

Phénomènes émergents liés aux drogues

Tendances récentes sur les usages de drogues à Lille et dans les Hauts-de- France en 2020

Tendances récentes et nouvelles drogues



Sébastien Lose
(Cédragir)

Avec les contributions de la Coordination
mobile d'accueil et d'orientation (CMAO)
et de l'association Spiritek

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des acteurs ayant participé à différents niveaux à la production de ce rapport, par leur contribution directe aux informations et analyses qui y sont exposées.

- **Les équipes des CAARUD, CSAPA, et autres types de structures** : Aides, Aisne-Sud, Atypik, Caarud De Montataire (SATO), CèdrAgir, CEIP-A, Ellipse, Entr'actes, La K-Fet, La Sauvegarde du Nord, la Parenthèse (MAIL), Le Relais, L'Etape, L'Instant, Médiane, Oxygène, Pazapa, Spiritek, Tarmac.
- **Les professionnels des services suivants ayant participé au groupe focal sanitaire** : CEIP Lille, CMAO/Samu social Lille, CSAPA Le Pari Lille, CSAPA/CJC Cèdragir Tourcoing, Pharmacie Aprium, EPSM/EHLSA.
- **Les professionnels des services ci-dessous ayant participé au groupe focal application de la loi** : Laboratoire PJ Lille, Service Commun Laboratoire des Douanes Villeneuve d'Ascq, Laboratoire CHRU Lille, LPS Lille.
- La responsable du **Laboratoire de Police Scientifique de Lille** pour son soutien dans la mise en œuvre du groupe focal application de la loi.
- **L'Agence Régionale de la Santé (ARS) Hauts-de-France** pour leur financement qui a notamment permis d'étendre le dispositif lillois à l'ensemble des Hauts-de-France.
- **Les responsables d'observation en milieu festif** (commercial et alternatif, France et Belgique), que sont les salariés de l'association Spiritek et plus particulièrement les six intervenants de son pôle festif.
- **Les responsables d'observation en milieu urbain**, que sont les salariés de l'association CMAO (Samu social) et plus particulièrement les deux référents du dispositif TREND.
- **Les usagers** qui ont accepté de participer aux entretiens.
- **L'ensemble des collecteurs et collectrices SINTES** qui ont collecté des échantillons auprès des usagers rencontrés en milieu festif ou en structures spécialisées.
- **L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT)** et l'équipe de la coordination nationale TREND, en particulier Julien Morel D'Arleux - directeur de l'OFDT, Clément Gérôme, coordinateur national du dispositif TREND et Fabrice Guilbaud, responsable de l'unité scientifique FOCUS de l'OFDT.
- **L'ensemble des professionnels de l'association CèdrAgir** et particulièrement Laurent Deligne, directeur Général et Valentine Duquenne, Responsable Projet.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 2 |
| sommaire | 3 |
| Acronymes utilisés | 6 |
| TREND/SINTES OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE | 8 |
| UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DONNÉES QUALITATIVES MULTI-SITUÉ | 9 |
| LA COORDINATION LOCALE EN HAUTS-DE-FRANCE | 12 |
| LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE LILLE/HAUTS-DE-FRANCE EN 2020 | 12 |
| APPROCHE TRANSVERSALE : ESPACES, USAGES ET POPULATIONS OBSERVÉES | 15 |
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ÉTAT DES LIEUX | 17 |
| Données de cadrage géographiques et socio-économiques | 17 |
| USAGES ET USAGERS OBSERVÉS DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE | 19 |
| Observations réalisées dans la métropole lilloise durant la crise sanitaire | 19 |
| Observations réalisées dans le territoire picard | 22 |
| ▶ Conditions de vie des usagers précaires et modalités d'accueil en temps de confinement | 22 |
| ▶ Tendances sur les produits consommés et caractéristiques des usagers précaires | 25 |
| USAGES ET USAGERS OBSERVÉS DANS LES ESPACES FESTIFS | 29 |
| Milieux festifs en périodes de non-confinement | 29 |
| ▶ En MEL et Nord-Pas-de-Calais | 29 |
| ▶ Caractéristiques des free-party dans le secteur picard | 31 |
| Milieu festif en périodes de confinement ou de couvre-feu | 34 |
| ▶ En MEL et Nord-Pas-de-Calais | 34 |
| ▶ Milieux festifs alternatifs et privés En Picardie | 35 |
| MARCHÉS, TRAFICS, MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT | 38 |
| Diffusions de stocks et franchissements des frontières | 39 |
| Des signaux d'augmentation des faits de violence, réactions des autorités | 40 |
| Des zones de deal qui confirment leurs positions, d'autres émergentes | 42 |
| La grande popularité des ventes via les réseaux sociaux | 43 |
| Secteur picard : de nombreux secteurs caractérisés par la présence de réseaux de deals | 44 |
| ▶ Oise | 44 |
| ▶ Aisne | 45 |
| APPROCHE PAR PRODUIT | 47 |
| CANNABIS | 49 |
| CANNABIDIOL (CBD) | 53 |
| OPIOÏDES | 55 |
| TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS | 60 |
| Buprénorphine haut dosage (BHD) | 60 |
| Méthadone | 61 |
| Sulfates de morphine (Skenan®) | 63 |
| AUTRES MÉDICAMENTS OPIOÏDES | 64 |
| Tramadol® | 64 |

| | |
|--|-----|
| Opium | 65 |
| STIMULANTS | 66 |
| Cocaïne | 66 |
| Ecstasy – MDMA | 71 |
| Amphétamines (speed) | 75 |
| Méthamphétamine | 77 |
| HALLUCINOGENES | 78 |
| LSD | 78 |
| Kétamine | 80 |
| Champignons & plantes hallucinogènes | 84 |
| SOLVANTS | 85 |
| GHB/GBL | 85 |
| Protoxyde d'azote | 86 |
| Poppers | 89 |
| NPS (NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE) | 90 |
| Cannabinoïdes de synthèse | 91 |
| Cathinones | 93 |
| ▶ 3-MMC (3-methylmethcathinone) | 93 |
| ▶ 4-MEC (4-methylethylcathinone) / Méphédronne / PVP | 95 |
| Psychédéliques | 95 |
| ▶ 2C-B (4-bromo-2,5-diméthoxyphényléthylamine) | 95 |
| ▶ DOC (4-Chloro-2,5-diméthoxyamphétamine) | 96 |
| ▶ Stimulants | 96 |
| ▶ Dissociatifs | 96 |
| MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES NON-OPIACÉS | 97 |
| Benzodiazépines | 97 |
| Anxiolytiques | 98 |
| ▶ Alprazolam (Xanax®) | 98 |
| ▶ Oxazépam (Seresta®) | 99 |
| Hypnotiques (somnifères) | 99 |
| ▶ Zolpidem (Stilnox®) | 99 |
| ▶ Prégabaline (Lyrica®) | 99 |
| ▶ Méthylphénidate (Ritaline®). | 99 |
| ▶ Méthylphénidate (Ritaline®) | 100 |
| PRIX DES PRODUITS | 101 |

ANNEXES

103

| | |
|---|-----|
| Annexe n°1 : Collecteurs SINTES 2020 | 105 |
| Annexe n°2 : Résultats CCM 2020 | 106 |
| Annexe n°3 : Logos observés par le dispositif TREND sur les comprimés d'ecstasy | 108 |
| Annexe n°4 : Affaires de trafics d'héroïne relayées par la presse en 2020 | 109 |
| Annexe n°5 : Affaires de trafics de cocaïne relayées par la presse en 2020 | 111 |
| Annexe n°6 : Affaires de trafics de cannabis relayées par la presse en 2020 | 112 |
| Annexe n°7 : Affaires de cultures de cannabis relayées par la presse | 117 |
| Annexe n°8 : Chronologie des restrictions - mesures sanitaires COVID19 | 119 |

ACRONYMES UTILISÉS

| | |
|-----------------|---|
| ABEJ | Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse |
| ANSM | Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé |
| ARS | Agence Régionale de Santé |
| ASE | Aide Sociale à l'Enfance |
| BRI | Brigade de recherche et d'intervention |
| CAARUD | Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues |
| CCAS | Centre communal d'action sociale |
| CEGIDD | Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic |
| CEIP | Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance |
| CHRS | Centre d'hébergement et de réinsertion sociale |
| CJC | Consultation Jeunes Consommateurs |
| CSAPA | Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie |
| CSS | Complémentaire santé solidaire (ex-CMU) |
| DIPJ | Direction Interrégionale de la Police Judiciaire |
| ELSA | Équipe de Soins et de Liaison en Addictologie (dispositif intra-hospitalier) |
| GSP | Groupe de sécurité et de proximité |
| HSH | Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes |
| LPS | Laboratoire de Police Scientifique |
| MILDECA | Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Comportements Addictifs |
| MSO/ TSO | Médicaments de Substitution aux Opiacés, Traitement de Substitution aux Opiacés |
| NPS | Nouveaux Produits de Synthèse |
| OFAST | Office anti-stupéfiant |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| PES | Programme d'échange de seringues |
| PJJ | Protection Judiciaire de la Jeunesse |
| PJF | Police Judiciaire Fédérale (Belgique) |
| QRR | Quartier de Reconquête Républicaine |
| RdR | Réduction des Risques |
| SCMR | Salle de consommation à moindre risque |
| SNC | Système Nerveux Central |
| SPIP | Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation |

**TREND/SINTES
OBJECTIFS ET
MÉTHODOLOGIE**



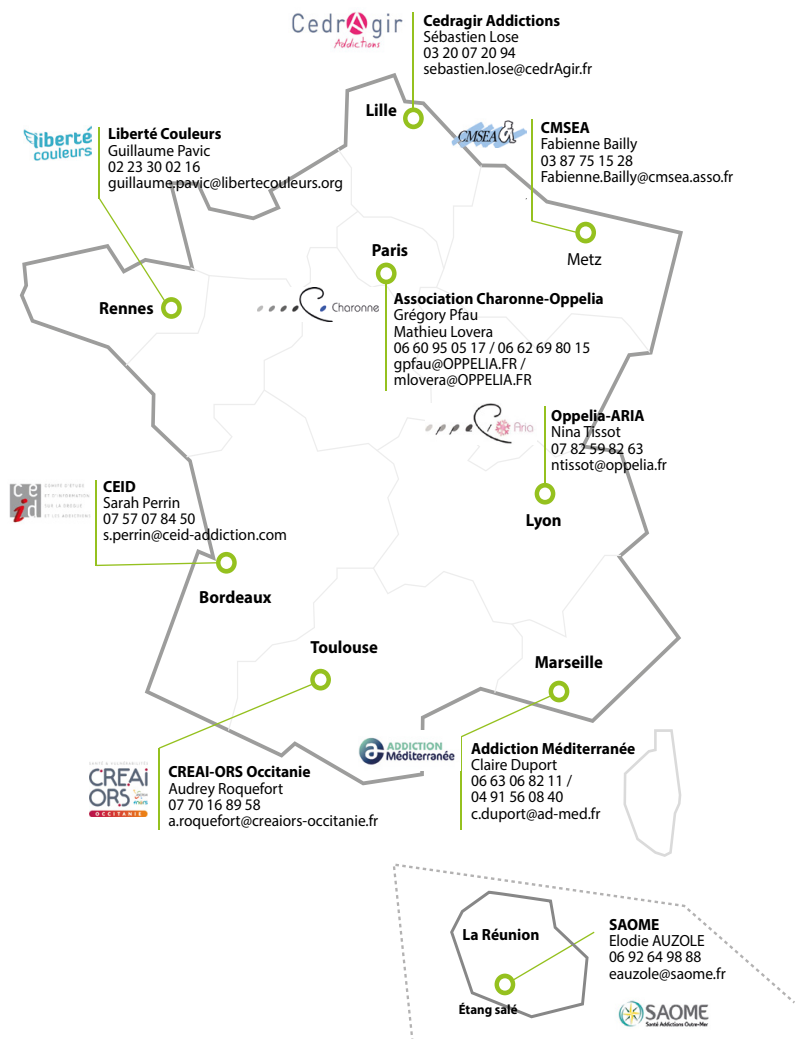
UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DONNÉES QUALITATIVES MULTI-SITUÉ

Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) est un dispositif d'observation et de veille qui recueille et analyse des données afin de documenter qualitativement les évolutions en matière d'usages de produits psychoactifs en France, en se focalisant sur des populations particulièrement consommatrices. Piloté par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT, voir encadré ci-dessous) depuis 1999, TREND est devenu progressivement un dispositif majeur du système français d'observation des usages de substances psychoactives. Il informe les pouvoirs publics et les professionnels en contact avec les usagers ainsi que les citoyens sur les transformations à l'œuvre dans le champ des drogues.

Le dispositif TREND s'appuie sur un réseau de coordinations locales implantées dans neuf agglomérations métropolitaines (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse) ainsi que sur l'île de la Réunion, financées par l'OFDT et portées par des associations intervenant dans le champ des addictions, de la réduction des risques ou plus largement dans le secteur sanitaire et social (voir carte ci-dessous). Dans le cadre d'une convention annuelle, chaque coordination reçoit une subvention de la part de l'OFDT pour accomplir leur mission sur leurs territoires géographiques respectifs. Le financement attribué vise notamment à leur permettre de rémunérer un coordinateur chargé de superviser la collecte des données au niveau local et d'assurer la restitution d'information et des livrables.

Quatre thématiques principales structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs¹ : leurs modes et pratiques d'usage des produits, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leur mode de vie, leur profil sociologique, leurs sociabilités, leurs représentations/perceptions des produits ;



Carte 1 : le réseau de coordinations locales du dispositif TREND. Source : OFDT

- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par ces usagers particulièrement consommateurs. Deux principaux espaces sont étudiés en raison de la proportion élevée d'usagers de drogues qu'ils accueillent :
 - L'espace festif techno, qui regroupe les lieux et des événements fréquentés par des usagers et où sont diffusées des musiques électroniques (free parties clubs, discothèques, bars, festivals) ;
 - L'espace de la marginalité urbaine qui regroupe les lieux fréquentés par des consommateurs en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers de drogues, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique, leur prix et leur mode de consommation ;
- L'offre, l'organisation des trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Les coordinations recueillent leurs informations auprès d'acteurs variés (usagers, intervenants du secteur so-

¹ A l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage

cio-sanitaire et de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales :

- Des usagers dont les profils sociaux peuvent être variés : des usagers de drogue dont les conditions de vie sont marquées par une forte précarité et dont le quotidien est construit en grande partie autour du produit ; des usagers bien insérés socialement et économiquement qui consomment des produits dans un contexte festif, sans que ces usages semblent entraîner de conséquences négatives sur leur quotidien ;
- Les intervenants en addictologie (CSAPA, CJC, équipes de liaison et de soins en addictologie) apportent des renseignements sur les comorbidités associées à l'usage chronique (trouble somatique ou psychique) ;
- Les soignants plus «généralistes» (psychiatres, infirmiers, pharmaciens, membres des urgences hospitalières et psychiatriques, etc.) peuvent documenter les cas d'incidents aigus à la suite d'une consommation ;
- Les professionnels des structures de première ligne fournissent, entre autres, des informations sur l'appropriation du matériel de réduction des risques ;
- Les professionnels du champ de l'application de la loi (fonctionnaires des services douaniers, de la police judiciaire, de la gendarmerie, magistrats du parquet, etc.) apportent des données concernant la structuration des trafics, les modes d'approvisionnement, les profils des revendeurs et des usagers-revendeurs, etc.

Le recueil d'informations auprès d'acteurs occupant des positions variées dans le champ des drogues permet de croiser les différents points de vue sur un même phénomène, de l'appréhender dans sa globalité, tout en mettant l'accent sur ses différentes dimensions et sa complexité. Pour recueillir ces informations, les coordinations locales mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) afin de repérer et documenter les phénomènes émergents et les évolutions en matière de drogues illicites et de médicaments détournés.

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES, voir encadré page suivante) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou

L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES (OFDT)

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies est un groupement d'intérêt public (GIP) qui a pour objet d'éclairer les pouvoirs publics, les professionnels et le grand public sur le phénomène des usages de drogues et des addictions. Il produit, via ses dispositifs d'observation et ses enquêtes, des connaissances scientifiquement validées sur les consommations de substances licites ou illicites (qui et comment ? Quels produits ? Quelles sont les opinions et les perceptions sur les drogues ?), sur les conséquences de ces usages (quels dommages sanitaires et sociaux occasionnent-ils ?), sur les réponses qui leur sont apportées (évolutions des politiques publiques), sur l'évolution de l'offre de produits (comment évoluent les marchés ?), etc. Le champ d'étude de l'OFDT comprend également les jeux de hasard et d'argent ainsi que l'usage et l'exposition aux écrans. L'observatoire est l'un des relais nationaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), agence de l'Union européenne qui a pour mission de fournir des informations objectives fiables et comparables au niveau européen sur le phénomène des drogues et leurs conséquences.

inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances. Le dispositif TREND-SINTES collabore au système européen de surveillance des produits psychoactifs (Early Warning System) mis en place par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA).

Au niveau national, l'OFDT accompagne en continu les coordinations locales dans le recueil et l'analyse des informations, en veillant à la mise en œuvre d'une stratégie de collecte et d'analyse commune. L'OFDT centralise et met en perspective les informations recueillies par les différentes coordinations locales afin de dégager des évolutions communes. Ces informations sont également complétées par celles issues des dispositifs quantitatifs de l'OFDT (notamment l'enquête ENa-CAARUD et celles en population générale adulte et adolescente), du réseau d'addictovigilance et de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), de l'Office antistupéfiants du ministère de l'intérieur (OFAST) et de l'Institut national de police scientifique (INPS). Ce travail donne lieu à une publication annuelle de l'OFDT qui présente de manière synthétique les tendances nationales en matière d'usage et de trafic de produits psychoactifs illégaux ou détournés de leur usage². Par ailleurs, l'OFDT s'appuie sur les informations collectées par les coordinations locales TREND dans le cadre d'enquêtes spécifiques centrées sur un produit, un contexte de consommation, un groupe d'usagers, etc³.

² Ces synthèses nationales sont disponibles sur le site de l'OFDT.

³ Ces enquêtes sont disponibles sur le site de l'OFDT.

LE DISPOSITIF SINTES (SYSTÈME D'IDENTIFICATION NATIONAL DES TOXIQUES ET SUBSTANCES)

Mis en place par l'OFDT en 1999, il vise à documenter la composition des produits circulants, illicites ou non réglementés (dosage, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats de l'analyse des saisies effectuées par les services d'application de la loi et des collectes de produits, à un stade de leurs parcours où ils ne seront plus coupés. Ces collectes sont réalisées par des acteurs socio-sanitaires directement auprès des usagers. Le dispositif permet en outre de documenter le contexte de consommation de chaque échantillon, à l'aide d'un questionnaire soumis à l'utilisateur lors de la collecte. Les questions portent sur le produit (prix, forme, voie d'administration), sur l'utilisateur (âge, sexe) et sur son usage (produits consommés en association, effets recherchés et ressentis, fréquence). Il comporte deux volets (Veille et Observation) et s'appuie de manière privilégiée sur le réseau SINTES.

Le volet veille est un système d'information rapide par lequel transitent des signalements d'événements sanitaires graves ou inhabituels concernant les substances psychotropes et les signalements de substances présentant un caractère nouveau (forme, composition, nom...) ou particulièrement dangereuses. SINTES participe également à la veille sanitaire à travers la Cellule nationale d'alerte (CNA) en lien avec des institutions sanitaires françaises (DGS, Santé publique France, ANESM, ANSM et MILDECA). Enfin, la coordination nationale du dispositif SINTES est le relais français du Système d'alerte précoce européen ou Early warning system (EWS). Elle a pour mission de communiquer à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) tout nouveau produit de synthèse (NPS) identifié sur le terri-

toire français ainsi que tous les cas sanitaires graves en lien avec un usage de drogues.

Le volet «Observation» propose un éclairage sur la composition d'un produit illicite particulier grâce à des études spécifiques. Il s'appuie toujours en grande partie sur le réseau TREND qui assure les collectes de substances auprès des usagers et le renseignement du questionnaire. D'autre part, les données d'analyse des saisies fournies par les laboratoires de la police, des douanes et de la gendarmerie permettent de suivre d'année en année la composition moyenne des produits.

Le réseau SINTES est formé de trois partenaires :

- Les coordinateurs régionaux et les collecteurs qui effectuent les collectes des produits accompagnées du remplissage des questionnaires (travailleurs du champ sanitaire et social intervenant auprès des usagers de drogues, acteurs du milieu associatif intervenant dans le champ de la réduction des risques).
- Les laboratoires d'analyse à qui sont adressés les échantillons : laboratoires hospitaliers et universitaires, de la Police scientifique, du Service commun des douanes de Paris (SCL Paris) de l'Institut de recherche criminologique de la Gendarmerie nationale (IRCGN).
- Les services d'application de la loi pour la transmission des résultats d'analyse des produits saisis par leurs services : police (INPS), douanes (SCL de Paris) et la gendarmerie (IRCGN).

Ces résultats permettent à l'OFDT de comparer les produits saisis avec ceux réellement consommés par les usagers et sont aussi communiqués à l'EMCDDA deux fois par an.

LA COORDINATION LOCALE EN HAUTS-DE- FRANCE

Le dispositif TREND-SINTES est implanté Hauts-de-France depuis 20 ans. La coordination locale est portée par l'association CEDRAGIR par convention avec l'OFDT, et est soutenu par l'Agence Régionale de Santé depuis 2019. Elle produit chaque année un état des lieux partagé de la situation locale en matière de consommations et de trafics, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs locaux concernés par les problématiques des drogues (usagers de drogues, professionnels de santé, de la réduction des risques, du champ d'application de la loi, etc.). Cet état des lieux permet notamment :

- **De favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.** Les éléments d'information et de compréhension des phénomènes locaux font l'objet d'un rapport annuel, d'une synthèse, et de temps de restitution. Cette diffusion permet aux professionnels d'acquérir une meilleure connaissance des phénomènes d'usage et des populations d'usagers, des produits et des modes de consommations. Cet accès à des informations actualisées permet ainsi d'adapter les pratiques de prévention, de réduction des risques ou de soin. La participation de la coordination TREND/SINTES au réseau national permet en outre de bénéficier d'une vision dynamique des phénomènes au niveau national, et des autres régions, et ainsi de mieux appréhender son positionnement au sein de ces dynamiques.
- De disposer d'un outil d'accompagnement à la décision **permettant d'éclairer les décideurs, d'améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales** en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun. La connaissance qualitative des situations locales permet d'enrichir les diagnostics territoriaux, de compléter les données quantitatives disponibles. En outre, la coordination locale TREND-SINTES peut produire des notes spécifiques et fournir des informations qui relèvent de son champ de connaissances, à la demande d'acteurs et de décideurs locaux (tels que l'ARS, la délégation MILDeCA ou les municipalités). Ces informations peuvent aider à la mise en place d'actions et accompagner les décideurs dans le contenu et le

pilotage des politiques sanitaires et sociales au niveau local.

- **D'appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, d'évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle** (accidents ou décès liés à un produit par exemple).
- **De contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.** Ces contributions/animations débordent souvent le champ strict des usages de drogues pour accompagner des projets locaux (par exemple sur les problématiques spécifiques à tel territoire local, l'accès au soin et aux droits pour des populations spécifiques, les pratiques, l'impact des usages et trafics de drogues sur le cadre de vie, etc.).

LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE LILLE/ HAUTS-DE- FRANCE EN 2020

Depuis le 1/12/19, et par convention jusqu'au 31/12/23, le dispositif TREND Lille/Hauts-de-France bénéficie d'un co-financement de l'ARS-Hauts-de-France. Il vise à renforcer et développer le dispositif TREND existant sur deux dimensions :

- **L'amélioration et la diffusion des connaissances liées aux substances psychoactives, licites et illicites.** Cette action se subdivise en deux sous actions. La première consiste à renforcer le dispositif d'observation ethnographique dans l'espace urbain de l'agglomération lilloise. La seconde vise à étendre le recueil d'informations du dispositif TREND sur la région Hauts-de-France et plus particulièrement les secteurs de Creil, Senlis et Compiègne ;
- **Le renforcement de la veille relative aux substances nouvelles ou en circulation** par l'extension du dispositif SINTES à l'ensemble des territoires de la région Hauts-de-France et par le renforcement de la coordination entre SINTES et le réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA).

EN 2020, L'ACTIVITÉ DU DISPOSITIF TREND LILLE/HAUTS-DE-FRANCE S'EST TRADUITE PAR :

- **La mobilisation d'un coordinateur** : Sébastien Lose, ingénieur d'enquête en sciences sociales, salarié à temps plein de l'association CèdrAgir (rédacteur du présent rapport) ;
- **Un recueil de données qualitatives auprès d'usagers en situation de grande précarité à Lille**, par l'intermédiaire d'une convention entre les associations CèdrAgir et CMAO. Deux salariés, tous deux éducateurs, sont les responsables d'observations TREND. Ils réalisent des activités de travail de rue à travers toute la MEL (dans des parkings souterrains, des friches industrielles, des maisons abandonnées, des lieux d'habitations situés à proximité de points de deal, etc.), ce qui leur permet de rendre compte de la réalité du quotidien des gens vivant à la rue ; 15 notes d'observations ont ainsi été rédigées (ce qui représente à peu près de 20 à 30 personnes rencontrées). Le coordinateur a également participé à des maraudes avec ces référents.
- **Un recueil de données qualitatives en milieu festifs**, par l'intermédiaire d'une convention avec l'association Spiritek (une salariée référente/responsable d'observation TREND), qui a pu apporter des observations lorsque leurs interventions étaient possibles, en début d'année. Ils ont effectué un travail d'analyse pour la réalisation d'une note synthétique écrite. Deux entretiens d'équipe ont été réalisés pour accompagner l'équipe sur leurs observations et sur la méthodologie.
- **La réalisation (par le coordinateur) de notes d'observations lors de 27 évènements festifs** (en 2020, spécifiquement entre janvier et mars puis entre mi-mai et fin octobre) en Métropole lilloise : 12 sessions d'observation dans des bars, 6 en discothèques, 6 en salles de concert, et 3 dans d'autres endroits (milieu non-officiels/semi-privatifs) ; les observations portant sur les free party sont essentiellement issues de discussions formelles ou informelles avec des éducateurs de CAARUD ayant une activité de prévention/RdR sur ces types d'évènements mais aussi avec certains usagers fréquentant ces milieux.
- La réalisation d'**entretiens individuels avec 11 intervenants professionnels** :
 - CMAO/Samu social ; deux éducateurs),
 - CAARUD Atypik Lens (chef de service),
 - CAARUD Médiane Dunkerque (cheffe de service, une infirmière, deux éducatrices),
 - CAARUD Ellipse Lille (cheffe de service, deux infirmiers, trois éducateurs, une stagiaire),
 - CAARUD Aisne Sud Soissons (éducateur),
 - CAARUD L'Instant Boulogne-sur-Mer (infirmier),
 - CH Laon/ELSA (cadre de santé),
 - Samu social Oise (infirmière),
 - Presse écrite (homme, journaliste),
 - Direction interrégionale des douanes-Hauts-de-France (directeur adjoint),
 - PJ Lille (Commandant divisionnaire).
- La réalisation d'**entretiens individuels avec 9 usagers de drogues** (les prénoms ont été modifiés):
 - Alexis a 32 ans, sans emploi. Il vit à la rue (secteur Port fluvial, à Lille) dans une grande tente entourée par une structure en bois qu'il a lui-même construite. La particularité de sa situation est qu'il dispose aussi d'un logement autonome par ailleurs⁴.
 - Gérard a 27 ans, en logement autonome en périphérie de Lille, rencontré en milieu festifs «métal», il est sans emploi mais est chanteur dans un groupe local.
 - Jean a 28 ans. Originaire des Ardennes, il est ensuite revenu habiter dans le secteur de Lille en octobre 2019 pour raisons professionnelles (maçon). Fréquente les milieux psytrance et techno.
 - Lulu a 46 ans, originaire de Lille, vit à Lille. Salarié dans la restauration pendant quelques années, il est maintenant employé dans une imprimerie.
 - Nicolas a 38 ans, en logement autonome, il vit à Lille et exerce le métier de développeur web. Lié aux milieux festifs des bars.
 - Rémi a 27 ans, vit à Lille, en logement autonome. Il est demandeur d'emploi, organisateur de soirées techno en MEL, depuis 2018.
 - Roger a 22 ans, vit dans le sud du département du Nord. Il est technicien audiovisuel de profession et fréquente divers milieux festifs alternatifs musicaux.
 - Téo a 24 ans, vit en MEL, en logement autonome. Service civique dans le milieu associatif, il est également administrateur sur de nombreux forums de discussions portant sur les usages de drogues.
 - Tom a 49 ans, vit en MEL, en logement autonome. Ancien salarié dans une association de prévention/RdR (jusqu'en 2004), il travaille maintenant dans le domaine des logiciels numériques/MAO.

⁴ Il y a quelques années, il a aidé à construire une maison, qui lui est finalement revenue en intégralité. Mais suite à un divorce, sa femme et ses enfants ont quitté le domicile et il affirme ne plus parvenir à y rester : trop des souvenirs liés à son union passée, sentiment d'enfermement et plus grand difficulté ressentie à maîtriser sa fréquence de consommation.

- La tenue en présentiel du **groupe focal «Application de la loi»** qui a réuni cette année des représentants des structures suivantes :
 - Laboratoire PJ Lille (Ingénieur PTS expert),
 - Service Commun Laboratoire des Douanes, Villeneuve d'Ascq (ingénieur de laboratoire, responsable du domaine stupéfiants),
 - Laboratoire CHRU Lille (deux ingénieurs/experts judiciaires),
 - LPS Lille (responsable adjointe toxicologie),
 - LPS Lille (chef de groupe médecine légale).

- La tenue du **groupe-focal «sanitaire»** avec la participation des représentants des structures suivantes :
 - CEIP/CHU Lille (Médecin),
 - CMAO/Samu social (éducatrice),
 - CSAPA Le Pari Lille (Infirmière),
 - CSAPA/CJC Cedragir Tourcoing (éducatrice)
 - Pharmacie Aprium (Chef de projet/responsable pôle santé publique)
 - EPSM/EHLSA (Infirmière)

- **Une revue de presse régionale** a été réalisée, à partir des sources suivantes : La Voix du Nord, Nord Eclair, Le Courrier Picard (environ 720 articles).

Les données recueillies sur l'année, à partir des différentes méthodes et sous les formes spécifiques évoquées ci-dessus, sont ensuite informatisées et classées à partir d'une base d'organisation fournie par l'OFDT sur un logiciel de traitement de données qualitatives appelé QSR Nvivo® 10. Cette base de données offre la possibilité d'organiser les différentes informations disponibles et permet de croiser les informations à partir des différentes sources.

Les relecteurs du présent rapport pour l'OFDT sont Clément Gérôme, Caroline Protais et Michel Gandilhon, chargés d'étude à l'OFDT, ainsi que Fabrice Guilbaud, responsable de l'unité FOCUS à l'OFDT.

EN 2020, L'ACTIVITÉ DU DISPOSITIF SINTES S'EST TRADUITE PAR :

- **L'action de 77 collecteurs SINTES**, répartis dans 22 services différents, qui sont des professionnels dans le champ des addictions, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France ; il y a également deux collecteurs indépendants, un salarié et un usager ; on observe une certaine progression de ces effectifs par rapport à 2019, avec un passage de 69 à 77 collecteurs (cf. annexe n°1).

- **25 collectes d'échantillons de produits**. On observe une légère diminution du nombre de collectes (passage de 32 à 25), qui s'avère logique, dans la mesure où l'activité des collecteurs – et donc leurs possibilités de collecter - a été largement impactée par le contexte sociétal de l'épidémie de la COVID-19, en 2020. Parmi ces collectes, 5 ont été faites par certains des huit professionnels (CAARUD) de structures picardes, qui avaient intégré en 2019 le dispositif SINTES et qui sont restés les mêmes en 2020. Ce qui porte maintenant à 10 le total d'analyses réalisées en deux ans par ces professionnels. Signe de la diversité de leurs cadres d'interventions et de leurs réseaux d'utilisateurs, leurs cas de collectes ont concerné divers types de drogues : héroïne, cocaïne, amphétamine, MDMA, kétamine, liquides contenant des cannabinoïdes de synthèse...

**APPROCHE
TRANSVERSALE :
ESPACES, USAGES
ET POPULATIONS
OBSERVÉES**



La Métropole Européenne de Lille (MEL) compte (au 1^{er} avril 2020) 95 communes⁷ pour un total de 1 181 692 habitants⁸. Elle est située à la croisée de nombreux axes de circulation, qui relient les grands ports hollandais et belges (Rotterdam et Anvers) au bassin parisien, à l'ensemble du territoire national et plus largement à l'Europe. L'économie, le commerce et le tourisme intensifient la circulation des biens et des personnes dans la région. Les principales communes de la MEL sont : Lille : 234 842 habitants ; Tourcoing : 98 028 habitants ; Roubaix : 97 492 habitants ; Villeneuve d'Ascq : 64 101 habitants.

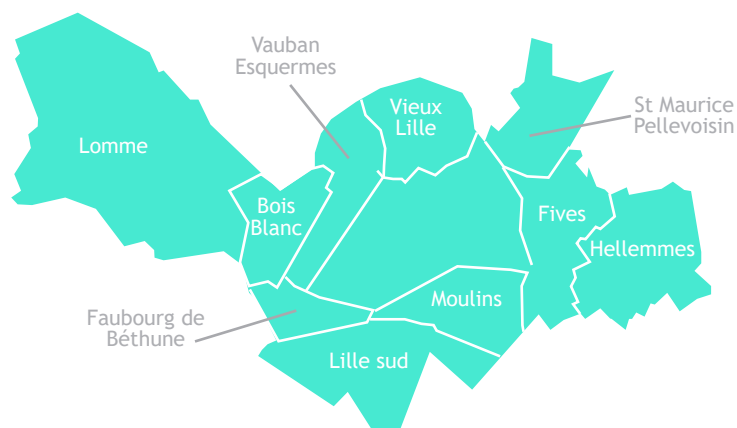
La Ville de Lille a été fondée au Moyen Âge. Lille («Rijsel», en langue flamande) appartient à la région historique de la Flandre (ancien comté de Flandre). C'est une ville située dans le nord de la France, au cœur du département du Nord, à une quinzaine de kilomètres de la frontière avec la Belgique. Elle s'est établie dans la vallée de la Deûle, rivière du nord de la France (et affluent de la Lys) dont plusieurs bras (aujourd'hui pour la plupart couverts) parcourent la ville. Capitale de la région Nord - Pas-de-Calais jusqu'en 2015, Lille est devenue en 2016 chef-lieu de la nouvelle grande région Hauts-de-France. Détruite par de nombreux conflits qui ont suscité un certain nombre de reconstructions, la ville bénéficie d'un patrimoine varié, faisant l'objet de politiques de réhabilitation. Lille est au carrefour de grands axes routiers européens, mais aussi ferroviaires ou maritimes : Est/Ouest entre l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et le Royaume-Uni, Nord/Sud entre les Pays-Bas, la Belgique et la France.

Ancienne ville ouvrière peuplée de travailleurs migrants, bastion de mouvements sociaux précoces, Lille est une ville «populaire», de taille moyenne qui se caractérise par une proximité géographique notable entre ses 12 quartiers fortement contrastés (voir carte n°4).

A quoi ressemble Lille aujourd'hui ? D'emblée, les villes et les quartiers de l'agglomération livrent aux visiteurs des ambiances contrastées, alternant entre espaces populaires marqués par la pauvreté, quartiers centraux dynamisés par la présence d'étudiants et de classes moyennes à fort capital culturel et lieux traditionnels d'implantation de la bourgeoisie dans de belles demeures des débuts du XX^{ème} siècle⁹

Selon l'INSEE¹⁰, la ville de Lille (10^{ème} ville de France par sa population) est au quatrième rang des grandes aires urbaines de province, en regard de sa population et du nombre d'emplois, concentrant sur un territoire restreint des fonctions qualifiées qui lui donnent un statut d'aire métropolitaine. Cette dernière s'est particulièrement affirmée au cours des dix dernières années. En effet, tandis que la région enregistre un solde migratoire¹¹ déficitaire, la MEL regroupe quant à elle la majorité des gains de population. Elle est également capable d'attirer des investisseurs étrangers et possède de nombreuses relations économiques avec les autres territoires de la région ou avec les autres régions. En outre, selon un collectif de sociologues lillois¹², l'histoire économique de la ville de Lille a été marquée par une tertiairisation progressive de son activité économique, et ce plus spécifiquement après 1970. En effet, depuis les années 1960, le déclin partiel de son secteur industriel, et notamment celui du textile, a été contrecarré par la présence de grandes familles d'industriels¹³, qui ont su maintenir leurs places dans l'ensemble économique de la MEL, notamment en raison d'un processus de reconversion des capitaux qui a œuvré dans le sens d'une forte tertiairisation du territoire.

Carte 4 : La ville de Lille et ses 12 quartiers



Source : carte réalisée par Cèdragir

7 Les 5 communes de la Communauté de communes de la Haute-Deûle (CCHD) : Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Carnin et Provin ont rejoint la MEL en avril 2020.

8 Source : www.banatic.interieur.gouv.fr (Base nationale pour l'intercommunalité).

9 Source : Degeyter Collectif, Delfini Antonio, Desage Fabien et al., *Sociologie de Lille. La Découverte*, « Repères », 2017, 128 pages.

10 Source : INSEE, « L'aire urbaine de Lille : un rayonnement métropolitain, une intégration régionale », 2015. (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285565>).

11 Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité (INSEE).

12 Source : Degeyter Collectif, Delfini Antonio, Desage Fabien et al., *Sociologie de Lille. La Découverte*, « Repères », 2017, 128 pages.

13 Source : Le Point, « De grands propriétaires discrets », 2010 (https://www.lepoint.fr/villes/de-grands-proprietaires-discrets-07-10-2010-1249305_27.php).

USAGES ET USAGERS OBSERVÉS DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE

OBSERVATIONS RÉALISÉES DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE DURANT LA CRISE SANITAIRE¹⁴

Dans nos précédents rapports TREND, Lille a été présentée comme une ville où les usages de drogues étaient particulièrement visibles. Le grand nombre de centres spécialisés - 6 CAARUD rien qu'en métropole lilloise - continuellement et extrêmement fréquentés, en atteste. L'appropriation de l'espace public par les réseaux de deals favorise une importante accessibilité aux produits (cocaïne, héroïne, cannabis, essentiellement, ou encore certains médicaments, dans une moindre mesure). Nous remarquons aussi une montée de la précarité au sein des publics consommateurs de drogues déjà marginalisés, notamment dans certains quartiers de la ville (Wazemmes, Moulins, Lille-Sud, quartier gare, etc.), où l'on constate une présence systématique de gens pratiquant la manche.

Le contexte du premier confinement de mars 2020 a eu de multiples conséquences négatives sur le quotidien des personnes vivant à la rue. De plus grandes difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun¹⁵, engendrant des freins aux accompagnements sanitaires, administratifs et sociaux, n'ont fait que renforcer leur marginalisation et leur sentiment d'isolement. L'anxiété due à la perte des repères quotidiens a conduit à une augmentation des demandes de prise en charge, notamment auprès des centres d'addictologie (CSAPA et CAARUD). Ces difficultés ont été renforcées par la présence des forces de l'ordre qui «n'hésitaient pas lors du début du premier confinement à verbaliser les usagers sur les zones de deal» (quelques dizaines de cas), comme le font remarquer les deux référents de la CMAO.

L'ACCÈS À L'HYGIÈNE ET À L'ALIMENTATION POUR LES POPULATIONS À LA RUE

Au début du premier confinement, une dimension essentielle comme l'accès à l'hygiène s'est avérée, de prime abord, particulièrement difficile. Les professionnels ont pu constater une dégradation de l'état général des personnes habituées à prendre leur douche ou à laver leur linge en structure. Ce sont principalement les associations œuvrant dans l'action sociale qui ont été en mesure de proposer ce genre de services, mais également les CAARUD, qui ont proposé, dans un premier temps des kits d'hygiène (2 CAARUD de la MEL), puis après l'évolution des consignes sanitaires, des possibilités d'accès aux douches ou aux machines à laver, sur RDV uniquement.

Lors du premier confinement, les professionnels des CAARUD à Lille ont observé que les usagers et les personnes en grande vulnérabilité avaient eu de grandes difficultés à s'alimenter (pratique de la mendicité plus difficile, structures d'aide fermées ou en fonctionnement dégradé). Les personnes ont dû s'informer des points de distribution de nourriture disponibles à travers leur ville. Puis, progressivement, de nombreuses associations (spécialisées en addictologie ou non) se sont montrées très réactives et ont apporté de l'aide. La plupart des CAARUD ont pour leur part assuré des «dépannages alimentaires», à l'entrée de leurs locaux (boissons chaudes et froides, bouteilles d'eau, soupes, biscuits, café, sandwiches, etc.).

HÉBERGEMENTS PROVISOIRES EN HÔTELS : UN PROJET QUI CONNAIT PARFOIS SES LIMITES

A partir de la fin du mois de mars 2020, le contexte de confinement et de veille sanitaire, faisant suite à la pandémie de la COVID-19, a conduit à la mise en place de nuitées d'hôtels à destination des personnes à la rue. Des places d'hébergement dans des hôtels (ou dans des foyers) se sont progressivement mises en place. Cependant, durant ce premier confinement, ces modalités d'accueil ne semblaient pas adaptées aux modes de vie d'usagers non stabilisés par un traitement de substitution. Les horaires de sorties (une heure seulement entre 9 h et 19 h) n'apparaissaient, en effet, pas assez larges pour pouvoir pratiquer la mendicité, aller chercher du produit ou encore un traitement méthadone au CSAPA. La CMAO (qui a eu pour mission d'accompagner ces personnes vers ces hôtels) relate l'exemple d'un couple de consommateurs qui y a été orienté, mais qui n'a finalement accepté de n'y rester qu'une seule nuit. Certaines personnes à la rue trouvent une forme de liberté dans ce mode de vie et le fait de se sentir soudainement enfermé a pu paraître insupportable à certains d'entre eux. De plus, ces différents établissements ne prennent pas en charge les personnes accompagnées de chiens.

Un an plus tard, en mars 2021, la CMAO explique que ce ne sont pas moins de 600 personnes qui étaient encore concernées par ces dispositifs (en vigueur jusqu'au 31 mai 2021 inclus, la trêve hivernale ayant été prolongée, dans ce contexte de crise sanitaire, ainsi que dans le cadre du plan «grand froid»), réparties

dans 8 hôtels situés à Lomme, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Lezennes, Roubaix, Lille et Tourcoing (deux établissements). Toutes les places avaient été pourvues en mai 2021. Des places d'hébergement ont aussi été ouvertes dans les centres d'hébergement d'urgence d'Hazebrouck, Dunkerque, Douai et Valenciennes.

Plus généralement, pour les usagers chroniques l'acceptation (ou non) de solution d'hébergement dépend aussi de leur proximité (ou non) de points de deal, comme nous allons le voir.

DES DIFFICULTÉS À PRATIQUER LA MANCHE QUI PERTURBENT LES HABITUDES DE VIE DES USAGERS LES PLUS PRÉCAIRES

Durant la première phase de confinement, la limitation forcée des déplacements a donné beaucoup moins d'occasions de solliciter l'aide financière des passants. La pratique de la mendicité a par ailleurs rencontré de nouveaux obstacles conséquents des restrictions dues à la situation sanitaire. La présence dans la rue sans motif pouvant être sanctionnée, l'organisation du quotidien s'en est trouvée modifiée. L'accès plus limité à l'hygiène corporelle et à l'alimentation a entraîné des répercussions sur la présentation de soi. Enfin, le port du masque obligatoire dans l'ensemble des espaces publics a contribué à limiter les échanges sociaux. Ces usagers lillois ont ainsi constaté une diminution de l'argent récolté lors de la manche. Des récits de personnes n'ayant pu obtenir par exemple que 4€ en une journée ont été relatés à la CMAO, quand d'ordinaire, plusieurs dizaines d'euros peuvent être perçues. De fait, les personnes à la rue consommatrices de produits (héroïne, cocaïne principalement) ont été encore plus démunies pour se procurer leurs «doses» quotidiennes. Une observation atténuée quelque peu ce constat : les (rares) passants donnant de la monnaie ont eu tendance à être plus généreux qu'à l'accoutumée (observation particulièrement vérifiée dans l'hypercentre de Lille).

DES FRÉQUENCES DE CONSOMMATION DEVENANT PLUS ALÉATOIRES

Les habitudes de consommations ont pu être légèrement perturbées par le contexte sociétal de 2020, puisque l'obtention d'argent pour faire acquisition de drogues devenait beaucoup plus aléatoire. Ainsi, dans



Source : CMAO

les situations de mendicité que nous décrivons, plusieurs cas de figure étaient observés, selon le produit consommé, les parcours de consommation et les habitudes quotidiennes.

Un premier type de réaction a consisté à rester posté près des magasins, pour y faire la manche de façon insistante, parfois suppliante.

Pour les usagers d'héroïne, une dynamique de diminution de la consommation s'est naturellement imposée du fait de la baisse des ressources financières perçues grâce à la pratique de la mendicité. L'accès à l'héroïne ayant été rendu plus difficile pour certains types d'usagers, ces derniers ont davantage cherché à obtenir des traitements de substitution (méthadone, mais aussi la BHD), notamment pour pallier le manque via une prescription (initialisation à la méthadone) ou en passant par le marché parallèle (données issues des notes d'observation de la CMAO). Certaines personnes déjà sous méthadone ont pu avoir tendance à exhorter les professionnels des CSAPA de leur distribuer plus de stocks.

Seconde attitude qui a pu être observée, celle de consommateurs qui ont eu davantage tendance à rester sur leur lieu de vie (tente/installation), en tentant parfois un «sevrage à la dure» (ou «sevrage forcé»), c'est-à-dire sans accompagnement d'une équipe de professionnels, ni traitement de substitution. De nombreux travailleurs sociaux et soignants se sont alors interrogés sur la survenue post-confinement de consommations compensatrices excessives d'héroïne et de cocaïne, suite à ces sevrages forcés, ce qui ne s'est pas vérifié dans les faits, selon la CMAO.

Comme cela a pu être le cas chez des usagers réguliers d'héroïne, ces dérèglements et phénomènes de sevrage forcé ont également pu atteindre ponctuellement les usagers quotidiens d'alcool les plus précaires, du fait du manque d'argent pour se le procurer. La CMAO a parfois croisé le chemin de personnes en manque d'alcool, plus spécifiquement autour de la gare Lille-Flandres.

EN MEL, CERTAINS SECTEURS MARQUÉS PAR UNE COEXISTENCE DE LIEUX DE DEAL, DE LIEUX DE VIE ET DE SCÈNES DE CONSOMMATIONS

Courant 2020, les professionnels de la CMAO ont vu les contextes de consommations connaître des évolutions. En effet, certains lieux autour des zones de deal (immeubles) sont devenus progressivement des espaces de consommation. Les professionnels d'un CAARUD situé près de la Porte de Valenciennes interrogés par nos observateurs TREND décrivent par exemple le cas d'une résidence récemment bâtie à proximité d'un lieu de deal, investie par des usagers s'introduisant dans les parties communes pour y consommer de l'héroïne et de la cocaïne, principalement. Ainsi, à Lille comme dans d'autres villes de France, la précarisation de certains usagers et leurs regroupements autour de scènes de deal radicalisent des tensions avec certains riverains. Les médias témoignent tout autant qu'ils construisent un débat public polarisé entre les plaintes de certains riverains se regroupant en collectif, participant à la stigmatisation de certains usagers et un discours préconisant la protection des consommateurs et l'appel aux dispositifs de l'aide sociale.

En outre, le quartier de Bois-Blancs (à l'ouest) est également connu pour ses trafics de drogues (héroïne, cocaïne, cannabis) et est fréquenté par de nombreuses personnes à la rue. La zone de deal est cloisonnée entre la Deûle (rivière) et une usine abandonnée¹⁶. La CMAO affirme intervenir ponctuellement sur ce secteur afin de répondre à des signalements et à des demandes d'accompagnements, principalement auprès d'un groupe d'usagers installé dans des tentes, non loin du lieu de vente. Il est également relevé que de

nombreuses usines et maisons sont abandonnées au sein de ce quartier de Bois-Blancs. Même s'il est difficile d'y accéder, les lieux étant relativement sécurisés, cela n'empêche pas certaines personnes en situation de rue de squatter ces usines de façon intermittente.

Ainsi, comme nous le mettons en avant dans le rapport TREND 2019, ce rapprochement entre les lieux de vie des personnes à la rue consommatrices de produits et les plans de deal est devenu un phénomène qui se vérifie dans de nombreux secteurs de la MEL : «le temps des squats maisons est quasiment révolu», selon eux. Cet état de fait se traduit selon eux par la multiplication de divers campements de fortune et autres installations précaires, et ce, dans des endroits parfois très difficiles d'accès, d'où l'importance du travail de confiance et de coopération avec les usagers pouvant les aider dans ces démarches.

L'ADAPTATION DES ACTIVITÉS DES CAARUD

Les conséquences des mesures de confinement ont fait que les liens avec les dispositifs de RdR ont été beaucoup plus limités : volumes horaires restreints, prestations minimales, arrêt du travail de rue, etc. Maintenir l'accès à la RdR pour les personnes les plus précarisées rencontrées habituellement sur les lieux de sociabilité (zones commerciales du centre-ville) a constitué une mission compliquée, puisque beaucoup d'entre eux se sont éloignés des secteurs piétonniers et qu'il a parfois été difficile de les retrouver. Certains usagers ont en effet préféré aller faire la manche dans des zones plus éloignées du centre - pour avoir un accès facilité à certains «spots¹⁷» de deal - notamment à Lille-sud. L'ensemble des CAARUD a dû stopper tant les accueils collectifs dans leurs locaux que les activités de maraudes/travail de rue, avant de pouvoir reprendre ces services progressivement, sous certaines conditions, en suivant un protocole précis validé par l'ARS. Ainsi, spécifiquement durant la première phase de confinement, certains CAARUD - plus particulièrement ceux situés dans des grandes villes hors Lille, comme à Arras ou à Calais (Pas-de-Calais) - ont favorisé la distribution de matériel de RdR aux domiciles des usagers (avec des plages horaires déterminées secteur par secteur). Par la suite, en fin d'année 2020 (à partir d'octobre) puis au premier trimestre 2021, malgré un second confinement, ces centres ont pu reprendre une activité plus «normale», avec certains aménagements et ajustements nécessaires, comme des jauges réduites et des modalités d'accueil moins souples. De la même façon, les approvisionnements des pharmacies d'officines et des totems en «kits+» (matériel d'injection) ont pu se faire au sein de la plupart de ces structures.

¹⁶ «On retrouve la même situation dans le quartier des Bois-Blancs à Lille, où les maisons unifamiliales en rangées typiques du Nord côtoient, le long du canal de la Deûle, l'ancienne filature Leblanc au sein de laquelle sont désormais installées les start-up d'Euratechnologie. Ici, l'industrialisation a précédé et soumis l'urbanisation, et ce passé industriel peut encore se lire dans les formes urbaines actuelles de la ville» (source : Degeyter Collectif, Delfini Antonio, Desage Fabien et al., Sociologie de Lille. Op.cit).

¹⁷ Lieux de deal connus des usagers.

OBSERVATIONS RÉALISÉES DANS LE TERRITOIRE PICARD¹⁸

Les différents temps d'échanges avec les acteurs de l'addictologie et de la réduction des risques de l'ancienne région picarde ont permis de collecter un certain nombre de données de terrain, dont les principaux enseignements concernant les trois départements (Aisne, Oise et Somme) sont présentés ci-dessous, à commencer par le tableau ci-dessous, pour avoir en tête un certain nombre de repères statistiques, par département.

Tableau 1 : mesures de la superficie, de la population et de la densité dans les trois (anciens) départements picards.

| | AISNE | OISE | SOMME |
|------------------------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Chef-lieu : Laon | Chef-lieu : Beauvais | Chef-lieu : Amiens |
| Superficie (en km ²) | 7 362 | 5 860 | 6 170 |
| Population (en nombre d'habitants) | 534 490 | 825 207 | 569 662 |
| Densité (en hab./km ²) | 73 | 142 | 92 |

Source : INSEE, 2019.

Le dispositif TREND Lille/Hauts-de-France, étant au début de ses investissements en Picardie, notre objectif sera de dresser un état de l'existant, en abordant, à un second niveau, les changements induits par la crise de la COVID-19.

► CONDITIONS DE VIE DES USAGERS PRÉCAIRES ET MODALITÉS D'ACCUEIL EN TEMPS DE CONFINEMENT

OISE

DES CONDITIONS DE VIE RENDUES PLUS VISIBLES PAR LA CRISE COVID

La reconfiguration des activités de CAARUD durant la crise de la COVID a permis de rendre visible des conditions de vie auxquelles les professionnels avaient accès de manière plus parcellaire auparavant. Ainsi, pour continuer à répondre aux besoins des usagers, les professionnels du CAARUD de Montataire ont réalisé des maraudes dans de grandes communes de l'Oise, comme à Creil, Beauvais, Compiègne ou encore Noyon

via un système de «maraudes drive» destiné à apporter du matériel de RdR sur le lieu de vie de l'utilisateur. Ils témoignent alors de conditions de vie très précaires qui ne sont pas réductibles à la crise de la COVID-19 : des personnes à la rue (sans-abri, vivant souvent en tente), en squat (au sein de maisons abandonnées, principalement à Compiègne, à Beauvais mais aussi à Creil) dont certaines ne sont que de passage et se déplacent de squat en squat. Dans l'Oise, il n'existe pas selon les éducateurs interrogés de grands campements accueillant des dizaines de personnes à la rue. Ils observent plutôt des squats «en dur¹⁹» investis par des usagers : usines désaffectées, maisons abandonnées, cages d'escaliers, local-poubelle, etc. Certaines mairies semblent se montrer compréhensives à l'égard de personnes qui investissent illégalement ces maisons inhabitées depuis des années, notamment lorsque les héritiers des propriétaires décédés de ces maisons ne se manifestent pas. À Compiègne, à Beauvais ou encore à Creil, il existe des squats au sein d'anciennes usines, dont les occupants sont parfois expulsés par la police. Les personnes sans-abri connaissant des problématiques d'addictions fréquentent peu les centres d'hébergements, situés à Beauvais, Creil et Compiègne (difficultés à adhérer au cadre, à respecter le règlement intérieur, etc.). Ces personnes peuvent aussi résider dans des logements sociaux mais connaissent la plupart du temps de grosses difficultés à payer leurs loyers, les menant régulièrement à l'expulsion. La tendance lilloise d'un désinvestissement des centres villes par des personnes à la rue consommatrices de produits au profit de zones plus excentrées ne semble pas concerner, tendanciellement, les villes de l'Oise, où ces profils d'usagers sont davantage présents en centres villes, notamment près des gares.

La situation dans la ville de Compiègne s'avère toutefois plus spécifique. Malgré la présence de nombreux points de deal (principalement de cocaïne basée, d'héroïne et de cannabis), il semblerait qu'il n'existe pas véritablement de lieux visibles et importants de regroupements d'usagers de drogues : «c'est plus chacun dans son squat, dans son coin, dans son bout de forêt», ajoute l'intervenante du CAARUD de Montataire. La politique municipale relative à l'occupation de l'espace public, perçue comme répressive et coercitive par certains intervenants, pourrait en partie expliquer cette situation : les regroupements de plus de 5 personnes, tout comme la consommation d'alcool sur la voie publique, y sont proscrits, sous peine d'être verbalisés (et ce, même avant le contexte de confinement). De ce fait, tout comme nous l'avons vu dans le cas de Lille, la présence de personnes sans-abri, notamment en centre-ville, est beaucoup plus restreinte à Compiègne, ce qui engendre des difficultés pour les équipes de maraudes à les localiser.

¹⁸ D'autres chapitres portant sur des données relatives aux trafics et aux marchés sur ce territoire figurent à la fin de la partie dédiée («Marchés, trafics et modalités d'approvisionnement»).

¹⁹ Une construction en dur désigne un bâtiment qui comprend une ossature réalisée à partir des matériaux suivants : blocs de béton lourd, béton cellulaire, terre cuite, ou encore granulats d'argile expansée.

Certains groupes constitués principalement de jeunes hommes, parfois mineurs/jeunes adultes ou plus âgés (de 30 à 40 ans), sans emploi et en situation de rupture familiale, au look «punks-à-chien» (décrits ainsi par la professionnelle) sont toutefois bien présents dans l'agglomération.

L'éducateur de Montataire relève l'existence, depuis des années, d'initiatives d'auto-support entre usagers, permettant une mutualisation de l'accès au matériel de RdR : quelques personnes prennent du matériel d'injection pour des groupes de consommateurs d'héroïne ou de Subutex® vivants en squat. Les professionnels ont pu constater que ces initiatives se sont amplifiées durant la crise sanitaire.

DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENTS PROVISOIRES DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS

Dans l'ensemble de l'Oise, depuis les deux périodes de confinement successives, les usagers sont moins visibles dans l'espace public, beaucoup d'entre eux ayant bénéficié de places à l'hôtel ou dans des foyers, comme ce fut le cas en MEL. Au premier confinement, avant qu'un dispositif d'hébergement en hôtel n'ait été prévu, le Samu social a réquisitionné l'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), dans l'agglomération de Compiègne, où 150 places étaient disponibles, toutes occupées par des publics très disparates : personnes SDF, prostituées, sortants de prison, sortants d'hôpital psychiatrique, migrants, etc. Les conditions d'accueil et d'accompagnement ont été décrites comme «très difficiles» par l'éducatrice du Samu social de l'Oise, du fait de cette diversité de profils et de la promiscuité qui y régnait.

Lors du second confinement, des hébergements provisoires (centres collectifs ou hôtels) ont été mis à disposition sur l'ensemble du département de l'Oise, dans des localités diverses. Les personnes accueillies à l'EPIDE y ont toutes été relogées. Selon le Samu social de l'Oise/SIAO, ce sont au moins 300 personnes qui ont bénéficié, au total, de ces hébergements provisoires, jusqu'au 31 mai 2021 inclus. «Mais il reste encore pas mal de SDF à la rue, qui refusent car ils ne sont pas en capacité d'être hébergés, que ça soit dans des centres collectifs ou des hôtels : ils ont déjà fait le tour de tous les CHRS de l'Oise mais ont été placés sur des «listes noires» (en raison de comportements violents, de vols ou d'autres délits). Ou encore parce qu'ils n'ont pas envie ou parce qu'ils ont des Korsakoff²⁰, des pathologies qui font que c'est impossible, il faudrait des lits médicalisés...», commente l'éducatrice du SATO. D'autres raisons peuvent être invoquées pour expliquer ces refus, comme le fait que ces personnes refusent d'être affiliées à des systèmes d'entraides, préservant ainsi leur liberté individuelle. Les parcours/vécus difficiles dans

ces centres (notion d'être «blacklisté²¹») sont également en mesure d'expliquer ces refus, comme dans l'exemple du Samu social, qui a ouvert (fin 2020/début 2021, le projet semble mettre du temps à se mettre réellement en place) un dispositif doté d'une vingtaine de mobile-homes dans un camping, à Villers-Saint Paul, afin d'y insérer toutes les personnes précarisées qui auraient eu des parcours chaotiques dans les CHRS ou les hébergements. Une permanence du SATO était envisagée, sans être encore effective, afin d'y accompagner les consommations d'alcool ou de drogues des hébergés.

DES MODALITÉS D'INTERVENTION SPÉCIFIQUES

Outre le système des «maraudes drive» auquel nous avons déjà fait référence, un travail partenarial a été mis en place entre le Samu social de l'Oise et le SATO visant non seulement des usagers de drogues, mais aussi des personnes confinées à l'EPIDE présentant une addiction à l'alcool, en particulier pour prévenir les survenues de délirium tremens lors d'un sevrage trop brutal. Une éducatrice ainsi qu'une infirmière du CAARUD de Montataire y sont intervenus dans ce cadre²². Cet accueil à l'EPIDE a été maintenu durant trois mois, avant que l'organisme ne reprenne ses locaux.

Des tests de dépistage et des journées de sensibilisation aux usages de drogues ont également été mis en place dans les différents CAPSA. Des maraudes la nuit ont également été réalisées pour essayer de viser les publics les plus précaires. Des usagers de centres d'hébergement d'urgence de nuit ont alors pu être réorientés vers les CSAPA pour un suivi dans le cadre de la délivrance de leur traitement de substitution ou pour des consultations alcool.

SOMME

SECTEUR RURAL : UN FAIBLE NOMBRE DE GENS À LA RUE EN RAISON D'UN SYSTÈME D'ENTRAIDE BIEN ANCRÉ

En termes d'accès à l'hébergement, le secteur rural de la Somme est caractérisé par un système de solidarité entre habitants de zones résidentielles disparates. Ceci permet d'expliquer, selon les intervenants en addictologie rencontrés, la part moins grande de gens à la rue. Les propriétaires de maisons inoccupées (le plus souvent très insalubres) ont tendance à louer à bas coût leur bien à destination de personnes dans le besoin.

²⁰ Le syndrome de Wernicke-Korsakoff (SWK), ou démence alcoolique, est une maladie neurodégénérative causée par une grave carence en vitamine B1 qui endommage certaines régions du cerveau (source : www.francealzheimer.org).

²¹ Placé sur une liste noire, soit des personnes déclarées indésirables, suite à divers manquements au règlement intérieur.

²² Ce partenariat n'est pas le premier à avoir été créé entre les deux structures. Une maraude psycho-sociale, avec un binôme composé d'un infirmier et d'une assistante sociale, avait par exemple fonctionné quelques années.

La vieille maison de la grand-mère qui est morte, avec des fenêtres simple vitrage quand il ne manque pas un carreau, avec un système de chauffage pas au top, ce logement-là va quand même se louer de la main à la main pour pas très cher. Donc quelqu'un qui touche le RSA va pouvoir se débrouiller (éducateur CAARUD La Parenthèse Amiens).

Par ailleurs, à Amiens, la vie en squat s'organise, selon cet interlocuteur, autour de maisons abandonnées proches du centre-ville («il y a pas mal de maisons abandonnées à Amiens donc il y a pas mal de squats»), où des individus précaires s'installent parfois pour plusieurs semaines, plusieurs mois, voire même plusieurs années, «jusqu'à ce que les procédures d'expulsion prennent acte».

Il y a des maisons, surtout au quartier Saint-Leu, qui appartiennent à des notaires qui ont été cooptées dans le cadre des successions ; des notaires ont racheté des trucs pour pas cher en se disant qu'à un moment donné on en fera quelque chose, mais pendant des années, ils n'en font rien, c'est squatté et ils ne viennent jamais constater l'état de la maison, donc du moment que personne ne dit rien, ça peut durer longtemps ! (cheffe de service CAARUD La Parenthèse Amiens).

A titre indicatif, en 2020, parmi la file active de 312 personnes du CAARUD La Parenthèse, on dénombre 66 personnes qui vivent soit en squat soit dans la rue, 14 personnes qui vivent dans des logements provisoires et 23 personnes qui vivent en logement durable. 208 personnes sont sans emploi ou formation.

DIVERS PARTENARIATS (RÉ)ACTIVÉS PAR LE CAARUD D'AMIENS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Au début du premier confinement, ce CAARUD a dû fermer ses portes. Par la suite, une simple distribution de matériel a pu progressivement se mettre en place à l'entrée. Les temps de maraudes et de travail de rue furent annulés, ainsi que les distributions alimentaires, «parce qu'à l'époque à Amiens, il y a eu toute une vague de plusieurs associations qui le faisaient déjà», dit l'éducateur rencontré. Ce système est resté en place pendant deux mois : «on a eu un vrai creux dans l'activité... des usagers ont été un peu laissés à l'abandon quelques temps... On a gardé le contact téléphonique, surtout, en essayant de prendre de leurs

nouvelles», résume-t-il. Les équipes se sont trouvées frustrées de ne plus pouvoir effectuer d'accueil collectif («on est passé de 25/30 personnes chaque après-midi à, d'un seul coup, une personne à la fois»). Toutefois, c'est aussi dans ce contexte qu'ont pu se mettre en place des temps d'échanges «avec des partenaires qui eux avaient toujours dans leurs hébergements ou leurs accueils de jour le même public». Par exemple, les rapports mis en place entre le CAARUD et l'UDAUS²³ avant la crise («dans des commissions, pour échanger sur les patients qu'on avait en commun, pour voir les orientations les plus judicieuses niveau hébergement») se sont intensifiés, notamment suite à l'ouverture d'un accueil de jour, courant 2020, géré par l'UDAUS, pouvant recevoir une cinquantaine de personnes :

Effectivement, l'ouverture de cet accueil de jour a permis de travailler ensemble. Et ce qui est particulier c'est qu'ils nous ont aussi sollicités parce que leur politique d'accueil sur cet accueil de jour était un peu ouverte sur la RdR, c'est-à-dire qu'il y avait une certaine tolérance au niveau de l'alcool et ça leur posait question de savoir comment ils allaient pouvoir accueillir ces gens tout en étant tolérant sur l'alcool (éducateur CAARUD La Parenthèse Amiens).

Par ailleurs, «des policiers circulaient dans Amiens et quand ils voyaient des gens SDF sans attestations, ils les ramenaient systématiquement à l'accueil de jour». Grâce à ces circonstances, les équipes de ce CAARUD ont ainsi pu maintenir un lien minimum avec une grande partie de leurs usagers.

Tandis que les professionnels du secteur de Creil ont eu tendance à se fixer sur des pôles urbains pour rencontrer leur public (ou à mettre en place un système de permanence en CSAPA dans d'autres localités plus modestes), ceux du CAARUD d'Amiens ont adopté une stratégie de maintien d'un lien téléphonique (méthode déjà existante qui s'est intensifiée au moment du confinement) avec leurs usagers, pour se rendre sur leurs lieux de vie, par la suite.

Dans la Somme, certaines localités du rural sont relativement éloignées les unes des autres et les points spécifiques de rassemblements de personnes n'existent pas. Les professionnels du CAARUD d'Amiens ont ainsi favorisé «l'aller vers», directement aux domiciles des personnes, «parce que les périodes de confinement/couvre-feu, c'est très compliqué et parce qu'il y a des gens qui sont loin». «On développe ce que j'appelle de l'ultra-rural²⁴», commente ainsi l'éducateur du MAIL.

²³ L'Union Départementale d'Accueil et d'Urgence Sociale de la Somme (UDAUS) gère le 115, le SIAO, l'accueil de jour et un service d'hébergement d'urgence (la Salamandre).

²⁴ Des analyses de l'INSEE confirment ces propos : «Alors que moins d'un habitant des Hauts-de-France sur dix vit dans une commune rurale autonome, ces proportions atteignent un habitant sur quatre dans l'Aisne (figure 3) et un sur cinq dans la Somme (17 % en province) [...] Les territoires ruraux périurbains se concentrent davantage dans la partie sud de la région, tout particulièrement dans l'Oise. Près de quatre Isariens sur dix vivent dans une commune rurale sous l'influence d'un centre urbain, la plus forte part de la région et l'une des plus élevées de province. Sous l'influence de l'Île-de-France, de nombreux actifs résidant dans le sud de la région travaillent à Paris ou dans l'un des pôles secondaires de l'aire francilienne (Meaux, Mantes-la-Jolie, Creil et Melun). De la même manière, 33 % des Samariens vivent dans une commune rurale périurbaine, le plus souvent dans la couronne de l'aire amiénoise, la plus étendue de la région» (Source

AISNE

DES OSCILLATIONS DANS LES PRISES EN CHARGE

Pendant la crise sanitaire, les activités des professionnels du CAARUD de Soissons ont été profondément restreintes à partir de la moitié du mois de mars 2020. Les accueils collectifs dans le local ont été suspendus ; les horaires du CAARUD ont été restreints à deux plages de deux heures par semaine et l'activité de la distribution de matériel ; les distributions alimentaires ont été suspendues. Les usagers pouvaient recevoir plus de matériel que d'habitude, «histoire qu'il n'y ait pas de 'pénurie' due à la fermeture du local», comme le précise l'éducateur interrogé. L'ensemble des malfaçons ont été arrêtées également. Cependant, des livraisons de matériel à domicile pouvaient être réalisées, dans certains cas particuliers :

Ce qu'on a fait, c'est que pour ceux dont on avait le numéro, on prenait des nouvelles régulièrement et si besoin, on allait livrer au cas par cas, même si ça s'est rarement produit (éducateur CAARUD Soissons).

Par ailleurs, les livraisons de seringues en pharmacie se sont poursuivies, le Programme d'Echange de Seringues en Pharmacie (PESP) ayant été prolongé durant le premier confinement.

A Château-Thierry, ça a bien marché, ça a pu mener certains injecteurs qui avaient peur d'aller en pharmacie de découvrir un peu plus l'action et de se rendre compte que finalement, ils sont plutôt bien reçus, même si ça dépend quand même des pharmacies (éducateur CAARUD Soissons).

A partir de fin mai, un accueil individuel (avec adoption des gestes barrière) a rouvert et le travail de rue a repris. Suite à ces bouleversements, la crainte générale de l'équipe était celle d'une importante baisse de la file active, ce qui fut temporairement le cas. Selon les professionnels, le public est progressivement revenu courant 2021 accompagné de nouveaux usagers :

Actuellement on a des accueils comme on n'en a jamais eu, d'autant plus pour un mois d'août ; on a fait des accueils avec des vingtaines de personnes, sachant que pour nous c'est déjà pas mal. On leur propose de prendre du temps donc ils sont contents que ça reparte «comme avant», malgré les règles sanitaires. Ça revient en masse avec même de nouveaux usagers (éducateur CAARUD Soissons).

Lors du premier confinement, l'ELSA du CH de Laon évoquait – à l'instar de certains centres d'addictologie

lillois - un nombre important de personnes hospitalisées en ambulatoire (essentiellement pour des sevrages alcool), perdues de vue par la suite.

► TENDANCES SUR LES PRODUITS CONSOMMÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS PRÉCAIRES

Nous présenterons ici les dynamiques de différents types de consommations (cocaïne/crack, héroïne, kétamine) observées par les professionnels rencontrés dans l'ensemble de l'ancienne région picarde, en tentant de mettre en évidence les disparités, parfois importantes entre les différents secteurs, en termes d'accessibilité, de profils de consommateurs et de modes d'usage.

Lors d'un entretien collectif, les professionnels²⁵ remarquent globalement la forte hausse des consommations de cocaïne basée chez les publics de leurs files actives. Au sein de l'ancienne région picarde, comme nous venons de le voir, il semblerait que ce soit tout d'abord dans l'Oise que cette forme de cocaïne se soit trouvée plus disponible, à partir de 2016 environ, avant que la diffusion de ce produit ne s'étende progressivement aux autres départements : l'Aisne (en 2018/2019), la Somme (en 2019/2020).

A propos des pratiques d'injection, on peut affirmer qu'elles sont toujours bien présentes au sein des trois départements picards, plus spécialement sur certains produits et avec des différences entre certaines villes, comme nous l'avons vu dans l'Aisne. Dans les secteurs de l'Oise où intervient le SATO, les substances les plus injectées sont l'héroïne, la cocaïne, le Skenan® ainsi que le Subutex® (l'usage hors cadre thérapeutique de méthadone est vu comme beaucoup plus anecdotique) alors que les professionnels d'Amiens/Somme décrivent plutôt des usagers qui s'injectent soit de l'héroïne, soit de la cocaïne, soit de la méthadone en gélule (ceci plus particulièrement dans le secteur sud-est du département). Les intervenants rencontrés ne manquent pas de décrire des systèmes veineux extrêmement abîmés, la présence d'abcès, parmi leurs usagers injecteurs, qui, pour certains, ont besoin de faire plusieurs tentatives pour arriver à leurs fins. Des pratiques d'injections à risques, plus à la marge (d'héroïne et de cocaïne), sont aussi mentionnées : dans le pénis, dans les seins, entre les doigts et même de rares cas d'injections intracrâniennes.

INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5358033>.

²⁵ Un éducateur de chacun des CAARUD suivants : CAARUD Aisne-sud/Soissons, CAARUD La Parenthèse/Amiens, CAARUD de Montataire, CAARUD la K-fet/Saint-Quentin.

OISE

COCAÏNE BASÉE AU SUD, HÉROÏNE ET KÉTAMINE AU NORD

Tout d'abord, parmi les usagers de cocaïne basée des files actives des CAARUD du secteur de Creil, le schéma souvent évoqué par les professionnels est celui d'anciens consommateurs d'opiacés (héroïne principalement) stabilisés par des traitements de substitution, qui sont entrés dans un usage régulier et problématique de cocaïne basée, qui tend rapidement à devenir leur consommation principale. Cette tendance, observée aussi à Lille, déstabilise beaucoup de professionnels de santé en raison du fait qu'il n'existe pas de médicaments de substitution à la cocaïne basée et que sa prise en charge s'avère très complexe (problèmes comportementaux, difficultés à échanger, non-compliance aux soins, etc.). On peut supposer que la forte disponibilité de ce produit - à des tarifs bas correspondant à de petites quantités (20/10/5€) - tend à favoriser les expérimentations, parfois même au sein d'une population de primo-consommateurs, comme l'affirme une éducatrice :

Tu as toute une population de gens qui ne consommaient pas, même pas de shit, qui ont commencé à consommer du crack parce qu'ils s'ennuyaient, que des vendeurs étaient en bas de leur immeuble et que c'était 10€, ou même gratuit au début et voilà... (Éducatrice, CAARUD Montataire).

En termes de représentations, malgré cette disponibilité très forte, ces usagers de crack ont souvent une perception négative de la qualité du produit disponible sur le secteur. Les effets seraient jugés trop fugaces, favorisant le craving²⁶ ainsi qu'un fort sentiment de mal-être consécutif à l'usage.

Enfin, l'éducatrice du CAARUD de Montataire mentionne la spécificité de son territoire d'intervention, avec un secteur sud-est qui est densément peuplé et très urbanisé (présence de nombreuses grandes villes) et le reste du département, à l'exception de Beauvais, qui passe pour être beaucoup plus rural, faisant la jonction avec le sud de la Somme, territoire également fortement marqué par la ruralité. Elle explique que «le milieu rural n'est pas du tout épargné» par les trafics et les usages de drogues, à savoir qu'il existe d'importants niveaux de consommation d'héroïne ainsi que de kétamine dans ces campagnes (observations qui sont issues de leurs interventions tant en milieu précaire qu'en milieu festif).

Dans l'Oise, l'héroïne est plus spécifiquement accessible à Compiègne ainsi qu'à Creil (essentiellement aux

quartiers du Plateau et de Saint-Jean), selon la professionnelle et un article de presse du Courrier picard daté de février 2020²⁷ rappelle également la présence historique de l'héroïne à Beauvais, depuis les années 80. Ce sont principalement des publics précaires, des hommes de tous âges le plus souvent sans emploi, qui en consomment, en «chasse au dragon» sur aluminium, mais aussi en sniff ou en injection. Des individus qui n'ont que peu d'accès aux droits sociaux, aux soins et à la substitution, et qui ont une mobilité très restreinte, du fait du manque de transports (cette problématique de la difficulté d'accès aux soins et aux droits sociaux liée au manque de mobilité est décrite comme similaire dans les espaces ruraux de la Somme, selon un éducateur de CAARUD amiénois). Selon cette même professionnelle de CAARUD, relayant l'avis tant d'usagers de rue que d'autres professionnels du secteur, pendant le début de la crise sanitaire (printemps 2020), les usagers les plus précarisés vivant à la rue ont globalement diminué momentanément leurs niveaux de consommation de drogues (héroïne, cocaïne, cannabis), par crainte de la répression et en raison d'une offre moins importante : «c'est qu'ils avaient peur de sortir, qu'ils ne pouvaient pas sortir sans attestation et qu'il y avait moins de dealers dehors».

La kétamine est, quant à elle, davantage présente dans le nord du département. Elle n'est pas accessible dans les trafics de cités organisés de Compiègne, comme au quartier du Clos-des-roses, par exemple mais semble plutôt exclusivement disponible auprès d'usagers-revendeurs locaux, revendue au détail de 40 à 60€ le gramme. Ces usagers-revendeurs (une trentaine de personnes, selon l'éducatrice du CAARUD de Montataire, vue en entretien, en 2021), sont essentiellement des hommes, de 30 à 40 ans, issus de petites localités du milieu rural de la bande nord de l'Oise. Des individus qui étaient ou sont encore investis dans les milieux festifs alternatifs techno (ils gèrent ou suivent des sound-systems) ; c'est dans ces contextes de free-party qu'ils ont découvert la kétamine (en sniff), mais son usage occasionnel est devenu ensuite quotidien et solitaire.

Selon l'éducatrice, cette augmentation significative des niveaux de consommation de ces usagers est sans lien réel avec la crise sanitaire, qui n'a pas non plus eu d'effets sur les niveaux d'offre, puisque les campagnes sont beaucoup moins sujettes à surveillance de la part des forces de l'ordre et que ces usagers-revendeurs possédaient déjà des stocks assez importants pour satisfaire leur consommation et la demande extérieure.

²⁶ Terme anglo-saxon désignant l'envie irrésistible de consommer le produit.

²⁷ Source : Le Courrier picard, «Ma campagne, c'est l'héroïne»: au SATO Picardie, à Beauvais, ceux qui veulent sortir de la drogue témoignent», 18/02/2020.

Les usagers dont elle parle sont majoritairement employés ou gérants d'entreprises, œuvrant par exemple dans les secteurs de la maçonnerie ou de la plomberie et certains de ces consommateurs chroniques ont «gardé leur travail, même si d'autres ont complètement lâché prise dans la vie», dit l'éducatrice, qui constate que les contextes de confinement n'ont pas particulièrement eu d'influence sur une tendance déjà existante (moins prendre soin d'eux, manque de motivation à aller de l'avant). «Ce sont des gens qui consommaient déjà de la kétamine (avant la crise de la COVID-19), qui en vendaient déjà et ils en ont énormément, chez eux, des litres... ça fait des centaines de grammes», ajoute-t-elle. Des conséquences sanitaires et sociales importantes sont liées à ces usages problématiques : des tendances fortes aux addictions, des problèmes urinaires ou rénaux, mais aussi des phénomènes de désaffiliation sociale, comme nous l'avons vu, qui ne manquent pas d'alerter la professionnelle. En dehors de la kétamine, elle estime que leurs autres produits principaux et parfois problématiques sont également la cocaïne ou l'alcool. Ces usagers ne sont pas vus par les centres de soins.

AISNE

DES TRANSFERTS DE DE CONSOMMATIONS DE L'HÉROÏNE VERS LE CRACK

L'éducateur du CAARUD de Saint Quentin différencie le secteur sud (surtout à Château-Thierry et dans une moindre mesure à Villers-Cotterêts), où il observe des injecteurs d'héroïne de longue date, ou des consommateurs de traitements de substitution (cela représente environ une quinzaine de personnes) et, de l'autre, la ville de Soissons où les pratiques d'injection et l'usage d'héroïne baisseraient au profit de ceux de cocaïne basée (et ce surtout depuis environ 2018). L'éducateur du CAARUD de Soissons vient confirmer ces propos :

Quand je suis arrivé au CAARUD en 2015, c'était des injecteurs en majorité et aujourd'hui, c'est vraiment une minorité. En maraude, à Château-Thierry, on rencontre quand même des injecteurs, dont un seul d'héroïne... Ça va plus être Subutex® et ensuite cocaïne, mais ça reste très marginal. Ce sont des usagers qui vont venir beaucoup moins souvent qu'avant, qui vont prendre plus de matériel. Il y a une certaine prédominance de la cocaïne fumée de toute façon sur le territoire. À Château-Thierry, j'ai l'impression que ça n'arrive que maintenant ; bon, c'est déjà là depuis quelque temps mais ça commence seulement maintenant à prendre une place encore un peu plus importante.

Cette complexité territoriale de l'Aisne est en partie liée, nous l'avons vu, à la proximité des zones de deals du nord de la région parisienne et de celle de Compiègne. Cette proximité qui permet un accès grandissant à la

cocaïne basée, constitue un élément important d'explication des évolutions récentes observées dans l'Aisne : une dynamique de transition progressive des consommations de l'héroïne vers le crack et un type d'accompagnement qui évolue pour les professionnels de RdR du secteur. En effet, l'accompagnement des usagers de cocaïne fumée s'avère long et compliqué, d'après l'éducateur du CAARUD de Soissons :

Ça implique des comportements différents des consommateurs d'héroïne. Au départ, les usagers arrivaient et c'était tout de suite : une pipe, et ils allaient consommer. Le craving... pas de discussion. Mais petit à petit, on arrive quand même à en accrocher quelques-uns ... J'ai l'impression que ça prend plus de temps de créer du lien avec ce profil de consommateurs. Il y a peut-être un peu plus de méfiance qu'on peut mettre sur le compte de la cocaïne avec peut-être une paranoïa au moment de la descente. Il y a aussi plus de consommateurs de crack, donc des profils différents. Je le mets aussi en rapport avec l'accentuation des troubles psychiatriques parmi ces usagers.

Par ailleurs, les deux éducateurs de Saint-Quentin et de Soissons notent qu'ils ont entendu parler auprès de leurs usagers de deux qualités de cocaïne disponibles : une destinée à la pratique de sniff, l'autre, au «basage». Ce type de témoignage avait déjà été recueilli auprès de professionnels lillois, depuis quelques années.

La cocaïne basée connaît également un haut niveau d'usage parmi la file active du CAARUD de Saint-Quentin, alors que le produit n'y est pas vendu sous sa forme basée, contrairement à Noyon (ville du nord de l'Oise, mais proche des deux autres départements picards). Tout comme à Soissons, l'accessibilité à la cocaïne basée pour les usagers de Saint-Quentin semble surtout s'expliquer par la proximité des marchés compiégnois ou de région parisienne. Avec, comme nous le remarquons dans la précédente édition de ce rapport, la particularité de Noyon et de sa périphérie où on recense «beaucoup de populations migrantes de grandes villes qui sont délocalisés ici sur les petits "bleds", le CADA juste à côté, qui accueille énormément» (éducateur, Amiens). En effet, Noyon abrite deux centres d'hébergement gérés par l'association COALLIA (dont un accueillant un public connaissant d'importants problèmes d'addiction). Les populations migrantes constituent un public particulièrement fragilisé du fait des traumatismes (guerre, torture, viol, etc.) engendrés par le parcours migratoire et les bouleversements identitaires, affectifs, économiques ou sociaux qu'ils subissent. Certains ont ainsi recours aux drogues (licites ou illícites) pour atténuer leur mal-être, la consommation de drogues pouvant être antérieure à la migration, se développer au cours du parcours migratoire ou à l'arrivée dans le pays d'accueil. Pour la plupart, ils n'ont pas bénéficié des programmes de réduction des risques et

n'ont donc pas connaissance des différents dispositifs qui sont mis à leur disposition autour d'eux. Le sentiment de honte, en partie engendré par les interdits religieux autour de ces usages, leur rend l'accès aux soins particulièrement difficile.

Dans le secteur du nord de l'Aisne, le professionnel de Saint-Quentin rend aussi compte de l'importance de la distribution du matériel de RdR destiné à l'injection, sans précision chiffrée ; il met l'accent sur «un discours de RdR qui est de mieux en mieux compris», c'est-à-dire plus d'utilisation de matériel à usage unique.

cette même molécule. Cela concerne néanmoins un nombre moins important de personnes. Pour expliquer ces pratiques, l'éducateur mentionne les pratiques de certains médecins du département, peu qualifiés en addictologie, qui imposent, selon lui, «des baisses et jamais de réajustements de traitement». La forme d'auto-médication pratiquée par cette frange de public précaire constituerait une réponse à un accompagnement médical désadapté. Les usages hors-cadre thérapeutiques seraient en revanche beaucoup moins répandus concernant les comprimés de Subutex®, dans la Somme.

SOMME

UNE APPARITION ASSEZ RÉCENTE DE LA COCAÏNE BASÉE QUI MODIFIE LA COMPOSITION DES CENTRES D'ADDICTOLOGIE

L'éducateur du CAARUD La Parenthèse (Amiens) met en avant la transition qui a opéré entre les dernières semaines de 2019 et le début de l'année suivante. C'est à ce moment-là que le crack est devenu plus disponible alors qu'avant (au sein du lieu de deal principal du Nord de la ville), c'étaient aux usagers de réaliser eux-mêmes l'opération de basage pour pouvoir en consommer, généralement à l'aide d'une pipe. Tout comme c'est le cas dans de nombreux CAARUD en Hauts-de-France (voire même sur le territoire national), le profil majoritaire aperçu dans ce CAARUD amiénois est dorénavant celui d'hommes de 30 à 45 ans, anciens consommateurs d'héroïne (en injection) et qui sont passés à des usages exclusifs de crack réguliers/quotidiens, avec des consommations d'alcool en tant que produit principal. En termes de conséquences sanitaires de l'usage de cocaïne basée, le professionnel pointe plus particulièrement les problèmes respiratoires, les problèmes dentaires, la paranoïa/le stress.

MÉTHADONE : DES PRATIQUES DE SNIFF DE GÉLULES PLUS IMPORTANTES QU'AVANT ?

En plus de relever la présence dans la file active du CAARUD de consommateurs de médicaments hors protocole thérapeutique, l'éducateur amiénois décrit aussi l'existence de ces types d'usages de la méthadone en gélules, tendance qui s'avère selon lui plus importante que les années précédentes (sans qu'il y décèle un lien particulier avec le contexte de confinement). Même si «ça reste quand même un tout petit phénomène» (qui semble toucher une dizaine de personnes vues par le CAARUD, au maximum), il semble être plus remarquable actuellement, selon lui. Ce sont essentiellement des usagers d'héroïne en injection (qui consomment aussi de la cocaïne occasionnellement), d'une quarantaine d'années, originaires du secteur sud-est du département qui ont ces pratiques de sniff de gélules (ils demandent des «roule-ta-paille» pour cela aux éducateurs, lors de leurs maraudes). Ces pratiques peuvent être combinées à des injections de

USAGES ET USAGERS OBSERVÉS DANS LES ESPACES FESTIFS

Nous définirons l'espace festif techno comme étant un regroupement de lieux où se déroulent des événements organisés autour de la techno et de ses sous-genres. Les usagers rencontrés dans les espaces festifs techno présentent des profils plus diversifiés d'insertion sociale et économique. La majorité d'entre eux n'ont de consommations de produits que durant les temps festifs et ne présentent pas (ou peu) de problématiques d'usage qui affecteraient leur vie quotidienne.

Le dispositif TREND a d'abord concentré ses observations au sein de l'espace festif techno dit « alternatif » dont les événements affiliés sont les free parties, les rave parties, les teknivals et les « zones off » des festivals qui ont lieu en zone rurale ou semi-rurale. Des événements festifs alternatifs sont également organisés en zone urbaine, dans des squats militants ou artistiques, ou des bâtiments abandonnés. La diffusion des substances stimulantes (cocaïne et ecstasy/MDMA) et des autres drogues de synthèse dans des milieux festifs moins « alternatifs » ont conduit le dispositif TREND à étendre ses investigations à l'espace festif techno « commercial ». Cette catégorie désigne des soirées payantes diffusant principalement, mais non exclusivement, de la musique issue du courant techno. Ces soirées peuvent être organisées au sein d'établissements variés (bars musicaux, discothèques, clubs, salles de concert, espaces en plein air aménagés, etc.). La démocratisation de la musique techno dans la société française et la dilution du mouvement techno ont conduit le dispositif TREND à investiguer ponctuellement l'espace festif généraliste, c'est-à-dire les établissements festifs (bars, pubs, boîtes de nuit) qui diffusent une programmation éclectique, où les musiques électroniques côtoient d'autres genres musicaux.

Dans nos derniers rapports, nous avons mis l'accent sur la diversification des types d'événements techno. Tendance qui s'explique par ce besoin - pour les gérants d'établissements, les associations ainsi que pour les DJ - de proposer une programmation qui attise la curiosité et l'intérêt du public, dans un marché fortement concurrentiel : « secret place » (lieu secret), « open air » (en plein air), after (poursuite de la fête, souvent

aux premières heures du matin) publics, les samedis ou dimanches matin, dans certains bars lillois, soirées dans des lieux atypiques uniques : église désacralisée, musée, ancien garage, etc.

La cocaïne, l'ecstasy/MDMA ainsi que la kétamine sont les produits dont les consommations sont les plus observées dans ces espaces. Les phénomènes de banalisation de l'usage de drogues (à savoir, une visibilité très importante et des recherches décomplexées de divers produits, notamment des stimulants, lors des temps festifs) sont à mettre en lien avec une certaine porosité entre les espaces festifs, qui est aujourd'hui de plus en plus saillante, tant à Lille que sur l'ensemble du territoire français. En effet, la recomposition - en termes d'ambiances, de musiques, de publics, de drogues - des scènes festives électro entre les scènes alternatives et commerciales a engendré une plus forte mixité (des publics plus habitués aux free party auront d'autant plus tendance à côtoyer ceux habitués aux ambiances « clubbing²⁸ »), une moindre différenciation, qui a tendance à favoriser une présence de drogues (essentiellement de la cocaïne, de la kétamine et de l'ecstasy) plus récurrente dans une majorité de lieux festifs.

En 2020, les mesures gouvernementales pour limiter la propagation de la COVID-19 ont bouleversé l'organisation des événements festifs tant légaux, qu'illégaux. Les rassemblements publics sont devenus de plus en plus limités, la liberté de circulation très limitée et la surveillance des déplacements par les forces de l'ordre s'est accrue, rendant délicate la tenue des fêtes dans l'espace public. Quelles ont été les évolutions de ces milieux ? Comment les fêtards se sont-ils adaptés à ces contraintes ? Selon quelles modalités les temps festifs se sont-ils poursuivis ? C'est ce que nous allons tenter de décrire dans les lignes suivantes.

MILIEUX FESTIFS EN PÉRIODES DE NON-CONFINEMENT²⁹

► EN MEL ET NORD-PAS-DE-CALAIS : LA TRANSITION BRUTALE DES RESTRICTIONS DE MARS VERS DES ÉVÈNEMENTS DISPARATES MAIS RÉGULIERS DE MAI À OCTOBRE

Durant les deux premiers mois de l'année 2020, les événements festifs se poursuivaient encore d'une façon classique, permettant d'obtenir quelques observations intéressantes. On peut penser par exemple à une fête d'after techno, organisée par un collectif lillois, qui a eu lieu, début janvier, dans une salle de concert plu-

²⁷ Terme relatif à la culture et aux types de sons entendus en boîte de nuit.

²⁹ janvier à mi-mars 2020 puis mi-mai à fin octobre

tôt spécialisée dans les concerts de rock/métal. Aussi, toujours en janvier, on peut faire référence à une soirée techno, dans un ancien bunker en périphérie est de Lille, décrit par Spiritek comme «un concept de free-party, organisé notamment par le milieu queer³⁰/drag queen³¹, qui ont souhaité mêler de manière festive deux mondes, celui de la teuf, avec les valeurs de la free-party (le partage, le sentiment de liberté), avec les codes et les valeurs du milieu queer (la tolérance et le libre droit à disposer de son corps)». La musique était parfois stoppée pour laisser la place à des performances (danse, défilé, théâtre) «notamment une d'entre elles qui portait sur la RdR : les pailles, boire de l'eau, inciter, passer des messages» (c'est-à-dire inciter le public à prendre soin de sa santé et avoir un discours centré autour des gestes de RdR en soirée festive) comme l'explique une intervenante de l'association. Ou encore, fin février, s'était tenu un festival électro/techno qui avait lieu sur plusieurs jours et dans différents lieux de la MEL.

Mais progressivement, les événements publics commerciaux ont connu de grandes restrictions en termes de jauges et de conditions d'accueil des publics³². Ainsi, durant le premier confinement, il n'y avait plus de fêtes légales organisées dans des établissements de l'espace public. Pour ce qui est des free party, selon certains informateurs issus de ces milieux, de rares fêtes de ce type ont pu être organisées, mais il s'agissait surtout de «petits calages³³» entre amis, dans divers secteurs périurbains ou ruraux de la région, avec très peu d'affluence (de 20 à 40 personnes environ) et sans aucune communication autour. Ce sont davantage les fêtes privées (soit en appartement, avec ou sans balcon/terrasse/jardin, pour certains citadins, soit dans des espaces plus vastes et ouverts, pour certains autres vivant plus loin des grandes villes) qui ont été plébiscitées, comme nous allons l'étudier plus loin.

Durant la période de déconfinement allant de mi-mai à fin octobre, certains bars dansants (de 3 à 5 lieux, selon la temporalité concernée) et/ou possédant une cave ont organisé des événements en lien avec des musiques électroniques :

Ces lieux ont régulièrement proposé des soirées sound-system quand d'autres ne pouvaient pas diffuser de musique, amenant une incompréhension et un sentiment d'injustice entre gérants. Ces lieux ont été rapidement pris d'assaut, ont dû gérer la foule sortant sur le trottoir fumer sa cigarette ; les gérants/organisateur ont subi des contrôles

du respect des normes sanitaires et certains ont écopé de contraventions de la part des forces de l'ordre (Spiritek, responsable ethnographique).

De même, à la fin du mois d'août, un événement légal, organisé par un bar lillois influencé par la culture techno hardcore, aurait dû se tenir (en plein air) dans le secteur d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais, au nord de Béthune) mais a finalement été annulé en dernière minute : «un large plateau composé de DJ locaux et internationaux spécialisés dans la techno hardcore étaient censés se succéder derrière les platines, de 13 heures à 23h30, devant une assistance de 400 spectateurs. La fête a été annulée, hier, suite à la parution d'un arrêté émis préfectoral³⁴». Si certains événements comme celui-ci ont été annulés, d'autres ont tout de même pu avoir lieu, mais sous certaines conditions (distances de sécurité, port du masque, etc.) qui ne permettaient pas de faire la fête de façon maximale :

Les conditions d'accueil pouvaient être jugées trop limitatives par les fêtards, perturbés par le manque de sérénité dû à la crainte du virus, comme c'est le cas dans ce témoignage d'un homme de 30 ans, employé dans le BTP : J'ai voulu retourner faire la fête, j'ai pris ma place pour aller à une garden-party³⁵, mais je ne me suis pas senti ni à l'aise ni en sécurité, cela m'a rendu à moitié parano avec le coronavirus, plus les produits, je n'ai pas aimé du tout. Ça m'a bien refroidi, du coup, après je n'ai pas voulu tenter plus. J'ai revu des amis sinon, en soirées privées et je me sentais plus à l'aise (note ethnographique, Spiritek).

En outre, il est à noter que des événements festifs importants que sont, à Lille, la fête de la musique (21 juin) ou, à plus forte raison, la braderie (premier week-end de septembre) ne se sont évidemment pas déroulés dans des conditions habituelles. En effet, le 18 mai a été annoncée une prolongation des mesures du décret du 23 mars jusqu'au 10 juillet (date prévue de la fin de l'état d'urgence sanitaire) ; le 20 juillet, le port du masque est devenu obligatoire dans tous les lieux clos ; le 18 août, le port du masque est devenu obligatoire dans les établissements publics et dans certains lieux de brassage ; enfin, le 27 août, le port du masque dans l'ensemble des espaces fermés (y compris au travail) est devenu obligatoire.

30 Une personne «queer» remet en cause son identité de genre, ne veut pas être étiquetée en tant qu'homme ou femme et revendique plutôt la fluidité de genre.

29 «Le terme drag queen vient de l'association de drag, pour «Dressed Like A Girl» (habillé comme une fille), et Queen, qui signifie reine en anglais et est utilisé de l'autre côté de la Manche pour désigner les gays de façon péjorative. On parle également de drag king pour le côté masculin. Les drag queen et drag king sont des artistes qui prennent l'apparence du sexe opposé pour réaliser un spectacle, qu'il soit humoristique ou sérieux». (source : «Transsexuelle, drag queen, queer... Petit lexique de la transidentité», Yahoo actualités, 2017).

30 Pour plus de précisions, voir la chronologie des restrictions, en annexe n°8.

31 Sorte de free party miniature, avec peu de personnes et peu de moyens sonores

32 Source : La Voix du Nord, «Aire-sur-la-Lys : La journée techno prévue aujourd'hui interdite par la préfecture», 30 août 2020

33 Fête organisée au sein d'un espace vert.

Les concerts et autres animations autour de la fête de la musique ont donc dû respecter des protocoles sanitaires et gestes barrières strictes, ce qui a découragé certains organisateurs de soirées à proposer des événements. A la friche Saint-Sauveur, seules quelques animations musicales ou performances d'art vivant ont eu lieu.

En conséquence, devant ces importantes restrictions, durant cette même période estivale, un certain nombre de personnes rencontrées par Spiritek ont dit avoir plutôt privilégié les regroupements en extérieur de type pique-nique, barbecue, apéritif en parc ou dans des jardins privés.

Enfin, durant l'été (surtout au mois d'août et notamment lors du week-end du 15 août), on a pu relever, via certains articles de presse ou récits ultérieurs (informels) d'usagers, l'organisation de certaines free-party (environ une dizaine de fêtes recensées dans nos observations, soit dans un format classique, en termes d'affluence et de conditions, soit, des petits «calages», pour être plus discrets), principalement dans des secteurs périphériques autour de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Maubeuge ou encore Béthune. Toutes ne sont pas arrivées à leur terme, en témoigne un usager interrogé :

A la fin du mois de juillet, on a fait un multi-sons avec deux autres sound-systems, près de Dunkerque, pas loin du camp de migrants. On a posé le son (tourné face à la mer), ils sont venus, ils nous ont dit qu'il n'y avait pas de problèmes... A la base, on leur a dit qu'on attendait 460 personnes... mais en fait, il y a 2000 personnes qui se sont ramenées ! Bon, on était au moins à 1000 et ça continuait d'arriver massivement... et même quand on partait, ça arrivait encore ! Mais c'est normal, les gens ne cherchaient qu'à sortir ! Donc les flics sont revenus 4h après, avec tous les services possibles : la bac, la gendarmerie et la police. Le lendemain, on a même eu droit à la police de l'environnement ! (Téo, 24 ans, en service civique en milieu associatif).

Suite à ce nouvel arrêt de free party, il explique que lui et son groupe d'amis n'ont plus organisé de soirées (en extérieur ou à domicile), craignant de nouvelles sanctions ; «il y en a même qui ont arrêté la drogue, en tout cas, ils ont fait une bonne pause», ajoute-t-il.

Autre exemple, une free party (dont le slogan était : «Pour la fête. Pour la liberté. Pour l'amour») avait été organisée le soir de la fête de la musique, en périphérie nord-est de la MEL par plusieurs collectifs techno du Nord, mais celle-ci a été interrompue par l'intervention des forces de l'ordre, avec perquisition des véhicules et saisie du matériel de sonorisation.

► CARACTÉRISTIQUES DES FREE-PARTY DANS LE SECTEUR PICARD

Le dispositif TREND Lille/Hauts-de-France, étant au début de sa collaboration avec les CAARUD de Picardie, il nous a paru important de les interroger sur une approche «historique» de leurs interventions de prévention/RdR en milieux festifs, dans leurs secteurs respectifs, avant d'aborder les adaptations qui se sont mises en place durant les mois de confinement.

Les quatre CAARUD picards ont tous une partie de leur activité réservée aux interventions de RdR en milieux festifs. A l'instar de Spiritek en MEL, si ces professionnels ne sont pas présents physiquement lors de chacun de ces événements³⁶, ils proposent des formations (aux premiers secours et à utilisation du matériel de RdR) aux organisateurs (environ deux sessions par an, mais qui en 2020, du fait de la crise sanitaire n'ont pas pu avoir lieu), à l'issue desquelles ces derniers peuvent avoir accès à un ensemble de matériel de prévention pour leurs soirées. Des échanges formels avec différents professionnels de ces CAARUD ont permis de mieux pouvoir caractériser l'organisation des free-party dans le secteur picard. Le département de l'Oise semble historiquement (depuis la fin des années 90) avoir été plus investi dans l'organisation de free party, par rapport à l'Aisne ou à la Somme ; les sound-systems y étaient plus nombreux, plus actifs et le maillage territorial se prêtait davantage à la tenue de ces types d'événements. Mais nous verrons que certaines évolutions, depuis une petite dizaine d'années, ont significativement modifié ce schéma.

OISE

DE L'EFFERVESCENCE PASSÉE AU CONTEXTE DE RÉPRESSION ACTUEL

Avant la crise sanitaire, l'éducatrice du Relais de Montataire explique qu'avec ses collègues du CAARUD, ils ont réalisé, depuis le milieu des années 2000, une vingtaine d'interventions de prévention en «rave-party» (c'est son expression) par an. Jusqu'à présent ils se sont appuyés sur un travail de réseau auprès de proches, de professionnels connus, ou via les messageries des réseaux sociaux. Une grande partie de ce travail étant basé sur leurs réseaux de connaissances personnels, ils s'avouent à présent en difficulté, ayant vieilli par rapport aux actuels acteurs du milieu festif. Les fêtes auxquelles ils ont pu assister se sont déroulées dans tous les secteurs de l'Oise, essentiellement en extérieur, à moins de 20 kms des habitations : des campagnes, des forêts, des carrières, des champs, de larges grottes... Certaines se sont également tenues dans des hangars, mais ont vite été repérées et interrompues par la police, du fait de leur trop grande proximité d'avec les localités adjacentes. Les affluences

³⁴ Pour des questions de rentabilité : quand la jauge estimée est inférieure à une centaine de personnes, une telle affluence est trop faible pour y mobiliser des professionnels pendant plusieurs heures, parfois presque 24h pour les plus gros événements.

pouvant aller de 150 jusqu'à 1 500 personnes lors des plus grosses soirées (parfois jusqu'à 48 h d'affilée). Ainsi, l'Oise est un département où il y avait des «teufs» de ce type tous les week-ends ou presque, pendant des années, contrairement au territoire de l'Aisne, qui historiquement a été moins investi par ce milieu festif.

Ces dernières années, quelques organisateurs présents depuis de longues années se sont rabattus sur les secteurs de l'Aisne (notamment le sud du département). Les (rares) sound-systems, qui ont subi le même traitement répressif que leurs homologues de l'Oise ont eu tendance à se déplacer dans la Marne (à l'est). «Se pose [alors] la question des interventions communes en milieux festifs, parce qu'on a des sound-systems de plus en plus itinérants, qui bougent de territoire et qui restent sur toute la Picardie», commente un des professionnels du CAARUD de Saint-Quentin. La dissémination des fêtes et l'extension des périmètres géographiques où elles se déroulent, rendent en effet plus difficiles les interventions des associations de RdR.

La professionnelle interrogée repère un moment de rupture, en septembre 2013, à la suite du décès d'un fêtard³⁷, beaucoup médiatisé par la presse locale :

La police a pris beaucoup de restrictions et les Préfets ont décidé de faire une espèce de «chasse à la techno» qui a bien fonctionné ; il y avait les flics tout le temps, donc tout le temps des arrêts de teufs.

Aujourd'hui, le climat global qui est décrit dans le secteur de l'Oise est donc celui d'une politique répressive assez marquée à l'encontre des free-party, ce qui a quelque peu découragé les amateurs de fêtes libres, si bien qu'il n'y en a quasiment plus récemment. Autre raison (usuellement citée dans ces milieux) pour expliquer le faible nombre de free party sur ce territoire : le manque de transmission entre générations. En effet, les organisateurs ont déménagé, pris de l'âge, eu des enfants pour certains, désinvestissant ainsi ces milieux. Les professionnels de la RdR investis dans ces milieux ayant vieilli en même temps que les organisateurs, ils ont progressivement perdu de vue les nouveaux organisateurs et parviennent moins à délivrer leurs formations à la RdR.

Concernant la circulation des drogues dans le milieu festif de l'Oise, l'éducatrice du CAARUD de Montataire évoque surtout une forte disponibilité d'ecstasy/MDMA, de LSD, de kétamine (des produits historiquement très disponibles au sein de ces milieux dans ce secteur, depuis une vingtaine d'années) et, plus récemment, de cocaïne. Cette substance est vendue de façon plus systématique dans ce milieu depuis 2016/2017, ce qui coïncide avec son essor plus général dans l'Oise, comme nous l'avons déjà vu précédemment. Cette

substance est davantage consommée en sniff, mais elle semble aussi présente sous forme fumée. Elle est disponible à la vente sous forme chlorhydrate et non sous forme basée. L'éducatrice du CAARUD le Relais souligne d'ailleurs que les usagers de crack en milieu festif apparaissent comme des consommateurs réguliers de ce produit en dehors des temps de fête. Ils en font alors un usage discret en free-party, en la basant avec de l'ammoniaque dans leurs camions afin de ne pas attirer l'attention sur une pratique qui n'a pas bonne réputation – la pratique du sniff y est davantage tolérée - dans ces sphères festives : «c'est quelque chose qui n'est pas de l'ordre du partage et qui est vue comme une consommation plus «hardcore», alors que les gens peuvent consommer jusqu'à 5 g de kétamine dans la soirée ! Mais c'est plutôt sur la manière de consommer, quoi», ajoute-t-elle. En revanche, selon ces professionnels, le speed semble de moins en moins accessible actuellement et ne constitue pas un produit très recherché.

SOMME

ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS RELATIFS AUX INTERVENTIONS RDR EN FREE PARTY

L'éducateur que nous avons rencontré est arrivé au CAARUD en 2007 «avec l'idée de développer les missions en free-party». Durant une dizaine d'années, il décrit uniquement des dons de matériels RdR aux rares organisateurs de soirées, qui ne leur proposaient pas d'y intervenir plus directement. Cependant, l'éducateur interrogé explique que depuis 3 ans environ, «les free-party, ça explose, on est très sollicités». Ainsi, en 2018, il répertorie 3 événements contre approximativement une douzaine en 2019. Tout comme Spiritek à Lille, s'ils ne sont pas sur le terrain, ils vont organiser des temps de formation à destination des organisateurs de soirées et/ou leur prêter un dispositif de RdR, à la manière de la «borne to be alive³⁸», présentée ci-après.

35 Un jeune homme de 26 ans avait trouvé la mort suite à une chute mortelle lors d'une free-party organisée dans des carrières.

36 La «Borne To Be Alive» regroupe un ensemble d'outils qui visent à minimiser les risques en soirée : un éthylotest électronique avec embouts à usage unique, des préservatifs et du gel lubrifiant, des brochures d'information sur les différents produits psychoactifs et la santé sexuelle, des bouchons d'oreilles, des Roule-Ta-Paille, etc.

Photo : la borne de prévention élaborée par Spiritek, la «borne to be alive».



Source : Spiritek.

Nous avons vu que dans l'Oise, en dehors d'une politique répressive forte, le faible nombre de free party sur leur territoire pouvait s'expliquer par le manque de transmission entre générations (des organisateurs qui ont déménagé, ont pris de l'âge, ont eu des enfants pour certains, et qui s'investissent moins dans les free-party). La situation semblait similaire dans la Somme, du moins jusqu'en 2018, à une époque où de nombreux collectifs ou associations ont commencé à se former à la RdR. A l'instar des professionnels de l'Oise, ceux de la Somme ont valorisé les mêmes conséquences du vieillissement des organisateurs comme des intervenants RdR : une perte de connaissance des réseaux festifs sur leur territoire d'intervention. Toutefois, l'accès à de petites teufs «pour rencontrer des usagers et se faire un petit tissu d'usagers-pairs sur lesquels on pourrait s'appuyer pour développer le boulot» semble constituer une piste intéressante pour résoudre cette difficulté. De plus, le CAARUD déploie à ce jour une série de moyens pour réinvestir ce milieu : un temps plein de psychologue est destiné aux deux accueils CAARUD (Amiens et Abbeville) de l'association Le Mail, ainsi qu'au milieu festif ; en milieu commercial/légal, une unité mobile intervient dans le secteur du quartier de Saint-Leu - en période «classique», hors-COVID - permettant la présence des professionnels auprès d'étudiants notamment, durant les soirées du jeudi soir.

UN RENOUVEAU DES FREE PARTY PAR LE BIAIS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Ce qui est bien spécifique au secteur de la Somme depuis environ 2018/2019, comme nous venons de le souligner, c'est la forte reviviscence de l'organisation

de free-party, à la faveur de l'action d'individus d'une vingtaine d'années, qui «sont plutôt des enfants de bonne famille, voire de très bonne famille» (éducateur CAARUD Amiens). Ces nouveaux organisateurs sont donc bien insérées (en formation, en études ou qui travaillent, possédant un logement autonome ou pas), ne fréquentent pas l'accueil des CAARUD et se caractérisent, pour la plupart, par leur présence sur les milieux légaux/commerciaux du quartier étudiant d'Amiens et illégaux des free-party. Ces individus diminuent les risques en louant des terrains à des personnes de leurs réseaux d'interconnaissances et établissent de bonnes relations avec les forces de l'ordre, si bien que la médiation se fait d'elle-même, sans que les professionnels du CAARUD n'aient besoin de les seconder, comme le souligne l'éducateur :

Nous dans la Somme, c'est rigolo parce que les mecs sont donc des très jeunes, mais qui ont un bagou pas possible, un truc de dingue ! On a fait des free où il y a eu des interventions de gendarmes et il n'y a jamais eu une seule saisie, ni un seul arrêt de teuf.

AISNE

DES INTERVENTIONS RÉGULIÈRES EN FREE-PARTY JUSQU'EN 2017, AVANT UNE PERTE DE CONTACT AVEC LES ORGANISATEURS

Pour faire un rapide tour de l'historique des interventions de RdR du CAARUD de Soissons en milieux festifs illégaux, rappelons que ce centre a ouvert en 2010 et a développé rapidement (en 2011) des interventions en milieu festif. Depuis lors, l'éducateur interviewé considère que son équipe a réalisé chaque année 2 à 3 interventions en free-party (en plus des 5 événements en milieu festif légal dans leur secteur). Il regrette ne plus avoir les contacts des organisateurs de ces milieux free-party, et ne plus être au courant de leurs actualités depuis septembre 2017. A cette date, un «lieu-ressource» a été évacué puis rasé, dans le secteur de Laon : la «station Ubu³⁹», une ancienne station-service située à Ursel qui était «un lieu d'échanges et de découvertes artistiques», où un certain nombre d'acteurs importants de la free-party avaient pour habitude de se réunir de façon conviviale. Par la suite, des petits sound-systems du secteur les ont contactés, mais uniquement pour une demande de matériel, pas pour qu'ils interviennent.

J'en entends parfois parler qu'après : «il y a eu une teuf ce week-end», mais bon, ça va plus être des petites teufs «familiales», le plus souvent dans le sud du département, près de la Seine-et-Marne. Mais ils vont très peu en parler, de peur que les forces de l'ordre s'en mêlent (éducateur CAARUD Soissons).

37 Article portant sur ce démantèlement : <https://www.lunion.fr/art/50920/article/2017-09-21/la-station-ubu-d-urcel-evacuee>

En effet, comme c'est le cas dans l'Oise : «en fait l'Aisne, c'est un peu compliqué au niveau des forces de l'ordre... toutes les free qu'on a fait, à chaque fois il y a des flics et c'est évacué».

MILIEU FESTIF EN PÉRIODES DE CONFINEMENT OU DE COUVRE-FEU⁴⁰

► EN MEL ET NORD-PAS-DE-CALAIS : MAINTIEN DU LIEN SOCIAL À TRAVERS LA PRIMAUTE DES FÊTES PRIVÉES

Malgré les restrictions, à Lille, la fête ne s'est pas arrêtée. Ces périodes de confinement ont surtout été marquées par la multiplication des fêtes privées, puisque les regroupements en public étaient interdits. Ces temps festifs étant difficilement observables pour le dispositif TREND, les éléments d'informations recueillis sont parcellaires. En passant dans les rues lilloises, on pouvait constater des regroupements répétés de personnes dans des appartements, sur fond de diffusion de musique. Un grand nombre d'articles de journaux – surtout en fin d'année 2020 et début 2021, aussi bien en MEL que dans l'ensemble des Hauts-de-France – ont relaté des interventions policières mettant fin à ces fêtes, parfois pour des raisons ou avec des méthodes contestées (une usagère évoquait par exemple, lors d'un entretien fait en 2021, l'emploi de gaz lacrymogène sous la porte d'entrée d'un appartement). Certains fêtards interrogés par les membres de Spiritek considèrent aussi que cette période de confinement a été plus propice à une répétition de temps festifs privés donnant lieu à des consommations de drogues, en jauges réduites et avec peu de moyens sonores :

Des soirées d'appartement qui étaient censées être tranquilles (avant le confinement) : on boit l'apéro, à la limite on fume un peu et, allez, si vraiment on pousse on prend une petite «trace⁴¹» de coke. Mais là en fait, c'était la teuf à chaque rencontre et ça consommait beaucoup... (animatrice de prévention, Spiritek).

Dans le même ordre d'idée, un usager de 24 ans faisait état d'une multiplication de soirées privées intimistes en MEL, en appartement, durant cette première phase de confinement :

Les gens consomment de plus en plus chez eux, en faisant des soirées en petit comité [...] les gens de mon réseau étaient à fond, ils se sont défoncés tous les jours ! Genre des grosses soirées ; nous on faisait des

apéro-mix tous les jours ! (Téo, 24 ans, en service civique en milieu associatif).

Par ailleurs, selon les observations de Spiritek dans leur note rédigée pour le dispositif TREND, le premier confinement a été l'occasion pour de nombreux usagers insérés occasionnels d'expérimenter des produits qu'ils ne connaissaient pas ou peu :

Des personnes ont profité du confinement pour tester des drogues, notamment des psychédéliques/hallucinogènes. C'étaient le plus souvent des personnes habitant en couple. Elles ont parlé du fait d'avoir plus de temps et de se permettre chez elles ce qu'elles n'auraient sûrement pas fait dans un cadre extérieur. Des néophytes ont aussi dit que le côté incertain de l'avenir a fait tomber des barrières et cela leur a permis d'expérimenter ce qu'ils appelaient avant des «drogues dures» c'est à dire autre qu'alcool/tabac/cannabis.

Les interviewés expliquent en définitive, que «c'est la campagne qui sort son épingle du jeu sur le festif». Lors d'un entretien d'équipe avec Spiritek, un des éducateurs a décrit certaines nouvelles pratiques festives liées au contexte de confinement, qui consistent à s'éloigner de la ville pour rallier des zones plus rurales et discrètes (aussi bien dans des campagnes du Nord, du Pas-de-Calais, que dans le secteur de la Côte d'Opale). Durant les périodes de restrictions sociales, les fêtes privées à la campagne (tant des free-party que des fêtes privées en intérieur) semblent avoir connu un certain engouement de par leur discrétion et l'espace plus important qu'elles étaient susceptibles de mobiliser.

Les réseaux d'interconnaissances plus resserrés permettent également de limiter les dénonciations et dans l'imaginaire des organisateurs, ces territoires plus reculés seraient potentiellement moins sujets à la répression. Ces destinations ont donc pu attirer un certain nombre de festifs lillois, dans un cadre plus intimiste et sécurisant.

Et ça nous on l'a capté sur des petits calages de free-party, qui restent vraiment entre copains ; c'est pas de la free-party où les mecs annoncent 500 ou 600 participants... c'est 40/50 potes maximum, dont 10 qui sont dans l'organisation (éducateur CAARUD Spiritek).

Ces calages pouvaient se faire, par exemple, dans des granges ou sur des terrains privés familiaux, voire dans des parcelles de forêt proches, parfois même sur une temporalité longue, comme cela est mentionné dans cette citation d'une professionnelle de Spiritek : «des personnes que je connais ont préféré aller louer un chalet, pour aller faire la fête à 15 au fin fond des Vosges, en se disant : au moins, je serai tranquille !». Les issues de ces fêtes étaient apparemment aléatoires, certaines ont été interrompues par des interventions des forces de l'ordre, d'autres non.

⁴⁰ 17 mars-11 mai, puis à partir du 30 septembre

³⁸ Une quantité variable de poudre est écrasée et disposée en longueur sur un support.

Au fil de la crise sanitaire, et notamment durant les périodes de couvre-feu, les conditions de réalisation de ces calages se sont durcies :

Depuis le deuxième confinement ça a changé encore, surtout depuis la teuf du 1er janvier à Lieuron⁴² (Ille-et-Vilaine). Et tout ce qui s'en est suivi, le fait qu'il y ait eu un ras-le-bol. Donc après ce confinement, mes potes ont recommencé à faire plein de calages, mais vraiment en petit comité, c'est-à-dire qu'on n'invitait personne, on ne donnait l'adresse à personne, on se cachait, sur des terrains privés, dans le secteur des Flandres intérieures ou bien le sud du Pas-de-Calais ... Mais c'était vraiment que les orgas et quelques amis proches, de temps en temps, soit une vingtaine de personnes environ. Et même pas le mur en entier parce qu'on avait peur...(Téo, 24 ans, en service civique en milieu associatif).

Le type de matériel distribué par Spiritek durant cette période a également permis de rendre visible des consommateurs que les professionnels «captaien» peu ou moins via leurs modes d'interventions classiques. Au cours du premier confinement ces professionnels ont eu l'autorisation de la part de l'ARS d'effectuer des envois postaux, notamment de kits (appelés «kits à faire la fête⁴³»). Par ce biais, un membre de l'équipe du CAARUD a décrit une augmentation sensible d'un type de public bien particulier, venant de la MEL en demande de pipes à crack et de Roule-ta-paille: «des personnes de 18-25 ans, mais c'est pas le profil 'CAARUD abimé, avec 50 sacs'... ! Je ne saurais pas dire s'ils bossent, s'ils sont jeunes actifs ou étudiants, mais ils sont assez fuyants». D'autres demandes de consommateurs en milieu rural, plus ancrés dans les consommations, sont également mentionnées :

On a eu un vivier de jeunes majeurs, que des hommes de 18-22 ans, qui vivent dans des villages dans une zone de 10 km autour de St-Pol-sur-Ternoise, tous des profils teuffeurs et avec des consos déjà bien installées. Avec récits de cocaïne basée, de polyconsommations festives ou autres. Et qui disent : «on ne sait pas où se fournir, niveau matériel RdR».

Toutefois, ces constatations étant pour partie liées aux modes d'intervention des équipes en temps de crise sanitaire, il est difficile de statuer sur les effets de la crise COVID sur l'existence de ce type de profils.

UNE MANIFESTATION POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Une manifestation contre la loi sécurité globale s'est transformée en une «teuf» géante ambulante (accompagnée de bataille de boules de neige, cf. photo ci-dessous), le samedi 16 janvier 2021, dans les rues de Lille. Ces «marches pour la liberté» étaient prévues dans de nombreuses villes de France ; celle de Lille a réuni entre 600 (selon la police) et 1000 personnes (selon Spiritek). Un mouvement informel de défense des free party, constitué par trois collectifs techno locaux, s'était joint pour l'occasion aux groupements syndicaux et manifestants habituels. Nous n'avons pas eu écho particulièrement de consommations de drogues lors de cet évènement atypique.

Photo : manifestation contre la loi Sécurité globale sous forme de «teuf» ambulante, à Lille, le samedi 16 janvier 2021.



Source : actu.fr

► MILIEUX FESTIFS ALTERNATIFS ET PRIVÉS EN PICARDIE : QUELQUES RARES FÊTES LIBRES, EN RÉPONSE AUX IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE

En 2020, dans l'ensemble des trois départements picards, l'organisation de free-party s'est poursuivie mais de façon plus parcimonieuse, en minimisant les risques et pertes éventuels, en raison du contexte socio-sanitaire de confinement et de la répression des regroupements. L'ensemble des professionnels interrogés (à Soissons, à Amiens, à Montataire) affirme par ailleurs que toutes les interventions prévues jusqu'à mi-2021 dans les milieux festifs légaux ou illégaux ont été annulées.

39 Plus d'informations sur cette rave-party du 31 décembre organisée en Bretagne : https://technoplus.org/asociation-techno/5749-reveil-lon-et-covid-accompagner-plutot-que-reprimer/?fbclid=IwAR11XfF6Hp_a5-A7ak2CG6SRxhcr3V3dn_PNMxdWIsd851o6K05dwKu04wo

40 Le kit à faire la fête est un kit gratuit de RdR, distribué au local sur rendez-vous. Il est destiné aux personnes majeures qui font la fête à domicile et contient des brochures d'information, des outils de réduction des risques (préservatifs, Roule ta Paille, etc) et autres «goodies».

Leurs directions ne les ont plus autorisés à intervenir à d'éventuelles free-party, les conditions d'hygiène et les gestes barrières ne pouvant être respectés de manière satisfaisante.

OISE

UN RENFORCEMENT DES TENDANCES RÉPRESSIVES DÉJÀ EXISTANTES

Un éducateur du CAARUD de Montataire explique que des personnes (engagées depuis longtemps au sein des milieux techno alternatifs) ont organisé - dans le secteur du sud de l'Oise, au début de l'année 2020 - une free-party dans une carrière souterraine (100 à 150 personnes présentes), où une quarantaine de gendarmes sont intervenus et les ont expulsés «manu militari». A l'inverse, il est relevé que tant dans la Somme (Amiens) que dans le nord de l'Aisne (Saint-Quentin), si les forces de l'ordre interviennent au cours d'une free-party, la plupart du temps c'est une négociation qui s'instaure, autorisant les personnes à rester jusqu'au lendemain matin.

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, l'organisation de free-party dans le secteur de l'Oise est en net recul depuis plusieurs années, en raison d'une politique structurelle de répression de ces fêtes particulièrement offensive et du vieillissement d'une génération d'organisateur qui n'a pas été remplacée. Dans un tel contexte, la crise sanitaire n'aura fait que renforcer une tendance déjà bien en place. Au-delà de l'organisation de cette (unique) free-party, la peur de la répression est un climat qui était déjà bien présent avant le début de la crise sanitaire. «En tout début de confinement, dans ce contexte d'angoisse, il n'y avait vraiment pas de soirée», affirme l'éducatrice du CAARUD de Montataire.

Après le second confinement, les quelques très rares soirées illégales qui ont pu avoir lieu dans l'ensemble de ces départements (pendant les périodes de couvre-feu, fin 2020, début 2021) étaient, selon les éducateurs interrogés, principalement des «petits calages» ou bien des «barbecues musicaux» organisés durant l'été, regroupant un maximum de 50 personnes. Comme en MEL, les intervenants en RdR n'y sont pas intervenus, mais ont transmis du matériel de prévention (préservatifs, Roule ta Paille, flyers, etc), suite à des contacts téléphoniques ou via les messageries de réseaux sociaux. La plupart de ces fêtes ne semblent cependant pas toutes être arrivées à leur terme, suite à des arrestations et saisies de la part des forces de l'ordre (faits également relevés par certains articles dans la presse locale) :

C'était des très jeunes qui faisaient des soirées (de 30 à 50 personnes), parce que les gens faisaient moins attention aux gestes barrières, mais on n'était pas au courant parce qu'on ne connaît pas les nouveaux

petits jeunes qui font ça. Mais elles se sont toutes soldées par des saisies, des arrêts (éducatrice CAARUD Montataire).

SOMME

QUELQUES RARES «CALAGES»

Peu de free-party ont été organisées durant les périodes de restrictions des relations sociales dues à la crise sanitaire. Durant les mois de mai/juin 2020 (soit dès le début de la phase de déconfinement), la tenue de quelques free party a été rapportée par des usagers festifs lillois de passage pour l'occasion, des professionnels des CAARUD picards, ainsi que par quelques articles de presse, notamment dans les secteurs d'Amiens et de Beauvais. Il s'agissait de «petits calages», avec un maximum de 50 personnes réunies sur un terrain privé, avec peu de moyens sonores. Au milieu du mois de mai, les professionnels du CAARUD d'Amiens sont de nouveau intervenus une unique fois, lors d'une fête de 200 personnes, en périphérie d'Amiens. Le contexte d'intervention de ces professionnels avait alors quelque peu évolué, puisque durant les deux mois de printemps 2020, leurs activités ont été réorientées (tout comme ce fut le cas pour Spiritek à Lille) vers la réduction des risques de transmissions de la COVID-19, allant au-delà de leurs missions originelles.

Il y a eu des directives de l'ARS qui nous demandait d'être plus sur de la RdR COVID que sur de la RdR pour les usagers de produits. On nous a mandatés pour distribuer des kits COVID, avec pas mal de matériel [...] Donc comme Amiens est tout de même une ville étudiante, on s'est retrouvé à constituer ces kits et à les distribuer le jeudi soir. Même ça, ça nous a posé question [...] parce qu'on n'était plus du tout dans nos missions de base... Moi je ne parlais plus que de gestes barrières et «lavez-vous bien les mains»... alors j'entends bien que ça soit important mais à un moment donné, on est là aussi pour faire autre chose ! Nous avons envie de revenir à nos missions initiales (Educateur CAARUD La Parenthèse Amiens).

AISNE

PEU DE FREE-PARTY ORGANISÉES, OU BIEN UNIQUEMENT ENTRE AMIS, AVEC PEU DE MOYENS

Pendant la période de confinement/couvre-feu, les équipes du CAARUD de Soissons n'ont eu que très peu de retours concernant la tenue de free-party sur leur territoire, compte tenu, nous l'avons vu, du peu de contacts dont ils disposent. Quelques fêtes libres semblent avoir eu lieu, plus dans l'intimité du groupe de pairs, ou sinon, dans le département voisin.

Il y en a sûrement eu, mais je n'ai pas l'impression que ça soit de gros sound-systems, c'est plus une bande de potes qui va se poser. Je sais qu'à Reims (Marne), ça pose un petit peu plus ; apparemment là-bas, c'est un peu plus «détente» au niveau des sound-systems (éducateur CAARUD Soissons).

MARCHÉS, TRAFICS, MODALITÉS D'APPROVI- SIONNEMENT

La région Hauts-de-France est située en zone frontalière, traversée par de nombreux axes autoroutiers, maritimes et ferroviaires. Elle constitue un véritable carrefour européen en matière de trafics de stupéfiants, notamment de par sa situation limitrophe avec la Belgique puis les Pays-Bas, deux pays où les réseaux de production, de conditionnement et/ou de redistribution de diverses substances illicites sont très présents. Des produits comme l'amphétamine, l'ecstasy/MDMA ou encore le LSD sont directement produits dans ces deux pays. Les villes d'Anvers et de Rotterdam sont souvent citées comme d'importants lieux d'arrivée des drogues, et notamment de cocaïne, en Europe.

Sur la résine, on est toujours sur ce flux sud-nord, globalement. Et après la logique s'inverse quand on est sur de la drogue de synthèse : c'est depuis les Pays-Bas ou la Belgique, à destination, soit de la France ou de la région parisienne, soit ça redescend encore plus bas en Europe. La problématique de l'héroïne sur Lille est ce qu'elle est... et la coke, dans les faits, c'est plus du nord-sud, ça vient de Belgique ou de Pays-Bas et soit ça reste en France, soit ça redescend sur l'Espagne. Je pense que les saisies de «drogues dures» (héroïne, cocaïne), c'est plus destiné au marché français (Direction des douanes, Lille).

La ville de Lille devient, progressivement, un pôle important de trafic dans cet ensemble dynamique européen, notamment de par sa position stratégique dans ce tissu fortement urbanisé. Lille est pourvue de nombreux points de deal (récemment estimés à 50 par le ministre de l'Intérieur⁴⁴). Les réseaux de cité sont souvent organisés de façon pyramidale, avec des rôles bien déterminés, et se répartissent dans différents quartiers clairement identifiés de la métropole, particulièrement dans un vaste secteur de sa moitié sud.

⁴⁴ Source : France 3 Hauts-de-France, «Trafic de drogue : «Il y a 50 points de deal à Lille, nous devons mettre des moyens supplémentaires», annonce Darmanin», 05/09/20.

L'AFFAIRE ENCROCHAT¹

Une affaire judiciaire majeure a marqué l'année 2020, l'affaire dite «EncroChat», du nom d'une entreprise de télécommunications chiffrées hollandaise du même nom. Depuis 2016, elle proposait un système de messages cryptés qui s'effaçaient automatiquement après avoir été lus, par l'intermédiaire d'un téléphone spécial qui ne peut entrer en communication qu'avec un même modèle de téléphone, également abonné à EncroChat. La société affirmait que ces appareils étaient destinés spécifiquement à des journalistes ou à des activistes soucieux de préserver la confidentialité de leurs échanges/sources. Une enquête de police hors-norme de par son ampleur², débutée au mois de mars 2020, a montré que ce service était en réalité utilisé principalement par des dealers, des trafiquants d'armes et d'autres types de criminels. Nous évoquons plus particulièrement cette affaire dans ce rapport dans la mesure où les enquêteurs ont découvert qu'EncroChat utilisait des serveurs hébergés par la société OVH³, basée à Roubaix (Nord).

Le Centre de lutte contre les criminalités numériques de la gendarmerie nationale avait réussi à décrypter les messages envoyés par un réseau de trafiquants et à identifier certains membres, établis à Carvin⁴. C'est ainsi que le 19 juin, le parquet de Lille confiait à la PJ une enquête préliminaire. Dans les mois suivants, les policiers ont pu lever le voile sur les rouages de ce trafic : acquisition de stupéfiants auprès d'un fournisseur aux Pays-Bas, remise des produits en Belgique, revente en semi-gros sur le territoire français⁵ (La Voix du Nord).

Suite à l'importante opération qui a été menée jusqu'en juillet, quelques 200 projets d'assassinats en Europe ont été avortés (une salle de torture a même été mise à jour aux Pays-Bas) et des individus ont été arrêtés dans le monde entier («500 usagers ont été géolocalisés et plus de 70 enquêtes ont été ouvertes⁶»). En ce qui concerne les Hauts-de-France, les perquisitions ont permis de saisir essentiellement de l'héroïne (10 kg) mais aussi des quantités de diverses autres drogues : 700 g de cocaïne, 130 g de cannabis, 90 g de méthamphétamine, ainsi que du matériel de conditionnement. L'ensemble devait être revendu dans la métropole lilloise, en semi-gros. Les policiers ont aussi saisi 20000 euros, deux armes de poing, et cinq véhicules. Les trafics se déroulaient entre l'Espagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas.

¹ Plus d'informations en écoutant ce podcast : <https://crimhalt.org/2021/06/05/laffaire-encrochat-la-messagerie-legale-pour-ju-teuses-affaires-illegales/>

² Une coopération des services de polices et de renseignements franco-néerlandais, en coordination avec le pôle judiciaire européen (Eurojust) et le siège des polices européennes (Europol).

³ Fondé à Paris en 1999, OVHcloud (anciennement OVH) est une entreprise française dédiée à l'hébergement web et au Cloud Computing

⁴ Localité située au sud de la MEL, dans le Pas-de-Calais.

⁵ Source : La Voix du Nord, «Carvin : Un trafic de drogue démantelé, 50 kg de cannabis saisis, deux hommes incarcérés», 21 octobre 2020.

⁶ Source : <https://www.nextinpact.com/lebrief/45958/encrochat-tonnes-drogues-millions-deuros-centaines-darrestations,09/02/21>.

La plupart de ces vendeurs proposent de l'héroïne et de la cocaïne, d'autres du cannabis (les marchés semblent relativement séparés, comme nous le faisons déjà remarquer dans de précédents rapports).

C'est aussi un point de stockage pour des substances (particulièrement le cannabis, l'héroïne et la cocaïne) destinées à être redistribuées sur des territoires alentours, voire d'autres régions, comme nous allons le voir.

Dans les précédents rapports, nous avons évoqué, plusieurs faits marquants ; voici ceux qui retiennent plus particulièrement notre attention en 2020 :

- La hausse des violences exercées au sein d'un même réseau ou entre réseaux de trafiquants (règlements de comptes/rançons/prise d'otages) et une présence importante d'armes.
- Les systèmes de livraisons de drogues, qui prennent encore plus d'ampleur, notamment suite aux confinements.
- Les acquisitions de drogues via le darknet de plus en plus nombreuses et fréquentes ; la visibilité plus importante des envois par fret postal.
- De plus en plus d'individus venus de toute la région pour intégrer sporadiquement un réseau à Lille avec l'ambition de gagner de l'argent, ou bien de se procurer des stocks pour en tirer un bénéfice ou financer sa consommation personnelle.

Nous allons maintenant effectuer certains développements et commenter quelques évolutions marquantes survenues en 2020.

DIFFUSIONS DE STOCKS ET FRANCHISSEMENTS DES FRONTIÈRES : PEU D'IMPACT SUR LES NIVEAUX DE DISPONIBILITÉ

On a pu constater que de nombreux États Membres de l'Union Européenne ont décidé de fermer brutalement et de manière durable leurs frontières, à compter du 17 mars 2020. La conséquence en est une baisse très significative des flux de véhicules particuliers (près de 90 %) et de poids lourds, des faits particulièrement perceptibles dans la région Hauts-de-France, concernée à la fois par une frontière avec la Belgique (routier et ferroviaire) mais aussi avec le Royaume-Uni (liaisons Eurostar en gare de Lille-Europe). Relevons également la fermeture de l'aéroport international de Lille-Lesquin au trafic voyageurs⁴⁵.

Ainsi, selon un représentant des douanes de Lille :

Sur l'année 2020, sur les flux, on a constaté au moment du confinement, en mars-avril, une baisse des saisies [...] Mais je pense que globalement on a quand même eu des franchissements de frontière.

Ce contexte a donc engendré une limitation momentanée des franchissements de frontières avec des marchandises qui a eu pour conséquence une diminution du nombre de saisies de produits sur les axes (auto) routiers. Il existe également des causes plus « conjoncturelles », comme par exemple une « réorganisation en interne » des services de douanes, limitant leur présence sur le terrain et ainsi le volume global des saisies.

C'est juste que quand il y a eu la crise de la COVID, avec tous les ordres, les contre-ordres, tous les gestes barrière, les consignes à respecter au sein des véhicules, les ports de masque, ça a mis comme partout un petit moment de flottement.

La réouverture de la frontière franco-belge s'est faite le 15 juin : « pour les services lillois, cette réouverture des frontières a été placée sous le double objectif d'intensification des contrôles et d'actions de sensibilisation aux règles et seuils autorisés⁴⁶ ». Une réorganisation du pôle « orientation des contrôles » des douanes lilloises a par la suite été mise en place pour permettre des opérations de contrôles beaucoup plus fréquentes ; donnant un « sentiment d'un rattrapage » à ce cadre des douanes interrogé, par rapport aux ralentissements du printemps :

Donc il y a une petite chute mais durant les mois de juin à septembre, on a retrouvé des flux et des saisies similaires à ce qu'on pouvait faire les années précédentes. Sur le tabac, c'était flagrant mais sur les « stups », c'était plus diffus et dilué. Après on a constaté une réorganisation de la part des associations de fraudeurs, pour trouver des subterfuges, pour contourner les passages de frontières, d'autres moyens de transport...

Des saisies importantes ont ainsi été réalisées au début de l'été, notamment de tabac (7 tonnes destinées au marché national), d'héroïne et de cocaïne (plusieurs kilos).

En 2020, les services des douanes de Lille font état d'une augmentation de 44% de leurs saisies, par rapport à 2019 ; en voici les détails chiffrés :

- 497 kg de cannabis,
- 110 kg de khat (+88%),
- 43 kg d'héroïne (-24%),
- 30 kg d'amphétamines (+261%),
- 27 kg de cocaïne (+41%),
- 21 kg de kétamine,
- 203 000 comprimés d'ecstasy (-9%).

Au total, 726 kg de produits stupéfiants ont été saisis, ce qui représente 469 procédures ; 90% de ces saisies sont réalisées lors de contrôles routiers, en transit international ou européen. Le solde de 10% restant correspond à des envois postaux ou par fret express, ces deux tendances étant décrites comme «en augmentation constante» en 2020. Cette évolution peut probablement être mise en lien avec le contexte du confinement, selon le directeur adjoint des douanes : n'ayant plus accès (ou un accès très restreint) à des points de deal physiques, certains usagers de drogues des Hauts-de-France ont eu recours à des sites internet ou des envois entre particuliers. «On a augmenté notre présence depuis quelques années parce qu'on s'est recentré aussi, c'est un choix stratégique, donc forcément, on a des pourcentages en hausse», précise-t-il. Parmi ces envois, l'interviewé met plus spécifiquement en avant la présence des produits suivants : héroïne, cocaïne et cannabis. Les profils de ces usagers ayant recours aux envois postaux correspondent à une population de 30 à 40 ans, ayant un emploi et un logement autonome.

Concernant le transport des produits, les services de la PJ interrogés mettent également en avant l'ouverture, en 2020, de plusieurs lignes reliant les Antilles au port de Dunkerque. Les services ont ainsi relevé des arrivages plus fréquents de cocaïne, via des bateaux venus du Surinam ou de la Colombie, les personnes investies dans ce transport utilisant la technique du «rip off», «c'est-à-dire des sacs qu'ils mettent juste à la sortie du container que les gens viennent capter à Loon-Plage⁴⁷ quand les produits sont débarqués». Pour expliquer ces tendances, un représentant de la police judiciaire interrogé précise que, contrairement au port du Havre, qui est doté d'un important système de surveillance et de contrôle, au port de Dunkerque, «il y a très peu de vidéos, c'est un petit port, donc vous avez forcément une complicité interne : un docker ou autre».

En somme, une grande partie des professionnels (issus tant de l'addictologie que du champ de l'application de la loi) semblent s'accorder sur le constat suivant : la situation de crise sanitaire et de confinement aurait pu donner lieu à des pénuries durables de produits, mais finalement - en dépit de quelques pénuries transitoires

- les drogues ont continué à circuler et se sont avérées disponibles, en 2020, sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Le représentant de la PJ étaye ce constat, affirmant que durant les périodes de confinement il y eu : «toujours autant de trafics. Il n'y a pas eu de pénuries, pas de manque de quoi que ce soit. Sauf que les importations se faisaient plus la nuit, forcément».

Un éducateur du CAARUD d'Amiens s'étonne également :

On a été très surpris par l'accessibilité aux produits, on pensait vraiment qu'il allait y avoir une phase un peu critique où il n'y aurait plus de produits ou moins de disponibilité qu'avant mais au final, le produit est resté toujours aussi disponible. Quand je dis «produit», c'est plutôt la coke, parce que c'est le produit dont on entend le plus parler.

DES SIGNAUX D'AUGMENTATION DES FAITS DE VIOLENCE LIÉS AUX TRAFICS DE STUPÉFIANTS, RÉACTIONS DES AUTORITÉS

Dans les Hauts-de-France, en 2020, les tensions et violences liés aux trafics de stupéfiants se sont avérés nombreux. Aux dires des forces de l'ordre, les réseaux sont de plus en plus structurés et violents envers les usagers, mais aussi d'organisations rivales. Des armes de gros calibres sont souvent retrouvées. Ces cas de violences se vérifient spécifiquement dans certains quartiers de grands pôles urbains de la MEL (Lille, Roubaix et Tourcoing) ou encore de l'Oise (Beauvais, Compiègne, Crépy-en-Valois).

Il y a eu des histoires de règlements de compte, je dirais qu'on en a bien eu 5 ou 6 cette année. C'est en augmentation. Il y a du produit qui est pris par la police, des guerres de territoires, des dettes qui ne sont pas honorées... C'est sûr qu'un mec qui vous doit 30 000€, vous lui dites une fois, deux fois, trois fois et la quatrième fois, ils passent aux choses sérieuses, quoi ! (PJ Lille).

A Lille, de multiples secteurs du quartier de Wazemmes sont touchés par cette coexistence de points de deal et d'individus auteurs de violences à l'égard de consommateurs, d'autres groupes de trafiquants, de simples riverains ou encore de représentants des forces de l'ordre. Un article de presse daté d'avril 2020⁴⁸ faisait état de nombreux jets de projectiles à l'attention des policiers, pendant plusieurs jours d'affilée, dans des quartiers populaires de Roubaix, de Tourcoing ou en-

⁴⁷ Localité appartenant à la Communauté urbaine de Dunkerque.

⁴⁸ La Voix du Nord, «Les policiers font face à la tension dans certains quartiers populaires», 24 avril 2020

core de Hem. L'article suggère que ces rixes auraient pu constituer une forme de réaction au confinement et aux contrôles policiers qui perturberaient les trafics de drogue. En conséquence, à compter du mois de juillet, on apprend par voie de presse que deux quartiers de Roubaix fortement marqués par de hauts niveaux de délinquance («occupation des halls ou de la voie publique, violences urbaines envers les forces de l'ordre ou les sapeurs-pompiers, trafics de drogues, dépôts sauvages⁴⁹») ont connu l'instauration d'un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD), pour une durée limitée de 6 mois. Pour faire face à ces problématiques de délinquance, ce dispositif ambitionne de répondre «à la nécessité d'une intervention spécifique des acteurs de la réponse publique qui se caractérise par un partenariat intensifié afin de faire remonter des informations et déterminer une stratégie offensive d'impulsion», comme l'explique le parquet de Lille, dans ce même article. Dans un autre article du mois de septembre, le directeur d'une association lilloise de prévention spécialisée jugeait comme «très préoccupante» la violence qui se déroule dans de nombreuses rues de Wazemmes, due notamment à une cohabitation étroite de profils très différents, qui favoriserait la survenue de tensions : dealers de drogues (héroïne, cocaïne, cannabis), personnes SDF, individus sans papiers demandeurs d'asile, mineurs étrangers isolés, etc. Concernant ce dernier type de population, l'intervenant explique :

C'est une population que l'on ne parvient pas à toucher. Nos éducateurs interviennent sans arrêt, essaient de se faire connaître et de se rendre disponibles. Mais ce sont des gens difficiles à approcher. Ils sont dans une logique de survie, ne demandent pas d'aide, sont extrêmement méfiants et certains ne parlent pas le français.

Ce climat de tension grandissant s'est d'ailleurs cristallisé dans un fait divers dramatique survenu dans la nuit du 17 au 18 septembre, lorsqu'un jeune homme de 24 ans a été tué de plusieurs coups de couteau au thorax, près de la sortie du métro Wazemmes. Le 18 Juin 2020 à Tournai, la Police judiciaire fédérale (PJF) a également fait état d'un très probable règlement de compte qui s'est conclu par le meurtre d'un Français de 46 ans, originaire de Tourcoing, déjà connu des services de police français et fréquentant le milieu des stupéfiants. Certains éducateurs de CAARUD ou articles de presse relatent également des cas de vols (de stocks de produits) avec violences entre réseaux rivaux ou usagers et dealers.

En Juillet 2020, une autre affaire a marqué les esprits : une Lilloise de 43 ans (comédienne de métier, résidente depuis 10 ans dans le quartier de Moulins, secteur Porte de Douai) a subi une violente agression physique à proximité d'un point de deal (pour avoir «haussé

le ton, suite à des provocations», dit-elle sur dans une vidéo diffusée sur YouTube), ce qui lui a occasionné une double fracture à la mâchoire. Elle a appelé à une réaction forte des autorités, mettant en avant le comportement des dealers du quartier effectuant leur trafic en faisant fi des forces de police tournées en dérision.

Elle vit à ses yeux, «dans une zone de non-droit» et appelle la Préfecture à prendre des mesures rapides. Dans un autre article de presse⁵⁰, cette femme met également en avant l'action des effets du confinement sur les niveaux de tension dans ce lieu de deal :

J'aime Moulins pour sa mixité qui correspond à ma conviction. Quand je me suis installée, je savais qu'il y avait du trafic mais avant, il y avait une sorte de tolérance. On se côtoyait, on se disait bonjour. Après le confinement, quelque chose a basculé. Le climat est devenu électrique. C'était des barricades de poubelles, un guichet pour se ravitailler en drogue. L'attitude des dealers est devenue plus arrogante (La Voix du Nord).

Face à cette omniprésence des dealers de stupéfiants dans de nombreux secteurs de Lille, la Maire Martine Aubry a formulé certaines demandes à l'exécutif. En juillet, elle a ainsi réclamé (comme c'est le cas depuis des années) «dans les meilleurs délais, un plan de renforcement de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Lille» : plus de moyens humains et matériels à destination des forces de police. Souhaitant ainsi revenir aux effectifs de 1 845 policiers qui sont normalement ceux de la MEL (La Voix du Nord), l'élue a finalement obtenu gain de cause. Toutefois, avec les mouvements (départs, mutations, retraites, etc.), les effectifs lillois et roubaisiens se sont avérés bien en-deçà du prévisionnel espéré. En septembre, dans un entretien donné à La Voix du Nord⁵¹, elle a affirmé (faisant écho aux propos de cette habitante agressée, qui a perçu une progression de l'activité des dealers durant/après le confinement,) : «pendant le confinement, beaucoup de dealers sont venus à Lille et sont restés : nous avons beaucoup plus de points de vente». Pour lutter contre un sentiment grandissant d'insécurité, le développement de la vidéosurveillance constitue une des priorités actuelles de la Maire qui prévoit une cinquantaine de caméras installées d'ici l'automne 2021 (place des Reigneaux, dans le quartier Masséna-Solférino, aux abords de la gare Lille-Flandres et des rues piétonnes du centre-ville). Un hôtel de police municipale et un centre de supervision urbain doit également voir le jour à l'automne 2021.

49 La Voix du Nord, «Pourquoi l'Alma et le Cul-de-Four sont dans le viseur de la justice ?», 23 juillet 2020.

50 La Voix du Nord, «Je n'ai pas retrouvé toute ma joie de vivre», 27 septembre 2020.

51 La Voix du Nord, «Martine Aubry annonce cinquante caméras de vidéosurveillance en 2021», 26 septembre 2020

PRÉSENCE D'USAGERS EN TANT QUE GUETTEURS SUR DES POINTS DE DEAL

En 2020, - même s'il s'agit très probablement d'un phénomène qui n'est pas nouveau - nous avons pu obtenir la première description d'un usager précaire, «embauché» en tant que guetteur au sein d'un trafic de cité organisé/hiéarchisé (présent depuis 2019, mais uniquement mentionné cette année par des professionnels du Samu social et de CSAPA). Il s'agit d'un homme de 29 ans, sans domicile fixe («il n'arrive pas à se stabiliser dans un hébergement. Il a été hébergé en hôtel, jusqu'au 31 mai», dira de lui une infirmière de CSAPA), consommateur de longue date d'héroïne et de cocaïne (avec des pratiques d'injections à risques). Cet usager souffre de divers problèmes sanitaires (hépatites, staphylocoque) et a déjà été incarcéré à plusieurs reprises pour des actes de violence/délinquance. Son rôle de guetteur est rémunéré à la hauteur de 80€ par jour, avec un approvisionnement 3 ou 4 fois par jour en héroïne/cocaïne. L'infirmière de CSAPA précisera également : «il a déjà été gazé sur le point de deal. Et il y a fait une OD aussi, on l'a mis dans le buisson mais les dealers ont quand même appelé le 15». A ce sujet, il est intéressant de relever l'analyse d'un sociologue lillois sur cette thématique de l'entrée des usagers de drogue précaires dans des réseaux de deal :

L'acquisition d'une position de vendeur plutôt que de simple usager est tentante dans la mesure où les gains peuvent être particulièrement importants. La drogue, son trafic et son économie, s'apparentent alors à un véritable travail rémunéré (Duprez et Kokoreff, 1999 ; Bourgois, 2001). Plus rentable et plus valorisé socialement que la mendicité, il peut aussi apporter des formes de reconnaissance et de gratification qui font tant défaut au quotidien des personnes en errance. «Dealer», c'est être partie prenante et active de l'économie informelle, mais c'est aussi faire le lien avec l'économie formelle. C'est côtoyer, vendre et «rendre service» à des personnes insérées qui consomment elles aussi¹.

¹ Schlegel Vianney, «Les usages de drogues dans les marges du travail : le cas de sans-abri lillois», *Psychotropes*, 2015/1 (Vol. 21), p. 97-111.

DES ZONES DE DEAL QUI CONFIRMENT LEURS POSITIONS, D'AUTRES QUI APPARAISSENT COMME ÉMERGENTES

Les observateurs de la CMAO relèvent une importante diversité des lieux de deal fréquentés par les usagers de rue lillois en 2020. Parmi l'ensemble de ces «spots», des «fours» déjà bien connus, mais aussi de nouveaux points de deal qui prennent de l'importance courant 2019/2020.

Les tours à Lille Sud sont maintenant bien identifiées par les usagers en tant que zone majeure de deal ; un trafic de cité très organisé dans lequel, selon certains usagers rencontrés par la CMAO, l'acquisition d'héroïne ou de cocaïne se fait au micro-détail, à la pesée : «tu donnes ce que tu as et tu es servi», commente ainsi l'un d'eux. Le boulevard de Metz et ses grands ensembles d'immeubles constituent également un endroit historique de revente de divers produits psychoactifs, notamment d'héroïne et de cocaïne. La CMAO évoque, par le biais d'un usager, que des «boulettes» de cocaïne pré-préparées de 15€ ou 30€ y sont disponibles. Des phénomènes d'«installations» précaires (abris, tentes, etc.) d'usagers de drogues, régulièrement chassés par les agents de sécurité, y sont observés (secteur de l'arrêt de métro «CHR»), comme nous l'avions souligné dans le rapport TREND 2019.

De nombreuses personnes rencontrées (particuliers et personnes sans-abri) ont également évoqué le développement d'une nouvelle zone de deal dans le quartier de Montebello, à Lille. Cette zone serait plus particulièrement fréquentée en raison d'une accessibilité forte de la cocaïne. Les produits (héroïne et cocaïne en tête) seraient généralement de bonne qualité et à des prix permettant de «concurrencer» les autres secteurs les plus fréquentés. La proximité immédiate de ces nouveaux «fours» dans les secteurs de Cormontaigne et de Montebello tend à favoriser des scènes ouvertes de consommations de drogues.

Enfin, le secteur de Caulier (du nom de l'arrêt de métro), secteur périphérique nord-est de la ville, est devenu progressivement (courant 2020, puis en 2021) plus actif et plébiscité par les usagers de rue, qui y trouveraient des produits à des tarifs bas (des salariés de deux CAARUD lillois évoquaient le gramme de cocaïne à 40€) et des réseaux de revente moins violents et plus respectueux du consommateur.

LA GRANDE POPULARITÉ DES VENTES VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

Comme l'a déjà montré le dispositif TREND, les méthodes actuelles de ventes de produits psychoactifs se sont largement tournées vers la promotion sur les réseaux sociaux/applications (Snapchat, WhatsApp, etc.).

Ventes de produits via Snapchat



Source : capture faite par le coordinateur

C'est une tendance qui semble se renforcer encore plus en 2020, sous l'effet notamment des conséquences des confinements et son lot de restrictions sociales et de limitations des déplacements, comme le souligne un représentant des douanes lilloises :

En 2020, le trafic de stupéfiants par les réseaux sociaux ça a explosé, on est en train de surveiller tout ça, mais c'est tentaculaire, c'est trop compliqué ! Quand vous tapez «stupéfiants Lille» sur Snapchat ou autre, c'est des lignes et des lignes de vendeurs, qui proposent tous la meilleure herbe possible, avec le meilleur taux de THC (Direction des douanes, Lille).

Toutefois, le suivi de ces voies d'approvisionnement par les forces de l'ordre apparaît comme difficile. La direction des douanes précédemment citée affirme en effet que ses services n'effectuent qu'un travail de veille sur ces réseaux sociaux : «le code des douanes ne nous permet que de consulter mais sans interagir. Il y a des services spécialisés qui eux peuvent acheter mais c'est très encadré, avec le juge des libertés». Le service ne dit alors intervenir que s'ils ont la certitude de trouver des stocks importants.

Le constat est le même au service de la PJ lilloise (selon son représentant interrogé) qui témoigne d'une difficulté à surveiller ces applications aux vues des investissements temporels et financiers que cela nécessite. Comme pour les douanes, l'affaire ne sera poursuivie que si elle est jugée assez importante (en fonction des quantités estimées, du réseau, du dossier d'ensemble).

Après échanges avec des usagers et certains professionnels, il semble que les réseaux très organisés ne gèrent pas nécessairement ces plateformes de revente. Il s'agirait davantage d'individus isolés, munis d'un ou plusieurs téléphones, d'un «carnet de clients», d'un véhicule et d'un lieu de stockage et qui possèderaient les contacts pour s'approvisionner en divers produits (cannabis, cocaïne, ecstasy, kétamine, etc.).

Enfin, il est important de noter que la popularité de ces techniques de vente qui permettent un accès rapide et facilité à diverses drogues sont susceptibles d'alimenter les usages et la dépendance. Un consommateur interrogé par nos observateurs en témoigne : «il m'expliquait qu'il avait du mal à ralentir car il reçoit sans cesse des textos de la part de dealers, qui le relancent et, s'il ne répond pas, lui font des offres (par exemple : 4 g achetés, le cinquième offert)» (notes ethnographiques/homme de 28 ans, originaire de Lille, travaillant dans le milieu bancaire à Paris, ancien consommateur régulier de cocaïne). Un second témoignage va également dans ce sens, valorisant les effets pervers de la livraison à domicile :

Il dit aussi qu'il a préféré effacer le numéro du dealer de cocaïne qu'il avait dernièrement car «c'était trop facile, il n'y avait qu'à descendre, il livrait». Il sentait qu'il devenait addict trop facilement. Du coup, maintenant, c'est un ami qui passe la commande et lui qui le rembourse. «C'est bien comme ça j'en consomme moins», commente-t-il (notes ethnographique/homme de 43 ans, salarié dans l'audiovisuel).

SECTEUR PICARD : DE NOMBREUX SECTEURS CARACTÉRISÉS PAR LA PRÉSENCE DE RÉSEAUX DE DEALS

► OISE : CREIL ET COMPIÈGNE, DEUX PLACES FORTES DU TRAFIC

«On est passé de “pas du tout de crack” à une explosion totale il y a 5 ans», fait remarquer l'éducatrice du CAARUD de Montataire. Les usagers de l'ancienne région picarde, et plus particulièrement ceux de l'Oise, peuvent (depuis 2016 environ) se procurer directement le produit sous forme de «galette», à 20€ l'unité, voire même à 10€ pour une demi-dose, ce qui correspond respectivement à environ 4 et 2 prises par voie fumée à l'aide d'une pipe en verre. Depuis cette période-là, la cocaïne est devenue beaucoup plus disponible dans le secteur de l'Oise. La cocaïne basée y est vendue par l'intermédiaire de réseaux de trafics issus de certaines cités compiégnoises (le quartier du Clos-des-Roses est plus assimilé à la vente de cocaïne/crack alors que le quartier de Bellicart est davantage lié à la vente de cannabis) ou encore par des usagers-revendeurs. Certains (rares) usagers, décrits comme étant plus âgés, privilégient quant à eux toujours (c'était une tendance déjà décrite dans notre précédent rapport TREND) les allers-retours avec le nord de la région parisienne (Saint-Denis, Stalingrad), pour aller consommer de la cocaïne basée directement à proximité des lieux de deal.

Compiègne est nettement désignée - tant par les usagers précaires que par la presse locale ou encore par divers professionnels en addictologie - comme une ville pourvue de lieux de stockage et de diffusion/vente de cocaïne (le gramme est tarifé en moyenne à 70€) et notamment de cocaïne basée, au niveau local ainsi qu'à destination de nombreuses autres localités de la région. Les équipes du CAARUD de Montataire (et ces faits sont confirmés par la presse⁵²) évoquent la présence de laboratoires clandestins de fabrication de cocaïne basée dans certaines cités de Compiègne, qui sont directement tenus par des trafiquants : «il faut dire qu'à Compiègne, il y a des «cuisines» ; avant les gens allaient plus choper du crack en train à Paris, vu que c'est très proche de chez nous. Maintenant ils ne vont plus à Paris, vu que les cuisines sont à Compiègne et uniquement là-bas, c'est-à-dire qu'il n'y en a pas à Creil ou à Beauvais». Selon les professionnels du CAARUD, la plupart des trafiquants résident à Creil mais produisent le crack à Compiègne, où il est directement revendu ainsi qu'à Beauvais sous forme de galette.

Durant le premier confinement, les intervenants considèrent que l'achat de crack a diminué, au regard d'une

moindre affluence de ce type de public à l'accueil du CAARUD (venu chercher du matériel de RDR) ainsi que des témoignages d'usagers expliquant avoir beaucoup moins consommé. Par ailleurs, une des professionnelles interrogées qualifie la politique policière compiégnoise à l'égard de la drogue comme une «chasse à la sorcière» :

Le maire a pris de nouvelles dispositions il y a quelques mois. Avec des contrôles systématiques tous les jours, ils démantèlent toutes les semaines des lieux de deal à Compiègne. Et tu as des appels à la délation qui sont faits par la Mairie. C'est vraiment la guerre à la drogue là... (Éducatrice CAARUD Montataire).

► SOMME : UNE POLARISATION DES TRAFICS À AMIENS, DES DÉPLACEMENTS EXTÉRIEURS POUR LES USAGERS DES SECTEURS PÉRIURBAINS/RURAUX

L'apparition de la cocaïne basée dans la Somme a été soudaine. L'éducateur du CAARUD La Parenthèse à Amiens explique : «depuis 2017 environ on voyait un peu plus de cocaïne, on en entendait plus parler». Dans sa forme basée, ce produit a été repéré sur le marché à compter du dernier trimestre de l'année 2019 («d'un coup, c'est devenu très significatif ; ça n'a pas été progressif», affirme la cheffe de service), particulièrement sur la zone de deal d'Amiens Nord, au sein d'un trafic de cité organisé.

Bien que le territoire de la Somme soit décrit comme très rural, il est aussi précisé par l'éducateur que certains secteurs (exemple de Péronne, ville de 7 600 habitants, située à l'est du département) sont tout de même pourvus d'un système autoroutier proche, qui permet aux usagers de rallier rapidement les villes et départements voisins (Paris, Nord, Lille, Champagne-Ardenne, etc.) ainsi que certains pays étrangers (Luxembourg, Belgique). Ainsi, concernant l'organisation du trafic, en zone rurale, la tendance est celle d'individus isolés réalisant des allers-retours vers Péronne ou Bruxelles, pour aller se procurer du produit pour plusieurs personnes («à l'époque, c'était plutôt pour de l'héroïne mais ceux qui y vont maintenant y vont plutôt pour de la coke» ; précise l'éducateur interrogé). «On a le même schéma à Roye (ville de 6 000 habitants, au sud de Péronne), où tu es à 1h de Paris et à 40 minutes de Lille, tu n'es pas loin non plus de la Belgique, voire des Pays-Bas». Toutefois en 2020, ces déplacements courts ont pu se trouver limités pendant les périodes de confinement, au regard de la fermeture potentielle des frontières et des contrôles associés.

En ce qui concerne le trafic de cannabis, c'est la forme résine qui est, contrairement à Lille, la plus répandue, selon cet éducateur et d'autres informateurs (usagers insérés, autres professionnels de CAARUD, presse).

Le haut tarif de l'herbe de cannabis pourrait expliquer cette tendance : «ça va de 9 à 14€ le gramme. Pendant le confinement, la résine a pris 2 à 3€ le gramme et cette augmentation s'est maintenue fin 2020 et début 2021». Parallèlement à ces types de lieux de vente physique, il évoque un «système de concurrence» virtuel, surtout incarné par l'application Snapchat (promotion et livraison à domicile). Ce mode de disponibilité est selon lui surtout plébiscité par les plus jeunes usagers (18-25 ans) et représente pour eux un moyen d'acquisition «rapide, super réglo et super clean».

Je suis un peu dans l'Oise et à Compiègne c'est assez présent, mais c'est aussi le cas dans la Somme : des mecs qui commandent sur Snapchat et quelqu'un vient te livrer dans des petites boîtes styles apéritif, là, tu ouvres, c'est sous vide et tu as ton herbe. Des emballages commerciaux (éducateur CAARUD La Parenthèse Amiens).

Enfin, au sein de la ville d'Amiens, ce professionnel décrit un trafic illicite de médicaments davantage organisé autour d'usagers-revendeurs que de réseaux de revente organisés : «soit des gens qui se font prescrire par les médecins et qui n'en ont pas forcément besoin ou qui ne prennent pas l'intégralité et revendent l'excédent». L'échange marchand, mais également l'échange de biens régit ce marché. Ainsi, un médicament psychotrope (méthadone, Subutex®, Tranxène®, Valium®, Xanax®, Seresta®, sont décrits comme étant disponibles au marché noir amiénois) peut être échangé contre un bout de shit, par exemple.

► AISNE : DES TRAFICS DE COCAÏNE (BASÉE) RÉCEMMENT IMPLANTÉS, DES DÉPLACEMENTS VERS DES POINTS DE VENTE D'AUTRES DÉPARTEMENTS

Dans cette partie, nos observations porteront essentiellement sur la moitié sud du département, notamment les villes de Soissons et de Laon. En effet, ce sont dans ces deux villes que nous avons pu davantage échanger avec des professionnels (CH Laon et CAARUD Soissons). La proximité géographique entre la ville de Soissons et les départements voisins de l'Oise et de la Seine-et-Marne est intéressante pour analyser la structuration du trafic, les habitudes et pratiques des usagers. Selon un éducateur du CAARUD de Soissons, «les deux autres départements ont connu la tendance de la diffusion du crack une bonne année avant nous, surtout dans l'Oise» mais à présent, les usagers de crack locaux peuvent se fournir directement à Soissons, principalement dans le quartier de Presles. D'autres plus rares usagers soissonnais (tout comme ceux de Villers-Cotterêts, localité du sud-est de l'Aisne, à la limite de l'Oise) se déplacent encore à Compiègne, qui était la localité la plus plébiscitée avant une arrivée plus massive du crack dans les grandes villes de l'Aisne, dont Soissons, depuis environ 2018/2019.

Durant la crise de la COVID-19, les usagers n'ont pas signalé de pénurie ni d'augmentation des tarifs, dans l'Aisne, concernant la cocaïne. Au contraire, l'éducateur relève qu'avant 2020, «il y a eu une multiplicité de plans qui sont arrivés, différents dealers qui se sont mis à vendre, à des qualités différentes et donc à des prix différents». Ainsi, A Soissons, la cocaïne se vend sous forme chlorhydrate (poudre) ou basée («galette»), «un usager nous a même dit qu'il a trouvé un plan où la cocaïne était déjà basée au bicarbonate et pas à l'ammoniaque».

Concernant l'héroïne, aucune pénurie ni augmentation des tarifs durant l'année 2020 n'a été noté par notre observateur. Il existe certes des plans de deal à Soissons mais la qualité y est décrite par les usagers comme très mauvaise, depuis quelques années déjà et - effet de la crise sur ce marché ou pas ? - leur perception est devenue encore plus négative ces derniers mois, comme le précise l'éducateur :

Le peu d'usagers d'héroïne qui nous reste vont aller dans d'autres régions/villes pour en trouver. On a par exemple un usager qui va la chercher à Épernay (dans la Marne, au sud de Reims), qui la prend en gros, qui l'a moins cher et qui apparemment est vraiment de meilleure qualité.

Pendant cette période de crise sanitaire, la diminution de la disponibilité a davantage concerné le cannabis dont les prix ont augmenté pour une moins bonne qualité— notamment concernant la résine :

On a des usagers qui achètent en masse, pas au gramme. Pour une plaquette de 100 g de résine de cannabis, le prix a pu passer de 250/300€ à 500/600€. C'était lors du premier confinement et ça a duré toute l'année. Dorénavant, les prix sont plus ou moins revenus à la normale, mais pas sur tous les plans. Mais du coup, ça se vend quand même, les trafiquants ont laissé des prix assez élevés, parce que finalement, je pense qu'ils n'ont pas eu tant de perte de clients.

D'autre part, dans la ville de Laon (au centre du département), l'intervenant rencontré au Centre hospitalier (ELSA) met également l'accent sur la proximité d'autres grandes agglomérations voisines - comme Reims ou Saint-Quentin, mais aussi Paris ou la Belgique - qui favoriserait les déplacements des trafiquants et des consommateurs (héroïne, cocaïne). L'éducateur du CAARUD de Soissons considère également Laon, comme une ville «où il y a beaucoup d'allers et venues» ; les équipes de maraude y rencontrant régulièrement de nouveaux usagers, de façon sporadique. La proximité des autres grandes villes précédemment citées, en fait ainsi une «ville-étape dans les parcours de beaucoup de personnes». Dans cette ville, ce sont essentiellement les quartiers du Plateau et celui de Champagne qui sont cités dans les articles de presse, ce que confirme l'éducateur .

A Laon, ils se fournissent sans doute directement sur place, au quartier Champagne, surtout. C'est l'un des quartiers les plus touchés par la pauvreté, qui est assez difficile d'accès pour nous. On sait qu'il y a beaucoup de deal. C'est un quartier assez grand donc pour moi, il y a une majorité de produits (la cocaïne surtout) qui sort de là mais cela dit, je n'exclus pas que dans les «bleds» autour il y en ait aussi.

L'enquête ajoute qu'un autre secteur attenant, le Moulin Roux, est aussi le théâtre de reventes, principalement de cannabis, d'héroïne et de cocaïne.

APPROCHE PAR PRODUIT



CANNABIS

PAS OU PEU DE PÉNURIE DURANT LE CONFINEMENT MAIS CERTAINES HAUSSES DE TARIFS SIGNALÉS PAR LES USAGERS

Le cannabis est toujours une drogue très disponible en MEL. Dans les observations de terrain ou lors de différents entretiens (usagers ou professionnels du champ répressif), le constat reste similaire depuis de nombreuses années : la forme herbe est encore la plus diffusée par rapport à la résine. En 2020, il s'agit d'une tendance qui se confirme et semble se renforcer : «on a fait 497 kg de cannabis, à 90% c'était composé d'herbe de cannabis. On voit beaucoup moins de résine qu'avant, ça c'est une tendance qu'on constate» (direction douanes, Lille). Dans le département de la Somme et à Amiens, selon des sources croisées (usager, éducateur de CAARUD, presse), il semblerait que la tendance soit inversée, ce serait la résine qui serait plus disponible que l'herbe. A Lille, selon un usager d'une trentaine d'années, il faut faire appel à «des personnes un peu plus spécialisées», pour avoir accès à du «shit».

Un pochon de cannabis issu d'un plan de deal à Lille sud en 2020



Source : photo prise par le coordinateur

Le secteur de Lille sud est particulièrement réputé pour écouler des stocks massifs de ce produit, notamment dans une tour HLM, qui, depuis 2020, en proposerait entre 5 et 15 variétés différentes (résine, herbe), selon les moments de l'année, à des prix allant de 8 à 13€ le gramme, en fonction de la variété et de la qualité supposée, celle-ci étant jugée globalement bonne par nos enquêtés :

Q : Mais est-ce que c'est pas plus simple pour toi de te faire livrer plutôt que d'aller là-bas actuellement ?

R : Si c'est plus simple mais ce qu'il y a c'est que la qualité est moins bonne.

Q : Ah donc là-bas c'est vraiment de la bonne qualité à Lille-sud ?

R : Ouais, ça va, le produit ils en débitent tellement que genre le 5 g est à 50€, ils ne font pas de prix... Mais c'est vraiment de la bonne beuh, tu ne vas pas retrouver des petits copeaux de verres ni des miettes, c'est vraiment des belles grosses têtes. Ça va, ça se tient quand même leur délire ! (Rémi, 27 ans, sans emploi).

Cet engouement de la part des usagers pour ces «spots» de vente se vérifie aussi dans les grandes affluences qui y sont décrites par les usagers ou certains professionnels («faut vouloir y aller, y'a 50 gaillards en bas, et 15 autres dans la cage d'escalier qui attendent», commente un éducateur de l'association Spiritek). Selon deux éducateurs de Spiritek, des phénomènes similaires se dérouleraient aussi dans certains lieux de vente à Roubaix et à Villeneuve d'Ascq, où des «fours» vendraient d'importantes quantités et proposeraient également une grande diversité et qualité de cannabis, un service rapide et des quantités pesées.

Parmi les signes tangibles de la circulation importante (et continue) de cannabis dans la région, la presse locale a, en 2020, encore relayé un très grand nombre d'affaires de trafics liés à ce produit (cf. annexe n°6). A titre d'exemple, 13 kg de résine furent saisis à Roubaix (dans deux quartiers différents), en septembre ; cela constitue une des plus grosses saisies de l'année dans cette localité. Quatre individus avaient été interpellés, le réseau fournissait en cannabis une trentaine de clients réguliers, des armes de gros calibre y avaient également été retrouvées.

A propos des modalités techniques de ces trafics, les méthodes semblent avoir évolué et il y aurait ainsi moins de marquages («sceaux») sur les plaquettes de résines, mais davantage des étiquettes pour identifier les destinataires : «La résine, c'est pareil, il y a de moins en moins de marquages sur la plaquette, c'est souvent des étiquettes sur l'emballage [...] c'est devenu très commun [...]. Parfois, il arrive qu'on ait des étiquettes de marques de luxe» (Ingénieur de Police Technique et Scientifique, labo PJ/Groupe focal application de la loi).

LE CANNABIS (ou chanvre) est une plante, aux usages divers (textile, isolation, etc.) mais dont les variétés destinées à la consommation sont principalement choisies pour leur taux plus élevé en THC (tétrahydrocannabinol, Δ^9 -THC), le principal composant psychoactif du cannabis, et en CBD (cannabidiol, voir plus bas).

Le cannabis est nommé herbe ou haschisch selon qu'il s'agisse des sommités fleuries ou de la résine issue de la plante. L'huile (extrait de la plante très concentré en THC) ainsi que d'autres produits d'extraction (wax, etc.) sont beaucoup moins fréquemment observés. La résine peut être nommée «shit», «teushi», «teush'» «boulette», «bédo», «chocolat», «marron», «zetla», «haschish», «hasch» ou «taga» gras, tamien, teuteu ; l'herbe peut être nommée « weed », « beuh », « beuher », « ganja », « marie-jeanne ». L'herbe peut également être nommée par un nom de variété («bubble gum», «AK47», «Haze» ou «White Widow », etc.).

Le cannabis est principalement fumé sous forme de cigarette confectionnée et contenant du cannabis additionné à du tabac (la cigarette sera nommée «joint», «ouinj», «pétard», «pèt'», «tarpé», «spliff», «beuz», «cône» ou «pilon»). D'autres modes de consommation sont observés plus à la marge. Le cannabis peut être fumé, dans une chicha et autres pipes à eau plus ou moins artisanales (appelés «bangs» ou «bonghs») ou vaporisé à très haute température (à l'aide d'un vaporisateur, portable ou fixe) pour éviter les effets nocifs de la combustion. Le cannabis peut également être cuisiné et mangé («space cake »).

Le cannabis (résine ou herbe) est très souvent consommé pour ses effets de détente, bien être et euphorie, parfois en automédication pour la gestion des douleurs, de l'appétit, etc. Il peut aussi être consommé en parallèle d'autres produits pour en moduler les effets.

En termes de phénomènes transfrontaliers, comme nous l'avons déjà vu dans la première partie de ce rapport, la PJF Mons-Tournai observe la présence de trafiquants Hollandais, venus en véhicules de location, effectuant des livraisons de cannabis à des clients Français, et ce, sur toute la bande frontière (de la Panne - proche de Dunkerque - à Arlon, et surtout à Tournai).

Quelques signaux (émanant d'usagers insérés/précaires, de vendeurs ou de certains éducateurs de CAARUD) d'une disponibilité amoindrie a pu être envisagée pendant le premier confinement ; voici à titre d'exemple

un texto d'un dealer, reçu par un usager lillois de 29 ans (en avril) :

Yo c'est X, dispo pour le confinement à un point fixe, les prix restent les mêmes. POUR LE MOMENT (PENURIE NATIONALE FRONTIERE FERMÉE).

Weed premium : hollandaise 10€/g sans soldes (x2,3,4,5...), 10g/90€.

Weed locale : 5g/40€ ; 10g/80€.

Mix : 2g/10€ miette.

Hash : pénurie partout dommage, ça revient vite. Passez le numéro à des amis qu'ils/elles envoient votre numéro comme code (notes ethnographiques).

Le contexte du premier confinement semble avoir eu pour conséquence d'«immobiliser» certains dealers qui avaient pour habitude de se déplacer pour effectuer des livraisons de produits, comme le cannabis. Dans ce SMS, on pourra relever l'indisponibilité de la résine. Mais aussi l'affirmation catégorique sous forme d'alibi commercial, annonçant qu'il existe une pénurie de cannabis au niveau local, en raison de la fermeture des frontières. Selon nos informations, ces épisodes de pénuries ont pu exister, mais ils étaient aussi rares qu'éphémères, comme le fait remarquer un représentant des douanes en entretien : «Néanmoins il a été observé peu de pénuries, les modes d'approvisionnement se sont adaptés au contexte rapidement» (douanes Lille).

Durant cette même période, certains usagers insérés ou certains professionnels de CAARUD ont témoigné d'une augmentation ponctuelle ou durable, selon les secteurs, des tarifs. Un usager lillois de 24 ans (en service civique dans le milieu associatif), vu en entretien, résume ce qui semble correspondre à l'avis partagé des consommateurs lillois (interrogés de manière informelle) sur cette question : selon lui, les usagers-revendeurs qui font pousser leur herbe de cannabis pour en vendre de faibles quantités à leurs proches n'ont pas fait évoluer leurs tarifs. Par contre, les réseaux de trafic plus organisés de la MEL ont revu leurs prix à la hausse (1 voire 2€ de plus, au détail) dès les premières semaines de confinement, certains ayant continué à appliquer ces tarifs par la suite. Même écho au CAARUD d'Amiens, ou plusieurs usagers ont rapporté des hausses de prix pour une qualité de produit appréhendée comme mauvaise.

Par ailleurs, certains usagers expliquent que les dealers proposant encore la livraison, ont augmenté les seuils de quantité de produit à partir duquel ils acceptent ce service (exemple : livraison pour un minimum de 10 g) :

Beaucoup d'enquêtés s'accordent pour évoquer une augmentation. De l'ordre de 20% en moyenne ; jusqu'à 50% d'augmentation. Ou alors, le grammage s'avère plus faible, la quantité moins importante que prévue. Quelques très rares enquêtés évoquent une stabilité des tarifs, voire une légère diminution (Spiritek/note ethnographique).

CULTURES DE CANNABIS : MOINS D'AFFAIRES DE GRANDE AMPLEUR REPÉRÉES PAR LA POLICE, MULTIPLICATION DES PETITES PLANTATIONS INDIVIDUELLES

Durant l'année 2020 le savoir-faire des trafiquants lillois dans les techniques de cultures de cannabis «industrielles» s'est accru. Cette autonomie leur permet de ne plus faire appel à l'ingénierie, aux connaissances ou aux matériels de leurs homologues hollandais, comme par le passé, limitant une part des déplacements transfrontaliers. Cette montée en compétence paraît profiter davantage «aux cultures en appartement» (responsable adjointe toxicologie, LPS/groupe focal applica-

DES RÉCITS DE FABRICATIONS ARTISANALES DE FORMES DÉRIVÉES DU CANNABIS

LA FABRICATION ARTISANALE DE SKUFF¹

Nous avons eu une discussion avec Thierry, 28 ans, usager lillois de cannabis et polyconsommateur occasionnel de cocaïne, de kétamine et de LSD. Il a fabriqué du skuff et nous a décrit sa méthode de transformation. Le produit a été fait avec du cannabis sous forme d'herbe, qu'il juge peu dosée, soit 10 à 12% de pureté estimée (accessibilité à 5€ le gramme, car ce sont des «miettes»). Il en a extrait le pollen, en mettant son herbe dans une boule à thé, puis, après un procédé de tamisage, a aplati les résidus avec une pince. Le tout a été cuit au four. Il considère ainsi avoir obtenu un mélange (à peu près solide/unitaire) contenant environ 30% de THC. Les restes d'herbe, «appauvris en THC», doivent être à 6% de THC. Ces restes d'herbe peuvent ainsi, selon lui, se substituer au tabac, au moment où le joint est roulé (notes ethnographiques).

LA FABRICATION ARTISANALE DE LIQUIDE À VAPOTER

Lors d'un autre entretien, nous avons pu rencontrer Lulu, homme de 45 ans, employé dans le domaine de l'imprimerie, en logement autonome et père de deux enfants. Il a expérimenté de nombreux produits depuis l'adolescence : stimulants et hallucinogènes principalement, avant de consommer de l'héroïne qu'il a consommée de manière discontinue pendant des années, avant de suivre un traitement de substitution à base de méthadone. Il est actuellement essentiellement usager de cocaïne et de cannabis.

A propos du cannabis, il explique avoir préféré l'usage sous forme de liquide à vapoter, à partir des années 2010, tant pour éviter la combustion du tabac que parce qu'il n'aimait pas rouler ses joints. En 2010, souhaitant profiter d'un essor du marché du cannabis et de ses produits dérivés, il a débuté ses propres préparations d'extractions de liquide de cannabis, dans le but d'ouvrir une des premières échoppes de graines et de liquides (avec un taux de THC légal) en région lilloise. Il témoigne :

Ça avait lieu où ça alors ?

Chez un particulier. On a créé une pièce juste pour ça où on fait toutes nos expériences. On a acheté du matériel, on a fait toutes les foires expo, on s'est baladé avec du matos... [...] Je ne sais pas s'il m'en reste mais j'en avais fait un avec des terpènes², parce qu'à un moment donné c'était un peu la mode, parce que tu as différents produits de dilution. Et là, la tendance actuelle, c'est d'utiliser des terpènes, qui sont des produits de dilution naturels. Mais pour moi, la dilution se faisait très mal, donc on utilise un truc un peu plus chimique, qui est du «wax liquidizer» (commande sur un fameux site espagnol où tout le monde va), tu en as peut-être déjà entendu parler...

Oui, ça me parle, c'est une sorte de pâte, non ?

Le «wax liquidizer», c'est le liquide, et toi tu prends ta pâte et tu la mets dans ton wax, qui la dilue ; après tu mélanges le tout avec un mélangeur magnétique ou ce que tu veux pour créer ton homogénéisation et tu as ton liquide».

¹ Le skuff est un dérivé manufacturé du cannabis (extraction de résine, issue des feuilles ou des fleurs) réputé pour sa forte concentration en THC, qui se présente sous la forme d'une poudre, dont la couleur peut varier du jaune au vert.

² «Les terpènes sont des molécules aux propriétés odoriférantes, produits par de nombreuses végétaux. Plus simplement, c'est eux qui donnent aux plantes leurs odeurs et saveurs [...] Ils sont présents dans de nombreuses substances naturelles comme les huiles, les hormones, les vitamines et finalement les cannabinoïdes [...] Dans le chanvre, les terpènes sont produits par les mêmes glandes sécrétant les molécules de THC & CBD et c'est donc cela qui donnera à votre cannabis son goût citronné, terreux ou mentholé» (source : www.saveurs-cbd.fr).

tion de la loi) qu'aux cultures de taille plus importante (dans de grands bâtiments/hangars) qui ont moins été repérées par les services de l'application de la loi :

On en voit encore, après est-ce que ça augmente ou pas, on ne s'en rend pas vraiment compte au niveau des saisies. On en a eu ce week-end et celui d'avant, 80 plants. Cette année, je ne pense pas qu'il y ait de grosses cultures comme celle des 8000 pieds de Roubaix. Mais on a eu quelques affaires avec des centaines de pieds (Ingénieur de Police Technique et Scientifique, labo PJ/ Groupe focal application de la loi).

Dans les articles de presse, en 2020, 40 affaires ont été révélées dans différentes localités des Hauts-de-France, mais surtout en MEL, dans le Valenciennois et dans le secteur de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais. Au total, 8 100 pieds ont été saisis (1 700 pieds maximum dans une même affaire contre 2 au minimum). 20 affaires comptabilisent moins de 200 pieds et la moyenne est de 245 pieds par affaire (cf. annexe n°7).

Photo : une sommité fleurie d'herbe de cannabis de la variété « Gorilla glue » (production artisanale d'un usager lillois de 28 ans)



Source : photo prise par le coordinateur

A la frontière franco-belge, dans le secteur de Mons, la PJF témoigne de la coexistence de nombreuses plantations de cannabis de petite ampleur (parfois découvertes à l'occasion d'interventions dans le cadre de la COVID-19), et de cultures plus importantes, «souvent gérées par des organisations criminelles albanaises mais aussi par des personnes d'origine turque et depuis peu chinoise» (PJF Mons-Tournai), confirmant en partie (pour la mafia albanaise) des faits déjà avancés lors du groupe focal application de la loi en 2019. Ainsi,

en 2020, des opérations ont été menées contre des associations de malfaiteurs et des organisations criminelles, notamment «contre des clans albanais actifs dans des plantations de cannabis⁵³». L'existence de ces cultures plus importantes se trouverait néanmoins davantage du côté belge, ce qui vient confirmer la tendance repérée en France.

LE CANNABIS, UN PRODUIT QUI A CONNU UNE HAUSSE GLOBALE DE CONSOMMATION DURANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE CONFINEMENT

Selon l'association Spiritek, parmi l'ensemble des produits psychoactifs, le cannabis aura été le produit le plus consommé dès le début de confinement : «Le cannabis a été le produit du confinement par excellence. Beaucoup de répondants ont indiqué que leur consommation a «explosé» et qu'ils ont encore du mal à se réguler». Les usagers y auraient eu recours plus facilement que d'habitude pour tenir le coup en cette période tout à fait inédite, faite d'angoisses et d'inactivité. Une étudiante a apporté ce témoignage dans le cadre de leurs recherches :

Il y a de l'ennui, il y a aussi beaucoup de tristesse, à fumer quand on n'est pas bien et ça n'aide pas à aller mieux, il y aussi le fait de reprendre un gros rythme de consommation dans des périodes d'inactivité et après, c'est dur de se rappeler comment on fait pour s'occuper (J, 24 ans, femme, étudiante).

De la même manière, durant cette même phase de la pandémie, un usager lillois de 29 ans, inséré, fumeur occasionnel de cannabis, s'était spécialement procuré de l'herbe de cannabis, car il considérait que «c'est une drogue qui va bien avec le confinement». Cet usager semble vouloir exprimer le fait que les effets du cannabis seraient bénéfiques pour contrer l'anxiété naissante d'une situation de confinement jusqu'alors inédite et génératrice d'incertitude à propos de l'avenir.

Ces quelques observations de terrain rejoignent les conclusions d'une enquête⁵⁴ menée par l'OFDT, en juillet 2020, à propos des niveaux de consommation de cannabis de Français âgés de 18 à 64 ans, ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Les résultats soulignent qu'une majorité des usagers de cannabis ont continué de consommer dans le contexte exceptionnel du confinement, même si une grande partie a modifié son comportement d'usage. L'enquête montre une intensification des usages de cannabis durant cette période notamment parmi les usagers les plus réguliers, qui s'est traduite à la fois par une augmentation du nombre de joints fumés lors d'une occasion de consommation et une consommation plus souvent matinale et plus précoce en journée (OFDT).

53 Source : sudinfo.be ; <https://www.sudinfo.be/id310175/article/2021-01-15/la-pjf-de-mons-tournai-dresse-son-bilan-2020-une-annee-noire-pour-les-meurtres>

54 «Résultats de l'enquête Cannabis online 2020», OFDT, Paris, décembre 2020.

CANNABIDIOL (CBD)

UNE DIVERSITÉ GRANDISSANTE DE L'OFFRE MAIS UNE POPULARITÉ QUI RESTE ENCORE RELATIVE

A Lille, nous avons vu que l'offre de CBD en commerce physique tendait à se développer depuis 2018 : au moins trois magasins spécialisés avaient été repérés par nos observations et d'autres points de vente sont depuis apparus, au centre-ville. Les cartes sont plus diversifiées par rapport aux choix des variétés et les tarifs au détail (jusqu'à 10 grammes) ont globalement bien diminué en 2020, où certains types d'herbes CBD sont maintenant accessibles à partir de 3 ou 4€ (les résines maintiennent un prix toujours plus élevés autour de 10€/gramme). Le CBD, quelle que soit sa forme, est aussi acheté sur Internet ; il est possible de s'en procurer dans des boutiques de vapotage, dans des «concept stores» ou «coffee shops» dédiés⁵⁵.

Photo : fiole (30 ml) de CBD liquide à vapoter, vendue dans une boutique lilloise



Source : photo prise par le coordinateur

Des modes d'accessibilité alternatifs au CBD (herbe, résine) ont aussi été relevés dans nos observations de l'année, comme le fait de se rendre chez un buraliste d'une localité de la frontière belge (notes ethnographiques/homme 28 ans), par exemple, Le Bizet, car les tarifs pratiqués y sont réputés moins élevés que dans les magasins français. Ou encore, le fait d'accéder via un site internet à un «CBD équitable», qui se-

LE CBD (CANNABIDIOL) est l'un des 85 cannabinoïdes actifs présents dans la plante de cannabis mais n'entraînant pas les mêmes effets que le tétrahydrocannabinol (THC). Il a des propriétés anxiolytiques, relaxantes, voire sédatives, qui ont une action sur le traitement des inflammations, de la dépression, de l'insomnie et de l'anxiété. Certains usagers déclarent en consommer afin d'arrêter ou de réduire leur consommation de cannabis, d'herbe ou de résine. La motivation à l'usage est «thérapeutique» lorsqu'elle vise à préserver sa santé ou à limiter l'impact de la consommation sur l'activité professionnelle.

Le CBD peut être consommé comme le THC sous la forme de sommités fleuries, de résine, de poudre, d'huile ou encore d'e-liquide à vapoter

rait fabriqué par des coopératives avec des méthodes bio. L'achat en gros est avantageux puisque le gramme serait tarifé à 4€» (notes ethnographiques/homme 40 ans, commerçant).

Ce produit semble jouir d'une popularité grandissante, auprès de publics atteints d'anxiété ou d'insomnie, qu'ils soient, ou ne soient pas (ou n'aient pas été) consommateurs de cannabis. Dans l'extrait de réunion du groupe focal sanitaire qui suit, une infirmière en CSAPA (A) et un chef de projet en pharmacie (B) font le constat d'un usage de plus en plus répandu de CBD dans leur entourage personnel et professionnel afin de réguler la consommation de cannabis :

A : Il y a quand même un effet apaisant, anxiolytique qui est concret. Les gros consommateurs de cannabis essaient de réduire leur consommation avec le CBD mais ça ne marche pas trop. J'ai eu un patient qui était à 10 joints par jour donc il a voulu essayer de diminuer au max en intercalant du CBD, mais bon, c'était pas assez satisfaisant, après il est dans la dé-marche, il essaie au moins. Il essaie de se trouver des résines de CBD un peu fortes.

B : Là, c'était pas tellement la réduction de la consommation, c'était aussi la recherche de produits de qualité. Alors peut-être effectivement qu'ils consomment en même temps des herbes classiques pour l'effet psycho-trope mais le côté plaisir, ils le retrouvaient davantage avec ça.

Au sein des cercles de consommateurs de cannabis réguliers, les avis et pratiques sont plutôt partagés entre ceux, toujours nombreux dans notre recueil de données de l'année, qui ont expérimenté sans être convaincus par le produit et ceux qui parviennent à l'utiliser comme un substitut ou, tout du moins, un produit de régulation de la consommation de cannabis.

Par ailleurs, des expressions témoignant d'une appétence certaine pour ce produit sont apparues dans le discours d'ex/actuels usagers lillois de cannabis : «être accro au CBD» ou «se cartonner au CBD».

Enfin, si ces professionnels reconnaissent l'existence de fabrications artisanales de e-liquides, ils mettent aussi en doute le fait que les individus concernés aient le matériel adéquat et les bons instruments pour identifier avec précision ce qui a été fabriqué.

DES INTERROGATIONS SUR LES ASPECTS JURIDIQUES ET LÉGAUX

Des professionnels de laboratoire d'analyses, lors du groupe focal application de la loi, ont jugé important de revenir sur le thème de la législation sur le CBD, notamment sur la différence entre la considération française et européenne, depuis l'arrêté européen de la Cour de justice, du mois de novembre⁵⁶. Ils souhaitaient en faire part afin de faire remonter aux autorités françaises la difficulté de certains d'entre eux à rendre des conclusions en concordance avec les lois en vigueur :

On rend des dosages et on nous demande si c'est classé «stup'» ou pas. Dans la législation française, même à moins de 0,2%, les têtes de l'herbe sont interdites, uniquement les fibres et les graines sont autorisées. Et là, la législation européenne dit que maintenant la plante entière est autorisée pour fabriquer les e-liquides... Donc maintenant, on fait quoi ? Parce que les autorités françaises prennent acte de cet arrêté mais elles étudient les voies et les moyens pour prendre en compte ces conclusions. Ces magasins de CBD augmentent, ils envisagent des procédures et saisies, mais après, ils en font quoi ? Ils les font analyser, ils montrent des taux mais je pense qu'on va finir par enlever la phrase «c'est classé ou pas» pour leur dire : «vous verrez ça au tribunal». Nous on n'est pas juristes et à un moment donné on a une liste... (Ingénieur de Police Technique et Scientifique, labo PJ/Groupe focal application de la loi).

Pour l'année 2020, ce laboratoire évoque «une explosion des saisies d'herbes CBD et de tous produits dérivés CBD quelconques». Dans les affaires judiciaires qu'ils ont à traiter, les requérants contestent les conclusions des laboratoires, en appelant «tous les jours». Ils se défendent, avec un alibi précédemment entendu : ils étaient à plusieurs dans une voiture avec un fumeur de cannabis à l'intérieur ; alors qu'à présent, c'est une autre version qui est privilégiée : les usagers se seraient procurés du CBD légalement dans une boutique et l'ayant consommé, ils ont par suite été positifs au THC (dans les deux cas, le seuil de positivité peut être atteint, ou pas, selon de nombreux critères, précisent les intervenants).

OPIOÏDES

Les opioïdes se composent des dérivés de l'opium issus des laboratoires clandestins et des médicaments, notamment les traitements de substitution aux opiacés, le plus souvent consommés sur prescription, mais parfois aussi diffusés au marché noir, dans des proportions très distinctes selon la spécialité.

Les opiacés naturels se répartissent en deux groupes d'alkaloïdes : les dérivés du phénanthrène et ceux de l'isoquinoléine. Parmi les dérivés du phénanthrène, on trouve des opiacés naturellement présents dans l'opium (morphine, codéine, thébaïne), des dérivés artisanaux (rachacha, laudanum), des dérivés semi-synthétiques, obtenus par un procédé chimique appelé hémisynthèse (dihydrocodéine, héroïne, buprénorphine, hydromorphone, oxymorphone, hydrocodone, oxycodone) et synthétiques (méthadone, tilidine, tramadol, fentanyl). Parmi les dérivés de l'isoquinoléine, on retrouvera des opiacés comme la papavérine ou la noscapine⁵⁷. En raison de leurs propriétés analgésiques (contre la douleur) et antitussives (contre la toux), certaines de ces molécules sont utilisées comme médicaments. Par exemple, la codéine (Efferalgan® codéiné, Néocodion®...) ou la morphine (Skenan®, Moscontin®...).

HÉROÏNE

Comme nous l'avons déjà vu dans nos précédents rapports, l'héroïne est historiquement très disponible à Lille. Le prix du gramme est depuis quelques années de 20€ (voire moins, comme nous allons le voir), ce qui en fait toujours un des tarifs le plus bas de France (certains témoignages faisaient déjà même état d'un prix parfois inférieur). Depuis environ une dizaine d'années, les usagers de rue lillois ont la possibilité d'acheter en petites quantités, les dealers locaux s'étant adaptés aux faibles moyens financiers de leurs clients.

La perception des usagers les plus précaires, qui ont fait l'objet d'observations (en majorité des hommes d'une trentaine/quarantaine d'années, précarisés, sans emploi, sans domicile fixe) tend vers l'idée d'une héroïne coupée. Pourtant, plusieurs analyses réalisées dans le cadre de collectes SINTES ont montré une tendance à des héroïnes dotées de taux de pureté globale en hausse continue, tout comme dans certaines affaires de saisies policières.

L'HÉROÏNE (ou diacetylmorphine) est un opiacé semi-synthétique découvert en 1874 et commercialisé au début du 20^{ème} siècle par la firme Bayer comme médicament pour différentes affections respiratoires dont la tuberculose. En France, elle circule en France associée à des produits de coupe (principalement du paracétamol et/ou de la caféine) dont le mélange est lui aussi appelé héroïne ou encore « héro », « dré », « dreu », « came », « bourrin », « cheval », « pedo », « dope », « poudre », « dreupou », « meumeu », « chnouff », « cheuha », « Hélène », etc.). On distingue deux formes d'héroïne : la variété appelée « blanche » (ou « cheblan », « thaï », ou encore « T4 ») est la forme chlorhydrate, soluble dans l'eau. La forme base, nécessitant l'adjonction d'un acide pour se solubiliser est appelée « brune » (ou « rabla », « brown », « marron », « neubru », « rheub' », « brown sugar », « moka » ou encore « paki »). Cela étant, des héroïnes chlorhydrates peuvent être de teinte brunâtre (voire rosées, grises...)¹.

L'héroïne se consomme en sniff, à l'aide d'une paille : les usagers utilisent alors des outils mis à disposition des structures de RdRD («roule ta paille», carnet de feuilles à usage unique) ou se fabriquent des pailles eux-mêmes (billet de banque, feuille de papier, etc.).

Le produit peut également être injecté. Il est alors dissout dans de l'eau PPI (pour préparation injectable) – et s'il s'agit d'héroïne brune avec de l'acide citrique, ascorbique ou du jus de citron afin de la dissoudre. Ce mélange est ensuite chauffé puis filtré (à l'aide d'outils tels que le filtre mis à disposition avec le Stericup®, le Sterifilt® ou les filtres «toupies», mais certains usagers utilisent parfois des filtres de cigarettes) avant d'être injecté.

L'héroïne brune peut être fumée selon la méthode dite de la «chasse au dragon», consistant à utiliser une feuille d'aluminium sur laquelle est déposé le produit pour le chauffer afin qu'il se transforme en liquide. L'utilisateur utilise ensuite une paille afin de fumer les vapeurs émanant du liquide.

L'effet de l'héroïne consiste en un état d'euphorie et de plaisir suivi d'un effet sédatif. L'héroïne est parfois mélangée avec un stimulant comme la cocaïne : on appelle alors ce mélange le «speed-ball». L'héroïne est aussi utilisée par certains usagers pour réguler des effets d'autres produits, notamment pour gérer les «descentes» des hallucinogènes et des stimulants.

¹ Certains usagers nomment ainsi «brune» ou «blanche» en fonction de la couleur, d'autres en fonction de leur solubilité dans l'eau, semant la confusion sur les variétés d'héroïne disponibles.

Consommations d'héroïne sur aluminium à l'aide d'une paille.



Sources : CMAO/photo prise par le coordinateur

DES RÉSEAUX DE REVENTE BIEN IMPLANTÉS, DES PRIX ENCORE EN BAISSÉ

Le réseau TREND lillois confirme année après année la grande disponibilité continue de l'héroïne à Lille ainsi que dans sa métropole. Comme nous l'avons vu dans le dernier rapport, depuis environ 2017, les forces de l'ordre de Tourcoing ou celles de Roubaix constatent à présent une plus forte présence d'héroïne dans ces deux villes majeures de la MEL. En proche Belgique, le même constat est effectué, dans une zone allant de Tournai à Comines, où l'augmentation sensible de la consommation et du trafic d'héroïne (et de cocaïne) sont à mettre en relation avec un certain dynamisme des interactions entre les vendeurs et les consommateurs des deux pays. De grandes quantités d'héroïne transitent quotidiennement de part et d'autre de cette zone frontalière de 86 km de frontière avec la Belgique.

A Lille, les réseaux de revente d'héroïne sont essentiellement implantés dans le sud de la ville (Lille-sud), ainsi qu'au boulevard de Metz/Faubourg de Béthune (secteur traversé par des routes périphériques très fréquentées), au niveau du quartier de Moulins et ses trois portes de métro que sont Porte de Douai, Porte d'Arras et Porte de Valenciennes (qui drainent d'importants flux de populations) ou dans des réseaux basés dans les quatre localités périphériques de Lille-sud : Wattignies, Ronchin, Loos, Faches-Thumesnil. La vente couplée héroïne/cocaïne y est quasi systématiquement remarquée. En revanche, la disponibilité de l'héroïne sous forme de poudre blanche n'est pas décrite, comme cela a toujours été la tendance en MEL.

Le prix moyen de l'héroïne est toujours en baisse sensible. Pour mieux mesurer ce grand écart de prix, un usager inséré, expérimenté, de 45 ans (ancien consommateur d'héroïne et actuellement de cocaïne et de cannabis), nous a évoqué le prix de l'héroïne à la fin des années 90/début 2000 : 400 francs, soit 60€/g

(information également mentionnée par un usager d'héroïne dans un article de presse du mois de février).

Il existe aujourd'hui trois tarifications différentes, selon les qualités supposées : 10, 15 et 20€ le gramme. Jusqu'à maintenant, en MEL, le prix de l'héroïne au gramme le plus répandu était de 20€. Mais dans notre recueil de données en 2020, les deux tarifs de 10€ et 20€ sont apparus autant de fois l'un que l'autre, si bien qu'il n'a pas été possible de désigner un seul prix moyen (voir le tableau des prix, à la fin de ce rapport, pour plus de détails). Ceci constitue le signe tangible d'une poursuite de la baisse du prix au détail de ce produit historiquement très disponible à Lille. Un usager précaire (consommateur quotidien d'héroïne et de cocaïne) rencontré en travail de rue par la CMAO a justement fait un lien entre ces deux tarifs et les qualités/effets ressentis, en affirmant : «Quand je prends celle à 15€, elle est meilleure, mais quand je me lève le matin, je ne suis pas bien ! On dirait que je suis en manque. Pourtant elle est plus forte. Alors que celle à 10€, ça va» (Alexis, 32 ans, sans emploi). Selon cet usager, tout comme d'autres rencontrés en entretien informels, il semblerait que plus le produit serait coûteux, plus il serait fort et plus le manque serait important (cette logique ne s'avère pas exacte concernant toutes les drogues, dans les discours des usagers).

L'INFLUENCE DES DEALERS D'HÉROÏNE DE LA MEL SUR D'AUTRES RÉGIONS

Cela fait maintenant plusieurs années que le dispositif TREND remarque que des trafiquants originaires de la MEL vendent de grandes quantités d'héroïne à des consommateurs, des usagers-revendeurs ou à d'autres dealers dans le reste de la France.

En 2020, un des faits marquants de l'année (information triangulée à la fois par la réunion du groupe focal sanitaire, par un entretien mené avec la CMAO auprès d'un usager précaire, par la PJ ainsi que par trois articles de presse) a été le constat d'une présence de plus en plus forte de dealers issus des trafics de cité de la MEL (essentiellement de Lille, Tourcoing et Roubaix) dans des secteurs comme celui du Boulonnais (à Boulogne-sur-Mer et surtout à Etaples, ville voisine) afin d'y vendre de l'héroïne (cf. aussi annexe n°4, pour plus de précisions). «On a fait quelques affaires et ils vendent surtout à Etaples, sur la Côte d'Opale» (PJ Lille). Selon un intervenant du groupe focal sanitaire, ces dealers pratiquent des tarifs «lillois» (soit 20€ le gramme ou moins) faisant ainsi concurrence aux usagers-revendeurs locaux. Ils proposent aux usagers des ventes à crédit (en venant récupérer l'argent en début de mois quand les allocations sont perçues), et seraient susceptibles de faire preuve d'une grande agressivité à leur égard, selon nos interviewés.

D'autres témoignages recueillis expliquent que ces réseaux de trafic recruteraient des «petites mains» pour effectuer le travail de revente dans ces territoires situés à distance de la MEL : des usagers-revendeurs locaux, des jeunes majeurs locaux ou recrutés dans d'autres régions, voire des mineurs (identifiés par les forces de l'ordre lors des arrestations, l'information se retrouvant ensuite dans la presse) susceptibles d'être accusés moins lourdement en cas de poursuites judiciaires. Certaines observations rapportent également la présence de «testeurs de produits» (des usagers proches du réseau de deal, chargés d'estimer les qualités supposées des produits), notamment pour l'héroïne.

Mi-décembre, un appel anonyme à la police dénonce un trafic de stupéfiants organisé par des Tourquennois. Une procédure est ouverte. Après deux mois de filatures, deux «points de vente» sont identifiés : à Tournai, et un autre à Etaples. Deux frères, leur demi-frère, un de leur cousin, un ami et une consommatrice, qui se fournissait à Etaples, constituent ce réseau. Le plus jeune des frères est l'un des deux chefs du réseau. À plusieurs reprises, il avait rendez-vous sur le parking d'un supermarché de Tourcoing avec une voiture immatriculée aux Pays-Bas. Il effectuait ainsi plusieurs voyages pour fournir la drogue aux deux points de vente. Il lui arrivait également de se rendre aux Pays-Bas et en Belgique pour se fournir. À Tournai, le trafic est géré par le demi-frère et un mineur de 16 ans. Le second chef est l'ami des deux frères. Celui qui se fait appeler le «Chinois» a pour mission de donner les instructions. Il lui arrive aussi de se déplacer à Etaples. Le cousin, quant à lui, est accusé de transporter le plus âgé des frères, surnommé «Bingo», à Etaples où ce dernier a en charge la ges-

tion du point de vente. La consommatrice, de son côté, procède quelquefois à la vente des produits, rémunérée en cocaïne⁵⁸.

Selon la PJ de Lille, d'autres secteurs seraient également concernés par ce même modèle de revente d'héroïne, comme ceux de Saint-Omer ou de Calais (Pas-de-Calais). Les ventes se font généralement depuis des appartements de personnes toxicomanes, rémunérées en produits (héroïne, cocaïne) en échange du «prêt» ponctuel (les points de revente doivent tourner pour ne pas être repérés) de leur logement. Par ailleurs, comme suggéré dans la citation ci-dessus, ces trafics peuvent tout aussi bien se tenir de l'autre côté de la frontière franco-belge. En effet, lors du dernier trimestre 2020, la PJF de Mons-Tournai évoquaient la problématique des dealers mineurs français venant (de plus en plus loin, et même parfois bien au-delà du Nord ou du Pas-de-Calais) vendre de la cocaïne, de l'héroïne ou du cannabis à des usagers locaux. En conséquence, de nombreuses interpellations et saisies ont été réalisées par les services de l'application de la loi.

Enfin, en dehors du niveau régional et transfrontalier, ces réseaux de revente de stupéfiants lillois continuent également d'approvisionner d'autres régions de France. Durant le dernier semestre 2020, au moins cinq affaires de trafics d'héroïne entre la MEL et l'ouest de la France (Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine) ont ainsi pu être relevées dans des articles de presse. En voici un exemple :

Pour le procureur, SM, 21 ans, est «un investisseur». Le jeune Lillois a été arrêté le 26 février, à la gare Lille Flandres, dans un train à destination de Nantes. Il était avec MB, 25 ans. Dans leurs bagages, des contrôleurs des douanes ont trouvé un peu moins de 500 grammes d'héroïne. SM avait sur lui, 300 euros. Devant les juges, il y a un troisième comparse. SK, 48 ans, qui est sous curatelle. Dans ses explications confuses, il sait dire néanmoins qu'il vend pour SM, à Lille Sud, depuis le mois de septembre. En défense, on évoquera une contrainte, au moins morale. Le quadragénaire est toxicomane, il vend pour avoir sa dose quotidienne. MB est aussi consommateur d'héroïne, comme le plaidera DA pour expliquer sa présence dans le dossier (La Voix du Nord, juillet 2020).

L'ouest du pays semble être un secteur privilégié à cause de la présence de nombreuses villes densément peuplées, mais aussi parce que l'héroïne «locale» est fortement dépréciée par ses consommateurs ; une thématique qu'évoque tous les ans le coordinateur TREND régional (Rennes), comme dans son rapport de l'année 2019 :

La qualité de l'héroïne est une nouvelle fois indiquée par les usagers comme étant aléa-

⁵⁸ Source : La Voix du Nord, «Plus de 3 kg d'héroïne et 13 000 € retrouvés chez des trafiquants à Etaples», 20 septembre 2020.

toire, mais le plus souvent de qualité médiocre : «La qualité est toujours moyenne. C'est de pire en pire même s'il y a un usager qui indique que c'est très bon. Les gens ne savent pas ce qu'est une héroïne de qualité». L'héroïne semble constamment très largement coupée, ce qui fait qu'elle présente généralement une assez faible concentration⁵⁹.

PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES CONSOMMATIONS EN PIPE À LILLE

Si le mode de consommation le plus cité à Lille demeure celui sur aluminium (notes ethnographiques, entretiens, collectes SINTES), l'usage d'héroïne en pipe (pipes en verre, droites, pas coudées, distribuées en CAARUD pour l'usage de crack) a été très largement décrit comme étant en augmentation cette année (en groupe focal sanitaire, via les données ethnographiques de la CMAO ou encore en entretien) :

Une grille est simplement introduite au bout de la pipe et la boulette d'héroïne est directement consommée, par chauffage au briquet à l'extrémité de l'objet. La plus grande mise à disposition en CAARUD de ces pipes, mais aussi la facilité/rapidité de consommation qu'elles permettent pour un public précaire, consommant bien souvent dans des lieux de passage, sales, peu confortables, en bref, peu adaptés à la pratique de l'injection, (sur la voie publique ou dans des parkings souterrains) pourraient constituer des éléments d'explications de cette évolution, comme en témoigne une éducatrice interrogée :

Pour revenir sur la consommation d'héroïne en pipes à crack, c'est la pipe droite, avec une grille pleine, de manière à pouvoir faire passer, parce qu'avec la pipe coudée, tu ne peux pas aller de l'autre côté. Là, ça permet de la faire redescendre et de récupérer [...], d'aller chercher le produit jusqu'au bout avec la grille pleine. Avec le «couteau», les grilles qui sont un peu trop utilisées, avec des risques de micro-fissures, de bouts de verres, la consommation pour aller chercher le «caramel», à la fin... Après, sur une situation de rue, il y a un aspect pratique aussi de la pipe à crack, forcément, par rapport aux modalités [...] Tu as la pipe déjà en main, tu peux taper direct ; il n'y a pas toute la contrainte liée à l'injection (éducatrice, CMAO, Lille).

Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de lien entre ce mode d'usage et les qualités présumées de produits consommés, ni avec le contexte de crise sanitaire.

En somme, la consommation par pipe est rapide, facile d'usage et constitue une façon rapide de «s'enlever le manque» (ce qui est, dans de nombreux discours

DES CAS DE STREPTOCOQUE A RECENSÉS

Des cas de croûtes et trous sur les bras et le cou ont été constatés par les équipes de la CMAO chez plusieurs personnes consommatrices à la rue à Lille, notamment auprès d'une femme de 25 ans, usagère d'héroïne et vivant au moment de la rencontre (novembre) dans un parking souterrain dans le quartier de République, qui déclare :

C'est pas un abcès, c'est des trucs bizarres, j'en ai partout. Mais je n'injecte pas moi, je consomme en pipe et sur alu [...] Après avoir consommé de la marron souvent ça me gratte mais genre pas comme quand je «psychote» avec la coke ; après ça fait des trous et ça s'infecte, ça ne cicatrise pas. J'ai vu pas mal de gens en avoir ces derniers temps.

Ces épisodes de grattements frénétiques ont déjà largement été relayés dans nos précédents rapports. Mais cette année, ces symptômes cutanés ont pris de l'ampleur. En effet, une quinzaine de cas d'infections potentiellement sévères (streptocoque A) ont été détectés (alerte lancée par Santé Publique France HDF puis par le CEIP et l'ARS), en 2020, tous survenus, entre la mi-août et la mi-octobre. Les personnes concernées, sans domicile fixe, sont toutes usagères de drogues (cocaïne, héroïne, médicaments) par injection ou inhalation. On suspecte un lien avec le partage ou la réutilisation de matériel de RdR. Une autre hypothèse serait la présence d'un produit infecté sur le marché, et plus particulièrement de l'héroïne.

d'usagers, une sorte de but à atteindre quotidiennement, sans notion de plaisir associée). «Avec la conso en pipe, il n'y a plus besoin d'injecter, cette conso enlève le manque direct», comme le dit un homme installé en tente dans une friche située à Lille-sud, durant un entretien avec la CMAO. Cette technique permet ainsi de reporter temporairement le manque, et de prendre ainsi plus le temps pour se préparer une injection. Certains vont alors chercher à récupérer des résidus de produit le long des parois de la pipe pour les reconsommer après, en les fumant. Il demeure toutefois important de rappeler que les risques pulmonaires se trouvent majorés par ce mode d'usage.

59 Pavic G., *Tendances récentes sur les usages de drogues à Rennes et en Bretagne en 2019*, Rennes, Liberté couleurs-OFDT, 2020. 43 p.

NIVEAUX ET FRÉQUENCES DES CONSOMMATIONS

Via les collectes SINTES d'héroïne, par la presse et via les notes ethnographiques de la CMAO, on remarque que les usagers vus en centres (âgés d'une quarantaine d'années pour la plupart) en déclarent tous un usage régulier (au moins 10 fois dans le mois). Des niveaux de consommation très élevés ont effectivement pu y être relevés, avec des consommations journalières de 1 à 5 grammes, le plus souvent, parfois même jusqu'à 7 grammes (vu dans la presse). Un usager d'héroïne et de cocaïne, vivant en tente en périphérie de Lille, nous renseigne sur l'estimation de sa consommation quotidienne : «hier je n'ai consommé qu'un gramme, parfois c'est trois grammes mais c'est pas en lien avec l'argent. Je ne consomme que la nuit et le matin je fais au moins trois alus ; avec un gramme je fais cinq, voire six alus» (Alexis, 32 ans, sans emploi). Suivant ces estimations de proportions, un rapide calcul nous fait comprendre qu'entre 167 et 200 mg de produit serait environ nécessaire pour une session de consommation d'héroïne sur aluminium (1 g = 1000 mg / 1000/6=167 mg / 1000/5=200 mg). Cette méthode de calcul est toutefois rendue caduque par le fait que les usagers ont parfois peu de visibilité sur la quantité exacte qu'ils achètent. De fait, la tendance pour une majeure partie des usagers précaires lillois est l'achat en très petites quantités (inférieures à ½ g). A ce niveau, l'appréhension précise de la quantité acquise est rendue difficile.

DES TROUBLES SOMATIQUES ET DES EFFETS INATTENDUS

Le recours chronique à l'héroïne provoque un vieillissement généralisé et une fatigue globale du corps, qui ont bien été décrits dans une note ethnographique de la CMAO, lors d'une rencontre avec un usager d'une quarantaine d'années (qui vit parfois chez des tiers qui l'hébergent, parfois en tente), et qui en consomme 5 g par jour sur aluminium :

Je lui ai dit qu'il avait l'air fatigué et il me répond : «C'est l'héro ça». En effet, nous constatons que physiquement il est considérablement affaibli. Il a toujours été mince mais là il semble maigre sous ses plusieurs couches de vêtements sombres. Son visage est creusé, le peu de reste de sa dentition est considérablement détérioré. Son bonnet descendu jusqu'aux yeux couvre d'énormes kystes sur son front. Le moindre de ses déplacements semble lui peser considérablement. Quelques mètres lui semblent insurmontables (CMAO)

Enfin, de façon plus anecdotique, on relève à quatre reprises la mention d'effets inattendus dans les questionnaires SINTES qui ont porté sur des analyses d'échantillons d'héroïne. Ces ressentis sont peut-être à mettre en lien avec les grandes différences de pure-

tés qui semblent exister entre les héroïnes circulant sur le territoire des Hauts-de-France (de 10 à 35% environ ; la moyenne étant située aux alentours de 18/20%). Ces produits peuvent donc être à l'origine d'effets largement variables.

TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS

Il existe deux médicaments qui sont utilisés dans le cadre d'un traitement de substitution aux opiacés : la buprénorphine haut dosage (BHD) et la méthadone (dont la prescription ne peut être réalisée que dans un CSAPA ou un établissement de soins) ; ces molécules peuvent être prescrites d'emblée par tout médecin.

Un troisième médicament est à ajouter depuis 2012 : le Suboxone®.

Le dispositif TREND observe essentiellement les usages non conformes au cadre thérapeutique théorique.

BUPRÉNORPHINE HAUT DOSAGE (BHD)

Dans le rapport TREND 2019, nos constats allaient dans le sens d'une nette raréfaction globale des pratiques d'usages hors protocole thérapeutique de la BHD. En 2020, il semblerait que cette tendance s'accroisse encore davantage. Quelques professionnels de CAARUD font encore état d'une visibilité de ces pratiques, le plus souvent dans la proportion d'une dizaine de pourcent des files actives (selon les rapports d'activités des centres). Les statistiques des 6 CAARUD lillois vont dans le même sens : alors qu'ils représentaient encore 18% de l'ensemble de ces files actives (en tant que premier produit consommé), les usagers de BHD ne représentent plus maintenant qu'environ 10%. En entretien, le CAARUD de Dunkerque affirme par exemple que c'est une pratique qui serait encore assez répandue parmi leurs usagers précaires, mais c'est un constat qui semble faire exception parmi la majorité des points de vue exprimés. Il y a aussi le CAARUD de Montataire, dans l'Oise qui fait part de pratiques d'injections de BHD, plus particulièrement dans le secteur de Beauvais, parmi des publics d'usagers de rue désinsérés.

Il n'existe pas de marché illicite très organisé de revente de BHD en Hauts-de-France, il s'agit essentiellement d'usagers qui vendent la part du traitement qu'ils ne consomment pas. Le marché s'organise dans la rue, à proximité des CAARUD, à des points non-fixes ainsi que, historiquement, aux abords immédiats de la gare Lille-Flandres ou encore en appartements ; mais

LA BUPRÉNORPHINE HAUT DOSAGE

(BHD) est un médicament de substitution aux opiacés (MSO). Autorisé en France en 1995, il est commercialisé depuis 1996 sous la marque Subutex® – d'où son appellation par les usagers de «sub», «subu» ou «bubu» (mais aussi «lubia» qui signifie haricot en arabe) – et depuis 2006 sous sa forme générique. La Buprénorphine n'est pas inscrite sur la liste des stupéfiants, mais sa délivrance est assimilée à celle des médicaments stupéfiants¹. La buprénorphine est un agoniste partiel des récepteurs opioïdes permettant de réduire le risque d'overdose : les effets du médicament atteignent un plateau au-delà duquel ils ne progressent plus en intensité, même avec une autre molécule. Ces propriétés peuvent ainsi produire un syndrome de manque pour certains usagers consommant d'autres opioïdes.

Un traitement par BHD peut-être initié en médecine de ville pour une durée maximale de 28 jours renouvelables. La BHD existe sous forme de comprimés à laisser fondre sous la langue (sublingual), dosés entre 1 et 8 mg. Ces dernières années, de nouvelles formes de BHD ont été commercialisées, sous l'appellation Suboxone® (association de BHD et de naloxone) puis Orobupré® (forme orodispersible de la BHD).

Lorsqu'il est consommé hors protocole médical, qu'il soit obtenu sur le marché noir ou légalement sur prescription, le Subutex® peut être consommé en injection, en sniff ou même fumé les usagers pouvant alterner ces modes d'administration avec la voie sublinguale. Lorsqu'il est fumé, le comprimé est effrité, mélangé à du tabac (parfois du cannabis) et roulé dans une feuille de papier à cigarette. Pour être injecté, il est simplement mélangé avec de l'eau puis filtré pour en éliminer les excipients. L'injection de BHD peut-être à l'origine de complications sanitaires (notamment d'œdèmes lymphatiques ou «mains de Popeye», ainsi que des endocardites). L'utilisation de filtres plus performants que le filtre coton (Sterifilt®, filtres «toupies») permet de réduire ces risques.

¹ Sa prescription doit être établie sur ordonnance sécurisée, mentionnant systématiquement le nom du pharmacien ou de la pharmacie d'officine

cela reste un phénomène discret, très peu, voire pas du tout repéré dans les activités et saisies des forces de l'ordre.

Nous n'avons pas pu recueillir de remontées de cas de prises hors cadre thérapeutique du Suboxone®.

MÉTHADONE

En 2019, nous n'avons pu obtenir que des informations parcellaires sur la disponibilité et l'usage hors protocole thérapeutique de la méthadone au marché noir lillois. Les différents professionnels témoignaient d'un phénomène de revente des traitements de la part de certains de leurs patients.

En 2020, nous obtenons les mêmes tendances à propos de la diffusion (petite revente au détail) et des recours à la méthadone parmi les populations issues des CAARUD et CSAPA de Lille et de sa région.

MARCHÉ NOIR : DES CONTEXTES D'ACCESSIBILITÉ TENDANCIELLEMENT SIMILAIRES AUX AUTRES ANNÉES

Au marché noir, la disponibilité de la méthadone paraît assez importante (plus que celle de BHD proportionnellement), notamment du côté de la gare Lille Flandres (observation conforme aux années précédentes). Cette disponibilité est décrite par certains usagers et professionnels comme continue et garantie par des usagers-revendeurs (le constat de cette grande accessibilité est similaire à l'échelle des autres départements des Hauts-de-France). En 2020, malgré le contexte sanitaire et social, cette tendance s'est poursuivie à la fin du premier confinement, à l'inverse des premières semaines du printemps 2020 où l'accessibilité semble s'être momentanément tarie.

Dans l'ensemble de la région, la méthadone sous forme gélule est considérée par beaucoup d'informateurs (professionnels, usagers, observateurs) comme étant beaucoup plus disponible et moins cher au marché noir, par rapport à la forme sirop. A ce titre, les douanes de Lille disent n'avoir saisi en 2020 que 88 gélules de méthadone (mais aucune fiole liquide). «Elle se 'commerce' plus facilement», note ainsi un éducateur du CAARUD de Montataire. Nous n'avons pas pu obtenir d'informations précises sur les tarifs de revente des deux formes de la méthadone au marché noir lillois. A l'inverse, concernant le territoire picard, une éducatrice du CAARUD de Montataire évoque le prix de 10€ pour une plaquette de 7 gélules de 10 mg ; la fiole se vendrait quant à elle à 4/5€, («celle de 20 mg, qui est la plus vendue»). «Ce qui reste abordable pour ceux qui sont en absence de CMU, plutôt que de payer la part mutuelle au pharmacien. Certains préfèrent se dépanner comme ça», commente un éducateur de CAARUD de l'Aisne.

Concernant l'accès légal au traitement, si la MEL possède de nombreux centres d'addictologie opérationnels pour prescrire des traitements de substitution, des

LE CHLORHYDRATE DE MÉTHADONE

est un opioïde, agoniste morphinique commercialisé en France comme médicament de substitution aux opiacés (MSO) depuis 1995 sous la marque Méthadone®. Il se présente sous la forme de sirop, ainsi que sous forme de gélules depuis 2008 et sa durée d'action (par voie orale) peut aller jusqu'à 28h. Inscrite sur la liste des médicaments stupéfiants, la délivrance de méthadone est soumise à une primo-prescription par un médecin exerçant dans un CSAPA ou un service hospitalier spécialisé (unité d'addictologie, ELSA...). Le relais de prescription peut ensuite être effectué par un médecin de ville, pour une durée maximale de 14 jours pour la forme sirop, et de 28 jours pour la forme gélule. La prescription de la forme gélule n'est officiellement possible qu'à l'issue d'un an de stabilisation du traitement sous forme sirop. Qu'elle soit obtenue sur le marché noir ou légalement sur prescription, la méthadone peut être consommée hors protocole médical. Il peut alors s'agir, pour la forme sirop comme pour la gélule, d'usage par voie orale ou en injection. Les formes galéniques de ces médicaments étant volontairement conçues afin d'éviter les usages « détournés », leur injection provoque des dommages physiques difficiles à réduire même par les moyens habituels (filtration, utilisation d'un matériel stérile, accompagnement des usagers à l'injection).

difficultés d'accès sont à l'inverse bien présentes dans les secteurs de l'Aisne, de la Somme (sujet déjà relaté dans la partie d'analyses transversales de ce rapport) et dans certaines zones du Pas-de-Calais.

La forme sirop continue d'être globalement moins appréciée par les usagers, de par son aspect liquide, en raison de son goût et de la présence de sucre (risques de vomissements relevés par le site TREND de Metz, en 2019).

Concernant les effets de la crise sanitaire sur la consommation de méthadone, certains poly usagers de rue se sont tournés vers des consommations « palliatives » de TSO, associées aux benzodiazépines. Ils se sont alors rendus dans les CSAPA qui ont facilité les inclusions de TSO durant cette période pour pallier les effets de manque engendrés par une possible difficulté d'accès à l'héroïne (voir infra).

CONTEXTE SOCIÉTAL ET ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE PRESCRIPTION EN 2020

Il est à souligner que les acteurs de l'addictologie - et notamment les adhérents à la Fédération Addiction (FA) - se sont mobilisés dès le début de la crise sanitaire afin de contribuer à adapter au mieux les condi-

tions de prescription et de délivrance des TSO en pharmacie, notamment en cas de problèmes de ressources humaines médicales (en CSAPA ou chez les médecins généralistes). Des consultations par téléphone, des envois d'ordonnance ont été réalisés et facilités. La Fédération Addiction a demandé que les TSO (méthadone en sirop et en gélule et buprénorphine) puissent être prescrits pour 28 jours (renouvelable), comme ce fut le cas au printemps 2020, afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé du patient. L'arrêté, paru le 7 novembre, a permis le renouvellement d'une ordonnance de TSO (datée de moins de 3 mois) sur appel du prescripteur à la pharmacie⁶⁰. Les acteurs de la FA ajoutent, dans un article paru sur leur site durant la première semaine de la crise sanitaire :

De même, en cas de nécessité de suspendre des dispensations de méthadone en CSAPA faute de personnel et dans le cas de personnes n'ayant pas de couverture sociale, il est possible de proposer aux pharmacies-relais de facturer les coûts induits au CSAPA concerné⁶¹.

En région Picarde, tout comme cela semble être le cas dans beaucoup d'arrondissements des Hauts-de-France, les professionnels rencontrés font état d'un manque de médecins, spécialisés ou généralistes (sont décrits un grand nombre de départs en retraite de médecins addictologues qui ne sont pas remplacés et de grandes difficultés à en recruter de nouveaux), notamment dans l'Aisne et dans la Somme. Cet état de fait limite considérablement la mise à disposition de TSO auprès des usagers et tend à saturer l'activité des CSAPA et des quelques médecins généralistes habilités à faire ces prescriptions. Dans l'Oise, l'éducatrice du Relais de Montataire témoigne à l'inverse de médecins avec qui travaillent les centres d'addictologie compétents et de relais en CSAPA satisfaisants, couvrant bien la zone géographique en question.

Concernant les effets de la crise sanitaire, l'infirmière interrogée a souligné la situation problématique des sortants de prison, estimant que «beaucoup de sorties de prison se sont faites de façon un peu précipitée». De fait, la majorité des détenus sortants n'ont pas bénéficié d'un accompagnement et de traitements permettant d'assurer la continuité des soins. Le Samu social de l'Oise témoigne alors de l'action d'un médecin addictologue durant le premier confinement, qui s'est déplacé plusieurs fois sur leurs lieux de maraudes pour délivrer des traitements de substitution à des anciens détenus.

ACCIDENTS SANITAIRES ET DÉCÈS

L'appropriation du traitement par l'usager (fréquence des prises, «chevauchement» avec des usages occasionnels d'héroïne) n'empêche pas certains accidents sanitaires notables, comme dans la citation suivante, où l'injection d'une gélule aurait favorisé le décès d'une personne non habituée à cette pratique, dans le secteur de l'Oise, fin 2019 :

On a eu un décès suite à une injection de méthadone gélule. Un type qu'on connaît depuis très longtemps, injecteur d'héroïne et de cocaïne, fumeur de crack. Il a connu une agression, a été hospitalisé, est ressorti en sevrage assez costaud et en squat un de ses amis lui a fait une injection de méthadone, il a fait un malaise et a été retrouvé quelques jours plus tard. Pas confirmée par la police l'injection de méthadone mais c'est ce qui se dit dans son entourage proche. C'était quelqu'un qui était habitué au «mé-susage» de méthadone (obtention au black) mais pas en injection (éducateur CAARUD, Montataire).

⁶⁰ Source : Fédération addiction, «Extension de la durée de prescription des TSO : l'arrêté est paru !», 09/11/2020

⁶¹ Source : Fédération addiction, «COVID-19 : Mobilisation de la Fédération Addiction et informations pour la poursuite de l'activité», 17/03/2021.

SULFATES DE MORPHINE (SKENAN®)

TENDANCES/FAITS MARQUANTS

Très peu d'informations concernant le Skenan® ont été remontées via le dispositif TREND. Dans la métropole lilloise, comme dans l'ensemble de la région, l'usage hors cadre thérapeutique de ce produit n'a jamais constitué un fait marquant des pratiques d'usages de drogues. La disponibilité importante de l'héroïne en MEL, contribue très probablement à faire baisser la demande de ce produit chez des usagers recherchant les effets psychoactifs propres aux opiacés (même s'il n'est pas exclu que certaines populations très spécifiques, non accessibles via TREND en consomment). Dans le secteur picard, l'usage hors cadre thérapeutique du Skenan® peut à l'inverse être observé (par injection essentiellement) et mis en lien avec la mauvaise qualité de l'héroïne (faiblement dosée, effets non-satisfaisants) aux yeux d'une majorité d'usagers précaires. Le CAARUD d'Amiens relève ainsi l'existence parmi leur file active de quelques rares usagers injecteurs (exclusifs) de Skenan® issus des pays de l'Est :

Les deux ou trois usagers de Skenan® qu'on connaît n'injectent pas d'héroïne à côté, ça va être le Skenan® spécifiquement. Ce sont plutôt des gars originaires des pays de l'Est, justement : un Arménien et un autre « dont on n'identifie pas l'origine ». Il y a tout un groupe d'auto-support qu'on n'a pas encore identifié par le biais de ce gars-là et on sait que ce sont tous des consommateurs de Skenan® (éducateur CAARUD, Amiens).

LE SKENAN® est le nom commercial d'un médicament antalgique contenant du sulfate de morphine. Celui-ci est indiqué pour soulager les douleurs persistantes ou rebelles aux autres analgésiques, notamment les douleurs d'origines cancéreuses. Il peut être possiblement prescrit comme médicament de substitution des opiacés (MSO) dans un cadre précis, bien qu'il ne dispose pas d'autorisation de mise sur le marché officielle pour cela. En effet, la circulaire (dite « circulaire Girard ») de 1996 autorise son usage dans le cadre d'un traitement de substitution lorsque les autres MSO (méthadone et BHD) ne peuvent être prescrits pour diverses raisons, mais avec des restrictions de prescription, celles-ci devant se faire via des médecins addictologues. La demi-vie du Skenan® (2 à 6h) est relativement faible, ce qui ne permet pas de soulager les symptômes de manque des usagers pour l'ensemble de la journée en une prise quotidienne. Le Skenan® est en outre classé sur la liste des médicaments stupéfiants, (ce qui implique des mesures de contrôle telles que la prescription par ordonnance sécurisée).

Le Skenan® (surnommé « skèn' », « neuneu » ou « neuské ») se présente sous forme de gélules contenant des microbilles de morphine à libération immédiate (ActiSkenan®) ou prolongée (Skenan® LP), destinées à être avalées. Lorsqu'il est consommé hors protocole médical, le Skenan® est très majoritairement injecté et parfois consommé par voie orale, la voie nasale restant très marginale. Certains usagers alternent entre ces modes de consommation. La forme galénique du Skenan® LP est conçue pour rendre difficile les usages « détournés » du médicament. L'étape de filtration nécessaire à l'injection est ainsi délicate pour les usagers, ceux-ci optant parfois pour une filtration minimum en conséquence qui peut s'accompagner d'une détérioration risquée pour le système veineux.

AUTRES MÉDICAMENTS OPIOÏDES

Mis à part le Skenan® et les médicaments de substitution précités, d'autres médicaments contenant des opioïdes peuvent faire l'objet d'usages hors cadre thérapeutique. Ils peuvent être naturels, semi-synthétiques (synthétisé à partir d'une molécule naturelle) ou de synthèse. Le pouvoir antalgique de ces molécules varie et est classé selon les analgésiques faibles ou forts. Les médicaments opioïdes dits «forts» (oxycodone, fentanyl, fentanylloïdes) sont classés sur la liste des médicaments stupéfiants. Les médicaments opioïdes dits «faibles» (tramadol, codéine) ne sont pas classés comme stupéfiants, mais leur délivrance nécessite une prescription médicale. En plus des TSO et du Skenan®, ce sont principalement les médicaments opioïdes dit «faibles» qui font l'objet d'usage hors protocole thérapeutique, plus rarement des opioïdes dit «forts».

Les prescriptions sont de plus en plus suivies par le réseau d'addictovigilance et font l'objet actuellement d'attention du fait de la situation aux Etats-Unis et de l'épidémie d'overdose, qui fait craindre - ou du moins incite à la vigilance - en France quant à une évolution similaire de la situation, du fait d'un nombre important de prescriptions à l'échelle nationale et de l'augmentation des décès liés à des surdoses les impliquant.

En 2020, aucune information n'a pu être obtenue tant sur ces médicaments codéinés que sur le fentanyl.

TRAMADOL®

Très peu d'informations concernant les usages hors cadre thérapeutique du Tramadol® ont pu être récoltées. Seuls quelques cas de profils bien particuliers nous ont été décrits lors de la réunion du groupe focal sanitaire ; mais il s'agit d'informations très parcellaires, qui révèlent une représentation très faible et marginale de ce type d'usage. Une infirmière d'un CSAPA lillois décrit l'apparition, en 2019/2020, de profils de femmes (de tous âges et de toutes conditions sociales) avec des addictions aux médicaments antalgiques opiacés : «j'ai même une femme voilée musulmane pratiquante, cinq enfants qui est sous Tramadol® avec qui on est en train de faire une dégression. Un profil qu'on n'avait jamais vu, qui ne venait pas au CSAPA». Cette professionnelle explique qu'elle constituait des «stocks importants de médicaments dans les sphères privées» (par des renouvellements d'ordonnance). Cette patiente pouvait consommer de 15 à 20 comprimés de Tramadol® par jour, avec une recherche d'effet d'apai-

Le **TRAMADOL®** est un médicament utilisé dans la prise en charge de douleurs modérées à intenses et commercialisé sous les noms de Topalgic® ou Contramal®. Il s'agit d'un antalgique central agissant à la fois sur les récepteurs opioïdes et sur la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline provoquant un effet légèrement antidépresseur. Il s'agit d'un antalgique «faible» avec un pouvoir analgésique qui reste toutefois plus fort que celui de la codéine. Son cadre de délivrance a été restreint à 3 mois depuis avril 2020 du fait des risques d'accoutumance et de décès par surdose (il est la première cause de décès par antalgique en France actuellement, et le deuxième médicament faisant l'objet d'ordonnance falsifiées en France à la fin des années 2010.

En France, en population générale, le Tramadol® est l'antalgique opioïde le plus consommé, passant de 7,51 à 11,22 DDJ¹ /1000 hab/jour, soit une augmentation de +68 % entre 2006 et 2017².

¹ Dose définie journalière

² Source : ANSM, «État des lieux de la consommation des antalgiques opioïdes et leurs usages problématiques», Paris, février 2019 (<https://ansm.sante.fr/uploads/2020/10/19/20201019-rapport-antalgiques-opioïdes-fev-2019-3-pdf-2019-03-06.pdf>).

sement sur des douleurs physiques, le stress émotionnel, les difficultés quotidiennes, etc. La professionnelle interrogée évoque également «des travailleuses du sexe mais pas de rue», comme autre profil de public féminin, issues de la file active de ce centre, ayant une appétence pour cette molécule. L'infirmière décrit également le cas particulier d'un homme bodybuildé (coach sportif de métier, 45 ans), victime de fortes douleurs dorsales, qui utilise le Tramadol® en complément de l'héroïne (avec d'autres traitements prescrits) depuis environ 25 ans à des fins antalgiques. L'homme avait déjà connu des expérimentations d'héroïne à l'âge de 20/25 ans, dont il consomme maintenant 5 grammes par jour. Un travail effectué avec un médecin du centre de la douleur (avec instauration de méthadone) avait cependant permis de stopper momentanément ces prises conjointes.

OPIUM

L'opium connaît, historiquement, un niveau d'accessibilité très faible à Lille. Toutefois, dans notre précédent rapport, nous avons déjà relevé la disponibilité intermittente de ce produit, du fait de voyages épisodiques de quelques rares usagers dans le sud de la France (région PACA, les secteurs de Marseille ou Montpellier sont cités), après un passage par l'Espagne, où une fabrication artisanale est effectuée en amont. Cette représentation autour de la disponibilité de l'opium semble se confirmer cette année :

Il y en a plein qui à cette période-là descendent avec leurs camions et font leur cuisine à côté de champs. Tu peux essayer de tout remonter, mais c'est toujours compliqué parce que voilà, c'est hyper surveillé et il y a du monde qui y va à ce moment-là, pour ça. Mais quand tu y arrives et que tout va bien, tu te fais ton billet ! (Lulu, 45 ans, employé en imprimerie).

A Lille, c'est tout au plus une petite revente occasionnelle d'opium qui s'organise au sein de certains cercles de sociabilité proches de «travellers» (personnes vivants en camion qui ont un mode de vie itinérant, en France ou à l'étranger), usagers-revendeurs, le plus souvent proches des milieux techno, ayant occupé des emplois agricoles en saisonniers à la fin de l'été. L'achat peut également se faire par le biais d'anciens usagers d'héroïne, à présent substitués, et qui n'ayant plus accès à la méthadone pour un temps vont se diriger vers l'opium pour calmer leur manque. Un polyconsommateur précaire d'une trentaine d'années à la rue avait d'ailleurs le même discours, évoquant une substance qui serait efficace pour ôter un manque aux opiacés.

Un autre usager de 45 ans, ancien héroïnomanie et actuellement consommateur de cocaïne et de cannabis, qualifie quant à lui les personnes qui lui donnent accès à l'opium comme étant apparentées à la «bande alterno» (forme abrégée d'«alternative», pour définir des personnes qui vivent en marge du système, hors du système capitaliste et du monde du travail réglementé) ou encore à «un réseau de gens des milieux libertaires». Sinon, l'accessibilité peut également se faire via des dons, des partages, des trocs.

L'OPIUM est une substance végétale obtenue à partir du latex du pavot somnifère (*papaverum somniferum*). Il se présente sous la forme d'une pâte marron plus ou moins compacte. Il se consomme essentiellement fumé, à l'aide d'une pipe, ou ingéré et beaucoup plus exceptionnellement par voie intra-rectale. Le Rachacha est une préparation d'opium se présentant sous la forme d'une pâte marron rouge, de consistance molle ou parfois sous forme liquide. Il est obtenu à partir d'une transformation artisanale (décoction) du pavot généralement préparé par les usagers eux-mêmes à partir de pavots locaux. Appelé simplement «OP» par quelques rares initiés, l'opium est classé comme stupéfiant.

STIMULANTS

COCAÏNE

DU TRAFIC ORGANISÉ AUX DEALERS «INDÉPENDANTS» : DIFFÉRENTS VISAGES DE LA DIFFUSION DE LA COCAÏNE À LILLE

A Lille, les réseaux organisés de revente de cocaïne proposent des ventes couplées avec l'héroïne, un trafic de cité essentiellement actif dans le sud de la ville, dans les mêmes secteurs que nous évoquions auparavant. Plus proche du centre-ville, d'autres contextes de deal peuvent prendre place, comme par exemple à la Place de la Solidarité de Lille («place du marché de Wazemmes»), qui compte de nombreux bars populaires et des parties de voiries adjacentes qui sont utilisées pour la vente de drogues⁶² (cannabis, cocaïne, héroïne ; source : presse locale, observations), comme nous l'avons vu précédemment dans ce rapport. Ces bars permettent un accès facile à la cocaïne, par le biais d'un «dealer officiel» de l'établissement ou bien via plusieurs autres usagers-revendeurs, avec parfois une certaine diversité des types de cocaïne proposée. Une hypothèse voudrait que ces dealers soient des «indépendants», le plus souvent usagers-revendeurs, peu/pas liés aux types de réseaux que nous évoquions ci-dessus. Les liens précis entre ces dealers et les réseaux organisés mériteront toutefois d'être plus largement investigués dans les années à venir :

Après, dans les bars, il y a des dealers qu'on connaît. Chez [nom du bar], c'était X, Y, lui il se balade un peu plus... Il y en a d'autres mais qu'on voit moins... Z, on le voit moins en ce moment... [...] Les dealers que je connais, quand je vais choper pour des potes – ils me filent l'argent ou bien je vais choper pour eux et après ils me remboursent – déjà, ils me connaissent et je sais qu'ils me servent bien. En général, ils ont plusieurs types de cocaïnes et tu les vois en train de chercher : «hmmm, celui-là !» (Nicolas, 38 ans, salarié dans une société de service informatique).

Toutefois, ces méthodes de vente ont bien sûr été largement sous-représentées en 2020, année marquée par la fermeture de ces lieux festifs, pourvoyeurs de fortes interactions entre dealers, usagers-revendeurs et consommateurs réguliers ou plus occasionnels, durant la majeure partie de l'année.

DES MULES REPÉRÉES SUR LE RÉSEAU ROUTIER EN TRANSIT ENTRE PARIS ET LE NORD DE L'EUROPE

LA COCAÏNE est un alcaloïde extrait de la feuille du cocaïer, un arbuste cultivé en Amérique du Sud (Colombie, Pérou, Bolivie principalement). Son extraction s'effectue en plusieurs étapes pour obtenir un sel, le chlorhydrate de cocaïne. C'est sous cette forme chlorhydrate (poudre blanche), mélangée à des résidus de synthèse et des produits de coupe (principalement le lévamisole et la phénacétine) que circule la cocaïne - souvent appelée «coke», «CC», «C», ainsi que des prénoms commençant par C (principalement Caroline), «frappe» (qui signifie qu'elle est de bonne qualité selon les usagers et les revendeurs qui s'en servent comme argument commercial) ou encore «neige» ou «blanche» - que la cocaïne est sniffée ou injectée. Le sniff s'effectue avec des pailles à usages uniques (distribuées par les intervenants RdR ou fabriquées par les usagers) ou en utilisant la main ou le coin d'une carte de crédit lorsque l'utilisation d'une paille est impossible. Le recours à l'injection suscite un craving plus important que l'usage en sniff et conduit souvent les usagers à multiplier les prises. Lorsqu'elle est injectée, la cocaïne peut être associée à l'héroïne, ce mélange est nommé «speedball» et est utilisé afin de ressentir les effets de l'héroïne tout en diminuant la somnolence du fait de la stimulation de la cocaïne.

La cocaïne se présente également sous une forme base, obtenue après adjonction de bicarbonate de soude ou d'ammoniaque (produisant ainsi une forme solide, appelée «caillou» ou «galette»), destinée à être fumée¹, plus rarement injectée. Cette opération nécessite un peu d'eau, la base choisie (ammoniaque ou bicarbonate), un récipient, un ustensile pour mélanger, et une source de chaleur. Des gouttes visqueuses apparaissent alors à la surface de la solution. En séchant, celles-ci se solidifient pour donner un produit qui a l'aspect d'un caillou blanchâtre. Cette forme basée est appelée crack («kecra») ou free-base (ou «cocaïne basée» ou juste «base»), selon qu'elle est vendue directement sous cette forme ou que l'utilisateur réalise lui-même la transformation, mais aussi en fonction des représentations des usagers en question (le free-base jouissant généralement d'une meilleure réputation que le crack).

Puissant stimulant du système nerveux central, la cocaïne agit sur les systèmes dopaminergiques, sérotoninergiques et adrénnergiques. C'est aussi un vasoconstricteur périphérique. Lorsque le produit est fumé, il gagne très rapidement le cerveau, induisant des effets puissants et courts. A ce «flash» décrit comme euphorique et stimulant succède après quelques minutes une «descente», un état très désagréable et violent mêlant sentiment d'angoisse, d'irritabilité ou d'anxiété. Ces effets entraînent chez le sujet une envie irrépressible de renouveler la prise (craving). La cocaïne, chlorhydrate ou basée, n'induisent pourtant pas de syndrome de sevrage physique à proprement parler comme c'est le cas avec les substances opioïdes ou l'alcool.

¹ La température de vaporisation de la cocaïne sous forme chlorhydrate étant élevée et proche de son point de combustion, celle-ci sera totalement ou partiellement dégradée avant d'être vaporisée, d'où la nécessité d'une transformation préalable de la cocaïne destinée à être fumée

En 2020, même si cela ne représente pas un phénomène nouveau ou plus intensif, les affaires impliquant des mules sont largement décrites dans la presse. Le nombre d'affaires traitées par le service des douanes restent toutefois constant par rapport aux années précédentes (soit une dizaine de cas selon les services en question). Un certain nombre de ces individus (d'origines diverses : Ukraine, Pologne, Pays-Bas, Lettonie, Suriname...) sont interpellés en MEL alors qu'ils sont en transit vers d'autres destinations (Pays-Bas, Belgique), notamment au niveau du péage de Fresnes-lès-Montauban (secteur d'Arras) sur l'autoroute A1, qui relie Paris à Lille. Ces mules sont arrêtées soit dans leur véhicule personnel, soit en train ou bus, soit encore directement à leur sortie de l'aéroport.

Au mois de janvier, deux jeunes femmes roubaisiennes d'une trentaine d'années, contrôlées et arrêtées peu après qu'un train soit reparti de Lille Europe, sont descendues sous escorte, à l'arrêt Roissy Charles-de-Gaulle et ont été ramenées à Lille. Dans un de leur bagage ont été retrouvés 563 grammes de cocaïne et 100 grammes de produits de coupes. Dans cette affaire de trafic, ce sont des proches des prévenues qui viennent de Roubaix qui semblent être au départ de l'organisation, selon la procureure. La ville de Roubaix a particulièrement été la cible des enquêteurs en 2020, par rapport aux trafics de cocaïne, puisque la PJ, la BRI et le RAID de Lille ont démantelé - en février, suite à une enquête de plusieurs mois - tout un réseau de revente, en effectuant une trentaine de perquisitions dans plusieurs quartiers de Roubaix et Tourcoing. Au total, 2,1 kilos de cocaïne ont été saisis, ainsi qu'une arme de poing, cinq répliques de type Airsoft, 60 000€ et cinq véhicules. Vingt et une personnes, dont un mineur de 17 ans, ont été interpellées, la plupart sont originaires de Guyane et étaient employées de façon régulière en tant que mules, qui ingéraient le produit ou le dissimulaient dans leurs bagages.

Les mules arrivaient de Guyane avant d'être récupérées à Orly par des chauffeurs qui les conduisaient jusqu'à Roubaix, où elles étaient déposées dans différentes maisons. Les agents ont pu compter jusqu'à dix débarquements de mules en moyenne par semaine. En 2019, ils auraient réalisé 534 voyages et importé quasiment une tonne de cocaïne à Roubaix (Directeur interrégional de la police judiciaire de Lille. La Voix du Nord⁶³).

Selon les douanes de Lille, ces dépôts de mules en voiture (voire en bus) peuvent également concerner Tourcoing. Notre interlocuteur de la PJ de Lille rattache ces faits à l'existence d'«une grosse communauté guyanaise à Roubaix et Tourcoing» (cf. aussi annexe n°5). Toutefois, selon lui, «tous les secteurs de France qui ont ces communautés ont ce problème chez eux». Cet

enquête explique que ces phénomènes sont très organisés et «très cloisonnés : ceux qui récupèrent l'argent, ceux qui récupèrent les mules, ceux qui mettent à disposition leur maison, etc.». Il précisait aussi que les exportations de cocaïne se faisaient auparavant aux Pays-Bas, avant qu'un trop grand nombre de contrôles ne favorisent des arrivages davantage sur le sol français (voire en Belgique), «avec un phénomène de saturation des aéroports et des capacités des contrôle française».

Ainsi, lors du deuxième semestre 2019, ces services de douanes ont été sollicités en tant que brigade routière pour participer à cet «important plan d'action qui avait été mis en place au niveau national, notamment en lien avec la Préfecture de Cayenne, pour essayer d'endiguer ce phénomène des mules». Ce plan d'action prévoit particulièrement d'agir sur les points suivants :

- Les contrôles devront être renforcés sur l'ensemble de la route empruntée par les passeurs de cocaïne, depuis le passage de la frontière jusqu'à l'aéroport Félix Éboué (Cayenne), puis de l'aéroport d'Orly jusqu'à leur destination finale.
- Afin de faciliter la détection des passeurs de cocaïne, mais également de permettre aux acteurs de la lutte contre le trafic de stupéfiants de disposer d'éléments leur permettant de suivre le trafic et de remonter les réseaux, les équipements au sein et aux abords de l'aéroport Félix Éboué vont être renforcés.
- Au sein même de l'aéroport, en complément de l'installation des deux scanners à ondes millimétriques, un scanner à rayon X pour les bagages pourrait être attribué à la douane.
- Une réflexion sur les effectifs des acteurs de la lutte contre le trafic de stupéfiants au sein de l'aéroport va également être menée.
- Il importe, par ailleurs, de conforter les dispositifs mis en œuvre par la douane⁶⁴.

DES RECHERCHES D'EFFETS DE SURDOSE

En 2019, l'association lilloise Spiritek expliquait que certains de leurs usagers de cocaïne par injection (principalement des hommes d'une trentaine d'années, sans logement, sans emploi, évoluant dans la rue à Lille) recherchaient des effets de surdoses («des injecteurs de cocaïne qui recherchent des effets d'OD, clairement. Pour certains c'est une vraie recherche d'avoir les oreilles qui bourdonnent, le vertige, etc.»). Cette année, un éducateur du CAARUD de Soissons (Aisne) a tenu un discours similaire à propos des usagers de son centre :

⁶³ Source : La Voix du Nord, «Un vaste trafic de cocaïne, entre la Guyane et Roubaix, démantelé», 15/02/20.

⁶⁴ Source : https://www.senat.fr/rap/r19-707/r19-707_mono.html

Quand on relayait les effets de la coke en ce moment, on s'est rendu compte que pour certains, si ça ne bourdonne pas la tête, si ça ne te fout pas la gerbe, c'est que c'est pas bon ! [...] Du coup, vu qu'on relaie ce message en ce moment, on se rend compte que certains dans leurs pratiques de consommation, les effets qu'ils attendent ne sont pas les effets simples du produit, mais c'est la surdose (éducateur, CAARUD, Soissons).

Tout se passe comme si l'effet recherché par l'utilisateur était une perturbation globale et massive de la psyché et des sensations corporelles. Si ces états ne sont pas ressentis, c'est alors la qualité du produit qui est remise en question par ces consommateurs. Ces modes de consommation majorent les risques (notamment de surdose) pris au sein des consommations.

ANALYSES SINTES ET CCM : ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS DE LA PURETÉ ET DE LA COMPOSITION DE LA COCAÏNE

Ci-dessous les résultats des 9 analyses de cocaïne qui ont pu être faites par le dispositif SINTES en Hauts-de-France en 2020.

Tableau : les analyses de cocaïne du dispositif SINTES en Hauts-de-France, en 2020 (N=9).

| N | Taux de pureté de cocaïne | Produits de coupe |
|---|---------------------------|-------------------|
| 1 | 96% | |
| 2 | 88% | |
| 3 | 79% | |
| 4 | 73% | Lévamisole : 12% |
| 5 | 67% | Phénacétine : 31% |
| 6 | 53% | |
| 7 | 52% | Phénacétine : 37% |
| 8 | 43% | Lévamisole : 21% |
| 9 | 18% | Phénacétine |

Sur ces 9 échantillons, les taux de pureté sont très variables, allant de 18 à 96%, avec une moyenne à 63%. Les produits de coupe sont retrouvés dans 5 cas sur 9, et sont assez classiques (lévamisole et phénacétine), avec des taux de présence là aussi assez aléatoires, à savoir de 12 à 37%. Pour information, la figure 11 ci-dessous donne le même type d'indications statistiques, mais au niveau national (en incluant également les données des saisies policières).

Figure 11. Part des principaux produits psychoactifs de coupe présents dans les collectes SINTES et les saisies STUPS.

| Produits de coupe | Nombre | Part dans SINTES | Part STUPS SNPS |
|------------------------|--------|--|--------------------------------------|
| Sans produits de coupe | 26 | 48% (du total des collectes, N=89) | 32% (du total des saisies) |
| Lévamisole | 33 | 55% (du total des collectes coupées, N=60) | 53,2% (du total des saisies coupées) |
| Phénacétine | 23 | 38% | 14% |
| Lidocaïne | 6 | 10% | 4,2% |

Source : SINTES 2020, OFDT ; STUPS 2020, SNPS.

Pour préciser un peu plus finement nos hypothèses sur les compositions de la cocaïne, le laboratoire de la PJ et le laboratoire du LPS (lors du groupe focal) mettent en avant le fait que le lévamisole reste toujours le produit de coupe principal ainsi qu'une apparition récente de la tétracaïne⁶⁵ en tant qu'autre produit de coupe de la cocaïne ; la tétracaïne étant dorénavant appelée à être plus surveillée. La phénacétine, la lidocaïne, la caféine, ou encore, de façon plus ponctuelle, l'hydroxyzine sont aussi retrouvés. A ce sujet, dans une affaire révélée par la presse⁶⁶ au mois de mars, 30 g de phénacétine ont été retrouvés à Amiens nord, dans le véhicule d'un jeune dealer d'héroïne et de cocaïne de 18 ans, la première fois qu'un tel produit de coupe intervenait dans un dossier de drogue au tribunal d'Amiens, précise d'article. Le chef de groupe de médecine légale du LPS de Lille (pendant la réunion du groupe focal application de la loi), ainsi que l'OFDT, cité dans l'article du Courrier picard, mettent tous deux en exergue les risques propres à la présence de phénacétine (interdite à la commercialisation en France depuis 1994) en tant que produit de coupe de la cocaïne, à savoir, la majoration de la toxicité rénale et les risques de développement de cancers.

Autre source d'information, 28 analyses de cocaïne ont été faites en 2020 par l'association Spiritek avec la technique de la CCM⁶⁷ (en lien avec la Mission XBT de Médecins du Monde). Cela représente environ la moitié de l'ensemble des 57 analyses réalisées dans l'année par ce dispositif.

⁶⁵ Anesthésique local utilisé dans la prise en charge des affections buccopharyngées et des anesthésies locales de surface en ophtalmologie (source : <https://www.vidal.fr/medicaments/substances/tetracaine-3462.html>).

⁶⁶ Source : Le Courrier picard, «L'inquiétant produit de coupe du petit dealer à Amiens», 8/03/2020.

⁶⁷ Chromatographie sur couche mince ; méthode de séparation et d'identification des constituants d'un mélange. Plus de détails sur l'ensemble de ces collectes se trouvent dans l'annexe n°2.

Parmi les 27 échantillons ayant effectivement révélé la présence de cocaïne (un échantillon sans produit psychoactif détecté), 10 ne contenaient que de la cocaïne tandis que 17 contenaient un ou plusieurs (dans 4 cas) produits de coupe : le lévamisole a été retrouvé 11 fois, la phénacétine 5 fois, la caféine 3 fois, l'hydroxyzine 1 fois.

DES RISQUES PHYSIQUES ET COMPORTEMENTAUX EN LIEN AVEC LA COMPOSITION DE LA COCAÏNE

Dans quelques questionnaires SINTES reviennent également des témoignages portant sur de fortes palpitations cardiaques suite à un usage de cocaïne, quel que soit le mode de consommation. Le coordinateur national SINTES de l'OFDT, dans un commentaire associé à une collecte, analysait ainsi ces symptômes physiologiques en lien avec la pureté du produit :

Plus de pureté n'est pas égale à l'obtention plus forte de l'effet recherché. Une forte teneur peut être source d'effets indésirables. La pureté élevée favorise la tachycardie, qui elle-même favorise une pression thoracique sur les poumons, générant un sentiment d'angoisse. L'insomnie ou la sensation de mal-être sont à liés à ces manifestations physiques. Le consommateur ne comprenant pas ce qui lui arrive, peut psychologiquement d'autant moins accepter la situation, ce qui a pour conséquence d'augmenter le sentiment d'angoisse (SINTES).

En outre, en termes de risques d'addiction, il peut exister un différentiel entre les effets usuellement recherchés (stimulation, empathie) par un usager et ceux effectivement ressentis. L'usage peut devenir plus répété afin d'atteindre ces états psychotropes escomptés.

De par les questionnaires des collectes SINTES de cocaïne, par la presse ou encore via les notes ethnographiques de la CMAO, on remarque que les usagers en déclarent tous un usage régulier (au moins 10 fois dans le mois) ou au moins répété (au moins 10 fois dans l'année). Des niveaux de consommation très élevés ont effectivement pu y être relevés, avec des consommations journalières maximales de 1 à 2 grammes, le plus souvent, mais parfois jusqu'à 5 grammes, comme lu dans un article de presse, où un usager (homme SDF de 46 ans, père de 4 enfants, au casier judiciaire porteur de 24 mentions) disait (au tribunal) parvenir à diminuer son niveau d'usage en faisant varier son mode de consommation, passant de 5 grammes par sniff à 2 grammes en la fumant⁶⁸. En outre, le fort pouvoir d'attraction de ce produit se ressent dans de nombreux propos de nos enquêtés, comme par exemple : «des fois je ne vais pas y penser, mais des fois le seul fait d'y repenser, j'ai envie d'en reprendre, alors que deux secondes avant, j'y pensais pas, quoi...» (Jean, 28 ans, maçon).

CRACK-FREE BASE

Dans nos précédentes analyses, nous avons vu que la consommation de cocaïne basée avait pris une grande importance en Hauts-de-France depuis environ 4 ans, parmi les consommations des usagers précaires lillois observés par le dispositif TREND. Parmi ces usagers de crack, on retrouve une majorité d'usagers en grande précarité (sans-abri pour beaucoup), dégradés physiquement, parfois atteints de troubles psychiatriques. Le profil majoritaire est celui d'hommes, de plus de 35 ans, avec un long parcours passé (parfois encore actuel) de consommation d'héroïne (pour lequel la plupart bénéficient d'un traitement de substitution) et se trouvant dans un processus de bascule des opiacés vers le crack.

Chez ces publics, la cocaïne se consomme dorénavant quasi exclusivement sous forme basée, le plus souvent en inhalation. Tous les professionnels de CAARUD et CSAPA soulignent la place de plus en plus grande de ce produit parmi les usagers de leurs files actives et décrivent tous un niveau de distribution de pipes à crack en augmentation toujours constante. Le second mode de consommation est l'injection, notamment de la part d'individus déjà injecteurs d'héroïne.

QUELQUES RARES SIGNAUX DE DISPONIBILITÉ DU CRACK À LILLE

A Lille, la tendance globale reste similaire aux années précédentes : ce sont les usagers qui fabriquent eux-mêmes le produit, qui n'est pas vendu en tant que tel par les dealers. En effet, la PJ et le service des douanes affirment ne pas avoir démantelé de réseau de trafic organisé spécialisé dans ce produit. Les seules saisies effectuées mettaient en cause des usagers revendant parfois à un nombre très limité de personnes (les douanes avancent le chiffre de 5 grammes saisis, «pour une affaire qui concernait 3 personnes»). Quelques professionnels, relayant le témoignage d'usagers, font alors référence à une disponibilité éphémère de cocaïne basée, vendue par quelques usagers-revendeurs, voire des trafiquants de marchés organisés de la bande sud de la ville, mais cela reste rare. Lors du groupe focal sanitaire, certains professionnels ont rapporté les témoignages d'usagers évoquant une accessibilité confidentielle au produit : «il y a une usagère occasionnelle qui l'achète sous forme déjà finie dans le secteur de la Vallée de la Lys, vers Comines, Bondues», rapporte une éducatrice du CSA-PA de Tourcoing. Cette disponibilité resterait très ponctuelle, en raison notamment du faible nombre probable de laboratoires clandestins (qui existent à l'inverse en région parisienne et dans l'Oise) fabriquant ce produit en MEL. Si les remontées concernant l'existence de tels dispositifs de production de drogues sont rares en

MEL, elles ne sont toutefois pas inexistantes: «des affaires comme ça, on en fait en moyenne une par an. La dernière qu'on a faite, c'était au catiche⁶⁹, à Lille sud», affirme un représentant de la PJ en entretien. Ainsi, en 2020, cette même source policière a fait état du démantèlement d'un laboratoire clandestin de fabrication de drogues dans une localité du secteur nord de la MEL. Un appartement y avait été loué («au premier étage d'une résidence, tranquille. Pas un quartier pourri, bien au contraire», précise l'enquêté) par deux trafiquants pour y réaliser une production de stocks de cocaïne (et donc possiblement de crack également) mais aussi d'héroïne : «c'était mélangé aux produits de coupe, pressé sur place puis c'était livré là où il faut, quoi», dit-il également.

Le cas de la Friche Saint-Sauveur, lieu emblématique à Lille, témoigne de cette évolution dans la pratique de la consommation de crack. Dans le précédent rapport, nous disions que cet endroit semblait sur le point d'être évacué, plus sécurisé, semblant être moins fréquenté. Mais la réalité de terrain actuelle démentit cette prévision, puisque depuis 2020, elle a, au contraire, attiré progressivement de nouveaux publics et plus particulièrement des migrants d'origine d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, en demande d'asile, jusqu'alors restés à distance du produit.

Cabane construite à la Friche Saint-Sauveur, abritant de la consommation et du deal de drogues (cocaïne, héroïne).

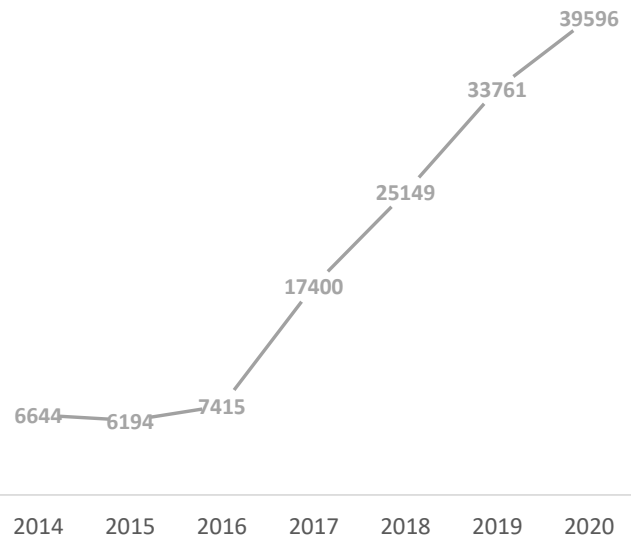


Source : photo prise par le coordinateur.

PLUS DE DISTRIBUTION DE PIPES À CRACK EN CAARUD, COUPLÉ À CERTAINES TECHNIQUES DE «BASAGE» AVEC DU BICARBONATE

Le graphique suivant montre bien l'explosion de la distribution de pipes par les CAARUD lillois à partir de 2017 (que nous décrivions dans notre précédent rapport), puis, par suite, la courbe devient exponentielle.

Graphique : évolution du nombre de pipes distribuées par l'ensemble des 6 CAARUD lillois entre 2014 et 2020.



Source : Données rapports d'activité des 6 CAARUD Lillois.

En termes de préparation du crack, les messages de RdR mis en avant par les éducateurs de tous les CAARUD ont tendance, à la longue, à avoir un impact sur les pratiques de certains usagers, notamment en ce qui concerne l'opération de «basage», réalisée avec du bicarbonate plutôt que de l'ammoniaque :

Il y a eu beaucoup au départ cette frayeur de «je ne sais pas baser au bicarbonate, je vais perdre mon produit» et du coup petit à petit il y a certaines personnes qui se sont mises à baser au bicarbonate et du coup on encourageait, quand une personne basait à l'ammoniaque et qu'on lui proposait le bicarbonate, à ce qu'il le fasse avec quelqu'un qui savait le faire, en lui disant qu'elle aura moins de chances de perdre son produit. C'est vrai qu'il y a pas mal de personnes qui sont après venues nous voir : «c'est trop bien, je tousse moins et mon caillou est bien fort !» (Éducatrice, CAARUD, Lille).

D'autres messages de RdR concernent également le fait de rincer la galette de crack à l'eau, pour la rendre moins nocive pour les voies respiratoires.

Photo : pipe à crack avec embout coloré.



Source : photo prise par le coordinateur.

UNE PERCEPTION NÉGATIVE DU PRODUIT

La cocaïne basée suscite des représentations très négatives tant chez les professionnels rencontrés que chez les non-consommateurs ou les primo-expérimentateurs (recueillis de manière formelle ou informelle).

Le crack est plus particulièrement associé à la détérioration de la santé physique, à l'addiction et à un isolement social teinté d'ennui :

Après j'ai jamais essayé, hein ! Mais avec tout ce que j'ai pu voir, les gens en général quand ils en sont là, à baser, c'est des gens qui sont vraiment... dans l'oubli, un peu, en fait c'est qu'ils n'ont que ça à faire ! (Rémi, 27 ans, sans emploi).

Enfin, en termes de conséquences sur la santé chez ces types d'usagers, nous constatons déjà en 2019, et cela s'est poursuivi en 2020 (professionnels de CAARUD et CSAPA), des cas de décompensations psychiatriques, de forts accès de paranoïa, des palpitations cardiaques, le manque de sommeil, la malnutrition. Avec pour résultat, chez nombre de ces usagers réguliers, des dégradations physiques rapides. Enfin, il y a aussi plus spécifiquement l'apparition d'importantes lésions dermatologiques, suite à des grattements frénétiquement (problème psychiatrique spécifiques à la cocaïne basée : le « syndrome d'Ekbohm »). Ces effets délétères du crack sont certes classiquement décrits par le dispositif TREND, mais ils semblent s'amplifier en 2019, puis en 2020, par la répétition des cas déclarés par les professionnels du champ médico-social.

ECSTASY – MDMA

En 2020, il n'y a que peu d'informations disponibles pour le dispositif TREND concernant la MDMA en raison de la fermeture des lieux de fêtes, qui concentrent une majeure partie des usagers de ce produit, à Lille. Le recueil d'informations s'est toutefois poursuivi au cours de l'année grâce à des entretiens menés auprès d'usagers en milieu festif.

DES CONTEXTES D'ACCESSIBILITÉS DIVERSIFIÉS

Concernant la disponibilité globale de l'ecstasy et de la MDMA, la forme comprimée reste la plus diffusée ; ce sont les comprimés qui sont majoritairement recherchés et consommés en milieu festif. La disponibilité de la MDMA cristal reste plus discrète (même si elle reste présente dans les soirées techno), au prix de 40€ le gramme en moyenne.

Dans le recueil de données de 2020, certains discours relatent des achats occasionnels d'ecstasy ou de MDMA cristal. Des contextes différents sont cités par les enquêtés, comme dans ces deux cas :

- Selon un usager lillois vu en entretien (Gérard, 31 ans, usager régulier de cannabis et consommateur occasionnel de diverses drogues stimulantes et psychédéliques), des achats dans la rue seraient possibles (l'observation date d'avant le contexte de coronavirus), notamment auprès de dealers du quartier festif de Masséna/Solférino. Il nous explique que dans ces rues, « le week-end tu trouves tout ce que tu veux », car selon lui, les dealers y seraient très présents, « il suffit juste de savoir les 'spotter'⁷⁰ : ils ne sont pas en train de faire la fête, ils attendent quelque chose, tu ne sais pas quoi, tu vas les voir et tu leur parles ». Il considère que les produits les plus accessibles dans ces contextes sont la cocaïne, l'ecstasy et la MDMA. Deux cas de figure se présenteraient à l'utilisateur pour y accéder : « soit ils te font attendre à un endroit, soit ils t'emmènent à un autre endroit pour qu'il y ait un autre relai ».
- Lors de temps festifs hors Lille, comme par exemple en Belgique, la revente s'organise davantage autour de revendeurs occasionnels de boîtes de nuit. Pour les usagers festifs français sortant en milieux techno, les lieux de fêtes en Belgique sont souvent réputés pour offrir une accessibilité à des drogues de qualité et à des tarifs inférieurs que ceux pratiqués en France (le prix par défaut des ecstasy est généralement de 5€ l'unité).

La MDMA (méthylène-dioxy-méthamphétamine) est un dérivé amphétaminique découvert en 1912 par la société Merck et dont la consommation récréative est historiquement associée au développement de la scène techno. Ce produit est disponible sous différentes formes : comprimés, cristaux et poudre.

Les comprimés aux couleurs et logos divers sont appelés communément «escas» ou «taz», « tata », « X », « plomb ». En Belgique, les consommateurs les nomment aussi des « P » (pour pilules »). Consommés par voie orale, ces comprimés sont parfois fortement dosés, justifiant souvent la présence d'un trait de «sécabilité» au dos de certaines séries.

Les cristaux translucides ou de couleur grise ou brune sont dénommés «MDMA», «MD», «D» et consommés en «parachute» (le produit est enroulé dans une feuille de papier à cigarette) ou diluée dans une boisson (alcoolisée ou non) puis ingérée. La poudre de couleurs variées peut être issue du concassage de cachets ou de cristaux. Elle est consommée «en parachute», en sniff, diluée dans une boisson et beaucoup plus rarement en injection. La MDMA/ecstasy est consommée pour ses effets stimulants, euphorisants, empathogènes (désinhibants et facilitants les contacts) et entactogènes (amplification des sensations permettant notamment un ressenti particulier du toucher et du son, donc de la musique).

UNE POURSUITE DE CERTAINS TRAFICS D'ECSTASY, MALGRÉ LE CONTEXTE SOCIÉTAL DE PANDÉMIE

Malgré le contexte de crise sanitaire, nous pouvons réaffirmer (fait déjà mentionné dans le rapport TREND de 2019) que des comprimés d'ecstasy sont régulièrement offerts en cadeau avec un achat de cocaïne (exemple issu des observations ethnographiques : 3 comprimés offerts avec 1 g de cocaïne achetée).

En termes d'arrestations et de saisies, nous avons recueilli une citation marquante de la part de la Direction de la Douane de Lille, témoignant de l'activité préservée de certains trafiquants d'ecstasy en 2020. Ce dernier témoigne d'une saisie révélant (une nouvelle fois) l'ingéniosité des trafiquants : «on a fait ça aussi dans des statues, des bustes Louis XIV en espèce de cire un peu sale, donc là clairement la qualité fait qu'on a cassé les statues et il y avait des cachets d'ecstasy à l'intérieur» (direction des douanes, Lille).

Enfin, une affaire importante de trafic (en juillet) - de par l'ampleur des quantités saisies, qui étaient destinées au marché lillois - a également pu être repérée

dans la presse locale, où les produits (cristaux et comprimés) étaient notamment dans des tubes de pommade. Ce type de trafic a pu se maintenir, malgré les confinements successifs, grâce aux nombreux points de passages (environ 220, selon la police lilloise) existant à la frontière franco-belge :

TC ne parle pas un mot de français. Il est chinois, originaire de Hong Kong. Il s'est installé à l'âge adulte aux Pays-Bas, où il est retraité, après une carrière dans la restauration. Il a 67 ans [...] Le procureur requiert son incarcération. Il a été arrêté par la douane sur l'autoroute A22, à hauteur de Neuville-en-Ferrain. Dans sa voiture il y avait un colis contenant de la drogue : «Avec un conditionnement sophistiqué et une quantité très importante». Six kilos de MDMA étaient dissimulés dans des tubes de pommade. Deux kilos de comprimés d'ecstasy étaient cachés dans des bouteilles thermos⁷¹.

CONTEXTES DE CONSOMMATION, REPRÉSENTATIONS ET EFFETS ASSOCIÉS

Nos enquêtés mettent surtout en avant la grande puissance du produit, que ce soit sous forme de cristaux ou de comprimés. Mais depuis quelques années environ 5 ans, les comprimés révèlent une pureté accrue, comme nous le décrivons dans le chapitre suivant ; certains types de comprimés ont une réputation de produits très dosés (pas toujours à raison, vu que les compositions peuvent varier d'un comprimé à l'autre, même à apparence égale), comme ceux avec le logo «Punisher», qui ont beaucoup fait parler d'eux (obtention d'une petite dizaine de retours d'utilisateurs sur ce comprimé en particulier) :

Le Punisher on l'a testé la semaine dernière et il est «surbalèze sa mère» ! Mes deux potes qui l'ont séparé en deux ; il y en a un qui l'a gobé et en ¼ d'heure il est monté, il avait les pupilles complètement éclatées, au bout d'une demi-heure il était en train de vomir ses tripes parce que c'était un peu tout speed et «too much» ! L'autre était dans un autre mood⁷² donc il a réussi à encaisser le truc, mais il a dit : c'est casse-gueule, tu te prends une tartine tout de suite ! (Gérard, 31 ans).

Les effets stimulants, parfois teintés d'un ressenti psychédélique⁷³, caractéristiques de ce produit permettent à ses usagers, dans des contextes de soirées techno, d'avoir la sensation de «rentrer dans le son» (expression utilisée par un homme de 27 ans rencontré en entretien), d'avoir l'impression d'y appartenir, ce qui rapproche ces types d'effets de ce qu'on nomme

71 Source : La Voix du Nord, «Un homme de 67 ans arrêté sur l'A22 avec huit kilos d'amphétamines», 12 juillet 2020.

72 Etat d'esprit

73 De l'anglais *psychedelic* («qui révèle l'âme»), terme inventé en 1957 par le psychiatre H. Osmond, dans un échange de poèmes avec A. Huxley et dérivé du grec *ψυχή*, *psyché* («âme») et de *δηλόω*, *dēlōō* («montrer, rendre visible») (source : <https://fr.wiktionary.org/>)

la synesthésie⁷⁴, plus communément ressentie lors de l'ingestion de LSD. Lors du contexte spécifique de l'année 2020 où les soirées techno ont été beaucoup plus rares, certains usagers (vus en entretiens informels par le coordinateur ou par l'association Spiritek pour leur note de synthèse,) ont arrêté leur consommation d'ecstasy/MDMA, ne recherchant plus ce type d'effets. Les réactions à cette période de crise sanitaire ont toutefois été variables, comme en témoigne une note de synthèse sur les usages de drogues pendant le confinement réalisée par l'association Spiritek. On peut y lire le témoignage d'un jeune homme ayant augmenté sa consommation :

C'est comme si t'avais une jauge de mood, et comme elle est un peu basse à cause du confinement, elle monte un peu moins haut quand tu prends de la drogue, et comme tu ne sens rien, tu en prends plus (D, 23 ans, homme, employé dans le secteur culturel en chômage technique).

74 Phénomène neurologique par lequel plusieurs sens se trouvent associés ; exemples : «toucher le son», «entendre les couleurs».

SINTES : DES ANALYSES DE COMPRIMÉS COUPÉS

Cette tendance à la hausse des masses et des teneurs en principe actif des comprimés d'ecstasy n'empêche pourtant pas les «arnaques» ; nous avons pu repérer deux cas d'analyses SINTES dans ce registre, en 2020, à Lille. Ces exemples sont révélateurs de la diversité des types de comprimés en circulation en MEL : comme nous l'avons vu, si les teneurs en principe actif ont globalement tendance à être plus élevées et que la plupart des usagers enquêtés à l'occasion de ce rapport ne se plaignent pas d'effets indésirables particuliers, cela n'empêchera jamais pour autant la présence conjointe de «pills» à la composition inhabituelle.

Premier exemple, celui d'un usager lillois (pas de précision sur son profil) qui cherchait à se procurer un ecstasy auprès d'un usager-revendeur ; ce dernier lui a vendu un autre comprimé à la place, dont on pouvait penser, selon son apparence (pilule fine et peu volumineuse), qu'il s'agissait de 2C-B. Une première analyse CCM a démontré en fait une présence conjointe d'amphétamine (31%) et de caféine (8%), d'autres composants à l'état de traces ayant également été retrouvés par la suite dans SINTES :

- du DPIA (di(beta-phenylisopropyl)amine), une impureté qui résulte de la synthèse d'amphétamine, qui semble avoir une action psychotrope d'une intensité très faible. A noter que cette substance avait déjà été retrouvée dans deux échantillons d'amphétamine collectés via SINTES, en 2015¹.

Le contexte moins festif des soirées privées durant le confinement a conduit cet usager à augmenter les doses pour retrouver les effets ressentis dans les free-party de la période pré-confinement.

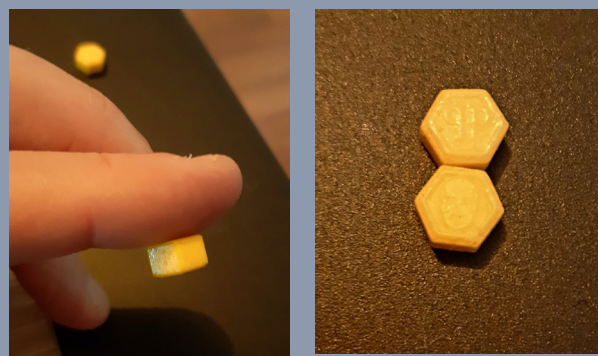
APPARENCE DES COMPRIMÉS : DES CONFIRMATIONS DE TENDANCES

En 2019, nous avons noté que le marketing concernant la diversité des apparences des pilules allait en s'accroissant, depuis environ 4 ou 5 ans : marques de luxe, séries à succès, objets de la vie quotidienne, personnalités, animaux.... Cette tendance s'est confirmée en 2020. Voici la liste des 11 logos repérés cette année dans les observations TREND (en surligné, les logos les plus souvent remarqués) ; par rapport aux années précédentes, moins de logos différents ont été notifiés en raison de la fermeture des lieux de fêtes (éminemment connus pour être des lieux de ventes et d'usages) durant une bonne partie de l'année, ce qui n'a pas permis une aussi grande diffusion (et observation) de ces comprimés d'ecstasy.

- du diphénylhydramine, un antihistaminique retrouvé à deux reprises dans SINTES dans des échantillons d'héroïne, en 2017².

Second exemple, une analyse SINTES (réalisée au début du mois de janvier 2021) d'un comprimé orange fluorescent, vendu en tant qu'ecstasy, très collant au toucher et ne procurant aucun effet psychoactif, selon trois usagers du même groupe l'ayant consommé. L'analyse a révélé une absence totale de MDMA, uniquement une présence d'amidon (coupe classiquement utilisée en tant qu'excipient neutre, pour en assurer la contexture).

Photos : Comprimé d'ecstasy «Philip Plein/Skull» contenant seulement de la coupe (amidon).



Source : photo prise par le coordinateur.

1 Le Point SINTES N° 1, T. Nefau, OFDT, février 2016 : <https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/LePointSINTES01.pdf>.

2 Le Point SINTES N° 4, T. Nefau, OFDT, juin 2018 : <https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/LePointSINTES04.pdf>.

Comprimés d'ecstasy «trèfle à 4 feuilles» et «Casa de papel»



Source : photo prise par le coordinateur

Tableau : logos observés par le dispositif TREND sur les comprimés d'ecstasy, en 2020, dans les Hauts-de-France⁷⁵

| N | Nom/logo |
|----|--------------------|
| 1 | Casa de papel |
| 2 | Domino |
| 3 | Etoile |
| 4 | Fantôme |
| 5 | Jurassic Park |
| 6 | Maybach |
| 7 | Philipp Plein |
| 8 | Punisher |
| 9 | Reaper |
| 10 | Smiley avec masque |
| 11 | Trèfle |

En cette année marquée par la pandémie de coronavirus, c'est principalement le comprimé sous forme d'un smiley avec un masque qui a été une nouveauté remarquée, en termes d'apparence, en lien direct avec l'actualité ; cela tend à montrer à quel point les trafiquants essaient toujours de rester dans l'«air du temps», afin de séduire les consommateurs.

Au niveau national, comme dans les Hauts-de-France, la tendance actuelle demeure à une circulation de comprimés toujours aussi volumineux (parfois dotés d'une mention au verso, indiquant la teneur supposée exprimée en mg), avec une moyenne en principe actif qui tend à augmenter : les masses retrouvées lors des dernières analyses SINTES et l'aspect visuel volumineux des comprimés circulant actuellement tendent à confirmer ces constats.

Tableau 4 : Teneur et dose moyennes dans les comprimés et poudres de MDMA en 2020, en France (collectes SINTES et saisies STUPS)

| Origine des échantillons | SINTES - OFDT | STUPS - SNPS |
|--------------------------------------|------------------|--------------|
| Nombre d'échantillons contenant MDMA | N = 33 | N=316 |
| Moyenne poudre/cristal | 68,5 % (N = 12*) | 59% |
| Moyenne comprimé | 40 % (N = 13) | 33% |
| Dose moyenne par comprimé | 198 mg (N = 7**) | 145 mg |

* 12 des 17 échantillons de poudre ont pu être quantifiés.
 ** Les seuls comprimés pour lesquels la dose a pu être calculée sont ceux qui ont été collectés dans leur intégralité.

Source : «Le Point SINTES n° 7», Note de synthèse n° 2021-05, Paris, Août 2021, Victor Detrez.

En 2020, les teneurs des échantillons de poudre et cristaux de MDMA restent encore au-dessus de celles des comprimés (teneurs allant de 59,8 % à 100 %), sans qu'aucun produit de coupe n'ait été détecté. La teneur moyenne dans les comprimés était de 40 % (N = 13). Il s'agit toutefois de rester vigilant par rapport au trop faible nombre d'échantillons collectés par SINTES, qui ne permet pas d'obtenir une représentativité optimale à propos de la composition d'un comprimé d'ecstasy «moyen». De plus, les analyses SINTES nous montrent qu'il existe une grande variabilité des masses totales des comprimés en circulation. Pour corroborer ces chiffres et constats, lors d'une discussion informelle avec un vendeur d'ecstasy lillois, on a justement pu noter qu'il existait des variations des masses des comprimés, de l'ordre de 20 à 40 mg, à l'intérieur d'un même stock : «X 36 ans a pesé quelques-uns de ses comprimés et il trouve des masses qui vont de 478 à 502 mg» (notes ethnographiques).

UN CAS D'OVERDOSE NON-MORTELLE LORS D'UN FESTIVAL ÉLECTRO

L'un des faits marquants de l'année en termes de conséquences sanitaires d'usage de la MDMA/ecstasy fut sans doute ce cas d'intoxication grave d'un usager de 21 ans, survenu juste avant la crise sanitaire de la COVID-19, lors d'un festival de musiques électroniques (qui avait lieu sur plusieurs jours/soirs, à Lille et en périphérie), dans la nuit du 29 février au 1er mars 2020. Les comprimés auraient été achetés sur le lieu du festival, ainsi que dans un bar à proximité, lors de l'«after». Certes, des surdoses à l'ecstasy peuvent survenir assez fréquemment, sans forcément entraîner de conséquences sanitaires sévères. Mais dans ce cas particulier, une évacuation a eu lieu, suivie d'une prise en charge hospitalière, ce qui est plus rare.

Par suite, le CEIP de Lille avait justement réalisé un suivi de ce cas, nous informant que cet usager avait ingéré un comprimé et demi d'ecstasy (le produit n'avait pas pu être analysé par SINTES) ainsi que plusieurs boissons alcoolisées, ce qui a provoqué d'importantes complications : syndrome sérotoninergique, hyperthermie, défaillance circulatoire, troubles de la conduction cardiaque, insuffisance rénale aiguë, rhabdomyolyse, insuffisance hépatique. L'évolution a ensuite été favorable, après un mois en réanimation. Une autre personne de son entourage avait consommé les mêmes produits en mêmes quantités, sans complication consécutive.

AMPHÉTAMINES (SPEED)

Comme cela a toujours été le cas dans les recueils de données TREND à Lille, le speed jouit d'une image globalement négative. En raison de ses effets, de son goût ou encore de l'image de «cocaïne du pauvre» (expression populaire péjorative issue des milieux de consommateurs, utilisée maintes fois par les enquêtés depuis des années) qu'il renvoie, en lien avec son bas tarif (10€ le gramme, prix communément constaté et inchangé années après années), en lien avec ses effets stimulants. Cette année, des comparaisons de son apparence avec de l'eau de javel ou des odeurs de type lave-glace/produit chimique sont formulées par nos enquêtés.

DES TENDANCES QUI SE SONT PROLONGÉES EN 2020

Lors du précédent rapport, nous avons plus particulièrement souligné la disponibilité moyenne et aléatoire du speed en MEL. Rarement voire jamais disponible (ou visible) dans l'espace urbain d'une part et dans les clubs techno, d'autre part, le speed s'avère plus accessible dans les free-party ainsi que dans certains cercles de consommation (nous avons identifié spécifiquement les publics de skateurs, de graffeurs ou encore d'ex-usagers de cocaïne), lors de soirées, où les usagers, notamment parmi les plus âgés (35-50 ans), sont assis à discuter (dans la même lignée des sessions de consommations de cocaïne). Le cadre privé de consommation est encore un des contextes d'usage du speed qui ressort cette année, parfois même dans un contexte solitaire (sources : SINTES, ethnographie), au sein de populations de tous âges et de toutes conditions, mais très souvent issues des milieux ruraux, hors Lille, comme nous allons le voir ci-après.

Des sessions d'usages sur le lieu de travail ont également pu être mentionnées (en entretien avec des usagers). Les effets de performance et d'endurance ressortent comme les principales motivations d'usage dans les entretiens avec ces consommateurs en

L'AMPHÉTAMINE est une molécule synthétisée pour la première fois en 1887. Elle possède principalement des propriétés stimulantes et anorexigènes. L'amphétamine est vendue sous forme de poudre, de pâte ou de comprimé. Lorsque celle-ci est mélangée à de la caféine, on parle de « speed », « spi », « deuspi » Elle peut aussi exister sous forme de liquide, mais cette forme est très rarement observée. Utilisée de façon thérapeutique par le passé, l'amphétamine n'est plus prescrite qu'en cas de syndrome d'hyperactivité de l'enfant (Ritaline®)¹ et en cas de narcolepsie chez l'adulte, uniquement par des spécialistes hospitaliers. Ce produits fait l'objet d'usages hors protocole médicale, notamment en sniff, par voie orale et plus rarement en injection ou inhalée.

La consommation d'amphétamine entraîne une sensation de désinhibition, d'euphorie, de diminution de la sensation de fatigue et une exacerbation des sens. Les amphétamines ont aussi un effet coupe-faim, peuvent provoquer une déshydratation, des hallucinations visuelles ou auditives. Les amphétamines peuvent également provoquer des troubles digestifs, neurologiques, et cardio-vasculaires.

¹ cf. «autres médicaments »

contexte non festifs. Deux hommes interrogés sur le sujet (de 23 et 49 ans) - l'un employé en tant que technicien audiovisuel et l'autre dans l'évènementiel et les nouvelles technologies – décrivent une recherche d'effet «dopant» (comme le dit le plus âgé) dans ces consommations épisodiques. Le consommateur le plus âgé décrit des contextes de déplacements professionnels prolongés. L'interviewé le plus jeune évoque quant à lui une volonté de «garder la pêche» dans le contexte de son travail de nuit :

Ça m'est arrivé une fois dans le cadre d'un boulot que je faisais la nuit : j'avais bu une bière dans l'après-midi qui a dû légèrement me désinhiber et je me suis dit : «bah merde, je bosse la nuit, comment je vais faire, je ne vais pas avoir assez de forme !», du coup je suis parti choper du speed, sauf qu'en une heure de temps, j'ai tapé la moitié du gramme et après je suis parti au taf avec mon speed, en en prenant sur le chemin et en fait je suis arrivé à 6h30 en mode «bah en fait je suis complètement mort !», ça m'a pas du tout aidé, ça m'a plus fatigué qu'autre chose ! (Roger, 22 ans, technicien audiovisuel).

Les effets recherchés n'ont ici pas été à la hauteur des effets ressentis, phénomène déjà décrit dans le chapitre sur la cocaïne.

En termes de profils d'usagers de speed, on peut aussi mettre l'accent sur les consommateurs des secteurs de la Côte D'Opale (Dunkerquois, Boulonnais) ou de l'ancien bassin minier (secteur périurbain/rural autour de Lens/Béthune). Des usagers de ces zones se trouvent aux origines du phénomène sociologique, générationnel, que sont les sorties en milieux festifs techno sur le territoire belge⁷⁶ dans les années 90/2000, où le speed était largement consommé pour «tenir le coup» durant plusieurs heures de danse. Ces générations de nordistes et de pas-de-calaisiens - qui, pour certains, sont encore représentés parmi les consommateurs à ce jour - étaient parmi les plus habitués des clients français et étaient aussi présents pour certains dans des free-party régionales. Ils ont ainsi connu l'avènement de plusieurs cultures/styles musicaux : la techno, la house, le hardcore/gabber ou encore le mouvement éphémère «new beat⁷⁷» qui a fortement marqué une génération entière, que ce soit en France ou en Belgique. Ces mégadancings (et free-party) programmaient ces courants musicaux, qui sont largement liés à la consommation de speed, de par leurs rythmes effrénés, qui correspondent bien aux effets fonctionnels et voués à l'endurance de ce produit. En conséquence, l'hypothèse que l'on peut formuler (mais qui mériterait une triangulation plus large) est que les générations actuelles aient voulu imiter leurs aînés, en participant aux mêmes types de soirées, en reprenant une partie de cette culture, avec les consommations de drogues stimulantes qui vont avec. En somme, le speed est proportionnellement plus recherché et diffusé au sein des milieux festifs techno situés dans les secteurs cités plutôt qu'en MEL. L'une des rares affaires de presse liées au speed en 2020 vient d'ailleurs corroborer ces analyses : au mois de mai, un homme de 33 ans résident à Barlin (près de Lens) a été condamné par la justice pour avoir acheté, depuis septembre 2018, l'équivalent de «1,7 kg de speed et de l'ecstasy et en avoir revendu la moitié à des clients de Barlin, Hersin ou Liévin⁷⁸» .

ANALYSES SINTES : DES TENEURS EN PRINCIPE ACTIF VARIABLES ET LA PRÉSENCE DE CRÉATINE

Au niveau national, la teneur moyenne en principe actif relevée en 2019 (sur 28 échantillons) dans les collectes SINTES est de 52 % (contre 28 % en 2017 et 2018). Les taux de pureté semblent eux-mêmes très variables entre les échantillons, comme nous l'avons vu dans un chapitre dédié l'année passée. Pour le site TREND de Lille, en 2020, nous avons pu faire analyser 3 échantillons de speed et les constats sont similaires, à l'échelle de ces quelques collectes. En effet, ces 3 échantillons sont respectivement tout à fait différents en termes de composition et de teneurs. L'un possède une faible teneur de 10% tandis qu'un autre atteint un taux record de 99% de pureté, produit issu d'un usa-

ger-revendeur (connaissance d'un usager rencontré en entretien) qui le fabrique directement depuis un laboratoire clandestin situé en Belgique (sans plus de précisions possibles). La dernière collecte a démontré une absence d'amphétamine et un fort taux de caféine (66%).

Enfin, en 2019, nous avons pu décrire la collecte d'un échantillon de speed (à l'aspect et à l'odeur inhabituels) qui avait révélé une présence de créatine (première notification pour notre site) en tant que produit de coupe. Ce type de substance a été également cité en 2020 par un usager lillois (X, 43 ans, salarié dans l'audiovisuel) qui avait utilisé la créatine pour revendre une partie de son stock de 20 g, acheté en tout début de confinement, en mars. «Un speed très pâteux, presque liquide, d'excellente qualité», selon lui. Lorsqu'il le faisait sécher (nécessité pour pouvoir le consommer), il disait qu'une fois sec, il n'obtenait que 40% du produit environ. Lui le consommait sans le couper mais ses clients «préfèrent l'avoir coupé, c'était plus consommable» (celui qui lui avait vendu lui avait conseillé de le faire). Il se trouve qu'un de ses amis sportifs possédait justement de la créatine, substance avec laquelle X a donc coupé son amphétamine à la hauteur de 50%. Il a placé au congélateur le produit liquide déjà coupé, «mais ne gèle pas véritablement, ça fait un peu comme un 'Mr Freeze'».

Un autre usager dit lui aussi préférer consommer son speed (comme celui à 99% que nous évoquions) dans son apparence brute, sans coupe, «mais je peux le couper trois à quatre fois, parce qu'il est très concentré», précise-t-il, avant d'ajouter : «quand tu goûtes à une telle puissance de speed, t'as pas envie de repasser à un truc plus faible, quoi» (Roger, 22 ans, technicien audiovisuel).

76 Les «mégadancings», boîtes de nuit belges gigantesques, situées à quelques minutes de la frontière française, pouvant accueillir des milliers de clients et dont l'âge d'or se situe durant la décennie des années 90.

77 Pour en savoir plus, voir le film «The Sound of Belgium» (2012) <https://www.imdb.com/title/tt2966298/>.

78 Source : La Voix du Nord, «Barlin : Appelés pour un différend de couple, les policiers élucident un trafic de speed», 19/05/20.

MÉTHAMPHÉTAMINE

Ce produit n'a pas donné lieu à de nombreuses informations en 2020. Néanmoins, quelques sources provenant de la presse locale et d'un CAARUD lillois nous sont parvenues.

Les journaux ont relayé trois cas de saisies/arrestations survenues en Hauts-de-France où la méthamphétamine était retrouvée :

- En juillet, lors d'un contrôle dans le secteur d'Arras, les agents des douanes ont intercepté une voiture avec quatre individus (dont deux hommes de 32 et 29 ans qui ont reconnu être usagers-revendeurs d'héroïne) retournant en Bretagne, de retour de Roubaix, où ils étaient allés s'approvisionner en héroïne. 106 grammes d'héroïne ainsi qu'un gramme de méthamphétamine ont été saisis.
- La deuxième affaire se déroule dans le secteur de Saint-Omer (Pas-de-Calais), en mars 2019 (mais faits jugés qu'en octobre 2020). Une femme âgée de 35 ans avait été interpellée sur le parking d'une prison, dans son sac furent retrouvés 63 grammes de cannabis et de la méthamphétamine.
- Enfin, l'énorme affaire «EncroChat» (cf. infra), où 10 kg d'héroïne, 700 g de cocaïne, 130 g de cannabis ainsi que 90 g de méthamphétamine ont été retrouvés.

Puis, il y a cette observation d'une infirmière du CAARUD Sleep in (CèdrAgir), début avril : un usager (une trentaine d'années, profil assez précaire mais domicilié, consommateur de cocaïne en inhalation) est venu à la porte de ce centre pour demander des conseils techniques pour consommer la méthamphétamine sous forme de cristaux. Il s'était procuré la substance en Belgique (sans autres précisions sur le type de réseau de deal) et avait pour habitude, avant la crise de la COVID-19, de revendre de la «méth'» dans divers milieux festifs (boites/bars). Mais la fermeture de ces établissements l'a empêché de poursuivre son entreprise. Il s'est donc mis à en vendre auprès de certains usagers à la rue, dans les quartiers du Vieux-Lille ou encore à Moulins. «Je pense qu'il essaie surtout de liquider son stock», avait commenté l'infirmière.

Cette accessibilité à la méthamphétamine en Belgique est en partie confirmée par une source policière (PFJ Mons/Tournai) qui a témoigné d'une perquisition, en octobre, à Enghien (localité située à mi-chemin entre la frontière française et Bruxelles), qui a permis la découverte de 688 g de produit.

La **MÉTHAMPHÉTAMINE** est un dérivé synthétique puissant de l'amphétamine découvert au début du 20^{ème} siècle et commercialisé par une société pharmaceutique allemande sous la marque « Pervitin ». Elle est aujourd'hui surnommée «ice», «cristal», «cristal meth», «tina» ou «yaba» et se présente sous forme de cristaux ou poudre cristalline, plus ou moins fine ou transparente. Principalement consommée aux États-Unis et dans certains pays d'Asie et du Pacifique, son usage est restreint en France, en dépit de la forte médiatisation dont elle fait l'objet. On la retrouve plus souvent dans certains milieux spécifiques et associée à des pratiques particulières, notamment autour du chemsex¹. La méthamphétamine induit une dépendance physique et psychique et a un fort potentiel neurotoxique lorsqu'elle est consommée de manière répétée. La méthamphétamine est consommée fumée, sniffée ou injectée.

¹ Terme anglais, combinant «chemical» et «sex», qui désigne des pratiques sexuelles (le plus souvent entre hommes) sous l'effet de drogues.

HALLUCINOGENES

LSD

POURSUITE D'UNE CERTAINE DISPONIBILITÉ DE LA FORME GOUTTE À LILLE

Il serait nécessaire d'avoir accès à d'autres sources d'informations sur les modalités de fabrication, de diffusion et d'usage de ce produit. En termes d'accès à ces sources, d'un côté les intervenants en RdR ne semblent pas avoir beaucoup d'échanges avec des consommateurs de LSD de la région, et d'un autre, les services répressifs ne perçoivent le LSD que de façon très diffuse, voire pas du tout ; seules quelques saisies (sous forme liquide ou carton) ont été réalisées ces dernières années en région Hauts-de-France⁷⁹.

Néanmoins, dans notre précédent rapport, nous évoquions la tendance d'une plus grande disponibilité de la forme liquide du LSD (dite aussi «la goutte»). Une fiole standard de LSD liquide contient en général 100 gouttes et coûte, selon nos sources, de 300 à 450€ ; une goutte est apposée sur une surface donnée (un sucre ou un bout de carton à la forme aléatoire). En 2019, c'était une tendance notable et qui semble se confirmer cette année⁸⁰ auprès d'une petite dizaine de personnes à Lille, tous consommateurs réguliers de LSD et qui ont accès à cette forme liquide, par des sources différentes, depuis 2019.

Nous avons plus particulièrement entendu parler d'une catégorie spécifique de LSD assez rare, mais reconnue depuis de nombreuses années à travers le monde (une rapide requête sur un moteur de recherche permet d'obtenir un certain nombre d'informations objectives/techniques) : le «white fluff⁸¹». Rencontré en entretien informel, un usager-revendeur lillois (X, 28 ans, travaille dans le milieu de l'audiovisuel ; consommateur régulier de LSD et expérimentateur de drogues psychédéliques et stimulantes) est parvenu à se procurer une fiole de 100 gouttes (pour 350€, prix assez habituel, selon lui), lors d'un déplacement à Nantes. Notons qu'il n'y aurait pas de marché organisé à Lille, les usagers se procurant des fioles via des contacts présents dans d'autres villes de France ou à l'étranger (Allemagne, Suisse, République Tchèque) – en se déplaçant ou grâce à des envois postaux. X affirme que ce «white fluff» est un cristal de LSD - originellement synthétisé aux USA - réputé extrêmement pur, d'apparence légèrement bleutée et avec une odeur inha-

LE DIÉTHYLLYSERGAMIDE (LSD, LSD-25) est un psychotrope hallucinogène synthétisé pour la 1ère fois en 1938 par la société Sandoz, dérivé de l'acide lysergique naturellement produit par l'ergot de seigle, un champignon qui pousse sur les céréales. Le LSD se présente sous forme liquide, souvent apposée sur un morceau de buvard portant un dessin (cette forme est la plus répandue et est appelée «carton», « buvard », «toncar», «peutri», «peupeu», «L»), ou d'une micro pointe (ressemblant à une mine de crayon les usagers parlent alors de «micropointe» ou «micron»). Le LSD peut être également directement consommé sous sa forme liquide (on parle alors de «goutte») ou de gélatine. Il se consomme par voie orale à des doses de l'ordre du microgramme. Des cas exceptionnels d'usages par voie intraveineuse existent. L'usage de LSD entraîne des modifications sensorielles intenses, des hallucinations et une perte plus ou moins marquée du sens des réalités. Comme pour les champignons hallucinogènes, le plus souvent, la consommation de LSD n'entraîne ni dépendance, ni tolérance, en particulier du fait de leur consommation en séquences relativement espacées. Les complications aiguës de l'usage sont principalement des «bad trips» ou des épisodes «délirants» et des traumatismes.

bituelle de «menthol» (concernant le LSD, l'odeur et le goût sont généralement peu présents voire inexistants). Cet agent aromatique s'explique par l'adjonction d'une goutte d'huile essentielle de menthe, accompagnée d'une petite quantité d'alcool fort (type vodka), pour une meilleure conservation du produit liquide. A ce titre, dans un groupe de discussion sur un réseau social, deux personnes nomment ce type de goutte de LSD mentholée respectivement «la californienne» ou «Ice drop⁸²» (ou juste : «la mentholée»).

On peut mentionner d'autres types d'apparences de LSD (à la manière des comprimés d'ecstasy, les usagers ont tendance à désigner les noms des logos présents sur les cartons) spécifiquement remarqués cette année ; toutes ces formes ont toutes été citées en 2020 par les enquêtés : «Grand soleil jaune», «Bart Simpson», «California Sunshine», «Hoffmann», «Maya», «Panoramix», «White fluff».

Enfin, contrairement à ce que nous avançons comme hypothèse en 2019, les suspicions de présence d'autres molécules de synthèse, comme par exemple le 25-X nBOME sur des cartons de LSD, ne se sont

⁷⁹ Par exemple, une affaire dans le secteur de Béthune, en 2017, deux affaires en 2018 dans les secteurs de Saint-Omer et de Lens ; il faut noter qu'il s'agit à chaque fois de saisies multi produits (ecstasy, speed), ce qui tendrait à aller à l'encontre d'une hypothèse qu'on a pu défendre dans ces rapports voulant que les réseaux de vente du LSD soient en marge des autres marchés.

⁸⁰ Même si le nombre de sources disponibles est moins élevé, toujours en raison de la restriction des temps festifs, légaux ou illégaux, due au contexte sanitaire, qui a engendré moins d'observations en volume.

⁸¹ Le « duvet blanc ».

⁸² La « goutte de glace ».

pas vérifiées cette année, en tout cas pas dans notre recueil de données, c'est-à-dire, ni dans les analyses SINTES, ni dans les représentations des usagers rencontrés (ce qui ne veut pas dire que cela n'existe pas par ailleurs).

Photo : recto et verso de 7 buvards de LSD (« Hoffmann/Panoramix »)



Source : photos prises par le coordinateur

TYPES D'EFFETS ET MOTIVATIONS D'USAGES : LE LSD COMME UN « OUTIL THÉRAPEUTIQUE »

Nous avons souhaité cette année documenter davantage ce sujet des fonctions d'usage du LSD, dans la mesure où, à l'échelle internationale le LSD semble connaître un effet d'engouement, notamment en raison de la redécouverte de son potentiel thérapeutique, déjà étudié, en Europe, par le secteur psychiatrique depuis la fin des années 50. Certains commentateurs font ainsi référence à une certaine « renaissance du mouvement psychédélique⁸³ ». Ils évoquent également l'existence d'essais cliniques concernant les effets possiblement thérapeutiques de cette substance, et les pratiques de certains usagers ayant recours au « microdosing⁸⁴ » de drogues psychédéliques (psilocybine, LSD, DMT, mescaline) à des fins auto-thérapeutiques. De l'Angleterre aux USA, des chercheurs cherchent à étudier les effets potentiels bénéfiques de ces subs-

tances pour lutter contre la dépression, l'anxiété, le stress post-traumatique, les addictions (alcool, tabac, opiacés) ou encore l'anorexie. En France, la Société Psychédélique Française (SPF⁸⁵) a organisé en 2020 des temps d'échanges (webinaires, conférences online) avec des chercheurs de tous horizons, pour sensibiliser les décideurs et politiques sur cette question.

Différentes motivations apparaissent comme étant à l'origine de la prise du produit, selon les usagers interrogés lors d'entretiens formels (1 en 2019 et 3 en 2020) et informels (2 notes ethnographiques) :

- La recherche de perte de contrôle : « il dit qu'il a avalé trois cartons de LSD durant la semaine passée. Affirme également qu'il prend par défaut les cartons (ainsi que les pilules) toujours en entier, sinon, ça ne lui fait plus rien, pense-t-il. » (notes ethnographiques/homme, 28 ans, Lille).
- Certains valorisent la visée « auto-thérapeutique » : dans une citation extraite du recueil de données TREND 2019, un des enquêtés évoquait un « complément psychique ».
- Les notions de « dopage » et la dimension créative ressortent également des entretiens : « En fait, j'en ai toujours eu la même consommation : seul, mais à des fins créatives, avec un côté performatif, presque dopant/psychologique. Là, je pense plus à un dopage intellectuel. Donc moi, c'est un quart et avec une fonction précise : écrire un texte, intellectualiser un propos, dépatouiller un problème » (Tom, 49 ans, employé dans les nouvelles technologies).
- Certains verbalisent également le décuplement des sens (l'ouïe, le toucher), en contexte festif. L'usage du LSD en soirée techno tend à favoriser un état spécifique permettant une plus grande ouverture à la musique écoutée, comme le décrit cet interviewé :

J'irais pas écouter de la tech-house complètement dégommé à la coke et au taz et compagnie... par contre je pourrais très bien y aller si j'ai pris un bon petit carton, tranquille, parce que je sais que ça va enrichir ce côté musical, ça va me permettre d'entendre des choses que je n'entendrais pas forcément ou de me concentrer un peu plus sur ma perche à moi, tu vois ?! C'est différent mais je ne vais pas être carrément buté dans ma tête

83 Parmi les nombreux articles existant sur cette thématique, nous avons retenu celui-ci : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/en-pleine-rennaissance-des-psychedeliques-pour-traiter-la-depression_153483

84 Le « microdosing » - technique particulièrement utilisée chez les consommateurs de drogues psychédéliques, comme le LSD - désigne, dans le champ de l'addictologie, une administration de drogues si faible qu'il est peu probable qu'elles fasse ressentir des effets psychotropes à l'utilisateur ; la personne va plutôt rechercher par ce moyen une légère modification de son humeur, dans une volonté de se sentir davantage stabilisée, plus concentrée, plus performante au travail, etc. D'aucuns considèrent qu'un microdosing est de l'ordre de 1/10ème de la dose totale (par exemple, si un « carton » de LSD est dosé à 125 microgrammes, la quantité ingérée sera donc de l'ordre de 12 à 15 microgrammes, à peu près).

85 Association de médiation scientifique et culturelle. Elle s'intéresse aux conséquences de la découverte, par les sociétés post-industrielles contemporaines, des substances chimiques psychoactives dites psychédéliques, telles que la psilocybine, la mescaline, le LSD ou la DMT (source : site de la SPF : <https://societepsychedelique.fr/fr>).

où je n'aurais envie que de taper du pied ! Et de grincer des dents ! Donc un carton ça va m'ouvrir l'esprit sur ces genres de musiques (Rémi, 27 ans, sans emploi).

- L'expérimentation d'effets psychoactifs « hors-norme », comme la recherche exclusive d'hallucinations visuelles :

X avait bien apprécié sa première expérimentation de ce type de LSD, mais il verbalise une espèce de regret de ne pas avoir eu d'hallucinations visuelles. Lui recherche spécifiquement ce type d'effets et n'arrive pas à les avoir avec les cartons qu'il a déjà, des « Mayas ». Ils réfléchissent à la dose qu'il faudrait prendre pour atteindre ce stade d'effets : X suppose qu'il en faudrait un entier alors que Y lui dit qu'il peut le prendre par demis. « Ce serait bien que j'en ai des visus », affirme X, qui fait référence par là même au fait qu'il pratique souvent le jeu vidéo avec des lunettes 3D sur son PC, pratique qui serait bien appropriée à mêler à ces distorsions visuelles, selon lui. On a l'impression que c'est pour ces hallucinations précisément qu'il prend du LSD et qu'il cherche les meilleurs moyens de les atteindre (notes ethnographiques/homme, 43 ans, salarié dans l'audiovisuel).

- Trouver du plaisir, par le biais d'un sentiment de gestion, dans un contexte ressenti de confiance, en « microdosant » les quantités ingérées :

On se prenait des trop grosses doses d'acide et ça n'a pas toujours été des bons moments, quoi ! C'était dur à gérer quand même ! Si maintenant je suis amené à en reprendre, j'ai envie de la gérer, parce que ça a été violent à cette époque-là...

Tu en avais quand même repris vers 25-35 ans ?

Oui, mais des petites doses ; un petit quart, pour justement ne pas avoir cet effet trop violent.

Et c'est passé mieux ?

Ouais. Et puis le contexte : je ne suis plus ado, je ne suis plus dans la merde, je ne suis plus en train de trainer dehors... ! Je suis avec des potes, des gens qui m'aiment bien... rien à voir la défonce, quoi ! Là, tu prends du plaisir, quoi ! (Lulu, 45 ans, employé en imprimerie).

KÉTAMINE

Dans notre précédent rapport, nous faisons état de la poursuite de la diffusion d'un produit initialement davantage réservé aux milieux festifs alternatifs vers des milieux festifs plus commerciaux/grand public :

Ce produit, initialement visible essentiellement en espace festif alternatif, rencontre depuis environ 5 ans une popularité grandissante au sein d'une grande diversité de milieux festifs. Ainsi, en 2019, à Lille, sa présence devient de plus en plus récurrente : « c'est important de confirmer que cette tendance est bien là : la kétamine, qui est beaucoup plus disponible qu'avant, dans beaucoup plus de milieux, même en commercial » (Spiritek).

Nous verrons qu'en 2020, en dépit du contexte sociétal, cet élargissement des profils de consommateurs s'est poursuivi et que le champ de diffusion de la kétamine semble toujours plus large.

D'IMPORTANTES SIGNAUX DE DISPONIBILITÉ EN RÉGION

La disponibilité de la kétamine semble globalement encore en nette augmentation en 2020, comme le confirme la responsable ethnographique de l'association Spiritek :

Quand je suis arrivé il y a 3 ans, c'était plutôt des gens des milieux alternatifs ; lors des temps de formation à la RdR, ils ne savaient pas forcément ce que c'était. [...] La tranche d'âge ne bouge pas mais plus les années passent, plus ils ont des connaissances poussées, quoi. L'année dernière je me souviens que les jeunes qui suivaient la formation n'avaient pas parlé de consommations de kétamine, ils savaient ce qu'était le produit mais il n'avait jamais été consommé et là pour la plupart des personnes, il y avait déjà eu des consommations et de bonnes connaissances et qui demandaient directement des conseils de RdR associés à ce produit (animatrice de prévention, Spiritek).

A Lille, nous avons vu dans notre précédent rapport que divers types de milieux festifs publics ou privés (particulièrement les soirées affiliées aux mouvements techno, house, dub/électro, hardcore, psytrance, etc.) sont cités comme pouvant être des lieux où ce produit est disponible, suite à l'élargissement progressif des profils de consommateurs, depuis environ 3 ou 4 ans. En 2020, la fermeture de ces lieux durant la majeure partie de l'année a empêché des observations renouvelées sur ce sujet.

Au mois de janvier, nous avons toutefois repéré une fête d'after techno (dans une salle de concert plutôt spécialisée en général dans les concerts de rock/métal, où la kétamine ne s'était pas montrée visible jusqu'à présent) où le produit était revendu, en petites quantités, par un usager-revendeur.

D'un point de vue plus technique, la kétamine est disponible soit sous forme de petits cristaux soit sous forme de poudre chlorhydrate, moins épaisse mais plus dense et donc plus difficile à écraser. Certains usagers parmi les plus expérimentés vont donc chercher « à la redissoudre en la recuisinant afin qu'elle change de système cristallin⁸⁶ », le produit étant soluble dans l'eau déminéralisée, l'éthanol ou encore le méthanol. Ces préparations artisanales permettent donc un accès facile et rapide à la kétamine particulièrement lors des free-party, où cette pratique se perpétue toujours aujourd'hui ; des éducateurs de CAARUD picards ont témoigné de leurs observations de cette pratique lors d'un entretien collectif en début d'année 2020, soit des faits datés d'avant la crise sanitaire :

E1 : En free, beaucoup de kétamine, aussi.

Avec un prix à combien ?

E1 : La kétamine en général ils la cuisinent eux-mêmes.

E2 : Ils la reçoivent en litre et ils la cuisinent après.

Vous les voyez « cuisiner » ?

E1 : Je n'ai pas eu accès directement mais le gars cuisinait dans son camion.

E3 : Ça se fait beaucoup en teuf.

Comme tous les ans, sont également cités certains cas de vols en milieu hospitalier pour accéder à la kétamine sous forme liquide (source : un usager de 45 ans travaillant dans ces milieux professionnels, qui consomme ponctuellement lors de sorties en espaces festifs techno légaux ou illégaux). A noter aussi qu'il n'y a pas d'observation concernant une utilisation de la kétamine par des individus précaires vus en CAARUD ; toutefois, cela ne veut pas dire que ce type d'usage n'existe pas.

Enfin, concernant la provenance du produit, la Hollande est souvent citée comme pays pourvoyeur de ce produit. Une affaire révélée par La Voix du Nord au mois de septembre faisait d'ailleurs état d'une saisie de 10 kg de kétamine (réalisée auprès d'un homme de 49 ans d'origine malaisienne) sur l'autoroute A22 (au niveau d'Halluin, ville du Nord située à la frontière française au nord de Tourcoing) ; le produit provenait de Hollande et devait être posté en France, à destination des USA. Les fouilles ont été réalisées dans deux colis contenant une dizaine de posters encadrés, les stocks de produit étant dissimulés à l'intérieur de ces cadres. L'article mentionne la représentante des douanes qui a mis l'accent sur une hausse actuelle des saisies de

Le **CHLORHYDRATE DE KÉTAMINE**, synthétisé pour la première fois en 1962, est un médicament utilisé en médecine humaine et vétérinaire depuis les années 1960 comme anesthésique. En France, elle est aussi utilisée pour le traitement de la dépression résistante depuis 2020 (Spravato®). Dénommée «kéta», «ké», «K», «spécial K», « poney », «kate», « Hobi One», la kétamine se présente sous forme liquide incolore et inodore, qui une fois « cuisinée » (évaporation du liquide) pourra prendre la forme de très fins cristaux ou de poudre de couleur blanche. La forme galénique ou en gélule est beaucoup plus rare. L'usage hors cadre médical de kétamine a conduit à son inscription sur la liste des stupéfiants en 1997. Les préparations injectables de kétamine sont inscrites sur la liste des substances classées comme stupéfiants en 2017.

La kétamine est très majoritairement sniffée, mais peut également être injectée par voie intraveineuse ou intramusculaire. Elle est consommée seule ou associée à d'autres substances, le plus souvent stimulantes (l'appellation «Calvin Klein» désignant le mélange avec la cocaïne, mais des associations avec de la MDMA et des amphétamines sont également observées). A forte dose, le produit possède des propriétés anesthésiques et analgésiques. A dose plus faible, son usage est susceptible d'entraîner des effets hallucinogènes (et notamment de distorsion de la perception visuelle et corporelle), dits « dissociatifs » et, à très forte dose, des effets de décorporation (sentiment de quitter son corps et de l'observer de l'extérieur), voir des pertes de conscience (appelée K-hole). C'est au bout de 10-15 minutes que les effets se font ressentir lorsque le produit est inhalé, au bout de 30 minutes lorsqu'il est ingéré.

kétamine dans la région : « cela correspond à une augmentation de la consommation et à un développement de l'offre qui se multiplie en micro trafics », a-t-elle ajouté, faisant ainsi écho aux constats du dispositif TREND lillois et des observateurs ethnographiques de l'association Spiritek. De leur côté, les services de douanes lillois font état de 21 kg de saisie de kétamine cette année (comprenant du produit destiné à la consommation lilloise, mais également en transit entre deux régions, voire deux pays).

LA DIVERSITÉ DES CONTEXTES DE CONSOMMATION EN LIEN AVEC L'ÉLARGISSEMENT DES PROFILS DE CONSOMMATEURS

Prolongeant les observations réalisées depuis environ 5 ans, nos observations pour l'année 2020 témoignent une nouvelle fois, de la diversification grandissante des contextes de consommation, dont voici quelques exemples :

- Lors d'une partie de fléchettes dans un bar populaire de la place du marché de Wazemmes, à Lille, un matin, en « after » (entretien).
- Pendant des soirées festives privées en appartement (fait confirmé par les responsables d'observation de Spiritek). Une observation directe a été réalisée pendant une soirée festive privée dans un appartement où la consommation de kétamine s'est faite sur fond de musiques populaires (Manu Chao, Garou, Dalida, etc.) (observations ethnographiques).
- Devant une série d'animation diffusée sur Netflix (est citée sur un groupe de discussion sur Facebook : « Love, death & robots »).

- Un usager lillois (homme, 29 ans), seul dans son appartement après une soirée festive privée, durant le premier confinement, décrit avoir consommé un mélange de cocaïne et de kétamine dans une même « trace », pour finir les stocks de produit. A la question : « mais tu en consommes dans quels contextes en ce moment ? » (vu les restrictions sanitaires et sociales), ce même usager a répondu : « quand je m'amuse chez moi », c'est-à-dire, quand il écoute ou mixe de la musique techno (observations ethnographiques).
- A la terrasse d'un café PMU à Aurillac, pendant le festival d'arts de rue, en after, à 9h du matin (entretien).

Les éducateurs de CAARUD de Picardie, et plus spécifiquement celui d'Amiens, notent la présence de kétamine dans les milieux festifs étudiants (nous devrions pouvoir approfondir ces éléments en 2021, via un partenariat avec le CAARUD situé en plein quartier festif étudiant amiénois). Ils relèvent également certains cas de primo consommations (par sniff) lors des festivals/free-party (en 2019), chez des jeunes usagers de 18 à 23 ans, étudiants ou en emploi, dotés d'un logement autonome. Auparavant, ces éducateurs ne constataient pas ces pratiques de primo-consommations.

USAGE DE KÉTAMINE ET STYLES DE MUSIQUES ÉLECTRONIQUES

Un jeune homme de 22 ans rencontré dans le cadre d'un entretien a mis en lien les effets recherchés de la kétamine avec différents types de sonorités de musiques électroniques pouvant être entendues en « teuf ».

Tu avais vu quel genre de teuf pour y voir de la kétamine ? Et est-ce que tu penses qu'il y a une affiliation culturelle particulière pour les gens qui cherchent ça ?

Ça a beaucoup plus attiré à être consommé dans des milieux de teuf, après musicalement tu pourras peut-être retrouver dans des milieux un peu plus « techno acid ». Après ma consommation de kétamine est d'autant plus intéressante avec certains sons mais généralement devant n'importe quel son, ça m'amuse.

Donc tu préfères ça avec quel genre de son ?

Soit avec de l'acidcore¹, de la psytrance² ou de la psycore³.

Donc des sons assez rythmés, assez rapides ?

Ça peut aller avec des sons rapides, mais ce qui pour moi rajoute au côté intéressant, c'est tout le côté acid que tu peux avoir dans la psy, toutes les sonorités assez « ambient⁴ » et organiques, les modulations que je qualifie de « terreuses ».

C'est-à-dire ?

Oui je visualise ces sons un peu comme de la boue, de la terre, un son très lourd et bas, quoi.

Donc l'alliage chimique entre la kétamine et ce genre de son, il y a un truc qui se passe : ça travaille le cerveau, ça travaille le bulbe ?

Oui et c'est rigolo que tu dises le bulbe, parce que tu as un peu une sensation d'être pris dans un cocon de coton et vu que ce sont des sonorités – en dehors de la psycore - où c'est quand même assez impactant et rond, donc ça va très bien avec le côté dissociatif et cotonneux, où tu es sur une sorte de vague, sans que ça soit trop impulsif (Roger, 22 ans, technicien audiovisuel).

¹ L'acidcore est un genre de musique électronique, dérivé de l'acid techno, du gabber et du darkcore, ayant émergé au milieu des années 1990 en Belgique et aux Pays-Bas (source : encyclopédie.fr).

² La trance psychédélique, également appelée psytrance est un genre de musique électronique caractérisé par un rythme soutenu et des mélodies créées par des riffs rapides. Le genre tire ses origines de la trance Goa (source : Wikipedia).

³ Genre de musique électronique dérivé de la psytrance.

⁴ Genre de musique atmosphérique, joué sur un rythme plutôt lent et basé sur la répétition

En 2020, la présence de kétamine en free-party est corroborée par un article de presse du Courrier Picard⁸⁷, qui relate la tenue d'une free-party pendant la soirée de la fête de la musique du 21 juin, dans une carrière située dans un secteur faiblement habité entre Creil et Compiègne, près des rives de l'Oise. La fête a été interrompue par l'intervention des services de gendarmerie qui y ont saisi une certaine quantité (non-précisée) de kétamine.

En somme, certains des contextes de consommations repérés parmi nos observations de l'année laissent penser qu'on assisterait à une espèce de « domestication » des usages de kétamine. En effet, les contextes successifs de confinement ont pu favoriser, comme nous l'avons vu, des regroupements festifs privés en petits comités, avec un recours à ce produit parmi certains groupes d'usagers affiliés habituellement aux soirées techno en club. Dans ces cas de temps festifs privatifs, la kétamine pouvait également circuler entre pairs et être distribuée facilement et rapidement, par un usage à l'aide d'une clé⁸⁸.

UNE ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION EN LIEN AVEC UNE MOINS GRANDE CRAINTE DE CE PRODUIT ?

Si ce produit était classiquement décrit dans les rapports TREND comme se consommant à l'aide d'une clé (permettant un dosage fin des quantités sniffées), les consommations par traces, impliquant une absorption plus importante de produit, sont en augmentation dans divers contextes, mais davantage en soirées privées en raison du contexte particulier de l'année 2020. Cette modification du mode d'usage peut-être reliée à une plus grande habitude de consommation ainsi qu'une plus grande tolérance aux effets du produit chez certains usagers. Ces consommateurs craindraient moins ses effets, pourtant souvent décrits comme puissants (cf. chapitre suivant). L'association Spiritek évoque ainsi un « cap » que certains usagers auraient passé.

Le discours des usagers lillois tend depuis maintenant plusieurs années, à véhiculer une image plus valorisée de ce produit (désinhibition, euphorie, plaisir, hédonisme). Témoignant de ce processus de démocratisation croissante, Spiritek explique que « ça explose : c'est la nouvelle « C » (cocaïne) ! ». Cette tendance s'est donc vue renforcée cette année, par des contextes d'usages s'inscrivant davantage dans la sphère privée.

DES EFFETS PERTURBANTS, VECTEURS DE « BAD TRIPS »

Directement en lien avec le contexte sanitaire (issu d'une note ethnographique réalisée par l'association

Spiritek) voici le témoignage d'un jeune usager qui a repris avec son groupe la consommation de kétamine après un arrêt :

On a racheté de la kétamine après trois mois d'abstinence et je pense que mon cerveau avait un peu oublié à quel point c'était perturbant comme sensation, je m'attendais pas à ce que soit aussi fort, dans mes souvenirs je pensais pouvoir gérer plus facilement (R, 23 ans, homme, employé secteur médical).

L'effet « perturbant » qui est décrit ici est à mettre en lien à avec le développement d'une tolérance aux effets dissociatifs de ce produit. En effet, une personne qui prend régulièrement de la kétamine s'habitue rapidement aux effets et doit augmenter les doses pour obtenir des effets équivalents (cela peut être vrai aussi pour d'autres substances mais c'est particulièrement le cas pour celle-ci). L'arrêt momentanée du produit démultiplie donc les effets dissociatifs au moment de la reprise, a fortiori quand les doses reprennent à l'identique. Le site TREND de Lyon, dans son rapport de l'année 2019, citait une association d'auto support faisant écho à la description de cet usager :

Bon nombre de bad trips que nous avons pris en charge, à la fois en festival et en free party, correspondaient à des situations de reprise de consommation. Les personnes concernées consommaient de la kétamine régulièrement dans des quantités rehaussées par leur tolérance. Utilisant la même quantité après une baisse de tolérance, elles étaient alors confrontées à un trip assommant, voire déstabilisant, dont la gestion est d'autant plus problématique quand les personnes sont alcoolisées [association d'auto support⁸⁹]

Comme nous l'avons vu, la kétamine est effectivement perçue par nos enquêtés comme un produit de polyconsommation ; rares doivent être les usagers qui la consomment de façon exclusive. Or, lorsqu'elle est mélangée à d'autres drogues, l'alcool inclus, elle est susceptible d'engendrer des effets indésirables, voire dangereux : problèmes cardiaques et dépression respiratoire, problèmes rénaux puis du système urinaire.

⁸⁷ Source : Le Courrier Picard, « Compiègne : une free party stoppée par les gendarmes », 22 juin 2020.

⁸⁸ Une quantité variable de poudre déjà écrasée est prise directement à l'aide d'une clé dans le pochon en plastique contenant le produit.

⁸⁹ Tissot N., « Tendances récentes sur les usages de drogues à Lyon et en Auvergne- Rhône-Alpes en 2019 », Lyon, RuptureS-Oppelia -OFDT, 2020. 178 p.

CHAMPIGNONS & PLANTES HALLUCINOGENES

Aucune information n'a pu être obtenue sur les champignons hallucinogènes en 2020.

LES CHAMPIGNONS DITS « HALLUCINOGENES » contiennent des substances dont les effets psychotropes induisent des distorsions des perceptions sensorielles, auditives, spatiales, temporelles, voire des hallucinations. Ils peuvent prendre l'appellation de « psi », « psilo », « champ », « champi », « champax », « champotte », « magic mushroom ». Ils sont presque exclusivement consommés par voie orale, frais ou séchés, soit tels quels, avalés avec une boisson, ou introduits dans une préparation culinaire (infusion, omelette, macération dans un alcool...). Il en existe plusieurs variétés dont certaines poussent en France au moment de l'automne et sont accessibles par la cueillette. D'autres variétés étrangères (« mexicains ou hawaïens ») sont principalement accessibles via internet. Il est également possible de se procurer sur Internet des kits afin de procéder à leur culture à domicile.

PLANTES HALLUCINOGENES

Plusieurs plantes ou préparations à base de plantes telles que le datura, la *Salvia divinorum*, l'iboga, le peyotl ou encore ou l'Ayahuasca – le nom d'une préparation à base de lianes de *Banisteriopsis* – sont consommées en raison de leur effets hallucinogènes. A l'exception de la salvinorine, présente dans la *Salvia divinorum*, la plupart des principes psychoactifs de ces substances sont classés en France sur la liste des stupéfiants.

SOLVANTS

GHB/GBL

Les observations réalisées en 2020 ont permis de confirmer certaines hypothèses émises dans le rapport TREND de 2019 concernant ce produit.

UN PRODUIT QUI NE PARAÎT PLUS RESTREINT AU SEUL MILIEU HSH⁹⁰ ?

Sans pour autant noter une explosion des usages du GHB/GBL, quelques témoignages d'expérimentations récentes (essentiellement via des déplacements dans d'autres milieux festifs techno hors Lille, comme à Paris ou à Berlin) y avaient été mentionnés. Nous avons remarqué que sa disponibilité était relativement faible au sein de l'ensemble des milieux festifs lillois et que l'usage de ce produit restait surtout cantonné aux milieux festifs HSH, en étant fortement lié aux contextes sexuels (chemsex). Vendu entre 2 et 12€ pour 10 cl (selon les informations de la note ethnographique rédigée par l'association Spiritek), en fonction du volume acheté, le GHB/GBL connaît surtout une forte disponibilité en Belgique, en bidons d'un litre ou demi-litre (fait confirmé cette année par une infirmière lors du groupe focal sanitaire), dans des quantités importantes. Son coût est réputé très faible, c'est un produit qui s'avère très « rentable » pour les usagers.

Ces dernières années, quelques observations d'usages de GHB/GBL en milieu festif commercial avaient été faites par l'association Spiritek, mais il s'agissait davantage de cas de consommations éphémères, sans véritable tendance à une apparition de nouveaux profils d'usagers. Cependant, depuis deux ou trois ans, ces professionnels repèrent une tendance émergente au sein des milieux festifs généralistes, craignant la multiplication des risques associés à ce produit. De fait, cette substance comporte des risques sanitaires spécifiques, y compris à de très faibles quantités : les mélanges avec d'autres produits, notamment les dépresseurs du SNC⁹¹, dont font partie l'alcool et le GHB, provoque une potentialisation des effets respectifs de ces produits. Un usager festif lillois interrogé cette année témoigne de la nécessité de bien respecter le dosage et le « set and setting » : « celui qui n'en prend pas n'importe comment, y'a moyen qu'il passe une très bonne soirée parce que c'est vrai que ça désinhibe » (Remi, 28 ans, sans emploi).

LE GHB (GAMMA-HYDROXYBUTYRATE)

est une molécule de synthèse utilisée en médecine pour le traitement de la narcolepsie et comme anesthésiant. Classé dans la liste des stupéfiants en France en 1999, il se présente généralement sous la forme d'un liquide incolore et inodore, plus rarement sous forme de poudre blanche. Lorsqu'il est détourné de son usage médical pour être consommé à des fins récréatives, ses effets attendus sont l'ébriété, la désinhibition, l'augmentation de la libido, la sédation et l'euphorie.

Le GBL (gamma-butyrolactone, couramment appelé «G») est un solvant industriel liquide, précurseur chimique du GHB, qui, une fois ingéré, est rapidement métabolisé dans l'organisme en GHB. Cette substance induit des effets identiques à une consommation de GHB, quoique plus rapide et d'une durée plus courte (une à deux heures contre trois à quatre heures). Avant d'être consommé, le GBL est dilué dans un soda ou de l'eau. Du fait de son utilisation courante dans l'industrie, le GBL n'a fait l'objet d'aucune réglementation particulière jusqu'en 2011, facilitant l'accessibilité et le détournement du produit, si bien qu'au cours des années 2000, son usage a remplacé progressivement celui du GHB. Si dans ce rapport le terme «GHB/GBL» est employé, le GBL reste le produit le plus en circulation et le plus consommé. En 2011, la cession et la vente de GBL est interdite auprès du grand public, ainsi que les produits qui en contiennent à une concentration supérieure à 10% ou en quantité supérieure à 100ml. Malgré cela, l'approvisionnement en GBL s'effectue facilement par Internet. A forte dose, le GHB et le GBL ont des propriétés amnésiantes et hypnotiques. Le GBL exige un dosage extrêmement précis (de l'ordre du millilitre) du fait de l'écart étroit entre la dose nécessaire à l'obtention des effets recherchés et l'intoxication aiguë qui peut entraîner des convulsions, une perte de conscience (appelée «G-hole» par les usagers familiers de ce produit) et une dépression respiratoire. La consommation de ces deux produits peut induire une dépendance, avec un effet de tolérance particulièrement marqué.

CONFIRMATION DE CAS DE CONSOMMATION CHRONIQUE ET SOLITAIRE

Un des faits marquants de l'année 2019 était l'existence de certaines consommations chroniques de GHB. Ces personnes l'ingèrent d'abord en contexte festif ou sexuel, avant que l'usage ne devienne progressivement quotidien et solitaire, générant des cas de dépendances, relevés par trois sources différentes : un intervenant au groupe focal sanitaire (psychiatre

addictologue, CSAPA, Lille), une infirmière et une éducatrice du CSAPA de Creil. En 2020, plusieurs cas de couples HSH dépendants au GHB ont également été relevés par divers professionnels en addictologie.

D'autres retours ont pu être obtenus lors du groupe focal application de la loi. Ainsi, un membre du laboratoire de toxicologie du CHRU de Lille a témoigné : « cette année, on n'a jamais eu autant de cas d'accidents sanitaires avec le GHB », quantifiant ces cas – qui « restent malgré tout épisodiques » - en 2020, à « au moins 6 personnes » dans leur service, ce qui représente une augmentation par rapport à 2019. Cet avis rejoint les points de vue d'autres professionnels présents à cette réunion, notamment le laboratoire de Police Scientifique de Lille, qui affirme aussi « en avoir eu un peu plus » cette année. Ces cas concernent des situations d'hospitalisations de populations HSH, âgés en moyenne de 30 à 50 ans (parfois plus encore ; « ça ne touche pas les plus jeunes », dit un de ces professionnels), originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing ou encore Haubourdin, qui ont connu des complications sanitaires lors de sessions de chemsex, avec une association systématique du GHB avec de la 3-MMC.

Ensuite, une éducatrice spécialisée d'un CAARUD lillois a évoqué le cas d'un couple (un homme et une femme d'une quarantaine d'années), consommateurs de cocaïne par ailleurs, qui ont commencé à être suivis en CSPA pour une dépendance au GHB, produit pris initialement sur un mode récréatif/festif, mais qui, là encore, a donné lieu par suite à des usages quotidiens.

Enfin, un infirmier de CAARUD à Boulogne-sur-Mer évoque également des « personnes d'une vingtaine d'années, fréquentant les milieux festifs, consommateurs de cocaïne et ayant des ressources financières » qui consomment du GHB/GBL. Dans ces différents cas de prises en charge liées à des dépendances au GHB/GBL, on a donc systématiquement des consommations conjointes de cette substance avec des stimulants (cocaïne, speed, 3-MMC). Il s'agit peut-être là de stratégies, conscientes ou non, de régulation d'un produit par l'autre : « quand ils prenaient un peu trop de GBL et qu'il fallait sortir, du coup, ils prenaient du speed ou de la cocaïne pour essayer de ne pas sombrer et s'endormir » (infirmière, CSAPA, Lille).

PROTOXYDE D'AZOTE

DES PUBLICS HÉTÉROGÈNES, DES CONTEXTES D'USAGES MULTIPLES

Dans notre dernier rapport, nous avons pu décrire la façon dont l'usage de protoxyde d'azote est assez soudainement devenu de plus en plus présent dans l'espace public lillois, depuis le milieu de l'année 2017,

Le **PROTOXYDE D'AZOTE**, plus communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz utilisé dans le milieu médical en association avec de l'oxygène pour ses propriétés anesthésiques (MEOPA) ou comme analgésique de courte durée (Kalinox®). Il est également employé comme gaz de pressurisation d'aérosol alimentaire, comme dans les cartouches pour siphon à chantilly ou les aérosols d'air sec. Du fait de son usage industriel, le protoxyde d'azote n'est pas classé sur la liste des produits stupéfiants, d'où la facilité avec laquelle ses consommateurs peuvent se le procurer pour des usages récréatifs en raison de son effet euphorisant de courte durée (quelques minutes). Le plus souvent les usagers utilisent une cartouche de siphon à chantilly dont ils transfèrent le protoxyde d'azote dans un ballon de baudruche pour l'inhaler (d'où l'utilisation de l'expression « faire/prendre un ballon »). Des bonbonnes contenant des quantités plus importantes de protoxyde d'azote vendues sur internet sont également utilisées par certains usagers.

alors qu'il était initialement circonscrit à des « milieux de niche » (milieux festifs alternatifs, free-party, tekni-val, etc.). En raison du statut légal de ce produit ainsi que de son faible coût (environ 50 cts par cartouche, ballons parfois offerts), il existe de multiples façons d'y accéder : supermarchés, épiceries (nightshops), bars à chichas, discothèques, magasins spécialisés ou bien sur Internet. Depuis 2017, l'usage de protoxyde d'azote est constaté chez divers types de publics, si bien qu'il est difficile de distinguer un profil en particulier : collégiens/lycéens, étudiants, habitués des nightshops/bars à chichas, vendeurs de rue/guetteurs, jeunes filles prostituées pendant leur temps de travail, etc. Selon deux interviewés (23 et 28 ans) cet usage concerne également des consommateurs occasionnels, voire des non-consommateurs de produits. Certains d'entre eux éprouvent en effet une crainte des effets des drogues - MDMA, cocaïne, LSD, etc.- classiquement consommées en milieu festif, qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. L'usage de « proto » constituerait pour eux un moyen de ressentir occasionnellement des effets psychotropes fugaces et réputés sans conséquences graves pour la santé (sur le même mode que le poppers, dont la comparaison revient souvent).

En 2020, l'usage détourné de ce gaz n'est toujours pas signalé au sein des publics des CAARUD, qui priorisent sur les effets plus puissants d'autres produits comme l'héroïne ou la cocaïne. Cette absence des usagers consommateurs de protoxyde d'azote dans les CAARUD est également à mettre en lien avec des risques et conséquences sanitaires beaucoup moins lourds que pour d'autres produits.

En 2020, la visibilité des cartouches de protoxyde d'azote dans l'espace public a été réduite. Plusieurs

éléments permettent d'expliquer cet état de fait. D'une part, cette année de crise sanitaire a été marquée par la restriction des déplacements. On peut d'autre part mentionner les effets d'un ramassage des cartouches de protoxyde d'azote sur la voie publique par divers professionnels (centres addicto, services municipaux), voire même parfois d'usagers les accompagnants. Cela rentre dans le cadre d'un nettoyage global du matériel servant aux consommations de drogues mais aussi, lorsque des usagers participent à ces actions de ramassage, à les investir dans une de leurs missions, avec parfois un projet en amont de réalisation d'une œuvre artistique avec ces cartouches (un CSAPA avait évoqué un tel projet). Cet « effet-ramassage » a de fait rendu moins importante la visibilité de ce phénomène, jusqu'alors omniprésent à Lille et dans plusieurs villes des Hauts-de-France. Depuis deux ans, certaines communes ont également pris des arrêtés municipaux pour interdire la vente de protoxyde d'azote aux mineurs et sa consommation dans l'espace public. Enfin, on constate surtout une augmentation de l'usage par grandes bombonnes, ce qui tend à restreindre l'utilisation de plus petites cartouches au sein de l'espace public, comme nous allons le voir. Les usages en contexte privé ont à l'inverse probablement dû se poursuivre, mais ces informations sont peu accessibles via notre dispositif.

UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES « MAXI-BOMBONNES » DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN

Au courant de l'année 2020, une plus grande visibilité de bombonnes de plus gros volume (cf. photos ci-dessous) s'est développée à Lille. Elles contiendraient l'équivalent d'une centaine de cartouches, selon le CEIP et certains professionnels de CAARUD. Il en résulte une moindre présence/visibilité des (petites) cartouches classiques sur la voirie lilloise, puisqu'elles sont numériquement remplacées par les plus grandes. Leur obtention se ferait principalement par le biais de certaines épiceries, type « night shops », qui ne les mettent pas directement en évidence sur leurs étalages.

J'ai fait une intervention il y a 2 semaines à l'EPE (Etablissement de Placement Educatif, à Lille) et il y avait un petit jeune qui m'expliquait qu'il ne consommait plus que des grandes bouteilles et ses copains n'achetaient plus de petites capsules, c'était que des grandes bouteilles (infirmière, CSAPA, Lille).

Une responsable d'observation de l'association Spiritek émet une observation issue du quartier de Moulins, où on trouve, selon elle, le « bling-bling du proto », c'est-à-dire des hommes adultes, sûrement investis dans le trafic de stupéfiants (cannabis, cocaïne) et qui procèdent à

de la vente de ces grandes bombonnes depuis le coffre de leur véhicule, exhibant également leur consommation au volant de leur voiture de marque puis abandonnant délibérément et de façon ostentatoire le matériel au sol.

La différence c'est qu'avant t'aurais eu genre 180 cartouches et là tu n'as plus que 3 grosses bombonnes. Après 18h, tu as encore toute la population chouffe/deal et notamment dans les voitures et tu as ce côté bling-bling des gars qui sont au volant, avec des ballons énormes et t'as l'impression qu'ils sont là comme s'ils te montraient genre : « regarde ma Rolex ! ». Donc ils montrent bien qu'ils balancent les grosses bombonnes, tu sais qu'en même temps tu peux leur demander des prods (Spiritek)

3 marques différentes de « maxi-bombonnes » de protoxyde d'azote, observées dans les rues lilloises.



Source : photos prises par le coordinateur

Certaines de ces bombonnes possèdent des agents odoriférants, suivants la couleur de l'embout (violet, rouge, etc.) avec plusieurs choix possibles (mûre, fraise, etc.), ce qui donne un léger goût au gaz après inhalation. Le « cracker⁹² » n'est plus nécessaire avec ces types d'appareils puisqu'un geste de rotation de la bouteille suffit à impulser le gaz dans le ballon. Facilement repérables dans certaines rues lilloises (Moulins, Wazemmes, Lille sud...), au moins 3 marques différentes, vendues dans des épiceries type night shop, ont pu être repérées par nos observations, signe du dynamisme de ce marché.

⁹² Objet cylindrique métallique de poche (vendu en bureau de tabac ou sur internet), destiné à permettre la libération du gaz contenu dans une cartouche de protoxyde d'azote, qui remplit la même fonction qu'un siphon à chantilly

Ce mode de conditionnement permet d'inhaler davantage de produit sur un temps court, grâce à un ballon de plus grande taille. Sous cette forme, cette pratique tend à majorer les risques d'accidents sanitaires, puisque les effets du gaz engendrent une privation en oxygène dans un temps restreint.

CONSOUMMATIONS MASSIVES : POURSUITE DES SIGNALEMENTS DE CAS D'ATTEINTES NEUROLOGIQUES

Un rapport⁹³ de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), daté de juin 2020⁹⁴ et portant sur les cas de détournement d'usage du protoxyde d'azote (signalés aux centres d'addictovigilance et aux centres antipoison) a confirmé la tendance à l'augmentation des cas d'intoxication. Au total, entre 2017 et 2019, 66 cas d'atteintes neurologiques sévères (fourmillements, picotements, vertiges, troubles de l'équilibre, faiblesse motrice, etc.) ont été enregistrés, au niveau national. Et parmi ces cas, c'est la région Hauts-de-France (dans les mêmes proportions que l'Île-de-France) qui est la plus touchée, avec 16 cas. Parmi l'ensemble du réseau des 13 CEIP français, c'est celui de Lille qui reçoit le plus de notifications. Mais cette valeur intègre aussi de fortes disparités départementales, puisque le département du Nord comptabilise à lui seul quinze cas (soit 23 % de l'ensemble des cas en France). Des données partielles pour 2020 confirment cette tendance, faisant apparaître un triplement des cas signalés au réseau des centres d'addictovigilance entre 2019 et 2020 soit à présent une cinquantaine dans les Hauts-de-France, concernant essentiellement des mineurs et des jeunes majeurs (selon ce rapport, l'âge médian des cas enregistrés était de 21 ans).

A ce titre, une infirmière de liaison en addictologie (EPSM / EHLSA), intervenante au groupe focal sanitaire, mettait en avant les cas suivants :

En 2019, là on s'est dit « c'est parti », parce que j'avais 3 jeunes à [nom du foyer] qui étaient dans une chaise roulante, hein... L'un d'eux avait 22/23 ans et se faisait livrer par Amazon des cartons de 50, ainsi que de l'alcool, il ne bougeait pas de chez lui, il se faisait tout livrer. Il avait son frère qui avait une sclérose en plaque [...]. Mais bon, cet usager remarque maintenant, mais quand il est sorti il avait un déambulateur et il l'aura toute sa vie... Un autre de 35 ans, handicapé, qui ne marchera plus jamais ; il se faisait plusieurs centaines de ballons par jour...

En conséquence, il existe dans la région une plus grande sensibilisation de l'ensemble des acteurs du champ médico-social aux risques sanitaires liés au protoxyde d'azote ; ils sont conviés à faire remonter aux CEIP tous les cas potentiels ou observés, pour un meilleur repérage des troubles associés.

POPPERS

Très peu d'évolutions concernant l'usage du poppers est observé par le dispositif TREND durant l'année 2020.

L'accessibilité à ce produit est toujours rendue possible par le biais des sex-shops (de 8 à 12€, selon les marques et les volumes choisis : 9, 13 ou 24 ml), certains bureaux de tabac (de 10 à 15€), sites internet ou encore via certains bars du Vieux-Lille, fréquentés par des publics HSH.

La visibilité du poppers au sein de certaines scènes festives (milieux électro commercial, techno, house ou clubbing, essentiellement) a été limitée du fait du contexte de crise sanitaire, notamment durant le premier trimestre où ces établissements ont fermé. En dehors des milieux HSH et de ces milieux festifs publics, les poppers peuvent aussi être consommés en contexte privé. Ainsi, dès le début du premier confinement, un sex-shop lillois a proposé de la livraison de poppers à domicile, avec des tarifs avantageux lorsqu'au moins 5 fioles étaient achetées, avec un grand choix de variétés. Des messages publicitaires de ce type (cf. photo ci-dessous) étaient apparus à la fin du mois de mars sur les réseaux sociaux.

Livraison de poppers à domicile proposée par une enseigne lilloise de sex-shop (mars 2020).

POPPERS
À DOMICILE !

9ml x5 = 40€

13ml x5 = 50€

24ml x5 = 60€

ENVOYEZ UN MAIL lille@babylonloveshop.com
Nom/Prénom + Adresse + Num. de téléphone
Frais de port 5€ (France uniquement)

Babylon
Plaisir & Séduction

Source : Facebook

Pour rendre ses produits les plus attractifs possibles, l'industrie du poppers mise aujourd'hui sur leur particularisation, c'est-à-dire sur la diversité de ses produits. Sur le marché actuel existent de multiples variétés de poppers dotées de puissances et d'odeurs différentes (à titre d'exemple, le sex-shop lillois que nous avons

Les **POPPERS** (aussi appelés « poppy » par les usagers) désignent des préparations liquides volatiles ayant pour principe actif des nitrites d'alkyle. Initialement utilisés pour le traitement de certaines maladies cardiaques, les poppers sont consommés dans un cadre récréatif en raison de leur bref effet euphorisant (moins de deux minutes) qui s'accompagne d'une accélération du rythme cardiaque et d'une sensation d'ébriété. Les poppers sont également consommés pour leurs propriétés vasodilatatrices qui favoriseraient l'activité sexuelle (amplification des sensations orgasmiques, facilitation des rapports annaux, etc.). Les poppers sont conditionnés dans des petits flacons que les usagers portent à leur nez pour en inhaler les vapeurs. Ils sont plus rarement dilués dans des boissons gazeuses qui sont inhalées. Le flacon peut également être laissé ouvert dans un endroit clos afin que le produit volatil s'échappe du contenant. Interdits à la vente en 1990, les poppers furent ensuite autorisés partiellement (certains types de nitrites restant interdits), avant d'être de nouveau totalement interdits, pour retrouver finalement un statut légal en 2013. Les poppers sont vendus en bureau de tabac, dans les sex-shops, dans certains établissements festifs et sur Internet.

mentionné propose un poppers « Ice Pure Mint » au parfum de menthe ou encore un autre nommé « Girly Power », spécialement conçu et élaboré pour les femmes, au parfum de mandarine). La composition des poppers (nitrites de propyle, de pentyle, d'hexyle et d'amyle ou parfois un mix entre plusieurs d'entre eux) n'a jamais autant changé que depuis les 10 dernières années.

Enfin, en termes de risques sanitaires, les quelques rares témoignages obtenus cette année sur ce produit mettent en avant des apparitions d'effets indésirables classiquement décrits : maux de têtes, lésions cutanées nasales, troubles de la vision, problèmes respiratoires (toux répétitives et obstruantes).

NPS (NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE)

L'ACCESSIBILITÉ À L'ENSEMBLE DES NPS SE FAIT PRINCIPALEMENT SUR INTERNET OU SUR LE DARKNET.

Du côté des usagers, nos interviewés n'ont généralement pas de connaissances précises sur ces NPS. Quelques récits d'usages (directs ou indirects) nous sont toutefois parvenus, essentiellement des expérimentations. Un certain nombre de ces consommations de NPS se fait à l'insu de l'utilisateur, par méprise sur la substance consommée (prise d'un produit à la place d'un autre), ou par manque d'informations.

Enfin, lors du groupe focal application de la loi de 2019 fut évoquée, surtout par le laboratoire de toxicologie du CHRU de Lille, « l'émergence des NPS dans les affaires courantes », à savoir des cas qui ne sont plus seulement remontés via le dispositif SINTES, mais des analyses plus fréquentes. Une gamme très large de molécules de synthèse était repérée : des cathinones, des benzodiazépines, et surtout des e-liquides pour les cigarettes électroniques. Le laboratoire soulignait toutefois : « ça s'est un peu calmé... ! Les gens semblent avoir trouvé les molécules qui leur vont bien... on n'a pas trop de nouvelles molécules identifiées ; mais ça fait déjà quelques années ».

Fait commun aux années précédentes, les données recueillies restent parcellaires, rendant difficile la triangulation des éléments recueillis. Sont davantage mobilisés des cas particuliers, des pratiques isolées, qu'une véritable synthèse de ces sources.

Apparues aux alentours de 2008, les appellations «**NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE**» (NPS) ou «nouvelles substances psychoactives» (NSP) (ou encore « RC » (pour Research Chemical), « smart-drugs », « party-pills », « designer drugs », « sels de bain », « encens », « legal highs », désignent un éventail hétérogène de molécules consommées pour leurs effets psychoactifs. On distingue plusieurs familles, avec, dans chacune d'elles, des molécules aux noms divers, souvent acronyme de leur composition moléculaire mais pas nécessairement : les cathinones (3MMC, etc.), les phénétylaminés (2cB, etc.), les opioïdes de synthèse (fentanylloïdes, etc.), les cannabinoïdes de synthèses (JWH-018, UR-144...).

Généralement achetés sur Internet, les NPS sont vendus soit par leurs noms chimiques, soit à travers des noms commerciaux. Les structures moléculaires de certains de ces produits, copiant les substances illicites sans être tout à fait identiques, leurs permettant, le plus souvent, de contourner pendant un temps la législation et de n'être pas encore classés comme stupéfiants. Cependant les autorités s'attachent désormais à classer une famille de molécules, plutôt qu'une molécule unique afin de contrer au mieux la croissance du nombre des nouvelles substances mises sur le marché. Les molécules, une fois classées en France, peuvent continuer d'être commercialisées sur Internet, quand elles ne sont pas illégales dans le pays hébergeant le site¹. Les molécules classées sont, par ailleurs, disponibles sur le Darknet.

¹ C'est le cas des cathinones, la classe entière de molécules ayant été classée en 2012 mais elles continuent d'être vendues sur des sites hébergés aux Pays-Bas, par exemple.

CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE

Pour la région Haut-de-France, le fait marquant de l'année 2019 était la présence d'herbes ou de liquides contenant des cannabinoïdes de synthèse⁹⁵. Des cas d'e-liquides contenant des CS se sont multipliés, rapportés par la presse régionale tout d'abord, puis des usagers ou des professionnels aux CEIP, à l'origine de nombreux de malaises et d'hospitalisations, en France et dans la région. Les effets indésirables graves décrits sont nombreux :

- malaises,
- hallucinations,
- paranoïa,
- agressivité,
- amnésie,
- troubles spatio-temporels,
- tachycardie avec hypotension,
- sentiment de mort imminente.

En 2019, au niveau national, le réseau SINTES a pu analyser 44 échantillons de liquides, qui sont souvent identifiés comme des cannabinoïdes de synthèse après analyse. Au niveau régional, nous avons constaté les premières notifications de ces cas de cannabis potentiellement frelatés aux CS : 7 échantillons avaient été analysés, auprès de divers établissements scolaires (collège, lycée, CFA) et pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE). Il s'agit d'un phénomène qui, au niveau local, est particulièrement prégnant dans l'ancienne région picarde (surtout dans l'Aisne) – même si une grande partie du pays semble enregistrer la présence de ces stocks de « faux cannabis » en lien avec des effets indésirables (Detrez, Martinez, OFDT, 2020 ; OFDT, 2021). Sur ces 7 cas d'analyses, 5 d'entre eux avaient révélé l'identification de deux types de CS (5F-MD-MB-PICA et 4F-MD-MB-BINACA) et 2 ne contenaient que de la nicotine.

TENDANCES EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

En 2020, ce phénomène a été moins visible dans les échanges avec les professionnels et dans les analyses SINTES ; seules deux analyses ont été réalisées, de façon ponctuelle et localisée (la même semaine, en février, dans la même ville de Soissons, dans l'Aisne). L'une d'entre elles a aussi révélé une présence conjointe de ces deux mêmes molécules de synthèse (5F-MD-MB-PICA et 4F-MD-MB-BINACA) alors que dans l'autre, aucun composé stupéfiant n'a pu être mis en évidence dans l'analyse⁹⁶. Il est possible que cette

Apparus au début des années 2000, **LES CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE (CS)** sont des composés artificiels agissant sur les récepteurs endocannabinoïdes. Leurs effets et leurs puissances diffèrent largement de ceux du cannabis. Ils peuvent être consommés sous la forme de poudre pulvérisée sur des morceaux de plantes faiblement psychoactives («spice»), de résine, du tabac (produit appelé «chimique» à Mayotte et à La Réunion), ou sous la forme e-liquide (certains usagers expérimentés confectionnent eux-mêmes leur propre e-liquide à partir de CS achetés sous la forme poudre sur Internet). À l'inverse, d'autres consommateurs se procurent ces produits déjà conditionnés, vendus sous des appellations commerciales (Mad Hatter, Buddha Blue, etc.), parfois sans mention des molécules contenues. Si les CS sont presque exclusivement achetés sur Internet, des reventes sur le marché physique sont sporadiquement observées, le produit étant alors rarement présenté sous son appellation réelle. Selon le cannabinoïde, la durée et la puissance des effets est très variable d'une molécule à l'autre ; un dosage très minutieux, au milligramme près, est nécessaire.

fiolle ait été destinée à constituer le support de base pour une fabrication DIY⁹⁷.

Pour donner plus de précisions sur ces deux cas, dans l'échantillon où ces CS ont été identifiés, la collecte a été faite dans un lycée, le produit (vendu en tant que CBD) ayant circulé auprès de plusieurs élèves ; un groupe de cinq jeunes a été identifié comme ayant vapoté ce produit pendant les cours, mais tous n'ont pas été touchés par ses effets indésirables. Un élève de 15 ans a, quant à lui, ressenti des effets de « bad trip⁹⁸ » : il a fait un malaise sans perte de connaissance, présentant une légère aphasie. Il n'y a pas eu de prise en charge médicale par la suite et il a pu regagner son domicile. Le directeur d'établissement n'a pas souhaité que le collecteur (éducateur en CAARUD) puisse échanger seul avec trois de ces expérimentateurs, rendant le recueil d'éléments très difficile. Puis, dans l'échantillon où aucun composé stupéfiant n'a été mis en évidence (un liquide vert fluo provenant d'un magasin de cigarette électronique, envoyé en analyse à la demande de la direction académique de l'Aisne.), l'élève de 15 ans a présenté de nombreux symptômes d'effets indésirables : vertige, modification et troubles de la vision, ralentissement, désorientation, brûlures autour des yeux, tremblements, démarche difficile. Le liquide (également perçu initialement comme du CBD)

95 Des produits également diffusés sous l'appellation commerciale de « PTC », pour « pète ton crâne ».

96 Dans certains cas, le seul produit identifié est la nicotine, qui est capable également de provoquer des troubles chez des usagers inexpérimentés.

97 De l'anglais « Do it yourself », « fais le toi-même » (fabrication artisanale).

98 Mauvaise expérience

a été vapoté par quatre amis de ce collègue, avant d'entrer en cours.

En début d'année 2021, en Hauts-de-France, 3 échantillons ont pu être envoyés en analyse, à la demande de consommateurs habitués au cannabis et qui ont ressentis des effets indésirables importants. L'un de ces échantillons s'est avéré être une herbe de cannabis à la composition « classique » (THC/CBD/CBN) et à la pureté moyenne (15%), où les effets indésirables sont ceux du cannabis. En revanche, les deux autres ont présenté des taux de THC autour de 1% (teneur extrêmement faible), avec parfois une identification d'autres cannabinoïdes naturels (CBD, CBN, CBG). Une si faible teneur en THC ne provoquerait pourtant pas d'effets indésirables aussi importants sur un sujet habitué au cannabis. Si les effets ressentis par l'utilisateur peuvent lui faire craindre une composition différente, il est donc fort possible que ça soit le cas. Comme décrit par SINTES dans une note publiée en octobre 2020⁹⁹, nous envisagions la possibilité que ces types d'herbes soient adultérés en ajoutant un CS. Nous avons donc 3 types d'herbes possibles : celles où un CS est détecté, celles sans CS détectés mais avec des effets indésirables forts, donc l'herbe sera considérée comme suspecte et les herbes « normales » pour lesquelles les effets indésirables correspondent à ceux du cannabis.

Herbe de cannabis avec forte suspicion de présence de cannabinoïdes de synthèse



Source : photo prise par le coordinateur

L'herbe à l'apparence classique présentée ici était vendue en tant que cannabis (acquisition en périphérie est de la MEL ; 187€ pour 25 grammes soit 7,5€/gramme), mais après analyse, elle a été classée par le réseau SINTES dans une catégorie d'herbes avec forte suspicion de présence d'un ou plusieurs cannabinoïdes de synthèse. En effet, seul 1 % de THC y a été détecté (pas de CS), alors que les effets décrits par l'utilisateur - fumeur régulier de cannabis - apparaissaient comme trop intenses et inhabituels :

Tachycardie anxiété générale, chaleur au niveau de la tête, extrémités des membres froides, oppression à la poitrine, fourmillements, bulle qui se déplace dans le ventre (questionnaire SINTES/étudiant, 23 ans).

Plusieurs « profils-types » d'herbes reçues dans SINTES et contenant des CS correspondent à ce cas de figure. Ces herbes présentant un très faible taux de THC (donc dites CBD) servent d'herbes-support pour pulvériser ou introduire ces substances de synthèse. Toutefois, ces CS étant dotés d'effets si puissants, il est possible que sur un petit échantillon, ils soient bien présents mais qu'on ne puisse pas les mettre en évidence, en raison du manque d'homogénéité de ces substances dans le volume total.

A Lille, toutefois, lors de discussions formelles ou informelles menées en 2020 sur cette thématique dans le cadre de TREND, les usagers concernés ne semblaient pas avoir connaissance de tels phénomènes et continuaient leurs consommations de cannabis de façon classique. Une majorité d'entre eux ne semblent même pas avoir connaissance de ces types de molécules de synthèse, hormis, peut-être le terme de « Spice ».

C'est donc pas un phénomène que j'ai pu constater ici mais en répondant au téléphone, à l'accueil CAARUD, on a depuis quelques semaines reçu 5 ou 6 appels, de régions variées (Lyon, Agen, Bordeaux, Paris...) pour des analyses de drogues. Et qui témoignent de ces phénomènes-là, notamment suite à l'alerte SINTES. Et ça rejoint ce qui est décrit : grosse angoisse/poussée, rien qu'en tirant 3 lattes et sur des profils de consommateurs qui ont l'habitude (éducateur, Spiritek).

99 « Circulation d'herbe de cannabis adultérée avec des cannabinoïdes de synthèse », OFDT, octobre 2020 (MAJ 05/02/21) : https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_19102020_Cannabis.pdf

CATHINONES

La 3-méthylmethcathinone (3-MMC) est une substance de synthèse de la famille des cathinones. Le chef de file de cette famille est la molécule de cathinone (β -kétamphétamine) alcaloïde sympathicomimétique¹⁰⁰ provenant des feuilles du khat (*Cathaedulis*), un arbuste africain, dont elle constitue le principe actif. Elle possède des caractéristiques proches de celles des amphétamines. Les cathinones, molécules synthétiques aux effets stimulants et empathogènes constituent une des familles de molécules intégrées à l'ensemble des nouveaux produits de synthèse (NPS). Parmi les cathinones, la 3-MMC - drogue emblématique des milieux chemsex - est la substance la plus fréquemment observée, suivie par la 4-MEC. Ces cathinones sont vendues sous forme de cristaux ou de poudre, de couleur variable (blanc, translucide, jaunâtre). La 3-MMC peut être consommée sous forme de « parachute » ou en injection (le sniff est rarement pratiqué car très agressif pour les muqueuses nasales). Les usagers emploient les diminutifs de « 3 » ou de « 3M » ; la 4-MEC peut être nommée « la 4 ». La 3-MMC ainsi que la 4-MEC peuvent être consommées en sniff, en injection (pratique désignée sous le terme de « slam ») ou en parachute.

► 3-MMC (3-METHYLMETHCATHINONE)

Chlorhydrate de 3-MMC



Source : photo prise par le coordinateur

UNE TENDANCE À LA DIVERSIFICATION DES PROFILS DE CONSOMMATEURS ?

Les observations présentées ci-après ont été circonscrites à quelques mois de la fin de l'année 2020 et au premier trimestre de l'année 2021, où le dispositif TREND Lille/Hauts-de-France a pu mettre en évi-

LA 3-METHYLMETHCATHINONE (3-MMC) est une substance de synthèse de la famille des cathinones. Le chef de file de cette famille est la molécule de cathinone (β -kétamphétamine) alcaloïde sympathicomimétique¹ provenant des feuilles du khat (*Cathaedulis*), un arbuste africain, dont elle constitue le principe actif. Elle possède des caractéristiques proches de celles des amphétamines. Les cathinones, molécules synthétiques aux effets stimulants et empathogènes constituent une des familles de molécules intégrées à l'ensemble des nouveaux produits de synthèse (NPS). Parmi les cathinones, la 3-MMC est la substance la plus fréquemment observée, suivie par la 4-MEC. Ces cathinones sont vendues sous forme de cristaux ou de poudre, de couleur variable (blanc, translucide, jaunâtre). La 3-MMC peut être consommée sous forme de « parachute » ou en injection (le sniff est rarement pratiqué car très agressif pour les muqueuses nasales). Un diminutif est maintenant largement utilisé par les usagers qui évoquent la «3» (pour 3-MMC), tout comme la 4-MEC peut être nommée «la 4». La 3-MMC ainsi que la 4-MEC peuvent être consommées en sniff, en injection (pratique désignée sous le terme de « slam ») ou en parachute.

¹ Les sympathicomimétiques (ou sympathomimétiques) sont une classe de médicaments dont les propriétés imitent la stimulation du système nerveux sympathique. Dès lors, ils accélèrent la fréquence cardiaque, dilatent les bronchioles, et provoquent en général une contraction des vaisseaux sanguins (vasoconstriction)

dence une possible tendance à la diversification des publics consommateurs de 3-MMC (le plus souvent des expérimentations ou usages occasionnels). Des observations ont été menées auprès d'au moins deux groupes d'usagers festifs lillois (environ 20 à 30 personnes, toutes issues des milieux techno). Il s'agit de polyconsommateurs âgés de 25 à 30 ans, davantage des hommes, pour la majorité en emploi ou en recherche d'emploi et quelques étudiants en fin de cycle, qui ne pratiquent pas le chemsex. Leur fournisseur est un homme usager-revendeur, d'environ 30 ans, qui revend ce produit à 15€/g¹⁰¹, mais également, selon les moments de l'année : des ecstasys, de la MDMA, de la kétamine ou encore, plus rarement, du LSD ou du 2C-B. La 3-MMC semble être utilisée en alternative à la cocaïne, en tout cas, il est obtenu puis consommé par des personnes qui en prennent (en sniff) régulièrement lors des temps festifs. Certains d'entre eux semblent même avoir ponctuellement remplacé la cocaïne par cette molécule.

¹⁰⁰ Les sympathicomimétiques (ou sympathomimétiques) sont une classe de médicaments dont les propriétés imitent la stimulation du système nerveux sympathique. Dès lors, ils accélèrent la fréquence cardiaque, dilatent les bronchioles, et provoquent en général une contraction des vaisseaux sanguins (vasoconstriction).

¹⁰¹ Plus globalement, en dehors de cette observation spécifique, 5 g coûtent de 60 à 90€, en fonction des vendeurs, sur internet. Soit environ 75€/5g, donc 15€/g. Des échantillons gratuits d'autres NPS sont souvent adjoints à la commande

En termes de représentations, la 3-MMC est comparée soit à un mélange entre de la cocaïne et de la MDMA, soit entre de la cocaïne et du speed, avec des effets jugés comme fonctionnels (ce qui le rapproche en cela du speed). Le produit ne semble pas particulièrement apprécié, selon les premiers témoignages des usagers rencontrés, notamment en raison des douleurs nasales qu'il peut procurer lorsqu'il est sniffé (« ça arrache le pif » est une expression qui est souvent revenue). Il peut aussi faire l'objet de blagues potaches sur son lien historique avec le milieu HSH (blagues sur le fait de se faire des attouchements/faire l'amour après consommation).

De plus, lors d'un entretien collectif, un éducateur de l'Aisne rencontré en 2020 met en avant le fait que dans un grand nombre de lieux festifs (bars de nuit, clubs, discothèques) où il fait de la prévention, il existe, depuis 2019, un fort développement de la diffusion et de la consommation des cathinones, notamment de la 3-MMC. Il émet une différenciation sur ses modes de consommation : alors que les publics affiliés à la pratique du chemsex vont exclusivement prendre ce produit en injection, il remarque que certains consommateurs présents dans des lieux festifs techno commerciaux à Saint-Quentin (qu'il fréquente pour les interventions de RdR) auront plutôt tendance à recourir au sniff. La 3-MMC est jugée « facile d'accès » et son envoi par La Poste est considérée par cet éducateur comme « peu risqué d'un point de vue policier » : « avec le petit paquet que tu reçois de Pologne, tu as la petite fiche en anglais, avec le joli dessin des molécules, j'ai l'impression que ça donne une plus grande impression de maîtrise », ajoute-t-il.

Enfin, notons que 3 analyses SINTES ont pu être effectuées en 2019 (n=1) puis en 2020 (n=2) ; des collectes émanant des CAARUD Spiritek et Aides. Les résultats ont révélé des taux de puretés de respectivement 64, 83 et 95%, sans produits de coupe associés.

UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES CAS DE DÉPENDANCES DÉCRITS EN CENTRE D'ADDICTOLOGIE

Depuis environ 3 ans, à la porte du CAARUD Sleep in de l'association Cedragir, à Lille, dans un cadre d'obtention de matériel de RdR, quelques consommateurs de 3-MMC ont pu être recensés : ce sont des hommes de 25 à 35 ans, pratiquant l'injection dans un contexte de chemsex et qui viennent s'approvisionner en matériel d'injection en grande quantité pour leur groupe. Les profils de ces usagers et les contextes de rencontre avec les équipes éducatives de CAARUD sont les mêmes que dans l'Oise (comme nous allons le voir dans la partie suivante, réservée à la 4-MEC).

Lors de la réunion du groupe focal sanitaire, une participante a affirmé :

Si on prend 2020, c'est le chemsex qui nous a « explosé » ; on n'y connaissait rien et nous, on fait la liaison et pas du suivi donc on oriente, mais les CSAPA ne connaissent pas non plus ce sujet. Et on en a beaucoup [...] Pas tant que ça quand même mais assez pour qu'on le remarque (infirmière de liaison en addictologie, EPSM / EHLA).

L'enquêtrice évoque ici des publics tant hétérosexuels que HSH, tous consommateurs de 3-MMC et de GHB, d'une tranche d'âge d'une trentaine d'années minimum. Une infirmière présente à cette réunion estime que les personnels de CSAPA ont fait évoluer, en 2020, leurs pratiques professionnelles face à la multiplication de ces cas de profils pratiquant le chemsex sous l'effet de cathinones ; ils ont aujourd'hui davantage tendance à questionner certains de leurs patients à propos de leurs consommations de 3-MMC. Une autre intervenante en CSAPA et CJC, à Tourcoing, témoigne d'un premier cas de consultants pour un usage de cathinones dans son public de CJC (celui-ci y avait recours dans un cadre sexuel, avec son petit ami). Enfin, un autre participant à cette réunion met en exergue le fait qu'un nombre croissant de CAARUD lillois accueille des usagers venant y chercher du matériel de RdR, surtout celui destiné à l'injection, pour pratiquer le chemsex ; ce type de public correspond peu à leur public habituel. Une des réponses proposées est la « RdR à distance¹⁰² », portée par la Sauvegarde du Nord¹⁰³ (par le CAARUD Ellipse, à Lille) au niveau régional :

Avec le premier confinement et l'impossibilité de pouvoir accéder au matériel dans les conditions d'avant, il y a de plus en plus de mecs qui se sont tournés vers cela. Donc la référente de CAARUD pour la RdR à distance m'a demandé d'élargir la gamme de matériel RdR, car ils ont maintenant une file active régulière de personnes sur ces consommations-là (chef de projet en pharmacie/responsable pôle santé publique).

Ainsi, les professionnels délivrent différents conseils techniques aux usagers visant à réduire les risques lors de la prise de ces types de produits. Ils recommandent alors l'usage d'applicateurs vaginaux, de seringues avec un bout arrondi, plutôt prévues à la base pour l'injection de crèmes ou encore de gels (réservés aux parties intimes des femmes), réutilisés pour l'injection de produits. L'infirmière déjà citée plus haut fait également référence à l'utilisation de coques de fromage « Babybel » utilisées comme contenant pour la

¹⁰² Le dispositif de « RdR à distance » (mis en place par l'association Safe, avec 12 CAARUD partenaires en France à ce jour) est un service gratuit de conseil personnalisé et d'envoi postal (après un contact par mail ou téléphone, pour préciser le cas de l'utilisateur et les volumes demandés) de matériels de consommation (inhalation, injection, sniff, réduction des risques sexuels) pour usagers de drogues. Lien : www.rdr-a-distance.info.

¹⁰³ Créée en 1957, la Sauvegarde du Nord est un organisme privé à but non lucratif qui a pour ambition d'accueillir et d'accompagner toute personne en grande précarité

poudre de 3-MMC, en tant qu'alternative à l'injection. Elles permettraient ainsi aux consommateurs une absorption plus rapide du produit grâce à une libération prolongée dans l'anus (la cire fondant sous l'effet de la chaleur corporelle).

Pendant la réunion du groupe focal application de la loi, un membre du laboratoire de toxicologie du CHRU de Lille relève que le GHB et la 3-MMC sont des produits qui sont systématiquement retrouvés (surtout en fin d'année 2020, précise-t-il) de façon conjointe dans les affaires (analyses médico-légales) qu'ils ont eu à traiter. Ces phénomènes de consommations bien spécifiques atteignent essentiellement, selon l'ensemble des enquêtés de cette réunion, des HSH, âgés de 30 à 50 ans.

► 4-MEC (4-METHYLETHYL CATHINONE) / MÉPHÉDRONE / PVP

Des cas d'injections de 4-MEC (couplées à des prises conjointes de 3-MMC) en contexte chemsex ont pu être repérés dans le secteur de Creil/Senlis (Oise). Elles concernent notamment un groupe d'une dizaine de personnes, dont la plupart sont identifiés par le CAARUD, que certains d'entre eux fréquentent pour avoir accès au matériel d'injection/RdR. « Mais certains viennent au local en nous spécifiant bien qu'il ne faut absolument pas que les autres soient au courant. Vu que c'est une petite communauté, qu'ils se connaissent tous » (éducateur, CAARUD, Oise).

Par ailleurs, lors d'un entretien, un éducateur du CAARUD La Parenthèse, à Amiens, décrivait un profil d'usager intéressant : un homme (HSH) d'une quarantaine d'année - maintenant bien identifié du service mais qui a mis du temps à vouloir rentrer dans l'accueil du CAARUD – qui vient le plus souvent les vendredis après-midi (en prévision du week-end) « et prend 4 à 6 sachets de 10 seringues, pour l'ensemble des gens qui vont participer à la soirée ». Il consomme de la méphédrone (et de la 3-MMC ; les deux substances sont achetées sur le darknet) en injection, de façon intensive, dans le cadre de pratiques de chemsex, et c'est lui qui prépare et effectue les injections pour les autres participants, avec une sorte de statut de « leader » à qui on fait confiance :

Là il commence à prendre du temps avec nous, notamment quand les infirmières sont là, pour parler un peu de ses pratiques d'injection. Il est surtout un peu le grand « maître » de tout ce petit monde ; la plupart des gens avec qui il fait ça sont plutôt novices, enfin, ils connaissent le produit et l'ont déjà consommé mais ne savent pas forcément se faire les injections. Lui par contre est très à même, il a vécu longtemps à Nice où il était déjà dans ces pratiques-là et également

dans la revente de cathinones (éducateur CAARUD La Parenthèse, Amiens).

Enfin, de façon plus anecdotique, lors d'un festival techno dans la Somme, au mois d'août 2019, un éducateur amiénois a signalé un cas de consommation de méphédrone. Le produit, acheté à 40€ le gramme sur le darknet, était présenté par les consommateurs (jeunes d'une vingtaine d'années insérés) rencontrés par l'équipe mobile de prévention comme une espèce de mélange entre du speed et de la cocaïne, en termes d'effets.

Il n'y a pas de données recueillies concernant le PVP en 2020.

A noter, enfin, que les services des douanes, interrogés par téléphone en début d'année 2021, affirment n'avoir saisi des cathinones que de façon résiduelle (9 grammes saisis via le fret postal, dont 4 grammes de 4-MMC).

PSYCHÉDÉLIQUES

► 2C-B (4-BROMO-2,5-DIMÉTHOXYPHÉNYLÉTHYLAMINE)

Photo : comprimé de 2C-B « Pikachu »



Source : photo prise par le coordinateur

Molécule parfois aussi appelé « Nexus », ce n'est pas à proprement parler une « nouvelle » drogue, car elle avait déjà été synthétisée par Alexander Shulgin dans les années 80¹⁰⁴. Le 2C-B est sans doute actuellement l'un des NPS les plus diffusés et les plus consommés, en France, à Lille, surtout dans les milieux festifs techno (légaux ou illégaux) de toutes tendances (techno, acid techno, psytrance, minimal, hardcore). Le prix au détail d'une pilule varie de 5 à 15€ (3 pour 20€). Certaines informations ont pu être recueillies, mais elles restent très contextualisées et très partielles. En somme, on ne repère pas de tendance significative sur ce produit cette année.

104 Alexander Shulgin et Ann Shulgin, Pihkal : a chemical love story, Berkeley, CA, Transform Press, 1991 (réimpr. 2011), 978 p.

► **DOC (4-CHLORO-2,5-DIMÉTHOXYAMPHÉTAMINE)**

Faisant partie de la grande famille des amphétamines, le DOC est une molécule de type phényléthylamine psychédélique, qui, parmi l'ensemble des NPS, est assez régulièrement citée dans les observations du dispositif TREND de Lille (à l'instar d'une molécule voisine : le DOB).

Aucune information n'a pu être obtenue sur ces différentes plantes hallucinogènes en 2020.

► **STIMULANTS**

ETHYLPHÉNIDATE (ETHYL PHENYL(PIPERIDIN-2-YL)ACETATE)

L'éthylphénidate est un puissant psychostimulant (très proche du methylphénidate (Ritaline®, Concerta®)), introduit sur le marché en 2010 et classé sur la liste des stupéfiants en 2015.

Aucune information n'a pu être obtenue sur l'éthylphénidate en 2020.

► **DISSOCIATIFS**

MXE (MÉTHOXÉTAMINE OU 3-MEO-2-OXO-PCP)

Aucune information n'a pu être obtenue sur la MXE en 2020..

MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES NON-OPIACÉS

BENZODIAZÉPINES

Il semble ne pas y avoir de modifications concernant les tendances sur les usages hors cadre thérapeutique des benzodiazépines, à Lille et dans les Hauts-de-France, en 2020. Nous avons déjà montré dans nos derniers écrits que ces types d'usages se poursuivaient auprès des publics accueillis en CSAPA et CAARUD, pour la plupart déjà polyconsommateurs, dans une proportion toujours très grande. Les cas d'usages hors cadre thérapeutique continuent d'être relayés en entretien, dans des réunions ou bien encore, dans une moindre mesure, via des articles de presse relatant des affaires au tribunal.

Nous avons vu qu'en termes de stratégies de consommation, c'est surtout la potentialisation avec l'alcool qui est recherchée, ce qui, à fortes doses, a tendance à majorer les risques de dépression respiratoire tout comme l'agressivité, la violence, les hallucinations, les accidents corporels, etc.

Cette année, les médicaments cités comme étant les plus sujets à usages hors protocole médicalisé par les usagers de rue lillois sont toujours les mêmes, à savoir : le Valium®, le Seresta® ou encore le Temesta® (pris souvent en alternance ou ensemble).

Fait non-spécifique à 2020, mais repéré pour la première fois cette année par le dispositif TREND lillois, certains cas d'associations de médicaments, particulièrement entre le Lyrica® et les BZD, ont été relatés par une infirmière d'un CSAPA lillois. Le CEIP explique également que les urgences ont dorénavant souvent tendance à appeler le centre antipoison pour demander conseil, face à des situations où des mineurs ont ingéré en grandes quantités de la prégabaline et des BZD. Des individus adultes d'origine maghrébine, déjà bénéficiaires d'un TSO ou encore des mineurs ou mineurs isolés seraient les plus fervents usagers de ce type de mélange, plus particulièrement destiné à favoriser les passages à l'acte délinquants, les vols et agressions. Un CSAPA lillois s'est même vu interdire les prescriptions de ce type de médicaments à certains patients sous TSO pour limiter le « marché noir » :

Les **MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES** regroupent plusieurs catégories de produits ayant pour fonction d'agir sur l'activité cérébrale : l'ensemble anxiolytiques-hypnotiques (benzodiazépines et médicaments apparentés pour la plupart), les antidépresseurs, les antipsychotiques (neuroleptiques), les anti-épileptiques (prégabaline), les régulateurs de l'humeur (lithium notamment) et les psychostimulants comme le méthylphénidate (Ritaline®). La prise de ces médicaments relève, dans la grande majorité des cas, de pratiques thérapeutiques, parfois dans le cadre d'une automédication (lorsque les médicaments n'ont pas été prescrits à la personne qui les consomme). Toutefois, ces médicaments peuvent donner lieu à des usages problématiques ou à risque.

BENZODIAZÉPINE ET APPARENTÉS

Si certaines classes de médicaments psychotropes apparaissent peu détournées ou mésusées (antidépresseurs, neuroleptiques, lithium), d'autres le sont fréquemment notamment, par les usagers de drogues illicites. C'est particulièrement le cas des benzodiazépines (BZD), une famille de molécules regroupant un ensemble de médicaments psychotropes (commercialisés sous les noms de Valium®, Xanax®, Lexomil®, Seresta®, Rohypnol®, etc.) utilisés dans le traitement médical de l'anxiété, de l'insomnie, de l'agitation psychomotrice, ou dans le contexte d'un syndrome de sevrage alcoolique. Ces molécules ont 3 propriétés principales : anxiolytiques, hypnotiques, myorelaxantes. Les cas d'abus et de dépendance, bien décrits dans la littérature médicale, concernent de nombreux patients les consommant dans un cadre thérapeutique.

Les benzodiazépines sont utilisées hors protocole médical du fait de leurs effets sédatifs, pour obtenir des effets spécifiques en association avec d'autres produits et notamment l'alcool, pour gérer la descente de produits stimulants, pour compléter un traitement de substitution. Pour les plus précaires, les effets recherchés visent souvent également à lever les inhibitions pour faire face aux conditions de vie éprouvantes du monde de la rue. Les BZD ne sont ainsi pas considérées par ces usagers comme des produits de première intention mais plutôt comme régulateurs d'autres consommations.

Les BZD sont principalement consommées par voie orale. En effet l'injection de benzodiazépines nécessite une préparation précise, ces molécules étant peu solubles dans l'eau. Leur utilisation continue est susceptible d'engendrer le développement d'une tolérance et un risque de dépendance physique et psychique pouvant entraîner un syndrome de sevrage. Les BZD se revendent au marché noir à l'unité pour quelques euros ou par plaquettes entières. Elles peuvent être aussi troquées, échangées ou données.

On a reçu beaucoup d'interdictions de prescriptions. La sécu nous en a envoyées sur des patients qui étaient suivis chez nous pour des TSO, strictement des arrêts parce qu'il y avait une multiplicité des médecins, ça portait sur du Lyrica® et des benzodiazépines ; multiplicité des médecins donc multiplicité d'ordonnances et ça revient sur le marché noir (infirmière, CSAPA, Lille).

ANXIOLYTIQUES

► ALPRAZOLAM (XANAX®¹⁰⁵)

Aucune information n'a pu être obtenue à propos de l'Alprazolam (Xanax®) en 2020.

► BROMAZÉPAM (LEXOMIL®)

Aucune information n'a pu être obtenue à propos du bromazépam (Lexomil®) en 2020.

► CLONAZÉPAM (RIVOTRIL®)

Aucune information n'a pu être obtenue à propos du Clonazépam (Rivotril®) en 2020.

► DIAZÉPAM (VALIUM®)

Le diazépam est une benzodiazépine (BZD) commercialisée sous le nom de Valium® (surnommé « Val », « vava », « la valérie » « azraq », « la bleue ») et se présente sous différentes formes : comprimés sécables, gouttes buvables et ampoules injectables. Hors protocole médical, ce médicament est ingéré et parfois sniffé ou injecté, principalement en intraveineuse et parfois en intramusculaire. Le Valium® est utilisé pour ses effets sédatifs et hypnotiques. Certains usagers le consomment afin de compléter les effets de l'héroïne, d'un MSO ou de pallier le manque ou pour amortir la descente de cocaïne ou de crack.

En 2020, très peu d'informations ont été récoltées via le dispositif TREND à propos du Valium®. Il continue d'être cité par une majorité de professionnels de CAARUD de la région comme faisant toujours l'objet de consommations hors cadre thérapeutique : « le Valium® c'est en quantités astronomiques ; des fois, avec l'alcool, l'héroïne et la Valium®, on se demande des fois comment ils tiennent encore debout ! On a parfois des 120 mg de Valium® par jour, quand ils ont l'argent, plus l'alcool, plus la méthadone, plus l'héroïne » (infirmière, CSAPA, Lille). La même intervenante expliquait aussi que c'était le Valium® bleu, c'est-à-dire la forme princeps, qui était la plus appréciée par les usagers

LE CLONAZÉPAM est une molécule appartenant à la classe des benzodiazépines, commercialisée sous le nom de Rivotril® et ayant des propriétés sédatives, hypnotiques, anxiolytiques, mais aussi anti-convulsivantes. Le Rivotril®, se présente sous la forme d'un comprimé quadri sécable ou de solution buvable ou injectable. Il est prescrit dans le traitement des épilepsies, de l'anxiété, de certains troubles psychiatriques, du sommeil et dans le sevrage des benzodiazépines. En 2011, il est classé sur la liste des stupéfiants et l'année suivante les conditions de prescription et de délivrance sont modifiées : elles ne peuvent être effectuées que sur ordonnance sécurisée et les prescriptions initiales sont réservées à des neurologues ou des pédiatres. Hors protocole médical, le Rivotril® est principalement consommé par voie orale, les usagers l'utilisant pour ses effets apaisants (l'injection n'étant pratiquement pas rapportée). La consommation du Rivotril® peut venir en régulation ou en association avec d'autres produits comme l'alcool (potentialisation des effets d'ébriété) ou la BHD (accentuation de la défonce). Certains usagers affirment l'utiliser comme une aide au passage à l'acte délictueux, d'où son surnom de «madame courage» ou «mère courage». Le rivotril® est également couramment appelé par les «rivo», «roja», hamka, «hamar», «la rouge» (de la couleur de son blister) ou encore «reda»

LE DIAZÉPAM est une benzodiazépine (BZD) commercialisée sous le nom de Valium® (surnommé «Val», «vava», «la valérie» «azraq», «la bleue») et se présente sous différentes formes : comprimés sécables, gouttes buvables et ampoules injectables. Hors protocole médical, ce médicament est ingéré et parfois sniffé ou injecté, principalement en intraveineuse et parfois en intramusculaire. Le Valium® est utilisé pour ses effets sédatifs et hypnotiques. Certains usagers le consomment afin de compléter les effets de l'héroïne, d'un MSO ou de pallier le manque ou pour amortir la descente de cocaïne ou de crack

L'OXAZÉPAM (SERESTA®) est un médicament de la famille des anxiolytiques (tranquillisants), commercialisé sous le nom de Seresta®. Il est utilisé dans le traitement de l'anxiété lorsque celle-ci s'accompagne de troubles gênants (anxiété généralisée, crise d'angoisse, mais peut aussi être utilisé comme somnifère) et dans le cadre d'un sevrage alcoolique. Il se présente sous la forme d'un comprimé et est obtenu sur ordonnance (Liste I), avec une durée de prescription limitée à 12 semaines¹. Selon quelques rares sources (deux intervenantes de CSAPA et du CH, lors du groupe focal sanitaire), ce médicament serait très peu disponible au marché noir.

¹ Source : Vidal (<https://www.vidal.fr/medicaments/gammes/seresta-9300.html>)

du CSAPA et non pas le diazépam (forme générique). Dans leurs représentations, le Valium® princeps aurait tendance à être plus efficace.

► OXAZÉPAM (SERESTA®)

Dans nos précédents écrits, nous décrivions ce médicament comme étant l'un des plus prescrits (en raison de son utilisation dans le cadre du sevrage alcoolique) et faisant l'objet d'observations de prises hors cadre thérapeutique de la part d'usagers en situation de grande précarité. En 2019, de rares signaux de pratiques d'usage par sniff avaient été remontés, notamment par le CAARUD d'Arras.

En 2020, peu d'informations à propos du Seresta® ; simplement deux sources de CAARUD et une de CSA-PA sont apparues cette année.

HYPNOTIQUES (SOMNIFÈRES)

► ZOLPIDEM (STILNOX®)

Aucune information n'a pu être obtenue à propos du Zolpidem (Stilnox®) en 2020.

► PRÉGABALINE (LYRICA®)

Peu d'informations concernant la Prégabaline (Lyrica®) en 2020.

Nous avons déjà évoqué ci-dessus les associations de la prégabaline avec des benzodiazépines chez certains types de populations : personnes d'origine maghrébine sous TSO vues en CSAPA et autres mineurs ou mineurs isolés. Cela a pu donner lieu à des interdictions de prescriptions, par exemple pour le CSAPA dont nous parlions.

Au mois de juillet, le CEIP faisait état (par échange de mails) de la réception de nombreux signaux concernant la prégabaline, qui est détournée de son usage médicamenteux pour l'obtention d'effets euphorisants ou sédatifs. Certains consommateurs de morphiniques l'utilisent aussi pour gérer les signes de manque, majorant ainsi le risque d'overdose s'il existe une consommation d'opioïdes concomitante.

► MÉTHYLPHÉNIDATE (RITALINE®).

Peu d'informations concernant la Prégabaline (Lyrica®) ont été recueillies en 2020.

LE ZOLPIDEM (commercialisé sous l'appellation de Stilnox®) est un médicament de la famille des hypnotiques, apparenté benzodiazépine (il possède une activité proche de celle des BZD sans en partager la structure chimique). Il dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) dans le traitement des insomnies occasionnelles ou transitoires. Il est délivré sur ordonnance sécurisée depuis avril 2017. Il est consommé hors cadre thérapeutique, par voie orale, en sniff ou en injection, pour ses effets hypnotique, relaxant ou de rush (en injection).

LA PRÉGABALINE (commercialisée sous le nom de Lyrica®), est une molécule prescrite contre les douleurs neuropathiques, comme anticonvulsivant ou dans le cas de certains troubles anxieux. Appelée «saroukh» (fusée en arabe), «prégabiline» (issu du nom de la molécule, la prégabaline) ou encore «lyricou», le Lyrica®, comme les benzodiazépines, dont il partage un certain nombre d'effets et de risques, fait l'objet d'usages hors protocole médical, pour des intentionnalités similaires : gestion des effets d'autres produits, désinhibition, recherche de bien-être, etc. Cette molécule a aussi la propriété d'abaisser la tolérance aux opiacés ce qui provoque une augmentation du risque d'overdose lorsqu'elle est consommée en association avec un opioïde. Afin de limiter ces usages hors cadre thérapeutique, la durée de prescription du Lyrica® est limitée à 6 mois et nécessite une ordonnance sécurisée depuis mai 2021.

L'usage détourné de ce médicament est bien documenté en Europe depuis 2010, date où les premiers signalements ont été faits. Dans son dernier rapport national, l'OFDT fait remonter des signalements de trafics et de mésusages à Lyon, Rennes et Marseille. Le dispositif TREND de Lille l'évoquait déjà dans son rapport 2017 : «Il s'agit d'un médicament qui n'est pas très connu parmi les sphères d'usagers de drogues, mais qui se vendrait toutefois dans la rue à Lille, apparemment assez cher (pas de notion de prix). Les cas de mésusages du Lyrica sont très rares». Depuis, ces pratiques se sont sensiblement amplifiées au sein de la plupart des files actives des CSAPA et CAARUD des Hauts-de-France, si l'on en croit la triangulation des données sur cette thématique, en 2020.

L'usage hors cadre thérapeutique du Lyrica® s'explique par ses propriétés euphorisantes et désinhibantes, en particulier lorsqu'il est consommé en association avec des opiacés ou de l'alcool, dont il potentialise les effets. Un usage répété peut provoquer une dépendance physique accompagnée de divers effets indésirables : troubles hématologiques, œdèmes, troubles rénaux, vertiges, somnolence, hallucinations, etc. Des cas de décès par surdose de prégabaline ont été enregistrés dans plusieurs pays européens ces dernières années.

Nous avons déjà évoqué ci-dessus les associations de la prégabaline avec des benzodiazépines chez certains types de populations : personnes d'origine maghrébine sous TSO vues en CSAPA et autres mineurs ou mineurs isolés. Cela a pu donner lieu à des interdictions de prescriptions, par exemple pour le CSAPA dont nous parlions.

Au mois de juillet, le CEIP faisait état (par échange de mails) de la réception, spécifiquement en 2020, de nombreux signaux concernant la prégabaline, qui est détournée de son usage médicamenteux pour l'obtention d'effets euphorisants ou sédatifs. Certains consommateurs de morphiniques l'utilisent aussi pour gérer les signes de manque, majorant ainsi le risque d'overdose s'il existe une consommation d'opioïdes concomitante.

► MÉTHYLPHÉNIDATE (RITALINE®)

Aucune information n'a pu être obtenue à propos du méthylphénidate (Ritaline®).en 2020.

PRIX DES PRODUITS

« Sur un marché légal, les prix sont déterminés par un certain nombre de variables : les fluctuations de l'offre et de la demande, les coûts de production, le niveau de la concurrence, les réglementations (taxes) ou encore les stratégies commerciales développées par les producteurs et distributeurs ou encore la qualité du bien ou du service. Ces variables s'appliquent également pour les marchés des produits psychotropes illicites.

Dès sa création, le dispositif TREND s'est intéressé aux prix de détail des produits psychoactifs (ou « achats de rues »), en relevant, de la manière la plus exhaustive, possible les prix effectivement concédés par les personnes pour leur usage personnel de produits. Ainsi, au cours de leurs investigations, les membres du réseau TREND collectent des déclarations de prix auprès des usagers (lors des séances d'observations ethnographiques) et des professionnels du champ des addictions (entretiens collectifs et groupes focaux avec les intervenants dans le domaine de la santé et de la réduction des risques, membre des forces de l'ordre, etc.)¹⁰⁶ ».

LES PRIX DE L'ANNÉE 2020 SONT GLOBALEMENT STABLES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

On note une certaine stabilisation depuis quelques années d'un prix courant de la cocaïne à 60€/g. A prix stable, on observe toutefois une augmentation sensible de la teneur en principe actif dans les échantillons de cocaïne analysés (analyses SINTES-Hauts-de-France, CHRU de Lille et LPS de Lille).

Concernant l'héroïne, jusqu'à aujourd'hui, le prix au gramme était de 20€ en MEL. Mais cette année, les deux tarifs de 10€ et 20€ le gramme sont apparus autant de fois l'un et l'autre dans le recueil de données ; signe tangible d'une poursuite de la baisse du prix au détail de ce produit historiquement très disponible à Lille.

Les autres données portant sur les tarifs des autres drogues ne connaissent pas de modifications majeures, à l'exception notable de la kétamine, produit traditionnellement diffusé et consommé en milieux festifs alternatifs mais dont le dispositif TREND voit l'usage se développer depuis plusieurs années lors d'autres contextes festifs, privés ou publics. Une plus grande disponibilité est largement décrite depuis environ deux ans et son prix au gramme semble à présent avoir baissé, passant de 40€ à 30€ (cependant, il y a trop peu de sources de références

Tableau : synthèse des données des prix de certaines drogues en MEL, en 2020

| Molécule | Forme | N | Unité de compte | Prix le plus bas (€) | Prix courant ¹ (€) | Prix moyen (€) | Prix le plus haut (€) | Tendance |
|-----------|------------------|----|-----------------|----------------------|-------------------------------|----------------|-----------------------|----------|
| Cocaïne | Chlorhydrate | 40 | 0,15 -- 1,5 g | 35 | 60 | 60,7 | 100 | → |
| MDMA | Cristaux | 3 | 1 g | 15 | 45 | 35 | 45 | → |
| | Comprimé | 8 | 1 | 5 | 10 | 8,2 | 10 | → |
| Cannabis | Herbe | 19 | 1 g | 4 | 10 | 7,8 | 13 | ↘ |
| | Résine | 9 | 1 g | 5 | 10 | 7,9 | 13 | ↗ |
| Héroïne | Poudre | 20 | 0,3 -- 1 g | 10 | 10 -- 20 | 16,8 | 30 | ↘ |
| LSD | Carton | 9 | 1 | 5 | 10 | 8,2 | 10 | → |
| | Liquide (fiolle) | 1 | 1 | - | 350 | - | - | - |
| Speed | Poudre | 11 | 1 g | 3 | 10 | 8,7 | 15 | → |
| Kétamine | Poudre | 7 | 1 g | 15 | 30 | 28,6 | 40 | ↘ |
| Méthadone | Gélule | 4 | 1 | 1,5 | - | 1,9 | 2 | - |

¹ Le « prix courant », ne constitue pas une moyenne entre le prix haut et le prix bas (qui est indiquée dans la colonne d'à côté), mais le prix le plus fréquemment signalé (« prix modal »).

pour être affirmatif ; la tendance est donc à confirmer en 2021).

QUELQUES DONNÉES DISPONIBLES POUR LE SECTEUR PICARD

En raison du trop peu de sources disponibles pour les départements picards, nous ne sommes pas en mesure de proposer un tableau aussi complet que celui pour la MEL, ci-dessus. Toutefois, nous pouvons indiquer à titre informatif quelques données parcellaires portant sur certains tarifs en vigueur :

- **LA COCAÏNE** a fait l'objet de trois observations (deux directes et une indirecte). Deux émanent d'usagers (occasionnels) amiénois, insérés, d'une trentaine d'années ; l'un d'eux dit l'obtenir pour 80€ le gramme (produit non livré), un autre pour 60€ le gramme (produit livré et pesé). La dernière source était issue d'une collecte (du mois de mars) où le produit avait été acheté à Saint-Quentin (secteur ouest de la ville), par un usager de 45 ans en situation de précarité, au tarif de 40€ le ½ gramme (et qui a finalement révélé une présence importante - 31% - de phénacétine). Par ailleurs, au mois d'août, une collecte de crack (acheté à Chauny (Aisne), par un homme de 35 ans fréquentant le CAARUD (le produit viendrait initialement de Compiègne (Oise) « et est distribué pour la première fois sous forme de caillou » précise le collecteur) nous apprend que les 2 g étaient tarifés à 10€ (présence forte là aussi de phénacétine : 37%).
- **L'HÉROÏNE** a fait l'objet de deux analyses SINTES réalisées par le CAARUD amiénois ; dans un cas, au mois d'août, le produit - qui a provoqué des effets inattendus à un homme de 38 ans - a été obtenu au quartier Amiens nord au tarif de 10€ le gramme et dans l'autre, c'est à Saint-Quentin que l'héroïne a été achetée, par un usager du CAARUD de 41 ans, au tarif de 80€ les 5 grammes (soit 16€ le gramme) ; des effets inattendus étaient là aussi décrits : problème de sommeil et symptômes importants de manque.
- La plaquette de **MÉTHADONE** gélule (5 gélules de 10 mg) se vendrait au marché noir, selon un éducateur du CAARUD de Montataire, à un tarif oscillant entre 5 et 10€, tandis qu'une fiole de méthadone liquide est indiquée (par un cadre de santé du CH de Laon) au prix de 5€, dans la ville de Laon (Aisne).
- Enfin, deux collectes de **SPEED**, réalisées respectivement par les CAARUD d'Amiens et de Saint-Quentin, indiquent des tarifs diamétralement opposés, du fait des quantités en question : 60€ les 20 grammes (soit 3€/g), dans un cas et à 10€ le gramme, dans l'autre.

ANNEXES



ANNEXE N°1 : COLLECTEURS SINTES 2020

Les collecteurs SINTES Hauts-de-France 2020 (N=77)

| Structure | Nombre de collecteurs | Ville | Département |
|--------------|-----------------------|------------------|--------------------------|
| AIDES | 4 | Lille | 59 |
| AISNE SUD | 2 | Soissons | 02 |
| ATYPIK | 4 | Lens | 62 |
| CEDRAGIR | 22 | MEL | 59 |
| CEIP | 1 | Lille | 59 |
| ELLIPSE | 4 | Lille | 59 |
| ENTRACTES | 2 | Lille | 59 |
| L'ETAPE | 5 | Arras | 62 |
| L'INSTANT | 5 | Boulogne-sur-Mer | 62 |
| LA K-FET | 2 | Saint-Quentin | 02 |
| LE RELAIS | 2 | Roubaix | 59 |
| MAIL | 2 | Amiens | 80 |
| MEDIANE | 2 | Dunkerque | 59 |
| OXYGENE | 4 | Faches-Thumesnil | 59 |
| PAZAPA | 2 | Calais | 62 |
| SATO | 2 | Montataire | 60 |
| SPIRITEK | 7 | Lille | 59 |
| TARMAC | 3 | Valenciennes | 59 |
| Autres | 2 | Autres | Collecteurs indépendants |
| TOTAL | 77 | | |

ANNEXE N°2 : RÉSULTATS CCM 2020 (SPIRITEK)

En partenariat avec Médecins du monde dans le cadre du réseau XBT.

| 2020 | Produit acheté comme | Identifié 1 | Identifié 2 | Identifié 3 | Identifié 4 | N° SINTES |
|----------------|----------------------|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| Janvier | | | | | | |
| 1 | Amphétamines | Amphé- tami- nes | | | | |
| 1 bis | 5-MAPB | 5-MAPB | | | | |
| 2 | 3-MMC | 3-MMC | ? | | | 4321 |
| 3 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | ? | | |
| 4 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| 5 | Amphétamines | Amphé- tami- nes | Caféine | | | |
| 6 | MDMA | MDMA | | | | |
| 7 | MDMA | MDMA | | | | |
| 8 | MDMA | MDMA | | | | |
| Février | | | | | | |
| 9 | MDMA | Aucun produit révélé | | | | |
| 10 | Amphétamines | Amphé- tami- nes | | | | |
| 11 | Ne sais pas | Amphé- tami- nes | Caféine | | | |
| 12 | MDMA | MDMA | | | | |
| 13 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| 14 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| 15 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| 16 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| 17 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | ? | | |
| 18 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| 19 | Cocaïne | Cocaïne | Hydroxyzine | | | |
| 20 | Héroïne | Héroïne | Caféine | | | |
| 21 | Héroïne | Héroïne | Caféine | | | |
| Mars | | | | | | |
| 22 | Kétamine | Kétamine | | | | |
| 23 | Cocaïne | Aucun produit révélé | | | | |
| 24 | Cocaïne | Cocaïne | Caféine | | | |
| 25 | Cocaïne | Cocaïne | Caféine | Lévamisole | | |
| 26 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 27 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 28 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 29 | Cocaïne | Cocaïne | Phénacétine | | | |
| 30 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| 31 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | Phénacétine | | |

| 2020 | Produit acheté comme | Identifié 1 | Identifié 2 | Identifié 3 | Identifié 4 | N° SINTES |
|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------|-------------|---------------------|-----------|
| 32 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | Phénacétine | | |
| 33 | Héroïne | Héroïne | Paracétamol | | | |
| Mai | | | | | | |
| 34 | Xanax | Flualprazolam | | | | 5031 |
| 35 | Ne sais pas ou 2C-B | Amphétamine | Paracétamol | DPIA | Diphény- dramine | 5034 |
| Juin | | | | | | |
| 36 | Cocaïne | Cocaïne | Phénacétine | | | |
| 37 | Cocaïne | Cocaïne | Phénacétine | | | |
| 38 | Kétamine | Kétamine | | | | |
| 39 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| Juillet | | | | | | |
| 40 | Amphétamines | Amphéta- mines | Caféine | | | |
| 41 | Amphétamines | Amphéta- mines | Caféine | | | |
| Août | | | | | | |
| 42 | Héroïne | Paracétamol | Caféine | | | |
| 43 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| Sep- tembre | | | | | | |
| 44 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 45 | Ne sais pas | Aucun produit révélé | | | | |
| 46 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| 47 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 48 | Cocaïne | Cocaïne | Caféine | Lévamisole | | |
| 49 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| 50 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| Octobre | | | | | | |
| 51 | Amphétamines | Amphéta- mines | Caféine | DPIA | | |
| 52 | Cocaïne | Cocaïne | Lévamisole | | | |
| 53 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| No- vembre | | | | | | |
| 54 | Kétamine | Kétamine | | | | |
| 55 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |
| Dé- cembre | | | | | | |
| 56 | Héroïne | Héroïne | Caféine | Paracétamol | | |
| 57 | Cocaïne | Cocaïne | | | | |

ANNEXE N°3 : LOGOS OBSERVÉS PAR LE DISPOSITIF TREND SUR LES COMPRIMÉS D'ECSTASY, DANS LES HAUTS-DE-FRANCE (2017-2020)

| N | Nom/logo | N | Nom/logo | N | Nom/logo | N | Nom/logo |
|----|---------------------|----|---------------|----|----------------------|----|--------------------|
| 1 | Ananas | 24 | Domino | 47 | Mickey | 69 | Redbull |
| 2 | Androïd | 25 | Durex | 48 | Minion | 70 | Rolex |
| 3 | Anonymous | 26 | Etoile | 49 | Mitsubishi | 71 | Rolls Royce |
| 4 | Armani | 27 | Fantôme | 50 | Moncler | 72 | Roudoudou |
| 5 | Audi | 28 | Ferrari | 51 | Nespresso | 73 | Shell |
| 6 | Bentley | 29 | Fraise | 52 | Netflix | 74 | Smiley avec masque |
| 7 | Better call Saul | 30 | Heineken | 53 | Octogone | 75 | Snapchat |
| 8 | Bicolore bleu/rouge | 31 | Heisenberg | 54 | Œil dans un triangle | 76 | Superman |
| 9 | Bob l'éponge | 32 | Hello Kitty | 55 | Ourson | 77 | Taureau |
| 10 | Bonbon | 33 | Hiboux | 56 | Panda | 78 | Tesla |
| 11 | Bouche | 34 | Homer Simpson | 57 | Paul Frank | 79 | Tête de mort |
| 12 | Breitling | 35 | Hulk | 58 | Philipp Plein | 80 | Thunderdome |
| 13 | Cartman | 36 | Illuminati | 59 | Photo de profil | 81 | Tic-Tac |
| 14 | Casa de papel | 37 | Infini | 60 | Pikachu | 82 | Tigre |
| 15 | Cerise | 38 | Instagram | 61 | Pioneer | 83 | Tortue Ninja |
| 16 | Chupa Chups | 39 | Joker | 62 | Plata o Plomo | 84 | Transformers |
| 17 | Citrouille | 40 | Jurassic Park | 63 | Poing américain | 85 | Trèfle |
| 18 | Coup de poing | 41 | Lamborghini | 64 | Polygone | 86 | Trip Advisor |
| 19 | Cup cakes | 42 | Légo | 65 | Porsche | 87 | Twitter |
| 20 | Dauphin | 43 | Lock | 66 | Punisher | 88 | Warner Bros |
| 21 | Diamant | 44 | M&M's | 67 | Q dance | 89 | What's app |
| 22 | Dollar | 45 | Mario | 68 | Reaper | 90 | XTC |
| 23 | Dom Perignon | 46 | Maybach | | | | |

ANNEXE N°4 : AFFAIRES DE TRAFICS D'HÉROÏNE RELAYÉES PAR LA PRESSE EN 2020

| Ville 1 | Ville 2 | Dpt | Quantités | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|------------------|-----------|----------------|-----------|-----------------------------------|-----------------------------|----------|---|
| Amiens | Lille | 80 | 184 | 2 | Amiens | 23 | Amienois qui se fournissent à Lille ; arrestation A1 Seclin |
| Annezin | | 62 | 27 | 1 | Annezin | | Secteur Lens ; usager-revendeur H/C qui vend depuis son domicile |
| Beauvais | Chantilly | 60 | | 1 | Beauvais | 21 | Pas majoritaire, mais vente de cocaïne aussi |
| Berck-sur-Mer | | 62 | | | | | usager-revendeur qui se fournit à Lille, 20 g par semaine, revente de 10 g. Petite revente de méthadone |
| Boulogne-sur-Mer | | 62 | 500 | 3 | Boulogne-sur-Mer | 18/25/30 | Saisie de quelques grammes de cannabis |
| Calais | | 62 | | 2 | | 22/32 | |
| Calais | | 62 | | 1 | Calais | 39 | 20 clients ; usager-revendeur, consommateur H+C |
| Etaples | | 62 | 100 | 2 | Etaples/RP | 50/20 | |
| Etaples | | 62 | 30 | 1 | Etaples | jeune | |
| Etaples | | 62 | 40 | 1 | MEL | 17 | Arrestation d'un mineur originaire de la "banlieue lilloise" |
| Etaples | | 62 | | 2 | Lille | 17 | Une vingtaine de transactions faites entre le 14 et le 16 juin (contre 10 g de récompense) dans l'appartement d'un consommateur 45 ans H/C/alcool |
| Etaples | Tournai | 62/Belgique | 3 278 | 6 | Tourcoing | jeunes | et 30 g de cocaïne ; se fournissent aux Pays-Bas. Deux points de vente ; deals H/C. Fraterie+connaissances+une consommatrice. Présence d'armes |
| Grande-Synthe | | 59 | 516 | 1 | Grande-Synthe | 35 | Secteur Dunkerque. Déplacement à Lille en avril pour se fournir ; originaire du Kosovo. Présence d'armes |
| Lille | Pays-Bas | Pays-Bas-Lille | 10 000 | 6 | Lille/Montpellier/Marseille | | Affaire Encrochat. Saisie multi produits ; importation drogues des Pays-Bas. Présence d'armes |
| Lille | | 59 | | 1 | | 23 | Tour rue ADN |
| Lille | | 59 | 2 000 | 1 | Lille | 20 | Repéré sur l'A25 puis arrestation à Ronchin, avec deux autres individus |
| Nantes | Lille | Lille/Nantes | 440 | 1 | La Madeleine | 30 | Simple convoyeur ou vendeur ? Trafic entre l'ouest (Nantes, Angers, Cholet), Lyon et Lille. Arrestation au départ d'un TGV Lille-Nantes |

| Ville 1 | Ville 2 | Dpt | Quantités | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|---------|---------|----------------------------|-----------|-----------------------------------|-------------------------|-------|--|
| Oise | | 60 | | 5 | Compagnes nord Oise | 38-49 | 10 clients. usagers-revendeurs |
| Roubaix | | 59 | 130 | 1 | Roubaix | | |
| Tournai | | Belgique | 30 | 2 | France | 16/19 | Saisie aussi de 0,5 g de cc |
| Tournai | | Belgique | 300 | 12 | | | Saisie aussi de 40 g de cc |
| Transit | | Pays-Bas /Marseille | 544 | 1 | Aix-en-Provence | 45 | Arrestation au poste-frontière de Rekkem |
| Transit | | Pays-Bas /Paris | 10 000 | 1 | | 28 | En transit. Arrestation sur l'A1, secteur Compiègne ; il livrait entre Pays-Bas, Belgique et Paris |
| Transit | | Bruxelles / Deux-Sèvres | 800 | 1 | Deux-Sèvres | 56 | En transit. Arrestation secteur Valenciennes |

ANNEXE N°5 : AFFAIRES DE TRAFICS DE COCAÏNE RELAYÉES PAR LA PRESSE EN 2020

| Ville 1 | Ville 2 | Dpt | Quantités | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|--------------|---------|----------|-----------|-----------------------------------|-------------------------|-------|--|
| Zeebrugge | | Belgique | 855 000 | 1 | | 22 | Dans le double toit d'un conteneur |
| Roubaix | | 59 | 563 | 2 | Roubaix | 28/29 | Deux femmes embarquant dans un train à Lille-Europe |
| Aisne | RP | 2 | | 3 | Aulnay-sous-Bois | | Vente de cocaïne et de crack |
| Lille | | 59 | 9 doses | 1 | Lille | 20 | Se dit "pronostiqueur" de métier |
| Péage FLM A1 | | 62 | 2 000 | 2 | | 25/21 | |
| Péage FLM A1 | | 62 | 100 | 1 | Saint-Quentin | 24 | Produit obtenu à Roubaix ; individu avec 7 mentions au casier |
| Tourcoing | Roubaix | 59 | 2 100 | 21 | Roubaix | | Descente liée à une affaire du mois de juillet (Potennerie) ; trafic international avec la Guyane, lié à des mules, présence d'armes |
| Lens | MEL | 62/59 | 855 | 1 | Faches-Thumesnil | 26 | 855 g = estimation du prévenu |
| Marseille | | 13 | 500 | 2 | Roubaix/Hem | | Stock à destination de Marseille |
| Dunkerque | | 59 | 1 300 000 | | | | Saisie au port de 13 tonnes en provenance d'Amérique du sud |
| Étaples | | 62 | | 2 | Cucq | 45/41 | usagers-revendeurs qui s'approvisionnent en cocaïne et héroïne en banlieue lilloise |

ANNEXE N°6 : AFFAIRES DE TRAFICS DE CANNABIS RELAYÉES PAR LA PRESSE EN 2020

| Ville | Dpt | Herbe | Résine | Armes | Clients | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|--------------------|-----|----------|--------|-------|---------|-----------------------------------|-------------------------|-------------|--|
| Aire-sur-la-Lys | 62 | 300 | 15 | | 15 | 3 | | 17/20/40 | deux frères |
| Aire-sur-la-Lys | 62 | 180 | | | | 1 | Roubaix | 38 | Livré par son frère depuis Roubaix |
| Amiens | 80 | 1 300 | | | | 1 | Amiens | 33 | |
| Amiens | 80 | 10 000 | 10 000 | | | 4 | Amiens | 41/42 | Allers-retours Belgique + Hollande |
| Amiens | 80 | | 75 | | | | Amiens | 19 | |
| Amiens | 80 | 2 200 | | | | 1 | Amiens | 35 | Transport de cannabis à travers la ville, 21 locations de voitures en 1 an et demi ; acquisition des produits en Belgique ; 16 condamnations |
| Andeville | 60 | X | | | | 2 | | 20/20 | Secteur sud Oise ; provenance herbe Beauvais |
| Annoeullin | 59 | 4 000 | | | | 6 | | | et 30 pieds + un peu de cocaïne |
| Arras | 62 | 1 400 | | | | 3 | | | |
| Arras | 62 | X | | | | 3 | Arras | 22/20/19 | Vente via Snapchat |
| Arras | 62 | 230 | | | | 2 | | 19/20 | Couple d'étudiants usagers-revendeurs |
| Arras | 62 | 500 | | | | 6 | Arras | 16/17 | Estimation de 6 kg écoulés en 6 mois |
| Avesnes-le-Comte | 62 | | 300 | | | | Avesnes-le-Comte | 20 | |
| Avion | 62 | | 6 | | | 1 | Avion | 19 | Secteur Lens ; usager-revendeur |
| Bailleul | 59 | 130 | | | 12 | 1 | | 21 | Depuis juillet 2016 ; fournisseurs à Lille |
| Beauvais | 60 | 15 | 52 | | | 1 | Hermes | 18 | "plusieurs pochons de couleur correspondant à des prix différents" |
| Beauvais | 60 | | | | | 4 | | 48/23/38/39 | Trafic entre Beauvais et Sérifontaine (campagne est de l'Oise, 2800 hab) |
| Béthune | 62 | 30 pieds | | | | 2 | | 25/20 | Un homme et sa petite amie |
| Béthune | 62 | 2 200 | | | | 1 | | 21 | Dit avoir repris la consommation pendant le confinement |
| Bruay | 62 | 4 000 | | | | 4 | Bruay | 21/41/20/20 | Trafic en prison et à l'extérieur |
| Bruay-sur-l'Escaut | 59 | 25 | | | | 3 | | 43/33/25 | Une mère, son compagnon et son fils |
| Calais | 62 | 500 | | | | 1 | Calais | 24 | Un plant de cannabis |
| Carvin | 62 | 30 000 | 20 000 | X | | 3 | | | Encrochat ; fournisseur Pays-Bas, remise produits Belgique, revent en semi-gros France |
| Caudry | 59 | 38 | 100 | | | 2 | Caudry | 23/25 | deux frères |

| Ville | Dpt | Herbe | Résine | Armes | Clients | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|---------------------|-----|-------|--------|-------|---------|-----------------------------------|-------------------------|----------|--|
| Caudry | 59 | X | | | | 3 | Lille/Caudry | 16/39/42 | Petites quantités |
| Chantilly | 60 | X | | | 18 | 3 | Chantilly | 17/17/17 | Trafic au lycée Jean Rostand |
| Chauny | 2 | | 1 000 | | | | | | Vaste opération de gendarmerie après des échauffourées |
| Comines | 59 | 116 | | | | 1 | | 20 | |
| Compiègne | 60 | | X | | | | | 23 | |
| Compiègne | 60 | 200 | | | | 1 | Sevrans RP | 23 | Contrôle routier ; Femme ; Vente via WhatsApp puis livraison ; arrêtée après moins d'un mois de trafic |
| Compiègne | 60 | 100 | | | | 3 | Compiègne | 23 | |
| Coudekerque-Branche | 59 | 4 | | X | | 1 | Dunkerque | 20 | Pistolet 6,35 mm, chargeur engagé, 5 balles |
| Cuigy-en-Bray | 60 | 470 | | | | 2 | Cuigy-en-Bray | 19/19 | 20 kms à l'ouest de Beauvais ; usagers-revendeurs |
| Denain | 59 | 33 | | | | 1 | | 27 | |
| Desvres | 62 | | X | | 30 | 1 | Desvres | | Vente via Snapchat ; le couple se fournissait à B/mer ; on estime les ventes à 22 kg |
| Douai | 59 | | | | | 2 | Douai | 22 | |
| Douai | 59 | 350 | | | | 19 | | | |
| Dourges | 62 | 500 | | | | 2 | Saint-Quentin | 27/35 | A1 |
| Dourges | 62 | 4 300 | | X | | 5 | | 30 | Culture indoor |
| Etaples | 62 | | X | | 23 | 2 | Etaples | 18/20 | Trafic dans la Somme ou le littoral nordiste |
| Flers-en-Escrebieux | 59 | X | | | 4 | 2 | | 20/17 | Secteur Douai ; trafic qui a lieu au city-stade de FeN |
| Grande-Synthe | 59 | 1 100 | | | | | Grande-Synthe | 19 | Nourrice |
| Hazebrouck | 59 | X | X | | | 2 | Hazebrouck | 20 | deux frères ; vente via Snapchat |
| Hazebrouck | 59 | 40 | | | | 1 | Lille | 27 | Lillois (recherché pour vols) venu à H. effectuer une livraison |
| Houdain | 62 | 10 | | | | 1 | Houdain | 34 | Achat à son fils de 16 ans |
| Le Touquet | 62 | X | | | | 1 | Cucq | 46 | Prétend soulager ses douleurs suite à un accident de la route |
| Lens | 62 | 4 142 | | | | 1 | Noyelle | 22 | A21 |
| Lens | 62 | 410 | | X | | 1 | Lens | 25 | Affaire de fin 2017 |
| Liévin | 62 | 1 400 | 330 | | | 2 | Liévin/Lens | 26/18 | usagers-revendeurs |
| Liévin | 62 | 92 | 27 | | | 1 | Liévin | 35 | |
| Lille | 59 | 7 500 | | | | | Lille | 34 | |
| Lille | 59 | 3 200 | | | | 3 | | | |
| Lille | 59 | 7 000 | | | | 1 | Lille | 35 | |

| Ville | Dpt | Herbe | Résine | Armes | Clients | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|-----------------------|-----|---------------------------|--------|-------|---------|-----------------------------------|-------------------------|--------------------------|---|
| Lille | - | 26 000 | | | | 2 | Villeneuve d'Ascq | 25/31 | 2 véhicules ; "go-fast" entre l'Espagne et Lille sud |
| Lille | 59 | X | | | | 1 | Valenciennes | | Secteur Briqueterie |
| Lille | 59 | 20 000 | | X | | 1 | Lille | 38 | |
| Lille | 59 | X | | | 12 | 1 | | 29 | A vendu 1,5 kg en 18 mois |
| Lille | 59 | 87 | | | | 1 | | 22 | Etudiant en philo/socio qui se fournit à la tour de Lille-Sud |
| Lille | 59 | 14 000 | 67 | X | | 3 | | 26/24/18 | |
| Lille | 59 | X | | X | | 2 | Maubeuge/ Lille | 33/19 | Résidence Magenta ; kit de culture indoor |
| Maing | 59 | | 1 700 | X | | 1 | Maing | 33 | Secteur Valenciennes ; 25 fusils, 179 plants, voiture volée, car- touches cigarettes... |
| Marly | 59 | 3 000 | | | 30 | | | 43/23/24 | Marly et alentours ; allers-retours à Roubaix |
| Marly | 59 | 158 000 | 30 500 | | | 1 | Allemagne | 42 | Contrôle sur l'autoroute ; transport entre l'Alle- magne et l'Espagne |
| Maubeuge | 59 | 567 | | | 69 | 4 | | | |
| Maubeuge | 59 | X | | | | 2 | Maubeuge | 20/20 | |
| Méru | 60 | | 300 | | | 2 | | 19/27 | |
| Mons-en-Ba- roeuil | 59 | 52 | | | | 1 | Lille | 26 | |
| Mons-en-Ba- roeuil | 59 | 3 000 | | | | 1 | Mons-en-Ba- roeuil | 26 | |
| Montpellier | 34 | | 10 000 | | | 1 | Méru | | Contrôle routier |
| Nesle | 80 | | 87 | | | 1 | Nesle | | |
| Nordausques | 62 | 500 | | | | 1 | | 38 | Et 18 pieds |
| Noyon | 60 | 50 | | | | 1 | Noyon | 21 | Interpellation près du centre commercial à Beauséjour |
| Orchies | 59 | 100 | | X | | 1 | Orchies | | Achat des 100 g pour 400€ à Villeneuve d'Ascq ; arme type pis- tolet Airsoft |
| Péronne | 80 | | | | | 5 | Péronne | 15/20 | |
| Petite-Synthe | 59 | 2 000 | | | 40 | 3 | Grande-Syn- the | | Vente via réseaux so- ciaux |
| Phalempin | 59 | 1 036 | | | | 1 | | 19 | |
| Rethondes | 60 | | 500 | | | 1 | Rethondes | | Contrôle routier, secteur Compiègne-Est (695 hab.); 14 plants de can- nabis à son domicile |
| Roubaix | 59 | "plu- sieurs kilos" | | X | | 2 | | | Trafic à Villeneuve d'Ascq |
| Roubaix | 59 | 18 400 | | | | 4 | | | |
| Roubaix | 59 | 25 000 | | X | | 5 | | "une 20aine d'années" | |
| Roubaix | 59 | 115 | | | | 1 | Roubaix | 18 | Dealer qui fait un rem- placement |

| Ville | Dpt | Herbe | Résine | Armes | Clients | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|------------------------|----------|-----------|--------|-------|---------|-----------------------------------|-------------------------|----------|---|
| Roubaix | 59 | 3 000 | | X | | 2 | Roubaix | 20 | |
| Roubaix | 59 | 2 500 | | | | 3 | Roubaix | 23/24/29 | |
| Roubaix | 59 | 500 | 50 000 | X | | 1 | Roubaix | | Affaire d'avril 2018 ; un appartement pour le stockage et un autre quelques rues plus loin pour la vente |
| Roubaix | 59 | 66 | | | | 1 | Roubaix | | |
| Roubaix | 59 | | 13 000 | X | 30 | 4 | | | Une des plus grosses saisies de l'année à Roubaix |
| Saint-Amand-les-Eaux | 59 | | 2 700 | | | 1 | Saint-Amand-les-Eaux | 46 | 96 plaquettes de 27 g de résine |
| Saint-Omer | 62 | 150 | | | | 1 | Saint-Omer | 30 | Depuis décembre 2019 |
| Saint-Omer | 62 | 160 | 180 | | | 1 | Saint-Omer | 25 | |
| Saint-Omer | 62 | 880 | 503 | X | | 1 | | | |
| Saint-Pol-sur-Ternoise | 62 | 1 700 | | | | 7 | | | Dans le Ternois |
| Saint-Pol-sur-Ternoise | 62 | X | X | | | 3 | Saint-Pol-sur-Ternoise | | Vont en Belgique, Pays-Bas, ont des zones d'appro. à DK, Roubaix |
| Saint-Pol-sur-Ternoise | 62 | 300 | | | | 3 | Saint-Pol-sur-Ternoise | Jeunes | usagers-revendeurs |
| Saleux | 80 | X | | | | | | | Secteur Sud-Ouest d'Amiens, 2800 hab |
| Sète | - | | 63 000 | X | | | Beuvrages | 26 | Arrestation d'un véhicule utilitaire qui venait de débarquer au port de Sète en provenance du Maroc |
| Tourcoing | 59 | 307 pieds | | | | | | | "Ferme urbaine" |
| Tournai | Belgique | 1,6 | | | | 2 | Lille | 18/17 | |
| Transit | 62 | 1 000 | | | | 1 | Angola | 54 | A1. Lieu de rdv à Pantin en RP |
| Transit | 60 | 1 000 | | | | 1 | | 39 | Provenance herbe Lille |
| Transit | 59 | 3 000 | | | | 1 | | 26 | Provenance herbe Lille |
| Transit | 80 | 1 000 | | | | 1 | RP | 31 | Mule entre Argenteuil et Berck-sur-mer |
| Transit | 59 | 6 200 | 1 000 | | | 1 | Pays-Bas | 39 | Néerlandais qui devait faire un voyage jusqu'à Créteil |
| Transit | 59 | 158 000 | 30 000 | | | 1 | Allemagne | 43 | Arrestation au niveau de Valenciennes d'1 camionnette immatriculée en Espagne, chargée de remonter vers le Nord par l'A1 ; cannabis caché sous des produits de nettoyage et des lingettes |
| Valenciennes | 59 | 233 | | | | 1 | Quivrechain | 25 | Vente via Snapchat |
| Valenciennes | 59 | | 14 | | | 1 | | | |

| Ville | Dpt | Herbe | Résine | Armes | Clients | Interpellations/ condamnations | Provenance individus | Age | Remarques |
|----------------------|-----|-------|--------|-------|---------|-----------------------------------|-------------------------|-----|--|
| Villeneuve d'Ascq | 59 | | 50 | | | 1 | | 19 | "Employé comme agent à la fac de Villeneuve d'Ascq, il vend sur place et également au lycée d'Armentières" |

ANNEXE N°7 : AFFAIRES DE CULTURES DE CANNABIS RELAYÉES PAR LA PRESSE (TRIÉES PAR ORDRE DÉCROISSANT)

Sources : La Voix du Nord, Nord Eclair, Le Courrier Picard.

| Secteur | Nombre de pieds | Remarques |
|--------------|-----------------|--|
| MEL | 1700 | Dans un entrepôt de 130 m ² ; pieds répartis en 6 tentes. Des lampes puissantes, des gaines d'extraction démontrant un système d'aération sophistiqué, des sacs de terreux empilés et des jerrycans d'engrais alignés, des pots vides des plants s'élèvent en colonnes jusqu'en haut des murs. Les policiers ont aussi trouvé trois armes de poing dont deux avec des chargeurs pleins» |
| Belgique | 1387 | Dans un ancien restaurant Grec désaffecté (bâtiment loué). Dans 5 chambres de culture. Sur place, les enquêteurs ont découvert un système électrique de chauffage composé de 72 ballasts ; il y a eu un prélèvement illégal d'électricité |
| MEL | 865 | Dans un entrepôt, des étincelles découvertes par les pompiers sur un compteur électrique extérieur mènent à la découverte des plants |
| Belgique | 661 | Deux complices ; l'un des deux avait déjà été condamné d'une peine de cinq ans de prison à Lille pour des faits similaires |
| Carvin | 600 | Trois sites/localités de plantation |
| Carvin | 400 | Quatre mis en cause jugés en comparution immédiate ; découverte d'un kilo d'herbe et d'un pistolet d'alarme ainsi que la somme de 7380 € en fausse monnaie |
| MEL | 307 | Découverte d'une culture indoor où quatre pièces du logement étaient dédiées aux plantations |
| MEL | 300 | |
| Albert | 300 | Suite à des violences conjugales, la femme du prévenu dénonce sa culture de cannabis |
| Belgique | 257 | 5 interpellations |
| Douai | 200 | L'article rappelle que deux affaires de cultures de cannabis avaient déjà été découvertes en 2018 dans le secteur du Douaisis (1400 puis 470 pieds) |
| MEL | 200 | Le lieu de culture est qualifié de «mini-ferme urbaine» |
| MEL | 200 | L'homme de 49 ans, endetté, devait entretenir la culture contre 5000 € qu'il aurait touchés au moment de la récolte |
| Valenciennes | 179 | Au domicile de l'homme de 33 ans, seront aussi retrouvés : 23 plaques d'immatriculation, des cartes grises et permis volés, 25 fusils avec 4267 cartouches, 337 paquets de cigarettes, 2071 € et 1,7 kg de shit |
| Valenciennes | 150 | Suite à un accident où une voiture a violemment percuté la façade d'un immeuble |
| MEL | 87 | Le prévenu expliquera aux enquêteurs : «C'était pour payer des dettes, les loyers, et joindre les deux bouts» |
| Douai | 40 | Vente également de cocaïne |
| Annœullin | 33 | Culture indoor et outdoor ; homme de 49 ans déjà connu de la justice pour des faits de violences |
| MEL | 30 | Interpellation d'un individu muni d'un couteau qui importune les passants, puis perquisition au domicile du mis en cause |

| | | |
|----------------|----|--|
| Béthune | 30 | Interpellation d'un homme de 25 ans et de sa petite amie de 20 ans, qui vendaient dans les parties communes de leur immeuble |
| Carvin | 30 | Six individus ont été jugés en comparution immédiate. Chez les auteurs présumés, les gendarmes ont découvert 4 kg d'herbe de cannabis, un peu de résine et de cocaïne et 600€ en espèce |
| Lens | 19 | «Un homme de 52 ans est interpellé ; en garde à vue, il explique qu'il consomme depuis qu'il a 17 ans et qu'il s'est mis à cultiver son propre cannabis il y a quelques mois pour amortir ses grosses dépenses» |
| Saint-Omer | 18 | Le mis en cause est un homme âgé de 38 ans. Les gendarmes ont aussi retrouvé 500 grammes de cannabis |
| Valenciennes | 16 | |
| Compiègne | 14 | Interpellation d'un individu sans emploi, de 23 ans, qui a déjà connu la prison. Il vit avec son père, avec qui il entretient une relation conflictuelle. Au domicile familial, les enquêteurs découvrent notamment plus de 400 g de résine sous forme de savonnettes et une balance |
| Cambrai | 14 | |
| Valenciennes | 12 | Arrestation d'un homme de 45 ans, sans emploi ; le prévenu, producteur par manque d'argent, est consommateur depuis ses 19 ans |
| Valenciennes | 11 | Intervention de la police suite à des violences conjugales |
| MEL | 10 | Saisie qui fait suite à d'autres saisies d'héroïne, cocaïne et cannabis dans le même quartier, la même semaine |
| Péronne | 9 | Culture outdoor au domicile d'un couple d'une quarantaine d'année |
| Abbeville | 4 | Suite à un contrôle routier, une perquisition a aussi permis la découverte de 132 grammes de résine de cannabis |
| Douai | 2 | Plus environ 1,7 kg au domicile de la mère du prévenu ; un passionné du cannabis de 50 ans qui cultivait depuis l'âge de 16 ans |
| Somme | 2 | Un maraîcher de 48 ans, condamné à 150 euros d'amende au tribunal |
| Maubeuge | ? | Plants découverts après l'extinction d'un incendie par les pompiers |
| Valenciennes | ? | «Le jeune homme a expliqué avoir voulu remplacer les médicaments et les pé-tards par... du cannabidiol [...] Il pensait que cette culture contenant, selon lui, moins d'1% de THC» |
| MEL | ? | Culture indoor dans une maison de type 1930, où on découvre des «tuyaux d'extraction d'air, pots, plants séchés, gaines en laine de verre, tentures en aluminium pour garder la chaleur, ventilateurs...» |
| Hénin-Beaumont | ? | Affaire qui mène à l'arrestation de 3 complices trentenaires ; un fusil à pompe avec 70 cartouches, et 4,3 kilos de cannabis ont également été saisis |
| MEL | ? | Arrestation d'un homme de 25 ans criblé de dettes, habitué des jeux de hasard |
| Saint-Omer | ? | Faits de violence envers toute sa famille pendant 20 ans |

ANNEXE N°8 : CHRONOLOGIE DES RESTRICTIONS - MESURES SANITAIRES COVID19

- 29 février 2020** Interdiction des rassemblements de plus de 5000 personnes en espace clos.
- 8 mars** Interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes non indispensables à la continuité de la vie de la Nation.
- 12 mars** Fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités ; Report des soins non essentiels et opérations non urgentes à l'hôpital ; Prolongement de deux mois de la trêve hivernale ; Mise en œuvre du chômage partiel, avec prise en charge partielle par l'État de l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux ; Incitation au télétravail
- 13 mars** Interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes non indispensables à la continuité de la vie de la Nation
- 14 mars** Fermeture des lieux recevant du public considérés comme non indispensables à la vie du pays (restaurants, bars, discothèques, cinémas et commerces, à l'exception des magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac ou stations-essence).
- 17 mars** Confinement national consistant en une restriction des déplacements au strict minimum sous présentation d'une attestation. Fermeture des frontières de l'espace Schengen.
- 19 mars** Assouplissement des conditions de délivrance des médicaments contenant des substances hypnotiques ou anxiolytiques et des traitements de substitution aux opiacés (TSO) . Ces médicaments doivent avoir été délivrés au préalable pendant au moins trois mois consécutifs. Lorsque la durée de validité de la dernière ordonnance est expirée, les pharmacies dont l'officine est mentionnée sur la prescription peuvent, après accord du prescripteur, dispenser, dans le cadre de la posologie et des modalités de fractionnement initialement définies par le prescripteur, un nombre de boîtes par ligne d'ordonnance garantissant la poursuite du traitement. La délivrance ne peut être assurée pour une période supérieure à 28 jours, renouvelable jusqu'au 31 mai .
- 23 mars** Inclusion des médicaments stupéfiants et assimilés (dont le Skenan) aux mesures ci-dessus.
- 27 mars** Prolongation de la période de confinement jusqu'au mercredi 15 avril 2020.
- 13 avril** Prolongation du confinement de la population jusqu'au 11 mai.
- 27 avril** La vente de masques au public est autorisée dans les pharmacies et les buroalistas. Ils en avaient été exclus le 3 mars 2020, en raison d'une réquisition générale des masques par l'État.
- 12 mai** Déconfinement national progressif.
- 13 mai** Instructions de la Direction générale de la santé (DGS) concernant les activités en période de post confinement des structures de prévention et de prise en charge qui accueillent du public, dont les CSAPA et CAARUD
- 18 mai** Prolongation des mesures du décret du 23 mars jusqu'au 10 juillet, date prévue de la fin de l'état d'urgence sanitaire
- 20 juillet** Port du masque obligatoire dans tous les lieux clos. Préconisations de la DGS en prévention des surdoses et usage de naloxone.

- 18 août** Le port du masque devient obligatoire dans les établissements publics et dans certains lieux de brassage.
- 27 août** Le port du masque dans l'ensemble des espaces fermés (y compris au travail) devient obligatoire.
- 14 octobre** Les rassemblements sont limités à 6 personnes. Couvre-feu de 20H à 06H.
- 28 octobre** Instructions de la DGS sur la doctrine sanitaire pour les personnes détenues durant le reconfinement .
- 30 octobre** Confinement national : fermeture des commerces non-essentiels, interdiction des déplacements sauf motif impérieux. Contrairement au 1er confinement, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts.
- 1er novembre** Instructions de la DGS sur la conduite des activités en période de reconfinement des structures de prévention et de prise en charge qui accueillent du public, dont les CSAPA et CAARUD .
- 6 novembre** Préconisations de la DGS concernant la conduite des activités en période de reconfinement dans les structures d'hébergement applicables aux lits d'accueil médicalisés, lits halte soin santé, CSAPA avec hébergement et appartements thérapeutiques .
- 7 novembre** Réinstauration des mesures assouplissant les conditions de délivrance des médicaments contenant des substances hypnotiques ou anxiolytiques et des TSO .
- 15 décembre** Fin du second confinement et mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- 2 janvier 2021** Couvre-feu étendu de 18h00 à 06h00 dans 15 départements.
- 10 janvier** Couvre-feu étendu de 18h00 à 06h00 dans 8 nouveaux départements.
- 16 janvier** Mise en place d'un couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- 29 janvier** Renforcement du télétravail. Renforcement des contrôles par les forces de l'ordre du non-respect du couvre-feu, de l'organisation des fêtes clandestines et l'ouverture illégale des restaurants. Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen. Soumission des déplacements en provenance et en direction des territoires ultramarins à la production de motifs impérieux.
- 11 février** Instructions de la DGS concernant l'adaptation des mesures de protection face à la propagation de différents variants du SARS-COVID dans les structures de prévention et de prise en charge qui accueillent du public, dont les CSAPA et CAARUD .

